● TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE — N° 9473 — 30 PAGES — SAMEDI 5 JUILLET 1975

SELON L'INSEE

Les industriels prévoient toujours une baisse de leur production

LIRE PAGE 30



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,30 F

Tarif des abonnements page 10

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 65572
Tél. : 770-91-29

BULLETIN DU JOUR

La France et les deux Corées

La Corée du Sud a plus que jamais besoin de capitaux étrangers pour financer son développement. Telle est la conclusion de la réunion du comité économique consultatif pour la Corée — qui regroupe dix pays. — réunion qui s'est achevée, le 3 juillet, à Paris. Les discussions ont aussi mis en relief la volonté de Séoul de trouver de nouveaux partenaires économiques. Il ne s'agit plus, comme par le passé, d'une question politique, mais d'une nécessité, car ni les Etats-Unis ni le Japon ne semblent vouloir accroître leurs engagements en Corée du Sud.

Dans cette perspective, la France présente un intérêt non négligeable pour Séoul. Assez timide, ces dernières années, sur les marchés asiatiques, elle a pourtant fait une percée en Corée du Sud. En 1975, les engagements français sont supérieurs à 2 milliards de francs. Les entretiens que M. Nam Duk Woo, vice-premier ministre et ministre du plan, vient d'avoir avec MM. Fourcade et d'Ornano prouvent que Paris développe non seulement ses échanges avec Séoul mais apporte, volontairement ou non, un certain soutien au régime « musclé » de M. Park Chung Hee. En acceptant en principe de participer à la construction de deux centrales nucléaires, la France fait un choix politique autant qu'économique.

Au début de cette année, le gouvernement français a vendu des missiles qui équiperont des vedettes sud-coréennes. En mars, lors de la visite de M. Kim Dong Jo, ministre des affaires étrangères, M. Chirac déclarait au sujet de la paix en Asie : « La position de la Corée du Sud n'est pas éloignée de la nôtre. » Dans ces conditions, les pourparlers économiques entre les deux capitales prennent un tout autre relief.

Dans le passé, déjà, les échanges commerciaux entre la France et la Corée du Sud ont eu des implications politiques : c'est à l'automne dernier, quand se négociait la vente de six Airbus, que, lors du vote de l'ONU, la France a pris pour la première fois position en faveur de la thèse de Séoul, tout en l'amendant.

D'un point de vue financier, la Corée du Sud semble être un « bon risque », même si l'actuelle phase de dépression de ce pays peut inciter à la prudence en matière d'investissements. Une économie qui exige l'injection de plusieurs milliards de dollars par an pour maintenir son niveau de développement n'est pas d'une solidité à toute épreuve. Mais, la péninsule étant divisée, la France a-t-elle intérêt à négliger une partie au profit de l'autre ?

L'Elysée a souvent fait état de sa volonté d'avoir une politique équilibrée à l'égard du Sud comme du Nord. Or, depuis l'installation en 1967, à Paris, d'une délégation commerciale de la République populaire et démocratique de Corée, le gouvernement français n'a guère donné des chances égales à Séoul et à Pyongyang : les Coréens du Nord ne bénéficient en aucune manière, ni sur le plan diplomatique ni en matière de crédit, des avantages accordés aux représentants de Séoul.

Le statut des membres de la délégation commerciale n'a pas varié depuis huit ans. Si, au cours de ces dernières années, les échanges entre la France et la Corée du Nord se sont développés, ils sont cependant limités par de nombreux problèmes techniques. Les hommes d'affaires français doivent, par exemple, aller chercher leur visa à Moscou. Et, lorsqu'il s'agit d'attribuer des crédits, le gouvernement français étudie les projets avec la plus grande circonspection.

Les difficultés financières de Pyongyang ne peuvent à elles seules expliquer le manque d'intérêt relatif de Paris pour le Nord. L'économie française bénéficie, certes, du marché sud-coréen. Faut-il pour autant que Paris donne l'impression de n'avoir pas de projet politique en ce qui concerne l'avenir d'un pays appelé à être réunifié ?

LE « COMPLOT » CONTRE LE PRÉSIDENT MOBUTU

La crise politique s'aggrave au Zaïre

La révocation, annoncée jeudi 3 juillet, de neuf généraux et d'un ministre, accusés de « passivité » ou de complicité dans l'affaire du « complot » dénoncé le 15 juin, confirme la gravité de la situation au Zaïre (« le Monde » du 4 juillet). Elle fait suite à l'arrestation de plusieurs officiers. Jeudi, le quotidien officieux « Salongo » écrivait que l'on pouvait s'attendre à une épuration au sein du bureau politique du parti unique, le Mouvement populaire de la révolution. Le quotidien a fait état d'une « grave crise de confiance » entre le chef de l'Etat et les *instances dirigeantes* du parti. On apprend, à Dar-Es-Salaam, que le président zaïrois a renoncé à se rendre en Tanzanie, où il était attendu samedi.

A plusieurs reprises, le président Mobutu a accusé les Etats-Unis d'avoir fomenté le « complot ». Cependant, l'hypothèse d'une origine purement interne de la crise politique peut être soutenue avec des arguments au moins tout aussi convaincants.

Qu'il y ait eu complot, ou menace de complot, il est difficile d'en douter. Un chef d'Etat n'ordonne pas, sans de sérieuses raisons, l'arrestation du chef d'état-major général, du chef d'état-major de l'armée de terre, d'un commandant militaire de région sur le point d'être nommé à la tête des troupes d'élite et du chef de ses propres gardes du corps. L'obscurité vient de la fragilité des preuves révélées au public : des fusils à lunette auraient été découverts, la date de l'assassinat du président aurait été fixée au 30 septembre — une date assez éloignée, — enfin, la plupart des inculpés (mais pas tous) ont des liens avec les Etats-Unis.

C'est cette dernière accusation qui, dans la presse zaïroise, a été présentée comme la plus grave et, en même temps, la plus probante. Or la plupart des officiers supérieurs ont reçu une formation militaire aux Etats-Unis, où, aujourd'hui encore, des stages sont organisés. L' « âme du complot », selon la presse zaïroise, était le général Fallu, qui, depuis 1972, était attaché militaire à l'ambassade du Zaïre à Washington et supervisait l'organisation des stages. Il [illegible] difficile au président Mobutu de dénoncer des comploteurs de haut rang qui n'aient pas, au moins dans le passé, entretenu de cordiales relations avec les Américains.

Le président lui-même, tout en orchestrant en sous-main la campagne de presse, a observé une grande prudence verbale. Il a toutefois repris à son compte des accusations qui ne paraissent pas toujours très sérieuses. Ainsi, l'un des officiers inculpés aurait présenté en novembre aux Etats-Unis un mémoire en fin de stage sur le thème : « *Comment préparer et réussir un coup d'Etat pour renverser le régime en place au Zaïre.* »

Tous les commentateurs, à commencer par le général Mobutu lui-même, datent le « *refroidissement* » zaïro-américain du grand discours que le chef de l'Etat prononça à la tribune des Nations unies, le 4 octobre 1973 : il annonça alors sans préavis la rupture des relations diplomatiques avec Israël. Des passages de ce discours souvent provocant sont retransmis, encore aujourd'hui, chaque soir, à la télévision zaïroise. « *Nous ne pouvons accepter que partout au monde toutes les races soient libres, sauf la race noire d'Afrique,* avait déclaré le général. *C'est pourquoi nous sommes déterminés à faire changer, par tous les moyens, cet état de choses. La discrimination et l'exploitation du Noir sur le sol de ses ancêtres par l'étranger blanc doivent cesser.* » Et le président faisait l'éloge de la coopération avec la Chine.

Le 30 novembre 1973, le chef de l'Etat décidait la « zaïrianisation » de l'économie. Il y eut peu de nationalisations, mais de nombreuses prises de contrôle du capital ou de la gestion d'entreprises étrangères. Il suffisait, certes, pour un étranger, de respecter le code des investissements pour échapper à ces mesures, mais l'Etat zaïrois était libre de décider qui ne le respectait pas. Si les plus puissantes sociétés américaines ne furent pas touchées (sauf dans le domaine des hydrocarbures), il en fut autrement de nombreux intérêts de moyenne dimension.

OLIVIER POSTEL-VINAY.

(Lire la suite page 2.)

AU JOUR LE JOUR

Le miracle du robinet

Que le fisc rende les impôts perçus, même s'il les doit et si le gouvernement s'y était engagé, est une chose assez rare pour qu'on y prête un instant d'attention.

C'est pourtant ce qui se passe en France, et pour une fois on assiste au spectacle étonnant de l'aspirateur le plus efficace du monde fonctionnant à l'envers.

Nul ne se fera d'illusion : cet argent rendu, il faudra bien qu'on le reprenne. Mais enfin, le geste est fait. Le vieux problème du robinet et de la fuite cesse miraculeusement d'avoir des allures de cauchemar pour écolier.

ROBERT ESCARPIT.

DÉBORDANT LA C.G.T. ARGENTINE

Les manifestations ouvrières menacent le gouvernement de Mme Isabel Peron

La situation est très tendue en Argentine, où l'extension des grèves sauvages et les manifestations spontanées de milliers de travailleurs sont en passe de provoquer une véritable crise de régime. Des heurts violents ont éclaté, jeudi 3 juillet, à Buenos-Aires et dans plusieurs villes de province entre la police et des groupes d'ouvriers qui contestent la décision gouvernementale de limiter les hausses de salaires primitivement accordées.

Les revendications, au départ strictement professionnelles, sont maintenant politiques. Les travailleurs, dont l'action déborde un appareil syndical timoré et corrompu, réclament le limogeage de M. Lopez Rega, ministre du bien-être social, conseiller particulier de la présidente de la République et responsable du rapide glissement à l'extrême droite du régime argentin depuis la mort du général Peron il y a juste un an.

La position personnelle de Mme Isabel Peron semble également menacée. Sa défense de M. Lopez Rega, ancien confident et secrétaire privé du général Peron, irrite ou embarrasse les chefs de l'armée et les partisans du gouvernement. La présidente avait convoqué mercredi les membres de la majorité parlementaire pour leur demander de renoncer à leur intention d'élire un nouveau successeur à la magistrature suprême, dans le cas où elle-même serait empêchée de remplir sa tâche. Selon un porte-parole du gouvernement, les parlementaires justicialistes auraient accédé à la requête de Mme Peron.

Un certain nombre de congressistes seraient cependant toujours résolus à élire un nouveau président du Sénat, qui succéderait à Mme Isabel Peron dans l'hypothèse de sa démission volontaire ou contrainte. Le successeur actuel est M. Raul Lastiri, beau-fils de M. Lopez Rega. C'est donc bien ce dernier, également responsable, selon les milieux de l'opposition, d'avoir encouragé la formation des commandos de lutte anti-communiste (les trois A, auteurs de plusieurs centaines de crimes depuis six mois), qui est au centre de la crise qui se développe. — M. N.

(Lire la suite page 4.)

L'agriculture soviétique entre deux âges

« Je pense que la réunion de la grande commission économique franco-soviétique sera très fructueuse », a déclaré, le 3 juillet, à Paris, M. Jean-Pierre Fourcade, au moment de partir pour Moscou où se tiendra, jusqu'au lundi 7 juillet, la dixième session de la commission. Le ministre de l'économie et des finances, qui était accompagné de M. Norbert Ségard, ministre du commerce extérieur, a ajouté : « Je ne pense pas qu'on puisse parler de refroidissement dans les relations franco-soviétiques. Il y a eu quelques problèmes, quelques communiqués qui me paraissent secondaires par rapport à cette réalité très importante qu'est la coopération franco-soviétique. »

Les ventes françaises à l'U.R.S.S. se sont élevées, en 1974, à 3,2 milliards de francs, soit une progression de 46 % sur 1973, et nos achats, en augmentation de 25 %, ont atteint 2,8 milliards de francs. Les échanges ont continué à croître vivement au début de 1975, avec un progrès de 67 % de nos exportations pour les quatre premiers mois et de 20 % de nos importations.

Les projets de contrats actuellement en discussion entre la France et l'U.R.S.S. atteindraient un montant global de 27 milliards de francs, dont 7 à court terme, [illegible] du côté français. Cependant, selon d'autres sources, l'U.R.S.S. souhaiterait marquer une pause dans le développement des échanges, car, atteinte à son tour par les effets de l'inflation mondiale, elle traverserait une période de stagnation. Pierre-Marie Doutrelant explique toutefois, dans une enquête dont nous commençons la publication, que l'agriculture soviétique, après bien des déboires, a beaucoup augmenté sa compétitivité.

I. — La révolution céréalière

De notre envoyé spécial
P.-M. DOUTRELANT

Moscou. — Non, Leonid Ivanovitch Khitroum n'a rien d'un personnage inquiet. Bombant le torse, crinière au vent, le menton haut, le voici prenant la pose devant un élevage industriel de porcs, le voici *face* aux journalistes, intarissable, abondant de précisions, transpirant de satisfaction. Pourtant, être premier vice-ministre de l'agriculture en Union soviétique n'est pas une sinécure. Après toutes les critiques portées, même à l'intérieur du pays, contre la gestion de ce secteur. Avec tout ce qu'on raconte encore aujourd'hui : les récoltes de grains pourrissant au bout des champs, l'absence de fourrage à donner aux animaux qu'il aurait fallu en certains endroits nourrir de pain, la pénurie de viande même dans certaines villes situées au cœur de la Russie agricole, l'abondance des fruits et légumes dans les Républiques du Sud et leur absence à Moscou, sauf au marché kolkhozien, mais alors à quel prix ! Leonid Ivanovitch Khitroum balaie tout cela d'un revers de manche. Ce costaud, ce bûcheur, cou et front de taureau, mains comme des pelles à tarte, est taillé à l'image de la nouvelle agriculture soviétique. Une *force* réelle, dont on ne peut plus nier l'existence. Une force qui ne s'embarrasse pas de détails, plus conquérante qu'économe, puissante avant d'être scientifique.

Nouvelle agriculture ? Oui, si l'on prend 1965 pour référence. Cette année-là, en U.R.S.S., la production alimentaire par tête d'habitant avait, pour la première fois, atteint le niveau d'avant la révolution.

(Lire la suite page 3.)

Revendiqué par des Palestiniens

UN ATTENTAT fait 12 morts et 65 blessés à Jérusalem

Un attentat à la bombe en plein centre de Jérusalem a, selon un bilan provisoire, fait, vendredi matin 4 juillet, douze morts et soixante-cinq blessés, dont dix sont dans un état grave. Il a été revendiqué par la résistance palestinienne.

Un communiqué de la police précise que la charge a explosé à proximité d'un magasin d'art ménagers, situé sur la place Sion. Elle aurait été placée à l'intérieur d'un réfrigérateur déposé sur le trottoir. L'attentat s'est produit au moment où dans ce magasin, comme dans les établissements avoisinants, de nombreuses ménagères faisaient leurs emplettes avant le sabbat. Les lignes téléphoniques du quartier ont été coupées, les éclats des vitrines ont volé à une distance considérable et le trafic, très intense à cette heure, a été interrompu.

Une « opération du groupe Farid El Boubali » ?

MM. Rabin, premier ministre, et Pérès, ministre de la défense, se sont rendus sur les lieux de l'attentat une demi-heure après l'explosion. « *Toutes les mesures seront prises pour renforcer la sécurité dans la capitale* », a déclaré M. Pérès.

D'autre part, les correspondants accourus sur place font *état* de coups de feu tirés à partir d'un véhicule particulier qui était stationné à proximité du lieu de l'attentat. Aussitôt après l'explosion, indiquent-ils, la voiture a démarré en trombe.

A Beyrouth, la résistance palestinienne a revendiqué la responsabilité de l'attentat. Selon un communiqué militaire publié par l'agence palestinienne Wafa, c'est un groupe portant le nom du « martyr » Farid el Boubali et opérant à l'intérieur des territoires occupés qui a effectué cette opération.

(Lire page 30 nos autres informations.)

RÉÉDITION DE « SHERLOCK JUNIOR »

Un Keaton à redécouvrir

Tourné en 1924, la même année que la célèbre « Croisière du Navigator », « Sherlock Junior », de Buster Keaton, est un film à redécouvrir.

Ces cinquante minutes de gestes et de gags rigoureusement enchaînés confirment, s'il en était besoin, le génie de Keaton, réalisateur et interprète. Il se sert ici de la magie du cinéma pour triompher d'un destin contraignant. *Il joue* des stratagèmes de la technique pour changer d'identité et de personnalité. Il traverse un *miroir* où il se contemplait parce que le miroir est une porte. Il ouvre le panneau d'un coffre-fort et se retrouve dans la rue. Ce comique imperturbable ne cherche jamais — comme Chaplin — à apitoyer. *Mais il change* le monde par ses acrobaties (la traversée de la ville à toute allure, sur le guidon d'une motocyclette dont le conducteur est tombé en route) et ses tours de force, par la confusion généralisée entre la réalité, le rêve et le cinéma.

Buster est projectionniste dans un cinéma de quartier. Il veut devenir détective. Sa première enquête tourne à sa confusion. Son rival auprès de la jeune fille qu'il aime le fait passer pour l'auteur d'un vol commis par lui. Humilié et triste, Buster revient à sa cabine de projection et s'endort pendant que passe un film où un voleur mondain dérobe un collier de perles. Son double se détache de son corps et va se mêler aux personnages de l'écran, qui sont maintenant ceux de la réalité vécue précédemment. Alors, Buster se transforme. Il est Sherlock junior, le grand détective, élégant, sûr de lui, affrontant tous les dangers.

JACQUES SICLIER.

(Lire la suite page 21.)

Le Monde

commencera dans son numéro daté 8 juillet
UN FEUILLETON DE VACANCES
« LE BEAU SOLIGNAC »
roman de JULES CLARETIE paru il y a cent ans

publiera dans son prochain numéro
UN SUPPLÉMENT DE SIX PAGES SUR
LE MAINE-ET-LOIRE
La douceur, pas la mollesse...

AFRIQUE

Sao-Tome et Principe

AVANT LES ÉLECTIONS DU 6 JUILLET

Les éléments modérés du mouvement de libération sont parvenus à prendre le contrôle de l'archipel

De notre envoyé spécial

Sao-Tomé. — La petite capitale blottie en bord de mer a changé de visage au cours des derniers mois. Elle comptait naguère plusieurs milliers de Portugais ; il n'en reste guère plus aujourd'hui qu'une centaine. Créée après le putsch du 25 avril 1974, une Association civique animée par de jeunes étudiants gauchistes venus de Lisbonne a semé l'effroi par ses violences verbales. Les uns après les autres, fonctionnaires, commerçants, employés, ont regagné la métropole. Certains d'entre eux ne sont d'ailleurs partis que temporairement. Ils projettent de revenir après le 12 juillet, date fixée pour l'indépendance aux termes des accords conclus en novembre à Alger entre nationalistes de Sao-Tomé et Principe et autorités portugaises.

Sur les façades des maisons et des édifices publics, l'abondance des inscriptions et graffiti révolutionnaires témoigne de l'intensité de la campagne de préparation psychologique à l'indépendance qui s'est déroulée au cours des derniers mois : *« Nous vaincrons », « Union de tous les peuples colonisés », « Un peuple vigilant n'est jamais pris en défaut »*, lit-on sur les murs. Sans attendre le 12 juillet, les responsables politiques ont commencé à liquider les séquelles visibles du colonialisme, changeant le nom des rues et des places, *déposant les statues des gouverneurs*, des navigateurs ou des conquérants portugais.

A l'intérieur de l'île, sur les plantations de cacao, les grandes sociétés ont laissé en place un employé européen, qui assure l'expédition des affaires courantes et, surtout, évite que les terres ne soient déclarées « vacantes ». Les travailleurs ont beaucoup ralenti leur activité.

Les cocoteraies des petites plaines littorales ont été à peu près désertées. Le cacao et le coprah constituant les seules ressources d'un archipel entièrement tributaire de l'extérieur pour l'alimentation de sa population, les membres du gouvernement provisoire sont inquiets pour *l'avenir économique du pays*. Une chute brutale des exportations est prévue pour 1975 d'ores et déjà, les vivres en provenance d'Angola se raréfient et des entreprises privées s'efforcent d'éviter une famine en préfinançant des achats de riz, de sucre et de farine.

La coopération avec l'étranger

M. Da Costa, secrétaire général du Mouvement de libération de Sao-Tomé et Principe (M.L.S.T.P.), qui doit, théoriquement, devenir chef de l'Etat, ne devait rentrer dans l'archipel qu'après la proclamation de l'indépendance. Il a renoncé à ses projets *et a quitté Libreville, d'où il dirigeait* la lutte contre les autorités coloniales. En effet, des rivalités de clans sont apparues en janvier, modérés et extrémistes entrant en lutte ouverte, et ces derniers ont encouragé l'action de l'Association civique et refusé d'observer la règle de la solidarité gouvernementale. En renonçant à rester au Gabon, les chefs du *M.L.S.T.P. sont parvenus, après avoir* tenu d'innombrables meetings à travers l'archipel, à reprendre la situation en main. Plusieurs responsables de l'Association civique ont été expulsés, deux ministres ont été démis de leurs fonctions et ont quitté le pays (1).

L'atmosphère politique est actuellement à la modération. La plupart *des militaires portugais encore présents* dans l'archipel ont, lors des dernières élections dans leur pays, voté socialiste. Le haut commissaire est un homme décidé à maintenir la paix dans l'archipel, et les responsables locaux, sans être disposés à céder la moindre parcelle de la souveraineté des îles, sont partisans d'une coopération aussi étroite que possible avec le Portugal — qui les a colonisés dès le seizième siècle, — avec le Gabon — qui leur a donné asile politique dès la création du M.L.S.T.P., en 1961, — et avec la



France, partenaire privilégié de la République gabonaise.

Les membres du gouvernement provisoire multiplient déjà les appels à l'aide extérieure, afin notamment de financer les projets de développement de la pêche, la création d'une industrie touristique et la relance de la prospection pétrolière *off-shore*, arrêtée il y a huit ans. M. Da Graça, ministre de la santé publique, nous a déclaré à ce sujet : *« Les Occidentaux s'abstiennent de répondre à nos demandes, alors que les pays de l'Est se déclarent prêts à nous aider, qu'il s'agisse des Chinois, des Soviétiques ou des Allemands. »*

Fondateur du M.L.S.T.P., M. Da Graça est l'un des « chefs historiques » du mouvement nationaliste dans l'archipel. Ses principaux compagnons de lutte sont MM. Miguel Trovoada, ministre des affaires étrangères, ancien professeur d'espagnol au lycée Léon-Mba de Libreville ; Pinto da Costa, secrétaire général du M.L.S.T.P., économiste formé en République démocratique allemande ; Lionel d'Alva, premier ministre, secrétaire général adjoint. Il y a encore quelques mois étudiant en sciences économiques à la faculté de Vincennes. Tous partagent sensiblement les vues politiques de M. Da Graça : *« Nos options*, dit-il, *sont socialisantes et non pas socialistes, mais nous allons faire une réforme agraire. La plupart d'entre nous ne sont pas marxistes. Mes sympathies personnelles vont à Mario Soares. »*

Pour l'instant, les éléments modérés contrôlent un pouvoir qu'ils entendent conserver. Mais que se passera-t-il après les élections du 6 juillet, qui doivent permettre de désigner une Assemblée de dix-huit membres, chargée de rédiger la *Constitution du futur Etat* ?

PHILIPPE DECRAENE.

(1) Gastao Torres (information) et Pedro Umbelino (justice).

Selon les autorités somaliennes

Paris remplacerait le gouvernement de M. Ali Aref par une coalition favorable au maintien d'une base à Djibouti

De notre envoyé spécial

Mogadiscio. — Les Somaliens estiment que l'accession à l'indépendance du territoire français des Afars et des Issas (T.F.A.I.) n'est plus qu'une question de temps.

Selon les dirigeants de Mogadiscio, Paris s'apprête à tenter *« une manœuvre de dernière heure »* en remplaçant M. Ali Aref, le président du conseil, par une coalition pro-française d'Afars et d'Issas, les deux principales ethnies du territoire. Cette coalition se prononcerait à la fois pour l'indépendance et pour un pacte avec la France, l'autorisant à maintenir *« pendant vingt ans »* une base militaire à Djibouti. Toute solution qui n'aboutirait pas à une évacuation militaire française est jugée inacceptable par les autorités somaliennes.

Les Somaliens pensent que la visite du secrétaire d'Etat et les incidents qui se sont produits trois semaines plus tard ont convaincu Paris qu'il est nécessaire d'appuyer des politiciens moins marqués que M. Ali Aref, comme, par exemple, M. Il Tire, un jeune député qui a l'avantage d'appartenir à la minorité issa (Somalie). Mais ils estiment que la réaction de Paris intervient *« trop tard »*.

Les Somaliens exigent que le sort du territoire soit réglé par des élections placées sous contrôle international (O.U.A. ou O.N.U.) ou même *« sous contrôle démocratique français »*. Dans ces conditions, disent-ils, la population se prononcera *« à une forte majorité »* pour l'indépendance.

Ils sont d'accord pour que le nouvel Etat reçoive une aide militaire *« de qui bon lui semble »*. A condition qu'il interdise la présence de toute base militaire étrangère.

Ils ne verraient pas d'inconvénient, d'autre part, à ce que l'Ethiopie conserve *« le libre accès au port et au chemin de fer »* et que cette disposition fasse l'objet d'une garantie internationale.

Ils insistent sur le *« revirement »* de la politique française depuis l'élection de M. Giscard d'Estaing. Auparavant, un *« certain climat de confiance »* s'était établi entre M. Pompidou et le président Syaad Barre. A la veille de la visite de l'ancien président français à Djibouti, les 15 et 16 janvier 1973, M. Jean-François Deniau, alors secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, avait été reçu à Mogadiscio. La visite du président Pompidou à Djibouti s'était déroulée sans incident et, par la suite, Mogadiscio avait accueilli avec intérêt le transfert des troupes françaises évacuées de Diego-Suarez (Madagascar) en Guyane et non sur le T.F.A.I.

Le changement de président s'est traduit par un *« renversement »* de la politique française à Djibouti, dit-on encore ici. Les Français ont dépêché des renforts de troupes et même, à l'occasion de la visite de M. Stirn, trois escadrons supplémentaires de gardes mobiles. Les Somaliens y voient volontiers « la main des Etats-Unis ». Washington avant, selon eux, fait pression sur Paris pour obtenir le maintien d'une base militaire occidentale sur le golfe d'Aden.

A l'occasion, les officiels somaliens rappellent qu'ils se sont contentés d'adresser une protestation verbale au gouvernement français lorsque Paris a réclamé, en mai dernier, le rappel du consul général somalien à Djibouti ainsi que celui de son adjoint. Il s'agit, disent-ils, de *« ménager une porte de sortie à la France plutôt que de la lui claquer au nez »*.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

INDÉPENDANTES A COMPTER DU 5 JUILLET

Les îles du Cap-Vert souffrent d'un tragique sous-développement

Les îles du Cap-Vert, ancienne « province » portugaise située à 600 kilomètres à l'ouest des côtes du Sénégal, accèdent à l'indépendance le samedi 5 juillet. Elles auront, au moins dans un premier temps, une représentation propre à l'ONU, mais le pouvoir politique est monopolisé par le Parti africain pour l'indépendance de la Guinée-Bissau et des îles du Cap-Vert (P.A.I.G.C.), qui est l'organe dirigeant de la Guinée-Bissau, et les deux Etats sont, normalement, appelés à fusionner.

Sept années de sécheresse, un sous-développement économique à peu près total, la pauvreté des ressources agricoles et minières, font que l'archipel restera longtemps encore dépendant de l'aide extérieure.

De notre envoyé spécial

Dakar. — La proclamation de l'indépendance de la République du Cap-Vert, samedi 5 juillet, couronne une évolution complexe, très différente de celle qui avait précédé, l'an dernier, l'accession à la souveraineté internationale de la République sœur de Guinée-Bissau.

L'indépendance de ce dernier pays, *proclamée dans les maquis dès septembre 1973*, avait été reconnue sans trop de difficultés un an plus tard par le Portugal. C'est cependant avec plus de réticences que l'ancienne métropole a finalement accepté, il y a six mois, que cet archipel, où elle était implantée depuis plus d'un demi-millénaire, s'affranchisse totalement et aussi rapidement.

A la différence de la Guinée, en guerre depuis près de quinze ans, aucune lutte armée n'a pu être déclenchée dans les îles, dont étaient cependant originaires la plupart des dirigeants du P.A.I.G.C. (Parti africain de l'indépendance de la Guinée-Bissau et des îles du Cap-Vert). Spéculant sur les particularismes ethniques, le général Spinola pensait que les populations presque entièrement métissées du Cap-Vert refuseraient de se lier aux Africains noirs du continent, dont elles sont en outre séparées par un millier de kilomètres.

Lorsqu'à Londres, puis à Alger, les négociations s'engagèrent avec les nationalistes, les représentants de Lisbonne obtinrent que le cas de l'archipel soit dissocié de celui de la Guinée. Sur place était favorisé le développement de formations politiques rivales du P.A.I.G.C. : *l'Union démocratique du Cap-Vert* (U.D.C.) à Mindelo dans les îles du nord, et l'Union des peuples des îles du Cap-Vert (U.P.I.C.V.), à Praïa, dans celles du sud. Mais le P.A.I.G.C., fort de sa longue expérience et jouant la carte des pauvres, face aux notables qui contrôlaient ses rivaux, réussit un début d'implantation, envoyant notamment *en septembre, dans les îles*, une équipe de cinq dirigeants formés *dans les maquis de Guinée*.

Avec l'éviction du général Spinola, le vent tourna complètement. Dès le 29 septembre, le commandant Pedro Pirès, le négociateur des accords d'Alger sur l'indépendance de la Guinée-Bissau, se rendait à Praïa et prenait la tête du PAIGC au Cap-Vert. Le 18 décembre enfin, à Lisbonne, les nouveaux maîtres du Portugal reconnaissaient le P.A.I.G. comme seul interlocuteur valable, signaient avec lui des accords aux termes desquels il était convenu qu'après une brève période d'*« autonomie interne »*, l'indépendance du Cap-Vert serait proclamée le 5 juillet par une Assemblée nationale élue quelques jours plus tôt.

Dès le 30 décembre, les îles du Cap-Vert cessaient de constituer une province portugaise et recevaient l'autonomie financière et administrative. Un gouvernement de transition de six membres (trois militaires portugais et trois représentants du P.A.I.G.C.) était constitué, sous la direction du capitaine de vaisseau Almedia d'Eca. Le 30 juin enfin, les Capverdiens se sont massivement rendus aux urnes pour se prononcer à la quasi unanimité en faveur de l'union Cap Vert-Guinée-Bissau, qui intervien dra ultérieurement, et pour élir cinquante-six députés se réclamar tous du P.A.I.G.C., et notammer *M. Aristidès Pereira, secrétaire géné ral du parti.*

Des tâches redoutables

Définitivement maîtres du nouv Etat, les dirigeants du P.A.I.G.C. s trouvent confrontés à des tâche beaucoup plus redoutables que celle auxquelles ils font face en Guiné Bissau. *Conséquence de sept anné* de sécheresse et de plusieurs siècle de stagnation sous une dominatio coloniale fort peu préoccupée d' développement, la situation écon mique et financière est catastr phique.

Si l'on en croit de récentes décl rations officielles, l'agriculture r contribuerait plus qu'à 5 % à la co *verture des besoins alimentair* Ainsi, sur les 60 000 tonnes de m consommées annuellement par l quelque deux cent soixante mi habitants qui vivent à demeure da l'archipel et pour lesquels ca céréale constitue, avec les harico la nourriture de base, plus 58 000 tonnes doivent être importé

Or il est de plus en plus diffic de procéder à ces achats ; balance commerciale a un déficit l'ordre de 93 %, et les caisses l'Etat sont vides ; les exportate étrangers traditionnels, manquant confiance, exigent la plupart temps d'être payés comptant. L menaces de rupture de stocks partant, de famine, sont de ce *réelles*.

Jusqu'à présent, le maintien d'u assistance financière portugaise permis de parer au plus pres Mais cette aide prend fin en princ. avec l'indépendance, les dirigea portugais ayant fait savoir qu n'avaient pas les moyens de maintenir et que seule pratiqueme leur assistance technique pourr *être, par la suite, acquise au nou* Etat. Il faut donc, et de tou urgence, trouver d'autres sources financement.

Le représentant portugais l'O.N.U. a déposé, début mars, u demande d'aide d'urgence de 20 m lions de dollars, et les secou commencent à affluer.

Si, dans l'immédiat, il s'agit conjurer la famine, les dirigeants nouvel Etat s'attellent déjà aux pr blèmes du développement : resta rer l'agriculture ruinée, développ la pêche, l'exploitation du sel, tourisme, amorcer la création d'u industrie (conserveries, cimenteri textiles). Déjà, grâce en particuli à l'aide de l'O.N.U., de nombre *projets sont à l'étude*.

Vingt mille mètres environ puits vont être forés, financ par les Nations unies, d'ici tro à quatre ans. Un vaste programm de reforestation est mis au poi Il est dans ces conditions perm d'espérer que le cap des premièr années d'indépendance pourra êt franchi sans trop de difficultés.

PIERRE BIARNÈS.

La crise politique s'aggrave au Zaïre

(Suite de la première page.)

Les investisseurs se sentirent, au moins à terme, menacés.

Peu après l'annonce de cette nouvelle politique, M. Kissinger fit nommer comme ambassadeur à Kinshasa M. Dean Hinton, suspecté d'avoir joué un rôle dans le renversement du régime d'Allende au Chili. Le président Mobutu fit savoir qu'il n'appréciait pas cette nomination.

Après un second voyage en Chine, qu'il entoura d'une grande publicité, le chef de l'Etat annonça, le 4 janvier 1975 la *« radicalisation de la révolution authentique »*. Ce second train de mesures, destiné officiellement à briser la classe de nouveaux riches dont la politique de « zaïrianisation » avait permis l'essor, entraîna aussi la disparition quasi totale des petites et moyennes entreprises étrangères. Le président Mobutu prononça une condamnation radicale du système capitaliste *« hérité du colonialisme »*. Seules les grandes sociétés étrangères agissant en conformité avec le code des investissements demeurent en activité.

Les relations avec les Etats-Unis *ont, semble-t-il, subi le contrecoup* de ce second « virage à gauche ». Le président zaïrois critiqua publiquement, fin janvier, la nomination de M. Nathaniel Davis au poste de sous-secrétaire d'Etat aux affaires africaine et, plus généralement, la politique de M. Kissinger en Afrique. Une campagne de presse se développa contre l'ambassadeur américain *à Kinshasa*.

A Washington, M. Kissinger ne paraît guère s'être efforcé de s'attirer les bonnes grâces du général Mobutu. La commission sénatoriale d'enquête sur les activités de la C.I.A. à l'étranger a examiné récemment le rôle présumé de cette organisation dans l'assassinat, en 1961, de Patrice Lumumba, le rival du général Mobutu. Ce dernier ayant sans doute eu à l'époque des liens avec la C.I.A., il y avait là un nouveau motif pour le « guide » zaïrois de prendre ses distances à l'égard des Etats-Unis.

L'ambassadeur des Etats-Unis a été expulsé, et l'ambassadeur zaïrois à Washington rappelé. Mais les intérêts américains au Zaïre sont trop importants pour pouvoir être négligés par les deux parties. D'autre part, le Zaïre et les Etats-Unis appuient tous deux le mouvement nationaliste angolais de M. Holden Roberto. Pour ces raisons, les relations diplomatiques n'ont pas été rompues. Des assurances ont été données aux ressortissants américains résidant au Zaïre. Le chef de l'Etat n'a pas refusé d'accueillir à Kinshasa une mission de diplomates venus de Washington, où on juge nécessaire, pour le moment, de ne pas manifester une mauvaise *humeur excessive*.

L'agriculture négligée

La C.I.A. a-t-elle organisé un complot contre le général Mobutu ? Il existe des raisons d'en douter. Il est en effet difficile d'imaginer que les Américains, en dépit de leur mauvaise connaissance du continent noir, ignorent que, sans le général Mobutu, le Zaïre serait probablement plongé dans le chaos. Quels que soient ses défauts, l'homme est doué d'un charisme qui contribue beaucoup à maintenir l'unité d'un pays où les forces centrifuges sont très puissantes.

L'hypothèse d'un « complot » purement interne n'est pas invraisemblable. Les deux « coups de barre à gauche » successifs du président ont été suffisamment brutaux pour inquiéter une « élite » habituée à penser « à droite » et désireuse de fustiger ses privilèges. D'autre part, la campagne lancée contre l'Eglise a choqué bien des esprits. La « zaïrianisation » de l'automne 1973 n'a pas favorisé également toutes les couches de la haute société. Et les mesures prises en janvier ont menacé une partie de ceux qui en avaient tiré le meilleur profit.

Le Zaïre traverse aussi depuis plusieurs mois une crise économique grave. La chute des cours du cuivre a coïncidé avec la hausse des *prix du pétrole*. La balance des paiements s'est beaucoup détériorée. Le coût de la vie a augmenté dans des proportions inconnues en Europe. L'agriculture a été complètement négligée par les autorités. Les champs sont à l'abandon, et les denrées essentielles font défaut. En mai, le général Mobutu a été chahuté en public par une assemblée de femmes — ce qui ne s'était jamais vu. Une visite dans les provinces et une « tournée des popotes » ont permis au chef de l'Etat de constater que sa popularité était en baisse.

OLIVIER POSTEL-VINAY.

Sahara occidental

LA MAURITANIE REFUSE UNE « AUTODÉTERMINATION PRÉFABRIQUÉE » PAR MADRID

La Haye (*A.F.P., Reuter*). — En organisant une *« autodétermination préfabriquée »* au Sahara occidental, l'Espagne s'apprête *« à traiter nos compatriotes du Sahara comme les pions d'un échiquier politique qui leur est complètement étranger »*, a déclaré, jeudi 3 juillet, M. Moulaye Al Hassen, représentant de la Mauritanie aux Nations unies, chargé de défendre la thèse de Nouakchott devant la Cour internationale de justice. *« Notre pays*, a ajouté M. Hassen, *a soutenu plusieurs demandes des Nations unies invitant Madrid à autoriser un référendum dans le territoire, mais il ne s'est jamais écarté de sa position fondamentale, à savoir que le Sahara sous administration espagnole est partie intégrante de la République islamique de Mauritanie. »*

Au cours des audiences précédentes, M. Driss Slaoui, représentant du Maroc à l'ONU, avait déclaré que les tribus nomades du territoire devaient historiquement allégeance à la monarchie chérifienne bien qu'il fût inévitable que certaines d'entre elles eussent des contacts avec la Mauritanie.

● *L'Iman de la mosqué de Sidi-M'Barek, à Ceuta*, a été expulsé *« par les autorité d'occupation espagnoles »*, a annoncé, jeudi 3 juillet, l'agence marocaine MAP. — (*A.F.P.*)

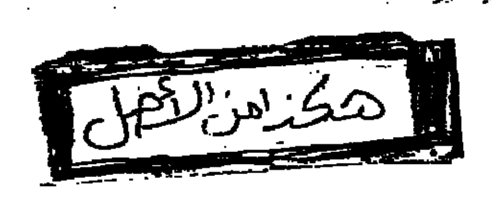
A travers le monde

Argentine

● LA POLICE A ARRÊTÉ il a plus d'un mois, à la frontière de l'Argentine et du Paraguay, MM. Jorge Fuentes membre du comité central du Mouvement de la gauche révolutionnaire (MIR) chilien, e *Amilcar Santucho, frère de* M. Mario Roberto Santucho dirigeant du Parti révolutionnaire des travailleurs (P.R.T.) argentins, annonce-t-on de source bien informée.

Italie

● DES REMOUS ont lieu depuis *le lundi 30 juin* au sein de l'armée de l'air italienne, qui réclame « un nouveau règlement plus démocratique et des réformes économiques ». L'arrestation d'un militaire qui avait participé en uniforme à une manifestation de rue est à l'origine de ces mouvements de protestation. — (*A.F.P.*)



EUROPE

Espagne

La commission nationale de Justice et Paix renouvelle sa demande d'amnistie générale

De notre correspondant

Madrid. — M. Joaquin Ruiz Gimenez a commenté à Madrid, au cours d'une conférence de presse, le 1er juillet, les travaux de la commission nationale espagnole Justice et Paix qu'il préside et qui vient de se réunir. *« Nous avons analysé notre action au cours de la dernière année, et notre impression est pessimiste*, a-t-il dit. *Bien que l'Année sainte proclamée par l'Eglise soit placée sous le signe de la réconciliation, aucun pas en Espagne n'a été fait dans ce sens ; au contraire, on a plutôt fait marche arrière. »*

La commission nationale de Justice et Paix entend, en conséquence, renouveler sa demande d'amnistie générale pour les exilés et les prisonniers politiques et les objecteurs de conscience : lancer une campagne de défense des droits de l'homme et des libertés fondamentales ; participer à la campagne en cours pour l'abolition de la peine de mort.

M. Ruiz Gimenez a fait part de son inquiétude à l'annonce qu'un conseil de guerre devait requérir la peine de mort contre deux militants de l'organisation révolutionnaire basque ETA.

M. Ruiz Gimenez estime que le passage de la société *« autocratique »* et *« néocapitaliste »* espagnole à une société *« pluraliste »* implique que l'Eglise et l'Etat soient séparés. Justice et Paix, de son côté, est prête à encourager *« les efforts de tous les secteurs pour favoriser le changement »*. — J.-A. N.

● *Deux cent cinquante-quatre avocats espagnols* ont envoyé, le jeudi 3 juillet, une lettre au premier ministre, M. Arias Navarro, pour protester contre *« l'extension de la répression politique »*. Parmi les signataires figure le nom de M. Ruiz Gimenez, ancien ministre de l'éducation, dirigeant démocrate-chrétien et président de la commission nationale de Justice et Paix. — *(Reuter.)*

Tchécoslovaquie

Le comité central convoque le congrès du parti en avril 1976

De notre correspondant

VIENNE. — Le comité central du parti communiste tchécoslovaque, qui s'est réuni mercredi 2 et jeudi 3 juillet à Prague, a décidé de convoquer le prochain congrès du parti — le quinzième — le 12 avril 1976.

Le comité central a également procédé à plusieurs remaniements. C'est ainsi que M. Vaclav Hula, président de la commission fédérale pour la planification, devient membre à part entière du presidium du parti après en avoir été suppléant seulement. La direction du plan est confiée à un économiste, M. Jan Baryl, secrétaire du comité central et président de la commission économique du parti. Le presidium du parti tchécoslovaque se compose donc à nouveau de onze membres, M. Hula succédant au général Ludvik Svoboda qui avait déjà renoncé, le mois dernier, à la présidence de la République en raison de son état de santé.

M. Strougal, le chef du gouvernement, a d'autre part présenté devant le comité central les directives du prochain plan quinquennal (1976-1980).

Il a dit que *« la conception du sixième plan quinquennal a été élaborée en tenant compte des conditions bien plus compliquées que par le passé, résultant d'un côté des changements survenus dans l'économie du monde non socialiste, et d'autre part des conditions qualitativement nouvelles dans le développement des pays du Conseil d'aide économique mutuelle* (COMECON), *et au premier chef le niveau élevé et le développement rapide des forces de production »*.

La Tchécoslovaquie importera cette année 15,9 millions de tonnes de pétrole soviétique pour 660 millions de roubles. Alors qu'elle n'avait payé que 235 millions, en 1973, pour 14,3 millions de tonnes. Prague, d'autre part, va connaître des difficultés pour redresser sa balance commerciale : en 1974, la progression des importations a été de 22,8 % pour 16,7 % seulement pour les exportations. Le passif est ainsi passé de 483 millions de couronnes en 1973 à 2,7 milliards l'année dernière.

(Intérim.)

L'agriculture soviétique entre deux âges

(Suite de la première page.)

A la même époque, le comité central du parti communiste, soucieux des « multiples » erreurs commises auparavant, prenait des mesures *« pour le développement de l'agriculture »*. Des aides financières sans précédent ont été engagées depuis lors : *« En dix ans, nous avons investi autant d'argent dans ce secteur qu'entre 1917 et 1965 »*, confirme Leonid Ivanovitch Khitroum. A quels résultats l'effort a-t-il abouti ? En particulier l'avenir confirmera-t-il les deux bonnes récoltes céréalières de 1973 et 1974, chacune aux alentours de 200 millions de tonnes, alors que la moyenne du plan quinquennal 1961-1965 était de 130 millions ! Doit-on s'attendre à voir l'U.R.S.S. tenir un rôle nouveau sur le marché mondial des produits agricoles ? Le court voyage que nous avons fait au début de juin dans trois Républiques — l'Ouzbékistan, l'Azerbaïdjan et la Russie, — en compagnie de M. Jean Doumeng, homme d'affaires français spécialisé dans le commerce agricole avec les pays de l'Est, et de deux experts agronomes, nous permet d'apporter sinon une réponse à ces questions du moins un faisceau d'indications.

Eau + chaleur

135 milliards de roubles (1) ont été investis entre 1971 et 1975 dans l'agriculture. Le tiers de ces sommes a été employé à des travaux d'irrigation dans les zones méridionales (environ 2 millions d'hectares). Autour de Rostov, sur le Don, par exemple, une région réputée pour la fertilité de sa terre noire, le tchernoziom, la surface des terres irriguées a doublé entre 1965 et 1975 et elle progressera encore de moitié d'ici à 1980. En Ouzbékistan, au royaume du coton, on compte neuf cents périmètres d'irrigation desservant 11 % de la superficie agricole.

Eau + chaleur font toujours des miracles. Témoin, l'explosion de la production dans le kolkhoze Octobre, situé à une cinquantaine de kilomètres de Samarcande. Quand nous en primes le chemin, le vent envoyait des gifles brûlantes et la route fondait sous le poids du soleil, et des interminables files de camions, rugissant de tous leurs cylindres essoufflés. Au bout du mince ruban de goudron glissant et cahoteux comme la plupart des voies que nous devions emprunter. Le kolkhoze apparaît comme une tâche verte. Maisons basses sous les ombrages, chemins couverts de treilles, bâtiments administratifs blancs, bâtis dans le style d'une église coloniale.

L'eau a apporté ici un début d'aisance, une promesse de bien-être. Sur les 5 500 hectares du kolkhoze, 3 000 hectares sont irrigués. Sommairement, certes : on procède par immersion des terres, ce qui est le procédé le moins économe. Mais les performances culturales en sont déjà bien améliorées : le rendement du coton a triplé, passant de 13 à 36 quintaux. Celui des céréales a doublé : il atteint 40 quintaux. Les agronomes de notre délégation furent enthousiasmés par la qualité de la luzerne qu'ils estimèrent « *de compétition mondiale* », et ils la comparèrent à « *ce qui se fait de mieux chez nous dans la Crau* ».

Le kolkhoze aurait quintuplé son revenu brut en onze ans. Une part des gains est réinvestie dans la mise en valeur des friches environnantes, sur lesquelles il est gagné de 100 à 150 hectares par an. (En U.R.S.S. c'est l'espace libre qui manque le moins.) Le salaire moyen des mille cinq cents travailleurs a été porté à 150 roubles par mois, alors qu'il est estimé à un peu plus de 100 roubles pour l'ensemble du pays. Surtout, on construit un logement pour chaque famille. Une maison individuelle, qui plus est ! Ce qui indiquerait — car nous avons fait la même constatation dans d'autres endroits — que les autorités, longtemps en faveur des agrovilles, ont renoncé à y loger tous les paysans. Une maison de briques jaunes, quatre pièces, salle de bains, chauffage central, cuisine d'été au milieu d'un grand jardin touffu. Le confort mais pas le luxe : il ne fallait pas regarder de trop près les peintures *« nouvelles »* pour voir qu'elles s'écaillaient, ni les murs et les plafonds pour y deviner des aspérités, ni le sanitaire pour douter de la solidité des joints.

La saveur des légumes et la chaleur du vin

Au cours du plan quinquennal (1971-1975), les autorités ont aussi accru les livraisons de produits fertilisants et de tracteurs. La production d'engrais est passée de 46 millions de tonnes à 72 millions. Il y avait 1,4 million de tracteurs en 1965, on en compte aujourd'hui pas loin de 2,3 millions. Progrès considérable mais insuffisant. Même dans la région bénie de Rostov, où la fertilité du *tchernoziom* — la terre noire d'Ukraine et de la Russie méridionale — incite l'Etat à ne pas mesurer son effort, les responsables reconnaissent ne disposer que de 70 à 80 % des engrais nécessaires. Ils ont assez de gros tracteurs pour les travaux de labourage, d'ensemencement, mais manquent de petits engins et surtout de camions pour les tâches ordinaires et le transport des récoltes ; certaines années, on a ainsi perdu jusqu'à 30 millions de tonnes de grains. Les responsables ne comptent guère avoir tout l'équipement nécessaire avant 1977, c'est-à-dire avant la mise en route de l'usine de constructions de poids lourds de la Kama.

Les herbicides et autres produits de traitements font aussi défaut. Est-ce un mal d'ailleurs ? La question n'est pas sans intérêt. D'abord, dans les campagnes soviétiques on ne manque pas de bras à bon marché pour pallier cette carence : la population active agricole représente encore 25 % de la population active totale contre 11 % en France et 6 % aux Etats-Unis. Ensuite avec habileté les ingénieurs font remarquer que pour la santé de l'homme mieux vaut entretenir les cultures à la sueur du front ou par des moyens mécaniques que par l'épandage de mixtures. Les champs que nous avons parcourus n'avaient pas la propreté chimique des céréales de Beauce ou des cultures légumières du Bas-Rhône Languedoc. On y avait oublié de folles herbes ; des fleurs çà et là jetaient dans les blés d'un jaune vert des taches de gaîté. Le chiendent rampait parfois parmi les pieds de vigne et quelque maladie gâtait la belle apparence des vergers. Mais le pain qui venait du grain de ces champs, les légumes qu'avaient produits ces terres, les fruits qu'avaient portés ces arbres, le vin qu'on avait vendangé de ces vignes, chaque fois que nous les mangions et buvions ils avaient goût de pain, saveur de légumes, parfum de fruits et chaleur de vin.

La révolution céréalière

Une agriculture entre deux âges, telle fut l'impression de notre groupe. D'un côté, la puissance et les dimensions *« californiennes »* : des kolkhozes et des sovkhozes couvrant toujours plusieurs milliers d'hectares, des parcelles — quel mot inadapté ! — de 200 hectares de blé et de 800 hectares de vignes, des parades de centaines de tracteurs, et des chemins en ligne droite sur 80 kilomètres. De l'autre côté, un désordre bon enfant et des images de campagne d'avant-guerre : ici une cinquantaine de femmes en robe rouge et violette binant de front un champ de coton, là un enchevêtrement exubérant de jardins, propriété des kolkhoziens, où les légumes sont plus appétissants et le maïs plus haut que sur les terres voisines cultivées en commun ; partout des étangs, des canaux où les gosses s'ébrouent parmi les colonies de canards blancs. Une campagne en devenir, trop peuplée, trop rurale, trop riante, pour avoir atteint un haut niveau de productivité, une efficacité *« exemplaire »*.

Dans un domaine, toutefois, la production céréalière, l'agriculture soviétique n'a presque plus rien à envier aux performances occidentales. Le progrès ici est spectaculaire, même si l'on imagine que les autorités ne se sont pas empressées de nous amener dans les plus mauvaises régions ni de nous donner les chiffres les plus médiocre. L'Ouzbékistan a, en treize ans, doublé sa production de blé et multiplié par huit celle du maïs. Ces cultures ont atteint respectivement les rendements de 22 quintaux par hectare et de 55 quintaux, ce qui est bon sous un ciel aussi chaud. En Azerbaïdjan, on est passé en cinq ans de 750 00 tonnes de céréales à 1,2 millions, et on vise pour 1980 le million et demi. Le rendement y est de 15 quintaux/hectare, résultat flatteur car une partie des cultures se trouvent en altitude, certaines au-dessus de 1 200 mètres, où, dans notre pays, il n'y a que des pacages. En Russie, autour de Rostov, sur le Don, sur les terres de tchernoziom, les meilleurs rendements sont passés en dix ans de 35 à 75 quintaux/hectare.

Nous entendons encore les épithètes admiratives des deux experts agronomes de notre délégation alors qu'enfoncés jusqu'à la ceinture dans la mer des blés et des orges, en Ouzbékistan ou en Russie, ils mesuraient la résistance des pailles, tâtaient les grains des épis et comptabilisaient de mystérieuses densités. Pour eux, guère de doute — et ils rejoindraient sur ce point l'analyse des experts américains — l'U.R.S.S., après bien des déboires, qui peuvent encore accidentellement se reproduire, réussit sa révolution céréalière. Encore quelques efforts de sélection des semences à cycle plus court, ce qui limitera les effets des vents chauds de juillet qui échaudent les grains et fond perdre jusqu'à 15 quintaux à l'hectare ; davantage de moyens mécaniques de récolte, et l'U.R.S.S. deviendrait un des pays exportateurs de céréales, ce qui bouleverserait l'étroit marché mondial de ce produit, dominé par les Etats-Unis et le Canada. Combien d'années avant cette échéance ? *« Un plan quinquennal »*, opinèrent les responsables soviétiques. *« Sept à dix ans plutôt »*, répliquèrent, *mezza voce*, les experts de la délégation.

PIERRE-MARIE DOUTRELANT.

Prochain article :

II. — A L'ÉCOLE DU MIDDLE-WEST

(1) Un rouble = 6 F au cours officiel.

Portugal

DÉCRÉTANT LA NATIONALISATION DE RADIO-RENAISSANCE

Le Conseil de la révolution désavoue le gouvernement provisoire

De notre correspondant

Lisbonne. — *« Rien de nouveau* ['a été avancé par l'un ou l'autre](#) *es deux dirigeants »*, telle est la ·éaction unanime de la presse ortugaise après le débat entre M. Alvaro Cunhal et Mario ›ares, retransmis en direct de sbonne le mercredi 2 juillet par télévision française. Quelques ›mmentateurs soulignent encore *« convergence »* manifestée ar les deux ministres d'Etat, qui embiaient préoccupés de *« se fendre plutôt que de s'attaquer utuellement »*.

« Alvaro Cunhal et Mario Soares tranquillisent la petite Europe », titre le journal *O Se*·*ulo*.

De son côté, le quotidien du oir *A Capital*, où les courants 'extrême gauche trouvent un ccueil de plus en plus chaleueux, n'a pas hésité à faire de humour à propos de cette renmtre. Elle se serait déroulée ans un studio improvisé, *« plaau pour un débat politique et lon mondain caractéristique s temps passés »*.

A l'heure où les secrétaires néraux du P.C. et du P.S. *répondaient aux Français »*, : militaires du Conseil de la volution se réunissaient au lais de Belem. L'enjeu était férent. Selon le communiqué tribué à l'issue de la séance, législation spéciale privera de s leurs biens les propriétaires abandonnent leur entreprise partent à l'étranger. Ces biens endront à l'Etat, qui n'accor- aucune indemnisation. Les itaires prétendent ainsi punir responsables d'actes *« très es pour l'économie natio- »*, révélateurs d'une *« menté réactionnaire et antipatique »*.

ntervenant dans l'affaire de *io-Renaissance*, l'organe sue du M.F.A. a désavoué le vernement provisoire qui, par oix du premier ministre, le al Vasco Gonçalves, avait é la veille de rendre la sta- à l'épiscopat. Une vaste lisation de soutien aux traurs de *Radio-Renaissance* répondu à cette décision ernementale.

dant plusieurs heures, quelcentaines de militants d'ex- gauche, appartenant noent à l'Union démocratique populaire, ont monté la garde devant les installations occupées par les travailleurs.

De son côté, le Mouvement des chrétiens pour le socialisme invoque le *« message libérateur de l'Evangile »* et demande que la station soit retirée à l'épiscopat *« dont l'attitude contre-révolutionnaire est bien connue »*.

Même l'intersyndicale, d'inspiration communiste, avait quitté la réserve dans laquelle elle se cantonnait depuis le début du conflit, pour manifester son « étonnement » de la décision gouvernementale. Elle souhaite que les travailleurs *« sachent trouver des formes de lutte en rapport avec les nouvelles conditions qui leur sont faites »* et met en garde les *« masses populaires »* contre un *« désespoir révolutionnaire »* pouvant être utilisé par la *« réaction »* dans le but de *« diviser le Mouvement des forces armées »*.

Apparemment soutenus par le Copcon, qui aurait refusé d'intervenir pour faire appliquer la décision du gouvernement, les travailleurs de la station catholique ont obtenu un « contre-ordre ». La radio sera nationalisée, affirme le Conseil de la révolution. En attendant, une commission administrative assurera la gestion de *Radio-Renaissance*.

Après des rebondissements successifs, cette affaire touche donc à sa fin. « *Ce n'est pas une victoire totale* », avoue un journaliste de la station, qui reconnaît pourtant que la décision du Conseil de la révolution constitue *« un pas en avant vers la solution la plus juste »*.

Reste le problème de *Republica*, où les tensions ne semblent pas s'atténuer. Une nouvelle tentative de conciliation a été faite le 3 juillet au matin. Tous les journalistes, la direction, l'administration et les ouvriers de l'entreprise se sont réunis brièvement. Devant l'exigence des ouvriers, qui veulent négocier uniquement avec l'administration, M. Raul Rego, accompagné de tous ses amis, a décidé de quitter les locaux. En dépit de ses répercussions à l'étranger, le *« cas Republica »* commence à lasser la population de Lisbonne. L'événement a trop duré, il a été trop exploité.

En ce début de juillet, l'attention se porte surtout vers le Conseil de la révolution, qui doit trouver un remède miracle pour une crise économique dont personne n'ignore l'ampleur.

Cette crise exige d'autre part un *« renforcement de l'autorité »*, considèrent les délégués du M.F.A. de l'armée de terre. Réunis en assemblée au centre de sociologie militaire, officiers, sergents et soldats estiment que le Conseil de la révolution doit prendre des mesures *« suffisamment fermes, capables de faire face aux obstacles provoqués par l'action des centres du pouvoir institutionnel »*. Est-ce une allusion au gouvernement de coalition ?

JOSÉ REBELO.

Yougoslavie

● TROIS JEUNES ROUMAINS qui avaient franchi clandestinement la frontière yougoslave ont avalé du poison, de crainte d'être refoulés, a-t-on appris, jeudi 3 juillet, à Belgrade. Deux d'entre eux sont morts. Le troisième a pu être sauvé à l'hôpital de Vrsas, à 80 kilomètres de Belgrade. — *(A.F.P.)*

M. Brejnev a fait à M. Brandt des confidences sur son état de santé

M. Brejnev a bien subi une opération dans les premiers mois de 1975. C'est lui-même qui l'a confirmé, jeudi 3 juillet, à l'ancien chancelier Willy Brandt, qui séjourne actuellement à Moscou en tant qu'invité personnel du secrétaire général. Selon M. Brandt, qui a fait ces révélations à un petit groupe de journalistes allemands, M. Brejnev n'aurait pas précisé la nature de sa maladie. Il aurait seulement déclaré qu'il se sentait *« un peu mieux après son opération »*, mais qu'il éprouvait toujours *« des difficultés d'élocution »*, ce qui est évident pour qui a entendu les derniers discours du secrétaire général.

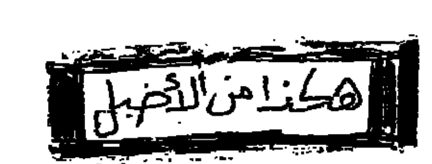
M. Brejnev, qui paraît avoir repris un rythme normal d'activité depuis la mi-juin, a nettement maigri depuis le début de l'année. Son état de santé reste l'objet principal des spéculations faites à Moscou. Au cours des cinq premiers mois de l'année en cours, il n'a pu remplir normalement ses fonctions que pendant deux mois et demi. Ses confidences à M. Brandt confirment que le secrétaire général souffre de la mâchoire. Elles ne permettent pas cependant de trancher parmi les innombrables hypothèses qui courent en U.R.S.S. et qui vont de la pose d'un nouveau dentier au traitement d'un cancer à la mâchoire.

Quoi qu'il en soit, le chef du parti communiste a fait un effort exceptionnel pour recevoir M. Brandt, qui avait été prié à plusieurs reprises de retarder son voyage à Moscou, en raison justement de l'état de santé de M. Brejnev. Honneur exceptionnel pour M. Brandt : le secrétaire général est allé l'accueillir personnellement à l'aéroport de Cheremetievo, ce qu'il ne fait que pour les chefs d'Etat importants ou pour les chefs des « partis frères ». M. Brejnev a, d'autre part, accordé plusieurs heures d'entretien en tête à tête à l'ancien chancelier, avant d'offrir, jeudi soir, un grand banquet en son honneur. Les Soviétiques, il est vrai, ont beaucoup à se faire pardonner. Ne sont-ils pas, d'une certaine façon, responsables de la chute de M. Brandt, puisque l'espion est-allemand Guillaume, avait été formé dans une école du K.G.B. à Kiev ? Sans doute M. Brejnev n'était-il pas au courant de ce détail. Mais il est difficile de croire que les responsables de la sécurité soviétique l'ignoraient.

Jamais, en tout cas, on n'avait autant respecté M. Brandt que depuis sa démission spectaculaire. M. Brejnev a profité de la présence du créateur de l'*« Ostpolitik »* pour prononcer des paroles rassurantes à propos de Berlin-Ouest. S'adressant à M. Brandt, qu'il n'avait pas rencontré depuis le « sommet » de Bonn, en 1973, il a notamment déclaré à l'issue du banquet de jeudi soir : *« Notre coopération se renforcera à condition que l'on dépassionne le débat à propos de Berlin-Ouest. L'Union soviétique est désireuse d'entretenir avec cette ville des relations bonnes et sérieuses, d'assurer sa viabilité et de respecter les droits légitimes de ses habitants. Nous nous prononçons pour le respect, par toutes les parties intéressées, de la lettre et de l'esprit de l'accord quadripartite. »*

Un ton aussi conciliant tranche quelque peu avec celui utilisé l'automne dernier par M. Brejnev, au moment de la visite du chancelier Schmidt. Il est évident en tout cas que M. Brejnev préfère M. Brandt à l'actuel chancelier. Reste à savoir si les exceptionnels honneurs prodigués à M. Brandt le sont à un *« has been »* ou à un homme qui n'a pas dit son dernier mot en politique...

JACQUES AMALRIC.



ASIE

Vietnam du Sud

Selon une étude publiée à Hanoï

Le développement économique du Sud sera freiné par le manque de techniciens

Hanoï *(A.F.P.)*. — La mise en valeur de l'agriculture au Vietnam du Sud offre de « *belles perspectives* », mais elle rencontrera de grosses difficultés. Telles sont les conclusions auxquelles aboutit un économiste nord-vietnamien, M. Phan Quang Nghi, qui a consacré à ce sujet une étude détaillée publiée par le *Nhan Dan*.

Selon M. Phan, on compterait actuellement 3 millions d'hectares de terre en culture au Sud, sur un total de 17 millions d'hectares. En faisant des travaux d'aménagement, il sera possible, selon cet économiste, de mettre en valeur 1 million d'hectares dans la décennie à venir. Un million d'hectares supplémentaires pourraient être cultivés à plus long terme.

Dans le Delta, région pourtant fertile, constate l'auteur, le rendement moyen du riz est de 2 tonnes seulement à l'hectare, contre 5 tonnes au Nord, où il est vrai, il y a deux récoltes par an. « *Théoriquement, le delta du Mékong devrait pouvoir fournir à lui seul 16 millions de tonnes de paddy par an, en deux récoltes, et sur 2 millions d'hectares seulement.* »

Abordant le problème de la main-d'œuvre, l'auteur signale une ambiguïté : il y a à la fois manque de bras et sous-emploi. C'est ainsi qu'il y a sous-emploi dans la région du Delta, où l'on ne travaille que quatre à cinq mois par an, et en usant de moyens mécaniques (pompes à eau, tracteurs, décortiqueuses de riz, etc.).

Toutefois, écrit M. Phan, ce problème pourrait être résolu car un grand nombre de personnes se trouvent sans emploi. Il s'agit de membres de l'appareil militaire, policier et administratif de l'ancien régime (1 218 800 militaires ou policiers, 326 000 fonctionnaires ou employés, soit environ 8 % de la population totale). Il ajoute : « *Si l'on excepte ceux des fonctionnaires qui ont été réintégrés dans des administrations diverses par le pouvoir révolutionnaire, le reste de cet énorme appareil improductif est en passe de devenir une armée de chômeurs. Le pouvoir révolutionnaire encourage donc et aide ceux qui n'ont pas d'emploi dans les villes à aller travailler à la campagne.* »

Vider les villes de leurs « parasites » au profit des campagnes ne résoudra cependant pas le problème, écrit notamment M. Phan, car « *cette force de travail potentielle n'est pas composée de travailleurs qualifiés. Dans l'ancienne armée fantoche, le personnel ayant reçu une quelconque qualification n'a jamais dépassé 10 %. Parmi les cent trente mille personnes travaillant directement pour le compte des Américains, à peine cinquante mille pouvaient être considérées comme qualifiées ou semi-qualifiées. (...) Pour amener l'agriculture et l'économie en général au stade de la grande production, il aurait fallu former une armée de travailleurs ayant un bon niveau de connaissances générales et techniques. Or, jusqu'à présent, 1 écolier sur 156 suivait un enseignement technique. Les étudiants en droit ou en lettres constituaient toujours la majorité. Ainsi, à Hué, sur vingt-cinq mille étudiants, vingt mille s'étaient inscrits dans ces disciplines* ».

AMÉRIQUES

Argentine

L'agitation ouvrière

(Suite de la première page.)

Le comité central de la C.G.T. doit se réunir vendredi soir à Buenos-Aires pour examiner la situation sociale et économique. C'est la première fois depuis un an que les puissants syndicats argentins sont aussi manifestement dépassés par l'agitation ouvrière de la base. Il faut sans doute remonter aux émeutes de Cordoba, en 1969, pour retrouver un climat analogue. La C.G.T. pourrait, dit-on, décider une grève générale de soixante-douze heures. La grève générale est déjà largement suivie à Cordoba et à Mendoza, à l'appel des dirigeants syndicaux locaux. Le travail a également cessé en partie à Rosario et Santa-Fé. Dans le Grand Buenos-Aires, la paralysie était, *jeudi soir, presque totale.*

Des heurts violents entre policiers et manifestants ont eu lieu jeudi soir dans les faubourgs de la capitale au moment où des colonnes de plusieurs milliers d'ouvriers se dirigeaient vers le centre. A *La Plata, des coups de* feu ont été tirés par la police pour disperser les manifestants. A Rosario, des groupes de travailleurs en grève qui scandaient des slogans hostiles à M. Lopez Rega ont été pourchassés par les forces de l'ordre et des incidents analogues ont été signalés à Villa-Constitucion, où se trouvent les principales aciéries du pays, complètement paralysées.

Enfin, les commandants en chef des trois armes se sont réunis jeudi soir à Buenos-Aires, pendant plus de trois heures, au siège de l'état-major général. Ils ont entendu un rapport du ministre de la défense, M. Adolfo Savino. Les forces armées ne sont pas encore intervenues directement dans la crise actuelle, et elles répugnent sans aucun doute à le faire, bien que certains militaires de haut rang, comme l'amiral Emilio Massera, se soient récemment affrontés durement avec M. Lopez Rega, en présence de Mme Isabel Peron.

Mais l'aggravation de *la* tension sociale et politique, le souci de mettre un terme à la vague croissante de terrorisme aveugle et sanglant, la nécessité d'arrêter la marche à l'abîme de l'Argentine postpéroniste, pourraient bien les *inciter à réviser leur attitude.*

M. N.

L'ENVOYÉ SPÉCIAL DE « L'EXPRESS » APPRÉHENDÉ A BUENOS-AIRES

Buenos-Aires (A.F.P.). — L'envoyé spécial de « L'Express », M. Edouard Bailby, a été arrêté jeudi soir à Buenos-Aires. Il se trouvait depuis huit jours dans la capitale argentine, où il était venu faire un reportage sur la situation. Il a été abordé par trois hommes en civil qui se sont présentés comme appartenant à la police argentine. Ceux-ci lui ont demandé de les suivre dans sa chambre, en compagnie du gérant de l'hôtel. *Une demi-heure plus tard,* M. Bailby est descendu, escorté par les policiers, et il a été emmené dans une voiture de *la police fédérale.*

Etats-Unis

Les éboueurs de New-York mettent fin à leur grève

De notre correspondant

New-York. — Après trois jours de grève qui ont déversé sur les trottoirs de New-York plus de 50 000 tonnes d'ordures, les camions du service de nettoyage municipal ont fait leur réapparition jeudi 3 juillet. Le maire, M. Beam, a obtenu de la législature de l'Etat de New-York l'autorisation d'introduire un nouvel impôt municipal qui devrait fournir à la cité au cours de l'année financière en cours quelque 330 millions de dollars. *L'anticipation de* ces *rentrées* a permis au maire d'annuler les licenciements d'environ dix mille fonctionnaires municipaux : policiers, pompiers et employés des services de voirie.

On estime que ces derniers, travaillant toute la semaine, y compris vendredi, qui est jour férié en raison de la fête nationale de l'Independance Day, et dimanche, recevront en heures supplémentaires plus d'argent qu'ils en auraient gagné s'ils ne s'étaient pas mis en grève, grève en outre frappée d'illégalité. Avant de reprendre le travail, les grévistes ont reçu l'assurance de ne pas être poursuivis en justice et de ne pas avoir à payer les amendes prononcées contre eux. Cette solution a été trouvée injuste par *certains, qui* y voient une prime au mépris de la loi. On craint d'autre part que les policiers et les pompiers, jaloux du « *succès* » des *éboueurs,* ne recourent également à la grève.

Mais le déficit budgétaire de la ville n'est pas comblé pour autant, et l'on prévoit que M. Beam devra bientôt faire face à d'autres épreuves, puisqu'il a l'intention de licencier encore vingt et un mille fonctionnaires municipaux y compris des professeurs d'université, des instituteurs et également une partie du personnel des hôpitaux.

Les habitants de la ville ont salué la fin de la grève de l'enlèvement des ordures avec soulagement et satisfaction. New-York qui en temps normal a déjà la réputation bien méritée d'être une ville extrêmement sale, ressemblait, ces derniers jours, aux quartiers les plus misérables de Calcutta, et la vague de chaleur qui sévit actuellement, aurait rendu la situation invivable si M. Beam n'avait réussi à dénouer la crise.

PHILIPPE BEN.

Mexique

Le président Echeverria se rendra en visite officielle à Cuba en août

De notre correspondant

Mexico. — M. Luis Echeverria, président du Mexique, a annoncé, le jeudi 3 juillet, au cours d'une conférence de presse, qu'il se rendra en août à Cuba, à l'issue d'un voyage de quarante jours dans treize pays.

C'est le 8 juillet que doit commencer le voyage du président mexicain, qui se rendra aussi en Guyana, au Sénégal, en Algérie, en Iran, en Sri-Lanka, en Tanzanie, en Egypte, en Arabie Saoudite, au Koweït, en Israël, à Trinité-Tobago.

M. Echeverria sera ainsi le second président latino-américain à se rendre à Cuba depuis l'instauration du régime de M. Fidel Castro, en 1959. Le premier fut, en novembre 1972, l'ex-président chilien Salvador Allende.

Bien que le Mexique n'ait jamais rompu ses relations diplomatiques avec Cuba, celles-ci ont été assez ternes jusqu'en 19[illegible]. Elles ont connu un nouvel essor depuis l'arrivée à la présidence de M. Echeverria. La visite de ce dernier aura lieu peu de temps après la réunion extraordinaire, à San-José-de-Costa-Rica, de l'Assemblée de l'Organisation des Etats américains (O.E.A.). Cette réunion, du 16 au 28 juillet, examinera la réforme du traité interaméricain d'assistance réciproque (TIAR), en vertu duquel les sanctions imposées à Cuba, en 1964, ont été décidées par l'O.E.A.

M. Echeverria rompt avec la tradition mexicaine. Il est d'usage que le chef de l'Etat ne quitte pas le pays pendant les deux mois précédant son message sur l'état de la nation, le 1er septembre.

J. C.

Canada

● M. MICHEL PONIATOWSKI, *arrivé le 3 juillet à Québec,* était dans la soirée l'hôte à dîner du vice-premier ministre du gouvernement du Québec, *M. Gérard Levesque. Celui-ci* a fait l'historique de la coopération franco-québécoise, rappelant « *la nature particulière des rapports institutionnels directs* » établis entre les deux gouvernements et a souligné que cette coopération était associée, depuis 1964, « *au processus de modernisation de la société québécoise* ». Dans sa réponse, M. Michel Poniatowski a reconnu que le bilan des relations franco-québécoises n'est pas aussi satisfaisant sur le plan économique que dans les domaines des échanges culturels, scientifiques et techniques. — *(A.F.P.)*

DIPLOMATIE

LA VISITE EN FRANCE DU PRÉSIDENT DES ÉMIRATS ARABES UNIS

Le président Giscard d'Estaing propose une nouvelle réunion des pays concernés par le problème de l'énergie

Arrivé jeudi après-midi 3 juillet à Paris pour une visite officielle de deux jours, cheikh Zayed Ben Sultan El Nahyan, président des Emirats arabes unis, a été accueilli à l'aéroport d'Orly par le président Giscard d'Estaing. Les deux chefs d'Etat se sont aussitôt rendus à l'hôtel Marigny, où ils ont procédé à un échange de cadeaux et de décorations avant d'avoir un premier entretien en tête à tête. Cheikh Zayed a offert à M. Giscard d'Estaing un sabre à poignée d'or serti de pierres précieuses et à Mme Giscard d'Estaing un collier de perles. Le chef de l'Etat français a fait cadeau à cheikh Zayed d'un fusil de chasse.

Au cours de l'allocution qu'il a prononcée lors du dîner offert à l'Elysée en l'honneur du cheikh Zayed, M. Giscard d'Estaing a réaffirmé que la France était prête à favoriser une nouvelle réunion des pays concernés par le problème de l'énergie. « *Après la réunion préparatoire de Paris, qui a permis d'identifier les points de convergence et les questions à résoudre,* a-t-il dit, *il est plus que jamais opportun, à un moment où le monde souffre de graves déséquilibres, d'ouvrir la voie à un dialogue nécessaire et attendu avec impatience entre nations industrialisées et pays en voie de développement. Dès que les conditions d'un résultat positif paraîtront réunies, comme nous en apercevons les indices, la France est prête à favoriser une nouvelle réunion des pays concernés. Elle souhaite pouvoir, le moment venu, compter sur l'appui de votre Altesse.* »

Parlant de la crise du Proche-Orient, M. Giscard d'Estaing a déclaré : « *Comme vous, le gouvernement français s'est engagé dans une action persévérante qui s'efforce de favoriser un accord sur un règlement de paix assorti de garanties internationales solides. Ce règlement doit être fondé sur la reconnaissance des droits de toutes les parties en cause : celui du peuple palestinien à disposer d'une patrie, celui d'un Etat arabe à recouvrer l'intégrité de leurs territoires, celui, enfin, des Etats de la région d'avoir des frontières sûres, reconnues, garanties.* »

Evoquant ensuite le dialogue euro-arabe, le président de la République a déclaré : « *Ayant présidé à la constitution d'un groupement d'Etats, vous êtes particulièrement bien placé pour comprendre les efforts des Etats européens pour s'organiser et développer des actions internationales coordonnées. C'est dans cet esprit que, dès l'origine, vous avez encouragé l'instauration du dialogue euro-arabe. Le gouvernement français se réjouit de constater le bilan positif des premières rencontres.* »

« Votre politique est claire et sans équivoque »

Répondant à l'allocution du *chef de l'Etat, cheikh Zayed a* déclaré : « *Nous apprécions à sa forte valeur l'important rôle que joue la France afin de rapprocher les points de vue des pays exportateurs et importateurs de pétrole ainsi que son refus de la politique d'affrontement entre blocs divergents.* »

Commentant l'attitude de la France à l'égard du conflit israélo-arabe, cheikh Zayed a affirmé : « *Si certaines autres grandes puissances adoptaient des positions identiques aux vôtres, les chances d'un règlement pacifique fondé sur la justice et sur les principes de la charte de l'ONU seraient certainement meilleures. Votre politique est claire et sans équivoque, car vous exigez le retrait des forces israéliennes de tous les territoires occupés ainsi que le droit à une patrie indépendante pour le peuple palestinien sur son territoire.* »

En conclusion, cheikh Zayed a fait l'éloge des efforts pour relancer le dialogue euro-arabe.

L'IRAN ACCEPTERAIT LES NOUVELLES PROPOSITIONS POUR LE « DIALOGUE »

L'Iran accepte les nouvelles propositions pour le « dialogue » entre pays industrialisés, pays producteurs de pétrole et pays en voie de développement, telles qu'elles ont été récemment formulées à l'occasion de la réunion de l'Agence internationale de l'énergie. C'est ce qu'a annoncé M. Tamshin Amouzegar, ministre iranien, dans une interview que publie le *Financial Times* du 4 juillet.

M. Amouzegar se déclare, d'autre part, déçu que le dialogue *ne puisse pas reprendre en août,* avant la conférence de l'OPEP en septembre.

PROGRÈS A LA CONFÉRENCE DE GENÈVE

La date du « sommet » paneuropéen pourrait être fixée au 31 juillet

De notre envoyé spécial

Genève. — Pour la première fois depuis le début de la semaine à Genève, un vent d'optimisme s'est mis à souffler sur la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe. Ce changement d'atmosphère s'explique par les progrès réalisés sur les problèmes de fond au cours des travaux des commissions.

Jeudi matin, Soviétiques et Occidentaux décidaient de demander la convocation pour 21 heures du comité de coordination (qui groupe toutes les délégations). *Cette séance tardive* ne dura qu'une petite heure et ne permit pas plus que les précédentes de fixer la date du « sommet » final *d'Helsinki. Mais* elle se déroula dans un esprit de réalisme et de sérénité qu'on ne connaissait plus depuis quelque temps. *Les délégations* qui veulent fixer immédiatement la date du « sommet » à la fin de juillet semblent avoir compris qu'il ne sert à *rien d'exercer des pressions* sur les « petits » pays. Ceux-ci veulent qu'avant de prendre une décision l'accord sur les problèmes de fond *soit complet.* Les délégations les plus pressées se sont donc résignées à ne plus rechercher que la mise au point des derniers compromis.

Du même coup, la tension est tombée et le programme de la semaine prochaine a pu être fixé sans difficultés. Tous les participants paraissent résolus à faire leur possible pour terminer les travaux, dès lors qu'on ne les bouscule plus.

Précisément, parce que le climat est devenu meilleur, on n'exclut plus, à Genève, que cette date soit fixée la semaine prochaine, si, comme on a des raisons de le penser, les Finlandais acceptent de l'organiser le 31 juillet, en rognant un peu sur le délai de quatre semaines qu'ils ont demandé. Une telle date laisserait la possibilité au président Ford de recevoir comme prévu, le *5 août à Washington,* les dirigeants japonais. Mais d'autres rendez-vous. (Le « sommet » Giscard d'Estaing - Schmidt des *31 juillet et 1er août) devraient* être reportés.

Il *s'agit* évidemment d'une hypothèse très optimiste, mais *elle* n'est pas *absurde, même* si on juge limités les progrès réalisés jeudi sur les deux questions les plus délicates qui restent à résoudre : *les mesures destinées à créer* la confiance (notification des manœuvres militaires) et les « suites » de la conférence. Les *Suédois,* particulièrement, se dépensent sans compter pour rapprocher sur les « suites » le point de vue des petits pays, très attachés à une formule assurant une véritable continuité de la C.S.C.E., et celui des Occidentaux, qui ne veulent pas trop s'engager dans ce domaine.

JEAN SCHWŒBEL.

AUSTRALIE

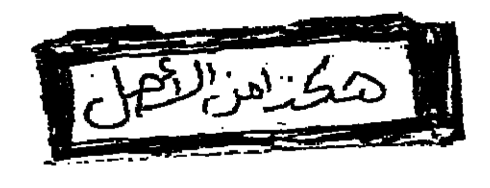
LA CRISE POLITIQUE REBONDIT

M. Whitlam, premier ministre australien, a *convoqué une* réunion extraordinaire du parti travailliste pour les 14 et 15 juillet afin d'élire un nouveau secrétaire *général du mouvement.*

La crise politique ouverte par l'exclusion de M. Cairns du cabinet s'est aggravée jeudi. D'une part, la gauche du parti travailliste a décidé d'apporter son soutien à M. Cairns. D'autre part, d'autres ministres, notamment M. Rex Connor, ministre des mines et de l'énergie, seraient eux aussi impliqués dans des malversations financières. Selon le journal *The Age,* une commission de 180 millions de dollars aurait été versée lors d'une demande de prêts sur le marché des pétrodollars que le ministre des mines et de l'énergie avait été chargé de prospecter. — *(A.F.P., Times.)*







POLITIQUE

A LA RÉUNION

M. Stirn annonce l'augmentation du prix de la canne à sucre et d'autres mesures économiques et sociales

M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat aux départements d'outre-mer, est arrivé, jeudi 3 juillet, à la Réunion, inaugurant le premier vol d'Air France en Boeing-747 de Paris à Saint-Denis. A son arrivée, le secrétaire d'Etat a traversé une ville dont l'activité était ralentie. Une grève — suivie, semble-t-il, par une assez forte proportion de salariés — avait été déclenchée à l'appel de la C.G.T. et de la C.F.D.T. pour protester contre la situation économique de l'île. La plupart des magasins de Saint-Denis étaient fermés.

M. Olivier Stirn a annoncé, devant les assemblées régionale et départementale réunies, une série de mesures à caractère économique et social dont certaines répondent aux revendications formulées par les syndicats.

Saint-Denis. — Prenant la parole devant les conseillers régionaux et généraux réunis à la préfecture, M. Stirn a d'abord réaffirmé l'« *appartenance complète à la nation française* » de la Réunion. Il a déclaré : « *Il faut que Réunionnais et Réunionnaises sachent de façon nette et indiscutable qu'ils sont français à part entière. Il y a là un point qui ne souffre pas de discussion. Les liens du cœur et de l'esprit sont indéfectibles. La Réunion c'est la France.* » Le secrétaire d'Etat a ensuite annoncé une série de mesures économiques :

— *Energie* : L'électricité réunionnaise est nationalisée et intégrée à l'E.D.F., ce qui amènera une baisse du prix du courant. Des travaux vont être entrepris pour l'édification d'un barrage sur la rivière de l'Est en 1976.

— *Equipement* : Le Fonds de développement européen jouera en faveur de la Réunion puisque, sur les 24 millions accordés par ce fonds à la France, 7 seront attribué au département de l'océan Indien.

— *Sucre* : Les nouveaux prix européens devraient permettre que le prix de la tonne de canne soit fixé pour les petits planteurs à 134 francs (les organisations de gauche réclament la fixation de ce prix à 150 francs).

— *Infrastructures* : Le port de La Pointe-des-Galets sera développé.

— *Transports* : Chaque année, quatre mille places à tarif « social » (soit à peu près la moitié du tarif normal) seront réservées sur la ligne d'Air France.

— *Tourisme* : La construction de l'hôtel Méridien va commencer.

— *Agriculture* : Des crédits vont être dégagés pour favoriser le plan d'élevage bovin (5,9 millions) et la culture du géranium (1,5 million).

— *Artisanat et commerce* : Des primes seront allouées aux commerçants et artisans lorsqu'ils s'installeront en milieu rural (de

De notre envoyé spécial

8 000 francs à 16 000 francs) ou en zone urbaine (prime fixe de 8 000 francs).

M. Olivier Stirn a également présenté des mesures sociales parmi lesquelles :

— *Augmentation du SMIC réunionnais* : il passe de 4,75 francs de l'heure à 5,13 francs, soit une augmentation de 8 % (contre 6 % en métropole) ; désormais chaque augmentation du SMIC sera l'occasion de rattraper l'écart entre les salaires de métropole et du département d'outre-mer.

— Création d'une Agence de l'emploi à Saint-Denis.

— Hausse des crédits alloués aux chantiers de chômage (qui permettent aux municipalités de donner des emplois temporaires aux chômeurs).

— Inscription des artisans et commerçants aux assurances vieillesse et maladie.

— Lutte contre les bidonvilles par le déblocage de 8,2 millions de francs.

— Création d'allocations nouvelles, comme par exemple l'allocation de protection maternelle pour les femmes enceintes.

Les élus de l'opposition ne participaient pas à cette réunion. Ils avaient adressé à M. Stirn un télégramme dans lequel ils regrettaient que l'entretien du secrétaire d'Etat avec les membres des assemblées ait lieu « *sous l'égide de M. Michel Debré* », député U.D.R. de l'île et ancien premier ministre.

Au cours d'un meeting à Saint-Denis, auquel participaient les représentants des syndicats C.G.T., C.F.D.T., du parti communiste, du parti socialiste et des organisations qui avaient appelé à la grève, M. Paul Vergès, secrétaire général du parti communiste réunionnais, a dénoncé la gravité de la situation, soulignant notamment qu'il y avait 50 000 chômeurs à la Réunion, et faisant état de difficultés d'approvisionnement dans certaines communes de l'île. « On a faim dans certains villages », a dit le secrétaire général, qui a dénoncé la politique gouvernementale conduisant, selon lui, « à la ruine, à la misère et au chômage ».

Parmi les manifestants présents le long du trajet de M. Stirn entre l'aéroport et la ville de Saint-Denis, figuraient des Comoriens réclamant le rattachement de Mayotte à la France.

NOËL-JEAN BERGEROUX.

M. DUHAMEL : il faut construire un exécutif européen.

M. Jacques Duhamel, ancien ministre, président du Centre démocrate et progrès, évoque dans *Faits et Causes* le problème de la défense européenne et rappelle : « *Lorsqu'il était ministre des affaires étrangères, timidement encore, mais clairement cependant, M. Michel Jobert avait eu le mérite de le soulever. Une « petite phrase » prononcée par le président de la République française paraît au contraire, à ce sujet, quelque peu troublante. Il aurait, en effet, considéré comme normal que l'Union soviétique puisse être inquiété d'une défense de la France et de ses alliés, et certains ont interprété cette remarque comme une sorte de « finlandisation », une première inquiétée d'une défense de la droit de regard de l'Union soviétique sur les affaires de l'Europe libre.* »

L'agence Tass et M. Poniatowski

UN DÉPUTÉ SOUHAITE QUE M. SAUVAGNARGUES INTERVIENNE

M. Emmanuel Hamel, député républicain indépendant du Rhône, demande, dans une question écrite au ministre des affaires étrangères, « *s'il envisage d'informer le gouvernement soviétique de la très vive réprobation de très nombreux parlementaires à l'égard du communiqué du 2 juillet de l'agence Tass (le Monde du 4 juillet) mettant en cause un membre du gouvernement français, le ministre d'Etat, M. Michel Poniatowski, en des termes discourtois* ».

Cette mise en cause, estime M. Hamel, constitue « *une atteinte grave au principe de non-ingérence dans les affaires intérieures d'un autre Etat* ».

L'U.D.R. ORGANISE LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS MUNICIPALES ET CANTONALES

Des centres de préparation aux élections cantonales et municipales vont être mis en place par l'U.D.R., à la rentrée, dans les régions de programme. Ces centres doivent permettre au mouvement de « *disposer d'une véritable pépinière d'hommes et de femmes aptes, éventuellement, à d'autres fonctions électives* ». Une session de l'école des cadres de l'U.D.R., destinée à former quarante nouveaux animateurs régionaux, se tiendra à Paris du 6 au 14 juillet. MM. Yvon Bourges, Robert Galley, ministres, et Olivier Guichard, Alexandre Sanguinetti et Joseph Comiti, anciens ministres, viendront faire des exposés.

[Rappelons que M. Michel Poniatowski a annoncé, le 26 juin, la mise en place d'un club « Agir pour l'avenir » destiné à préparer, sous l'autorité du ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, des candidats pour les prochains scrutins nationaux.]

LES SUITES DE L' « AFFAIRE DU 8 MAI »

M. Jacques Chirac, premier ministre, précise, en réponse à une question écrite de M. Maujouan du Gasset, député républicain indépendant de la Loire-Atlantique, que, si le chef de l'Etat a proposé à nos partenaires européens de choisir en commun un jour qui marquerait, dans l'ensemble de ces Etats, la fondation de l'Europe, « *il n'a jamais été prévu de célébrer en une seule fête le souvenir des heures glorieuses de notre pays, celui de ses morts et la réconciliation européenne. Si le choix devait être fait d'une fête nationale commémorant le courage victorieux de la nation et le souvenir des morts*, ce choix, indique M. Chirac, *donnerait lieu à une large concertation* ».

A Chambéry

LA SECTION DU P.S. DEMANDE LA DÉMISSION DE LA MUNICIPALITÉ

A la suite de la publication du rapport de la Cour des comptes, mettant en cause deux points de la gestion municipale de Chambéry, la section locale du P.S. a demandé, mercredi 2 juillet, la démission du conseil municipal que dirige M. Pierre Dumas (U.D.R.), ancien secrétaire d'Etat, ancien député.

La section souligne que le rapport de la Cour des comptes a révélé que la municipalité de Chambéry effectuait, depuis plusieurs années, l'achat de mobilier scolaire par l'intermédiaire du maire-adjoint (M. Henri Coudurier, R.I.), commerçant, sur simples factures, sans faire intervenir la concurrence entre vendeurs. D'autre part, la municipalité, après avoir décidé la réalisation d'une Z.U.P. pour huit mille habitants, a ramené son projet à une Z.U.P. pour trois mille deux cents habitants, ce qui ne peut plus permettre d'amortir certaines installations prévues initialement pour une population plus importante.

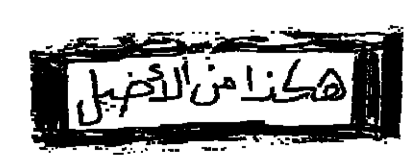
La section locale du P.S., après avoir fait part de son « *étonnement* » et de son « *indignation* », estime qu'« *une seule solution compatible avec l'intérêt public s'impose : la démission* ».

● *M. Edgar Faure, président de l'Assemblée nationale*, a rencontré M. Harold Wilson, premier ministre britannique, jeudi 3 juillet à Londres. L'entretien a essentiellement porté sur les questions européennes. La visite de M. Edgar Faure, qui est l'invité du speaker de la Chambre des Communes, M. Selwyn Lloyd, s'inscrit dans le cadre de la préparation de la réunion des présidents des Parlements européens qui doit se tenir les 26 et 27 septembre prochain à Rome.

PUBLICATIONS JUDICIAIRES

Par arrêt en date du 15 avril 1975, la Cour d'Appel de PARIS a condamné le nommé DESBOIS Yannick, né le 15 mars 1926 à Pnom-Penh (Cambodge). Président-Directeur Général, demeurant à (91) Ste-Geneviève-des-Bois, 52, r. Jean-Jaurès, à 3 amendes de 300 F pour défaut de protection réglementaire pour personnel travaillant à une hauteur de plus de 3 mètres, défaut d'éclairage d'un lieu de travail et défaut de recette réglementaire, faits commis à PUTEAUX, le 13 janvier 1972.

Par arrêt en date du 19 juin 1974, la Cour d'Appel de PARIS a condamné le nommé DELVA Jacques, né le 9 mai 1934 à DEUIL (95), chef de département aux Usines CHRYSLER FRANCE, demeurant à (95) DEUIL-LA-BARRE, 15, rue Georges-Desailly, à 200 Frs d'amende pour absence de dispositif de protection sur une presse.



ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

Une enquête sur les parcs zoologiques

LA VIE EN CAGE

La France compte plus de cent quatre-vingt-cinq « parcs zoologiques » qui reçoivent chaque année vingt-deux millions de visiteurs, dont un tiers d'enfants. Tel est le premier résultat d'une enquête menée par les services du ministère de la qualité de la vie et que M. Andre Jarrot a présenté le 3 juillet.

Si les amateurs d'animaux paraissent relativement satisfaits, les enquêteurs, qui sont passés dans les coulisses, le sont beaucoup moins. Ils ont découvert douze zoos clandestins, qui s'étaient installés sans aucune déclaration ni contrôle. Vingt et un autres causent des nuisances par leurs déversements d'eaux usées. Quinze sont insuffisants au regard de la sécurité et de la santé publique. Les uns et les autres ont été mis en demeure de faire le nécessaire. Mais trois de ces parcs d'animaux sont trop dangereux : ils seront fermés.

Constatation non moins accablante : la moitié des zoos français ne présentent guère d'intérêt culturel. Les bêtes en cage sont là pour attirer le touriste, mais on ne prend même pas la peine de lui donner des explications. Enfin, une vingtaine de parcs d'animaux offrent à leurs pensionnaires un milieu normal, où ils peuvent vivre selon leurs habitudes et se reproduire. Les zoos « quatre étoiles » sont les seuls qui permettent donc une observation scientifique du comportement animal.

Les zoos doivent être profondément réformés pour que, à tout le moins, ils remplissent leur rôle pédagogique et offrent à nos enfants la possibilité de comprendre ce qu'est un animal sauvage. Plusieurs groupes de travail vont « plancher » sur ce thème pendant les vacances. Dès la rentrée, ils présenteront leurs propositions à M. Jarrot.

APRÈS SON VOYAGE EN LORRAINE

M. Chirac se propose de visiter plusieurs régions d'ici la fin de l'année

De notre envoyé spécial

Bar-le-Duc. — Satisfait de son voyage en Lorraine, M. Jacques Chirac souhaite renouveler ce genre de rencontre avec les assemblées régionales dans une demi-douzaine de régions, déléguant des membres du gouvernement dans les autres et cela avant la fin de l'année, date à laquelle sera achevée la préparation du VIIe Plan.

En allant à Nancy, il a voulu éviter d'exacerber encore la rivalité « absurde » et « étonnament stérile », « la Chicaïa » avec Metz. A Epinal, où ont manifesté les travailleurs en grève, il a parlé de la crise textile des Vosges et a rendu hommage à M. Christian Poncelet, secrétaire d'Etat auprès du ministre des finances, élu du département, et seul Lorrain à appartenir au gouvernement. M. Chirac s'est enfin rendu à Bar-le-Duc pour éviter de donner l'impression qu'il boudait la Meuse, dont le chef-lieu s'est donné un maire socialiste, M. Jean Bernard, député, et où les syndicalistes avaient organisé une manifestation.

Au cours d'interventions multiples et patientes, durant quatre heures à Nancy et deux heures *à Bar-le-Duc, M. Jacques Chirac* a expliqué une fois encore la politique générale du gouvernement pour ce qui concerne l'emploi, la lutte contre l'inflation et la stratégie industrielle. En réponse à M. Claude Coulais, député républicain indépendant de la deuxième circonscription, et qui briguera en 1977 la mairie de Nancy contre M. Marcel Martin, sénateur centriste, actuel maire de la ville, le premier ministre a pris l'engagement de lancer enfin les travaux préparatoires de l'autoroute B-33 qui, de Nancy, se dirige vers Epinal.

A M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, député réformateur de la première circonscription, il a assuré que les représentants de toutes les régions intéressées à l'achèvement de l'autoroute Toul-Langres, qui doit relier la Lorraine à la Bourgogne, seraient consultés prochainement. Il a promis également que l'hôpital pour enfants de Nancy serait à défaut d'être mis en chantier, étudié sur le plan administratif et architectural avant la fin de l'année.

Interrogé à l'issue des travaux sur ses relations avec M. Servan-Schreiber, le premier ministre s'est félicité de « *leur bonne qualité* », et il a aussitôt ajouté qu'il considérait le député de Nancy avec la même estime que celle dans laquelle il tient tous les autres députés de la *majorité*.

Les relations avec l'opposition

Les relations avec l'opposition qui, la veille, avaient été marquées par le refus spectaculaire de M. César Depiétri, député communiste, de participer aux travaux de l'assemblée régionale ont été bien différentes dans les départements. Ainsi, à Nancy, les représentants du parti communiste ont participé activement aux débats, et le premier ministre a chaque fois félicité les orateurs de la gauche de leur coopération. C'est ainsi que, s'adressant à M. Gilbert Schwart, député communiste de la sixième circonscription de Meurthe-et-Moselle, et à *M. Jules Jean, conseiller général* communiste de Longwy, M. Chirac a déclaré : « *Je souhaite que, comme vous l'avez fait vous-même aujourd'hui, l'opposition veuille bien marquer sa volonté de participer à l'effort de redressement et qu'elle ne se limite pas à une critique systématique et agressive.* » A Bar-le-Duc aussi, où M. Jean Bernard, maire socialiste de la ville et député de la circonscription, et M. Mayer, seul conseiller général communiste de la Meuse, avaient été conviés à la préfecture, le chef du gouvernement a marqué sa satisfaction d'entendre des reproches formulés avec fermeté mais courtoisie.

Tirant lui-même les conclusions de son voyage dans ce domaine, M. Chirac a déclaré : « *Je souhaite qu'un dialogue normal s'établisse avec l'opposition dans l'esprit de ce qu'a défini le président de la République et que ces relations ne soient pas celles d'un affrontement permanent.* » Il a annoncé qu'il recevrait lui-même « volontiers » et « *de la façon la plus naturelle* » les représentants des élus communistes qui voudraient s'entretenir avec lui des problèmes de l'emploi comme M. Robert Ballanger président du groupe communiste, en a d'ailleurs lui-même formulé la demande.

Ainsi, au terme de ces deux jours de voyage en Lorraine, un style nouveau paraît s'être établi entre le chef du gouvernement, ses collaborateurs et les élus régionaux. La « région » n'en sort pas renforcée mais consacrée.

ANDRÉ PASSERON.

FAITS ET PROJETS

Circulation

● FEU VERT A ARAGNOUET. — Le conseil général des Hautes-Pyrénées a accepté par 23 voix contre 4 (celles des communistes) d'indemniser la société chargée de construire le tunnel franco-espagnol d'Aragnouet. Les travaux avaient dû être inetrrompus en raison d'infiltrations dues à des études insuffisantes, et un tribunal d'experts international avait condamné le département et l'Etat à verser des dommages et intérêts à la société (*le Monde* du 30 avril 1974). Après ce vote, les travaux pourraient commencer à la fin juillet et l'ouvrage (3 kilomètres de long) être mis en service en 1977. — *(Corresp.)*

Environnement

● PARCS REGIONAUX: DEUX NOUVEAUX. — Les chartes constitutives des parcs régionaux Normandie - Maine (234 000 hectares, 89 000 habitants) et des Vosges du Nord (150 000 hectares, 70 000 habitants) ont été approuvées le 3 juillet par la commission interministérielle des parcs naturels régionaux. Ces décisions portent à quinze le nombre des parcs régionaux existant en France.

JUSTICE

L'ENQUÊTE SUR LA FUSILLADE DE LA RUE TOULLIE[R]

La police britannique annonce l'arrestation de quatre amis de « Carlos »

Les derniers développements de l'enquête menée après le trip[le] meurtre de la rue Toullier à Paris, le 27 juin, se situent actuelleme[nt] à Londres. La police britannique a annoncé l'arrestation de quat[re] personnes après la découverte, dans un appartement londonie[n] d'un stock d'armes et d'explosifs vraisemblablement déposé p[ar] « Carlos », l'auteur de la fusillade de la rue Toullier. L'une des pe[r]sonnes appréhendées à Londres, Mlle Angela Otaola, de nationali[té] espagnole, avait reçu une lettre écrite par « Carlos » vingt-quat[re] heures après le triple meurtre, et dans laquelle il annonçait s[on] départ de Paris en ajoutant : « J'ai envoyé « Chiquitin » dans [un] monde meilleur pour le punir de sa trahison. » Ce nom de Chiquit[in] semble désigner M. Michel Moukarbel, le ressortissant libanais q[ui] accompagnait les policiers de la D.S.T. au moment de la fusillade.

De notre correspondant

Londres. — Les journaux britanniques ont tout d'abord parlé de « *Carlos le tueur* ». Très vite cependant, ils se sont mis d'accord *pour adopter une nouvelle manchette* encore plus susceptible de frapper le lecteur : « *le Chacal* » (1).

Mais, si les révélations « exclusives » abondent dans la presse populaire, les limiers de Fleet Street ne jettent, en fin de compte, que très peu de lumière sur l'affaire Carlos. Scotland Yard, bien entendu, observe encore plus de discrétion en se contentant de dire que trois per*sonnes sont actuellement interrogées* à propos d'un dépôt d'armes et « en relation avec d'éventuels crimes terroristes ».

La machine policière s'était mise en marche il y a deux jours, après la découverte, dans un appartement du quartier de Bayswater, d'un sac contenant plusieurs pistolets automatiques, ainsi que des bâtons de gélinite. Encore plus inquiétant était le fait que le mystérieux Carlos a également laissé derrière lui une liste de plusieurs dizaines de personnalités, pour la plupart juives, ou liées à des organisations pro-israéliennes. La conclusion normale de cette découverte est qu'il s'agirait là *d'une liste de gens devant être exécutés.*

La première personne arrêtée est Miss Angela Ortaola, une Espagnole d'origine basque, qui travaillait dans un restaurant londonien. C'est chez elle que Carlos avait déposé son sac *d'armement. L'avocat de Miss Ortaola* a protesté jeudi auprès du ministre de l'intérieur, parce qu'il n'a pas encore obtenu l'autorisation de s'entretenir avec sa cliente.

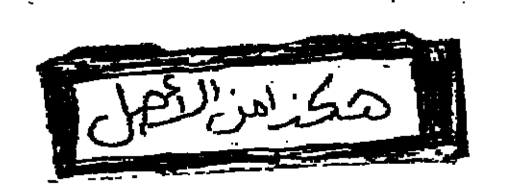
L'affaire avait été déclenchée [par] Parry Woodham, un ami de Miss [Or]taola. Celui-ci, également app[ré]hendé, a, pour des raiso[ns] *encore assez obscures, appelé* [des] reporters du *Guardian* à venir exa[mi]ner les bagages de l'homme co[nnu] sous le nom de Carlos Ramirez qui *se faisait passer* pour un é[co]nomiste sud-américain.

La troisième personne appréh[en]dée serait une amie intime de C[ar]los. Selon le *Daily Express*, qui [est] pour l'instant seul à fournir c[ette] précision, il s'agirait d'une étudia[nte] *colombienne de trente-six ans, M*[...] Romero, qui vit dans le quartier [d']Earls Court. Samedi dernier, elle [se] serait rendue à l'aéroport de Hea[th]row, pour attendre un voyageur [qui] devait venir de Paris. Entre-te[mps] toutefois, un coup de téléphon[e à] son appartement aurait fait sav[oir] que l'ami attendu était victime [d'un] accident de la circulation. Une [qua]trième personne, une femme, a [été] *arrêtée le 4 juillet. Les trois au[tres]* suspects, arrêtés dans la soirée [du] 2 juillet, continuent d'être int[erro]gés.

JEAN WETZ

(1) Par référence à l'ouvrage [de] Frédéric Forsyth, paru en 1971, [sous] le titre *Chacal* (Mercure de Fra[nce]).

● *Mlle Nancy Sanchez*, vé[né]zuélienne, une des locataires [de] l'appartement de la rue Toul[lier] qui avait été arrêtée à son a[rri]vée à Caracas, a été remise [en] liberté après avoir été interr[ogée] par la police. A Paris, trois [des] quatre étudiants vénézuéliens [dé]tenus depuis le 27 juin dans [les] locaux de la D.S.T. ont été lib[érés] le 2 juillet dans la soirée.



APRÈS L'ASSASSINAT DE M. RENAUD

...s suites dramatiques d'une « négociation » avec le milieu ?

Lyon. — Quelles raisons peuvent motiver, dans ...France de 1975, l'assassinat d'un juge d'instruc...n ? A cette question, les fonctionnaires du ...vice régional de police judiciaire de Lyon, ...rgés de l'enquête sur la mort de M. François ...aud, ne sont pas encore en mesure d'appor... une réponse, pas plus que M. Hubert Ogier, ...un des juges d'instruction au tribunal de grande instance, qui est chargé de l'information ouverte dans la journée du 3 juillet. Ce qui pour l'instant paraît acquis, c'est à la fois que ce crime semble bien être lié à l'activité professionnelle de sa victime et qu'en même temps il faut, pour en saisir les mobiles, tenir compte aussi de la vie propre de cette victime.

De notre correspondant régional

...I. Renaud, en raison de ses ...hodes professionnelles, de la ...ception qu'il avait de son rôle ...magistrat instructeur, comp... depuis longtemps des enne... déclarés. Mais peut-être n'est-...as tellement du côté de ceux-...u'il convient d'abord de s'at-...ler. S'il est vrai que dans les ...sons d'arrêt de Lyon, où l'an...ce de sa fin a été connue ...sque aussi vite qu'ailleurs, ...bre de détenus ont savouré ...dénouement sans la moindre ...nue, il est tout aussi évident ... ceux-là ne peuvent, et pour ...se, être soupçonnés. Sans doute ...t possible de faire et de refaire ...ventaire des dossiers qui, ...is 1966, date de son arrivée ...yon, furent confiés à M. Re...d. En vertu de l'adage qui ...t que la vengeance soit « un ...t qui se mange froid », les ...uêteurs ne peuvent négliger ... passé et en même temps un ...tentieux étalé sur près de dix ...ées entre un magistrat et des ...ulpés devenus ou non des ...damnés et qui, pour telle ou ...e raison, imputaient à M. Re...ud la responsabilité d'un destin ...u par eux pour injuste totale...nt ou partiellement.

...ans le même temps il convient ... considérer la réalité de ce qui ...t passé montée de l'Obser...ce, en ce matin du 3 juil... 1975. Cette réalité s'impose et ... même coup limite, semble-t-il, ... possibilités.

...armi tous les inculpés ou ...damnés qui eurent M. François ...aud comme magistrat instruc...r, beaucoup lui en ont voulu, ...s combien avaient, d'une part, ... volonté, d'autre part, la pos...ilité de le mettre ou de le faire ...tre à mort ? Dans les circons...ces où il s'est accompli, le crime ...t pas de ceux que l'on peut ...ir pour improvisés, c'est-à-dire ...tivés seulement par une fureur ... l'instant. Tout indique une ...paration, une préméditation. ...it le classicisme atteste l'exclu...ité des milieux de ce qu'il est ...venu d'appeler la grande ...inquance. Dès lors, il faut que ... mobile ait été à la fois puis... et impérieux.

...e champ des investigations ...t trouvé, du même coup, consi...ablement réduit, et il est pro...le que les enquêteurs seront, ...ne le sont déjà, amenés à ...ofondir plus particulièrement ...ute des grandes affaires qui ...nt échues à M. Renaud, ...mment celle dite du « gang ... Lyonnais », dont le chef de ...est Edmond Vidal.

...abord il convient de se sou...r de la façon dont cette ...re fut présentée par la police ... veille de Noël 1974, lorsque ...t réalisées toutes les arres...ns qu'elle entraîna. Avait-on ...ipolé ? En tout cas, à ce ...ent-là, ce n'est pas gratuite...t que l'on présenta les mem... de cette bande comme les ...urs possibles de l'agression ...commune réussie à la poste ...rale de Strasbourg en 1972.

Jeter du lest

...Renaud prenant le relais du ...ce régional de police judi...e trouva un dossier qui ne ...ettait pas dans l'immédiat ...enir les hommes qu'on lui ...ait comme les auteurs de ce ... de main exceptionnel. ...ndant, il paraît avoir compris ... que son équipe était peu ...aire et que ses chefs, à ...nencer par Edmond Vidal, ...aient être susceptibles de ...er non seulement de leurs ...res activités, mais aussi de ...onnaissance qu'ils pouvaient ... d'autres histoires ou affaires ...s élucidées.

...ait-il, en ce début de juil... 1975, en mesure d'espérer sur ...hapitre des révélations impor...es ? C'est une question qui se ... et qui n'est pas gratuite. ... n'est pas non plus étrangère ... façon dont M. François ...aud conduisait ses investiga...s.

...en qu'il n'ait jamais été ...gé pour sa part de l'infor...on ouverte en juillet 1973 ...s le meurtre de M. Jean ... — habile homme dans le me...où en dépit d'une inscription ...ichier du grand banditisme il ...t réussi à garder jusqu'au ... un casier judiciaire à peu ... vierge, — il n'aurait pas déplu ... Renaud d'apporter sa pierre ... clarification de ce règlement ...comptes dont les auteurs ne ...ent jamais identifiés. Des ...ulpés comme un Edmond ...al et certains de ses adjoints ...plus immédiats étaient-ils en ...ure de livrer des précisions ...ue-là inédites ? M. François ...aud paraît l'avoir espéré.

...a question se pose de savoir ...pour obtenir des informations ... l'arrangeaient, il n'aurait pas ...enti à jeter du lest sur le ...ier du « gang des Lyonnais ». ... ne signifiait d'ailleurs en ...une façon une complaisance ...conque. Il se serait agi seulement d'une ligne de partage. D'un côté tout ce qui se trouvait corroboré, établi, preuves à l'appui, sans discussion possible, demeurait retenu à charge contre les membres du gang. Il ne leur aurait été fait grâce que des affaires dans lesquelles, de toute façon, les éléments de preuves ou des indices suffisants et concordants faisaient défaut.

Ce sont là évidemment des jeux savants, subtils, peut-être hasardeux. Quelqu'un a-t-il pu en avoir vent et en éprouver de l'angoisse ?

D'un autre côté, dans quelle mesure un Edmond-Vidal était-il disposé à accepter une telle proposition ? Ce qui paraît certain, c'est que les inculpés du « gang des Lyonnais », comme avant eux beaucoup d'autres, savaient qu'en dehors de l'exercice de ses fonctions M. Renaud ne dédaignait pas les établissements de nuit où il lui arrivait de cotoyer d'éventuels inculpés à venir. Même s'il promettait à ceux-là de les « avoir » un jour ou l'autre, il reste que pour certains de ces hommes du milieu la « distance » n'existait plus, ou du moins plus suffisamment entre eux et lui.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

Les assassins ne connaîtront pas de répit

déclare M. LECANUET

M. Jean Lecanuet, ministre de la justice, qui assistera, à Lyon, ce vendredi 4 juillet, à 17 heures, à la levée du corps de M. François Renaud, a notamment déclaré jeudi :

« J'ai rappelé aujourd'hui aux procureurs généraux et procureurs ainsi qu'aux services de police judiciaire placés sous leur autorité, mes instructions précédentes, tendant à ce que tout soit mis en œuvre pour que les auteurs de ces crimes soient recherchés, poursuivis et traduits devant les tribunaux avec la diligence qu'exige la situation.

» J'ai fait appeler également l'attention des présidents des chambres d'accusation et celle des juges d'instruction sur la nécessité de conduire les informations ouvertes dans ces affaires avec une particulière célérité et en s'opposant notamment aux moyens dilatoires.

» J'ai décidé, par ailleurs, a encore déclaré le ministre, *comme je l'ai déjà annoncé à la tribune de l'Assemblée nationale, que la poursuite de ces affaires sera désormais placée, dans le ressort de chaque cour d'appel, sous l'autorité personnelle du procureur général. Il devra m'être rendu compte tous les mois de l'état d'avancement de chaque dossier.*

» Enfin, j'ai décidé la création, à la Direction des affaires criminelles du ministère de la justice, d'un service spécialement chargé de suivre le déroulement de ces procédures.

» Les assassins ne connaîtront pas de répit. » (...)

● *La section lyonnaise du Syndicat de la magistrature, à laquelle* appartenait M. François Renaud, a, dans un communiqué, publié le 3 juillet, rendu hommage *« au courage de ce magistrat, qui, dans la solitude de sa fonction, n'a jamais hésité à assumer tous les risques de la lutte contre la grande délinquance ».* La section lyonnaise du Syndicat de la magistrature ajoute qu'*« elle regrette une fois de plus que l'insuffisance manifeste des moyens mis en œuvre pour la (délinquance) réprimer soit masquée trop souvent par l'organisation d'opérations plus spectaculaires qu'efficaces ou par la seule modification de textes de procédure pénale susceptible de porter atteinte aux libertés publiques. Elle espère que cet assassinat fera enfin prendre conscience aux autorités responsables qu'il est temps de mettre en œuvre une politique criminelle cohérente à l'encontre de la délinquance professionnelle ».*

UN AVOCAT GÉNÉRAL TUÉ EN CALABRE

Catanzaro (A.F.P.). — L'avocat général de la cour d'appel de Catanzaro, en Calabre, M. Francesco Ferlaino, a été tué à coups de revolver jeudi après-midi 3 juillet alors qu'il rentrait chez lui. Il n'existe aucune trace ni indication sur les auteurs du guet-apens ni sur les motifs de cet assassinat.

C'est la deuxième fois qu'un magistrat italien est tué par des gangsters anonymes — après le procureur de la République de Palerme, Pietro Scaglione, tué par balles le 5 juin 1971.

JUSTICE

UN ÉCHEC POUR LA DÉFENSE DE PIERRE GOLDMAN

Le premier président par intérim de la Cour de cassation refuse l'inscription de faux contre le procès-verbal des audiences

Sur avis conforme de M. Adolphe Touffait, procureur général, M. René Drouillat, premier président de la Cour de cassation par intérim (1), a refusé à Mᵉ Arnaud Lyon-Caen, avocat de Pierre Goldman devant cette juridiction, la permission de s'inscrire en faux contre le procès-verbal du procès d'assises à l'issue duquel il avait été condamné, le 24 décembre, à Paris, à la réclusion criminelle à perpétuité. Pierre Goldman avait été jugé coupable du meurtre d'une pharmacienne et de son assistante, boulevard Richard-Lenoir ainsi que de trois agressions. Pierre Goldman s'était toujours dit responsable des agressions et innocent des meurtres.

La procédure d'inscription de faux, définie aux articles 647 à 647-4 du code de procédure pénale se caractérise par un très grand formalisme, qui répond au caractère *a priori* irréfutable d'un procès-verbal d'assises, réputé authentique jusqu'à inscription de faux. Mais avant que des juges puissent être saisis du fond de l'affaire, pour procéder à l'examen des preuves matérielles présentées à l'appui de cette inscription de faux, l'avocat qui engage cette procédure doit en obtenir l'autorisation du premier président de la Cour de cassation. Cette décision individuelle, dont dépend la saisine d'un tribunal, n'est susceptible d'aucun recours.

Le pourvoi — proprement dit — de Pierre Goldman devant la Cour de cassation, dans lequel l'inscription de faux jouait un rôle essentiel, se trouve ainsi gravement amputé des arguments qu'il contenait, ceux-ci étant pour ainsi dire, à présent, impossibles à mentionner.

Mᵉ Lyon-Caen fondait sa demande d'inscription de faux sur deux remarques *principales* : 1) Le procès-verbal du greffier, M. Wilmès, ne mentionne pas qu'un témoin, déjà entendu, s'est spontanément représenté à la barre pour appuyer les dires d'un autre témoin qui rapportait avoir constaté, dans la salle qui leur est réservée, une conversation — contraire à la loi — entre deux témoins sur un point de fait primordial pour la thèse de l'accusation ; 2) Le procès-verbal ne respecte pas l'ordre chronologique selon lequel les témoins ont été entendus.

Dans ces conditions, le pourvoi ne repose plus que sur l'allégation — difficile à établir mais envisagée par la défense, à l'examen des pièces ayant rendu compte des délibérations du jury, — selon laquelle, contrairement à la loi, le greffier aurait été présent à ces délibérations. — Ph. B.

(1) Le premier président désigné M. Marie-Daniel Monguilan, sera officiellement installé le 8 juillet.

● *Un employé de poste a été tué*, dans la journée du 3 juillet, à Magny-en-Vexin (Val-d'Oise) par des malfaiteurs qui ont dérobé 20000 francs dans un coffre-fort. La victime, M. Etienne Sardin, vingt-sept ans, était seule dans le bureau de poste et a dû, selon les premières constations, se débattre et lutter contre ses agresseurs avant d'être tué d'une balle de pistolet dans la tête.

Après la mort d'un lycéen de quinze ans

PEINE D'EMPRISONNEMENT AVEC SURSIS POUR DES FOURNISSEURS DE DROGUE

La mort, survenue le 28 octobre 1973, d'un lycéen de quinze ans, Laurent Cohen, qui venait de se droguer dans un café de Vincennes (Val-de-Marne), a été évoquée, le jeudi 3 juillet, à la seizième chambre correctionnelle de Paris. Celle-ci a condamné à vingt mois d'emprisonnement avec sursis, M. Patrice Marchal, dix-neuf ans, employé, fournisseur de la morphine, et à dix-huit mois avec sursis M. Pascal Mavre, dix-huit ans, étudiant, intermédiaire, qui avait participé, en outre, avec trois autres jeunes gens, au transport du corps inanimé de la jeune victime dans un terrain vague où ils l'avaient abandonné. En outre, M. Denis Cohen (homonyme de la victime) dix-neuf ans, sans profession, client de M. Marchal, a été condamné à quinze mois d'emprisonnement avec sursis et deux autres clients, M. Alain Juliard, vingt et un ans, ouvrier peintre, et Mme Martine Giudicelli, vingt-huit ans, sans profession, à dix mois également avec sursis.

Les parents de la victime ont obtenu la condamnation de M. Pascal Mavre, au franc symbolique de dommages et intérêts pour non-assistance à personne en danger.

Au tribunal administratif de Marseille

L'EXPULSION DU PASTEUR PERREGAUX EST JUGÉE LÉGALE

Le tribunal administratif de Marseille vient de débouter le pasteur Berthier Perregaux et la CIMADE (service œcuménique d'entraide) de leurs recours contre un arrêté d'expulsion du ministre de l'intérieur pris à l'encontre du pasteur suisse (« le Monde » du 14 juin 1974).

« En incitant volontairement, comme il l'a fait, des étrangers séjournant en France à s'y maintenir en méconnaissance des textes relatifs à l'immigration, *précise notamment* le tribunal administratif, le pasteur Perregaux a violé l'ordonnance du 2 novembre 1945 et s'est opposé à la politique du gouvernement tendant à limiter l'immigration irrégulière et à rétablir le monopole de l'Office national d'immigration. » (...) « De toute façon, ajoutent les magistrats administratifs, l'ordonnance de 1945 permet de réprimer les simples « menaces » à l'ordre public. »

● *M. Lucien Pilard, ancien banquier milliardaire* de La Rochelle, âgé de soixante-dix-sept ans (*le Monde* du 15 mai 1973), a été condamné, jeudi 3 juillet, à trois ans d'emprisonnement dont deux avec sursis par le tribunal correctionnel de La Rochelle. Il devra, en outre, verser 230 000 F à deux de ses créanciers qui s'étaient portés partie civile. M. Pilard était poursuivi pour banqueroute frauduleuse et abus de confiance (*le Monde* du 15 mai 1973). Son passif s'élevait à 31 millions de francs. — *(Corr.)*

● *Pour proxénétisme hôtelier, un huissier de justice* de Marseille, Mᵉ Fernand Costa, soixante-trois ans, a été condamné, jeudi 3 juillet, à 100 000 francs d'amende et à une peine de trois ans de privation de ses droits civiques par la cinquième chambre correctionnelle de cette ville. Mᵉ Costa y était propriétaire des murs de l'hôtel de l'Aveyron, rue Canonge, qui accueillait régulièrement des prostituées, fait que, selon le tribunal, l'huissier ne pouvait ignorer. La gérante de l'établissement, Mme Odette Assandri, cinquante et un ans, a été condamnée à 10 000 francs d'amende et l'hôtel sera fermé pendant une année.

● *Prévenu d'un port d'arme prohibée, un policier espagnol*, M. Angel Arrias, vingt-sept ans, a été condamné, jeudi 3 juillet, à une peine de deux mois d'emprisonnement avec sursis par le tribunal correctionnel de Bayonne. M. Arrias avait été arrêté, le 20 juin dernier, au poste-frontière de Behobie (*le Monde* des 22-23 juin) alors que, porteur d'un pistolet chargé, de calibre 9 mm, il tentait d'entrer en France. M. Arrias avait déclaré au moment de son arrestation qu'il ne venait en France que pour y faire des achats et que s'il était porteur d'un pistolet, c'était simplement parce qu'il avait oublié de s'en dessaisir avant de passer la frontière. C'est cette thèse qu'a admise le tribunal lors de l'audience pour laquelle d'importantes mesures de sécurité avaient rér prises.

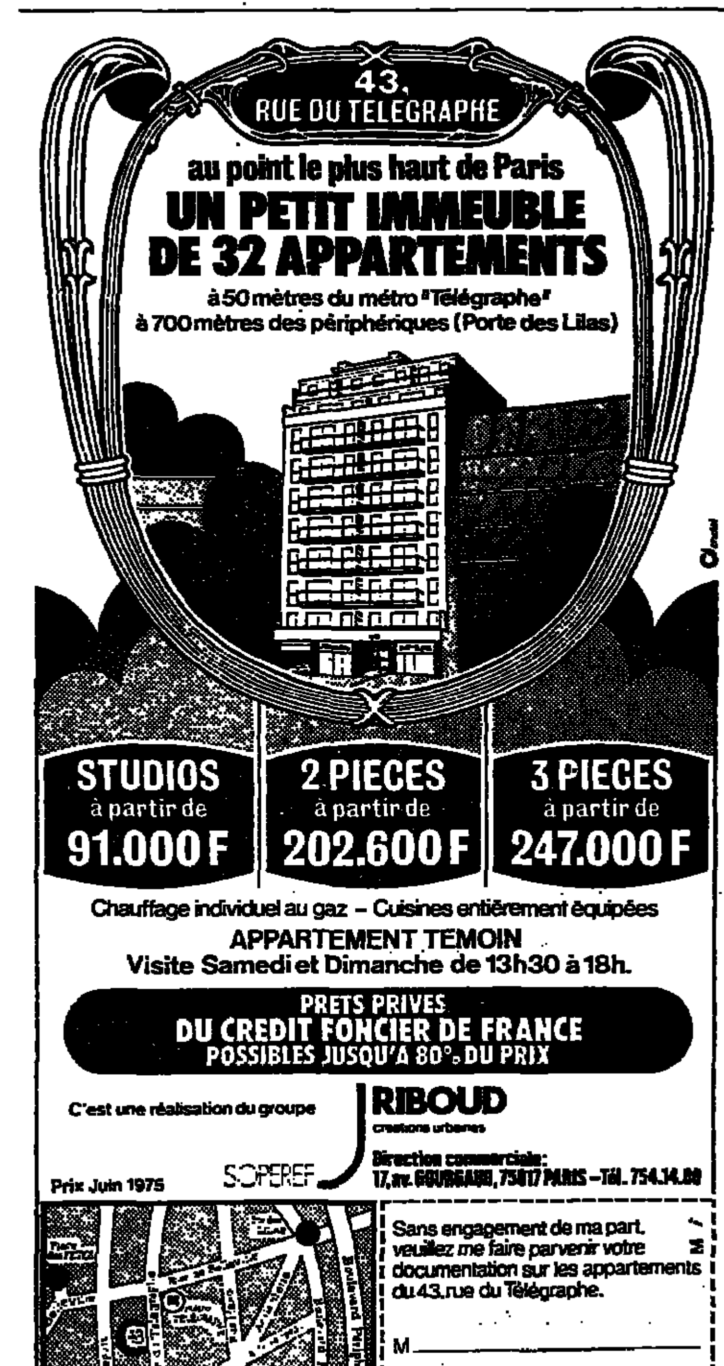
SOCIÉTÉ

M. MARC DURAND-VIEL directeur du cabinet de Mme Françoise Giroud

M. Marc Durand-Viel, maître des requêtes au Conseil d'Etat, est nommé directeur du cabinet de Mme Françoise Giroud, secrétaire d'Etat à la condition féminine. Il remplace à ce poste M. Yves Sabouret qui, depuis le 1ᵉʳ juillet, est entré à la société Matra (*le Monde* du 15 mai).

[Né en 1940 à Sainte-Adresse (Seine-Maritime), M. Marc Durand-Viel, licencié en droit et en sociologie, diplômé de l'Institut d'études politiques, ancien élève de l'Ecole nationale d'administration, a été notamment conseiller technique au cabinet de M. F.-X. Ortoli au ministère du développement industriel et scientifique (1971-1972). Il est maître des requêtes au Conseil d'Etat depuis 1974.]

● *Ulla et Barbara*, principaux porte-parole du mouvement de protestation des prostituées françaises, ont annoncé, jeudi 3 juillet, leur intention d'abandonner l'exercice du *« plus vieux métier du monde »*. Elles vont demander à la police lyonnaise de les rayer du registre officieux. L'une et l'autre, qui auraient par ailleurs signé un contrat avec une maison d'édition, veulent désormais se consacrer à la défense de la condition féminine.



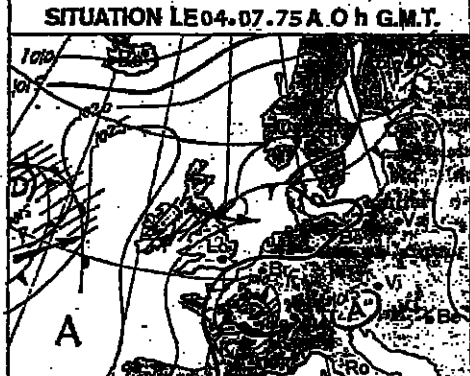
SCIENCES

● RECTIFICATIF. — Une erreur de transmission a notablement augmenté, dans *le Monde* daté 4 juillet, le nombre des participants au congrès de physique de Dijon. Il fallait lire *« plus de cinq cents physiciens »* et non pas *« plus de mille cinq cents »*.

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps en France entre le vendredi 4 juillet à 0 heure et le samedi 5 juillet à 24 heures.

La petite dépression qui s'est formée sur la France et la zone orageuse qui lui est associée ne se décaleront que lentement vers l'Est.

Samedi 5 juillet, de la Bretagne au Bassin aquitain, ainsi que sur le pourtour du golfe du Lion, des éclaircies assez belles se développeront, mais le ciel sera passagèrement nuageux et quelques averses *pourront* avoir lieu, en particulier près de la Manche et de l'Atlantique. Les vents qui souffleront du secteur nord-ouest seront assez forts à forts sur la Provence, le bas Languedoc et le Roussillon (mistral et tramontane). Dans les autres région, des ondées souvent orageuses se produiront encore et le ciel se[ra] généralement très nuageux.

Vendredi 4 juillet, à 7 heures, pression atmosphérique réduite [au] niveau de la mer était, à Paris, [de] 1 005,3 millibars, soit 754 millimètr[es] de mercure.

Températures (le premier chiff[re] indique le maximum enregistré [au] cours de la journée du 3 juillet, [le] second le minimum de la nuit [du] 3 au 4 juillet) : Biarritz, 21 [et] 17 degrés ; Bordeaux, 27 et 15 ; Bre[st], 22 et 13 ; Caen, 21 et 14 ; Cherbou[rg], 19 et 14 ; Clermont-Ferrand, 27 [et] 13 ; *Lille*, 23 *et* 16 ; Lyon, 28 et 1[.] Marseille, 30 et 16 ; Nantes, 26 et 1[.] Nice, 27 et 17 ; Paris-Le Bourg[et], 27 et 17 ; Pau, 21 et 15 ; Perpigna[n], 29 et 17 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 2[.] Rennes, 26 et 16 ; Strasbourg, [..] et 14 ; Tours, 25 et 16 ; Toulou[se], 29 et 16 ; Ajaccio, 27 et 15 ; Dij[on], 28 et 15 ; Nancy, 26 et 14 ; Gre[no]ble, 28 et 13 ; Boulogne, 21 et [..] Deauville, 22 et 14 ; Granville, [..] et 15 ; Saint-Nazaire, 27 et [..] Royan-la Coubre, 28 et 15 ; Sète, [..] et 16 ; Cannes, 29 et 14 ; Sai[nt-]Raphaël, 28 et 13.

Températures relevées à l'étr[an]ger : Amsterdam, 20 et 13 degr[és] ; Athènes, 27 et 20 ; Bonn, 28 et [..] Bruxelles, 23 et 15 ; Le Caire, [..] Iles Canaries, 24 et 21 ; Copen[ha]gue, 23 et 12 ; Genève, 23 et [..] Lisbonne, 24 et 14 ; Londres, 23 et [..] Madrid, 30 et 15 ; Moscou, 24 et [..] Palma-de-Majorque, 31 et 15 ; Ro[me], 30 et 18 ; Stockholm, 27 et 12 ; N[ew] York, 29 et 18 ; Téhéran, 40 ; Al[ger], 34 et 22 ; Tunis, 29 et 17 ; Ca[sa]blanca, 24 et 19 ; Barcelone, 25 [et] 18 ; Dakar, 28 et 25 ; Eilat, 39 et [..]

MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT

1. Un qui ne connaît pas Bordeaux... et encore moins Paris ; Il n'est pas surprenant de la trouver dans la cuisine sur un canapé. — II. Chez lui, il n'y a jamais rien de neuf ; Abréviation ; Compagnons de jeux. — III. Vieux professeur de grec très écouté ; Vocable cher aux tartufes anglais. — IV. Des choses horribles qui se paient généralement très cher ; A nettement tendance à suivre le bœuf. — V. Hante les abattoirs et les mauvais quartiers ; Chef d'élite ; A le cœur théoriquement chaud ; Luit dans plus d'un sourire. — VI. Individus ; Vigoureux Oriental. — VII. Ne manquent pas de tranchant. — VIII. Participe ; Cela fait du bruit ! (pluriel) ; Dans un itinéraire. — IX. Ne peut donner que de mauvais conseils ; Force invincible. — X. Temps sombre ; Démonstratif ; Possessif. — XI. Utiles à des forgerons ; Empêche de fermer les yeux. — XII. Abreuve des gazelles ; Permettent d'être mieux vu du public. — XIII. Légers à porter ; Traduit un léger malaise ; Lie. — XIV. S'en aller ailleurs ; Sut donc par cœur ; Pronom. — XV. Fière devise ; Pardonne ; Pour se mettre bien d'accord, c'est idéal !

PROBLEME Nᵒ 1 192

VERTICALEMENT

1. C'est souvent sa tournée ; Durée d'une révolution astrale ; Cours étranger. — 2. Désinence verbale ; Réveille le paresseux ; Essence ; Font évidemment faire la grimace quand elles sont salées. — 3. Le plancher des vaches ; On ne met aucun empressement à la rendre ; *Grosse bête.* — 4. *Initiales* d'un bienfaiteur de l'humanité ; Petite prison ; Fait regrettable ; Où d'aucuns n'hésitent pas à aller casser leur pipe. — 5. Ne craignent ni l'eau ni le froid ; Se dépense sans compter quand il est très bon. — 6. Pronom. — 7. Travail de bureau ; Acepte sans mot dire ; Terme musical. — 8. Terre ; Rendues plus *flatteuses* ; Titre abrégé. — 9. Orientation ; Procède à un amendement ; En vitesse ; La moitié de cent. — 10. Ne se détraque pas facilement quand elle est froide ; Prouverait sa maturité ou son talent. — 11. Divinité ; Certifierait. — 12. Intérieur important ; Plus que parfait. — 13. Lointain royaume ; Procédé commercial. — 14. Moins généreux dès qu'on le baptise ; Préfixe ; Ile étrangère. — 15. Renoncer à tout arrangement ; Implique une exception ; Sujet de nombreux proverbes.

Solution du problème nᵒ 1 191

Horizontalement

I. Allumeuse. — II. Cour ; Broc. — III. Tutelle. — IV. Ev ; Mées. — V. Ue ; Ip ; As. — VI. Aériens. — VII. Sel ; Eolie. — VIII. Levures. — X. Ses ; Va ! — X. Ora ; Eveil. — XI. Nus ; Sasse.

Verticalement

1. Acteurs ; Eon. — 2. Louve ; El ; Ru. — 3. Lut ; Alésas. — 4. Urémie ; Vé ! — 5. Lépreuses. — 6. Eblé ; Ior ; Va. — 7. Ures ; Elèves. — 8. SO ; Anisais. — 9. Echasse ; Lé.

GUY BROUTY.

Journal officiel

Sont publiées au *Journal offi[ciel]* du 4 juillet 1975 :

DES LOIS :

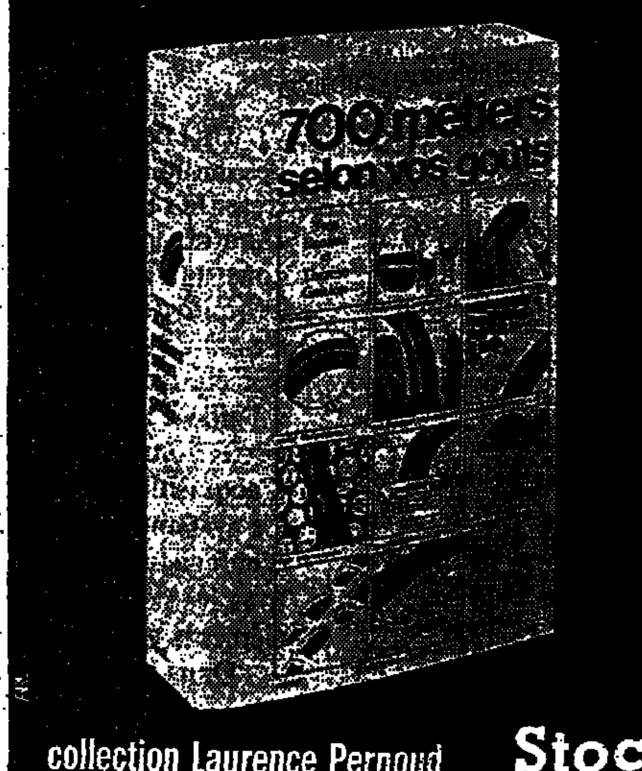
● Relative à l'indépendance [du] territoire des Comores ;

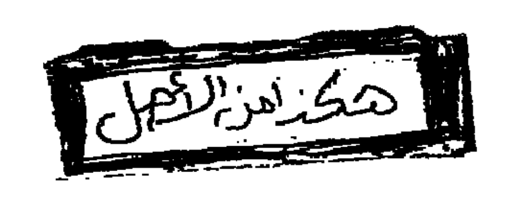
● *Autorisant* l'approbation [du] protocole multilatéral sur les p[ri]vilèges et immunités de l'Or[ga]nisation européenne pour [des] recherches astronomiques da[ns] l'hémisphère austral, fait à Pa[ris] le 12 juillet 1974 ;

● Autorisant la ratification [de] la convention entre la Républiq[ue] française et la République soc[ia]liste de Roumanie relative [à] l'entraide judiciaire en mati[ère] pénale et à l'extradition, signée [à] Paris le 5 novembre 1974 ;

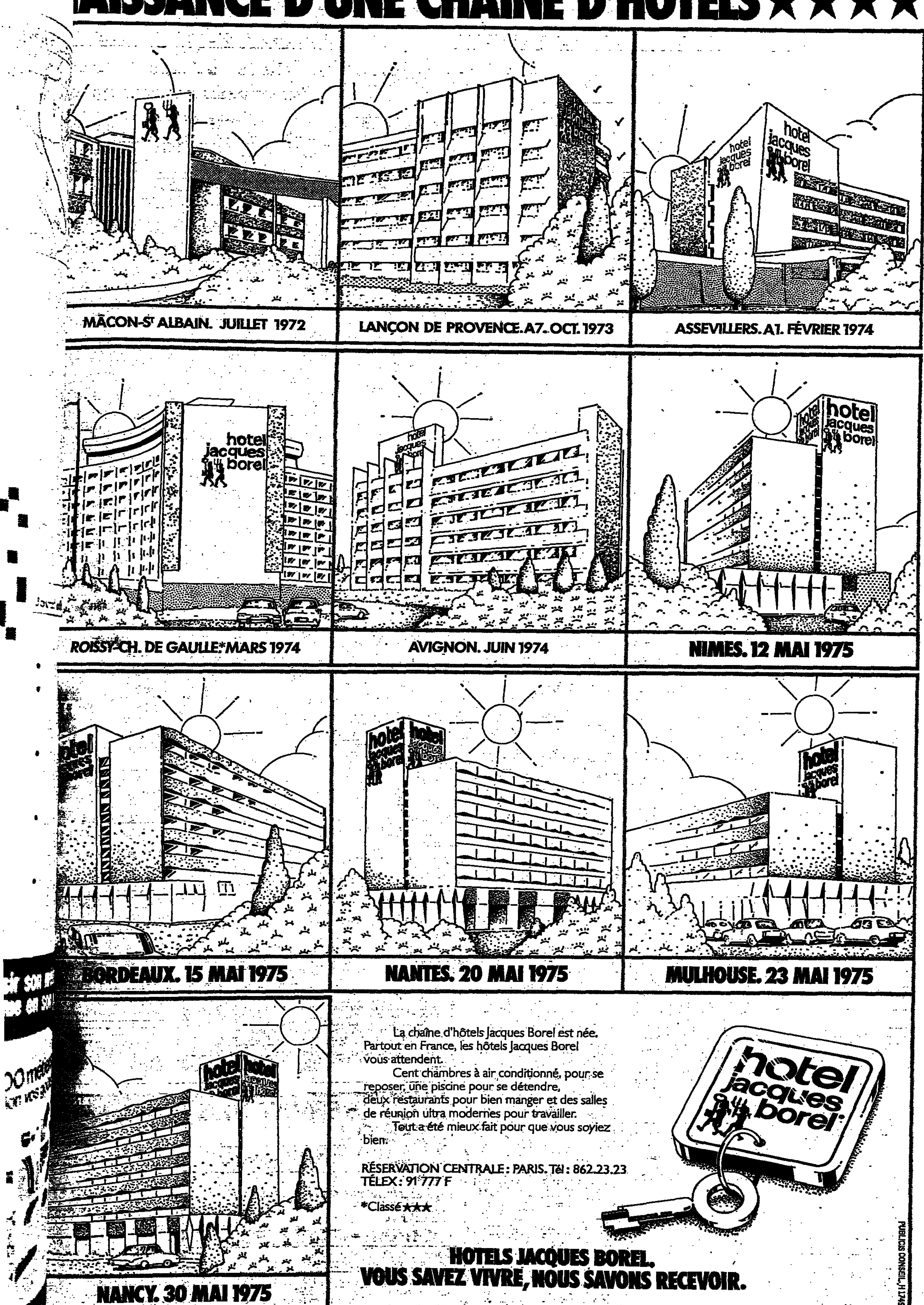
● Autorisant la ratification [de] la convention entre la Républiq[ue] française et la République soci[a]liste de Roumanie relative à l'e[n]traide judiciaire en matière civ[ile] et commerciale, signée à Paris [le] 5 novembre 1974 ;

● Autorisant l'approbation [de] l'accord de coopération culturel[le], scientifique et technique entre [le] gouvernement de la Républiq[ue] française et le gouvernement [de] la République de Guatemala, [si]gné à Paris le 17 décembre 1974.





هكذا من الأصل



ÉDUCATION

LA RÉFORME DE L'ENSEIGNEMENT

Le texte de la loi adoptée par le Parlement

Deux autres projets seront présentés au cours des prochaines sessions

La loi « relative à l'éducation » a été adoptée définitivement par le Parlement, cette semaine, après la réunion de la commission mixte paritaire réunissant des représentants des deux assemblées. Le texte a été très largement remanié à la suite de discussions vives et pointilleuses, et de nombreux amendements de la majorité ou de l'opposition.

Certains de ces amendements, comme le souci de voir l'Etat assurer la gratuité de l'enseignement (en tout cas des transports et des fournitures scolaires), ne surprennent pas. D'autres, plus importants, ont porté sur l'organisation même de l'enseignement. De nombreux parlementaires de la majorité comme de l'opposition se sont préoccupés du développement des écoles maternelles, notamment en milieu rural, comme le précise le texte de l'article 2. Ils ont souhaité que l'Etat s'engage à répondre aux demandes des collectivités locales, en fournissant davantage d'institutrices. Autre souci : préserver le rôle éducatif de l'école maternelle, pouvant compenser les inégalités culturelles héritées du milieu familial, et éviter l'apprentissage hâtif de la lecture et de l'écriture. Ainsi députés et sénateurs ont-ils — comme les enseignants — définitivement repoussé certains projets présentés à la rentrée 1974 par le secrétaire d'Etat à l'éducation préscolaire.

Le Parleemnt a aussi écarté le système de cours préparatoire en deux ans, proposé par M. Haby, y substituant une formule vague sur une « durée variable » du début de la scolarité.

En revanche, d'autres modifications apportées par des parlementaires de la majorité ont orienté la réforme dans un sens plus conservateur ou limité sa portée. Que reste-t-il de « l'enseignement commun » prévu dans le premier cycle secondaire, si l'on y adjoint des enseignements « d'approfondissement ». Cette possibilité était envisagée dans le « descriptif » de M. Haby. Mais l'amendement traduit le souhait de nombreux parlementaires de la majorité de ne pas « nuire aux meilleurs » et de dégager des élites, ce qui revient à préserver les privilèges actuels.

De la même façon, les parlementaires de la majorité ont fait inscrire dans la loi la nécessité d'une neutralité politique de l'enseignement. M. Haby lui-même a souvent souligné sa crainte du « prosélytisme politique » de certains enseignants. Mais ce rappel à la « neutralité » — terme préféré par la majorité à celui de « laïcité » soutenu par la gauche — traduit aussi une préoccupation plus générale de nombreux parlementaires de la majorité : le souci de préserver les prérogatives de la famille dans l'éducation des enfants. On a, à cet égard, accentué l'obligation de tenir compte des vœux des familles (lors d'expériences pédagogiques, par exemple, ou en établissant un droit d'appel pour l'orientation des élèves).

Enfin les parlementaires, appelés pour la première fois depuis longtemps à se prononcer sur l'organisation de l'enseignement, ont manifesté leur intention d'utiliser largement cette faculté. Ainsi a-t-on prévu — procédure rarement utilisée en France — que le ministre présenterait chaque année au Parlement un rapport sur l'application de sa réforme. Il est vrai que M. Haby va donner une satisfaction partielle aux députés et sénateurs, puisqu'il présentera au cours des prochaines sessions deux autres projets : l'un sur l'organisation des établissements scolaires, l'autre sur le statut des enseignants.

Nous publions ci-dessous le texte définitif de la loi : les passages en italique correspondent soit à des dispositions ajoutées au projet de loi, soit à des passages profondément remanié par rapport au texte initial.

ARTICLE PREMIER. — *Tout enfant a droit à une formation scolaire qui, complétant l'action de sa famille, concourt à son éducation.*

Cette formation scolaire est obligatoire entre six et seize ans.

Elle favorise l'épanouissement de l'enfant, lui permet d'acquérir une culture, le prépare à la vie professionnelle et à l'exercice de ses responsabilités d'homme et de citoyen. Elle consitue la base de l'éducation permanente. Les familles sont associées à l'accomplissement de ces missions.

Pour favoriser l'égalité des chances, des dispositions appropriées rendent possible l'accès de chacun, en fonction de ses aptitudes aux différents types ou niveaux de la formation scolaire.

Ces dispositions assurent la gratuité de l'enseignement durant la période de scolarité obligatoire.

L'Etat garantit le respect de la personnalité de l'enfant et de l'action éducative des familles.

Titre I. — L'enseignement

ART. 2. — *Les classes e nfantines ou les écoles maternelles sont ouvertes, en milieu rural comme en milieu urbain, aux enfants qui n'ont pas atteint l'âge de la scolarité obligatoire. A l'âge de cinq ans, tout enfant doit pouvoir selon le vœu de sa famille, y être accueilli, ou, à défaut, être admis dans une section enfantine d'une école élémentaire.*

Sans rendre obligatoire l'apprentissage précoce de la lecture, la formation qui y est dispensée favorise l'éveil de la personnalité des enfants. Elle tend à prévenir les difficultés scolaires, à dépister les handicaps et à compenser les inégalités.

L'Etat affecte le personnel enseignant nécessaire à ces activités éducatives.

ART. 3. — La formation primaire est donnée dans les écoles élémentaires suivant un programme unique réparti sur cinq niveaux successifs ; *la période initiale peut être organisée sur une durée variable.*

La formation primaire assure l'acquisition des instruments fondamentaux de la connaissance : expression orale et écrite, lecture, calcul ; elle suscite le développement de l'intelligence, de la sensibilité artistique, des aptitudes manuelles, physiques et sportives. *Elle offre une initiation aux arts plastiques et musicaux. Elle assure conjointement avec la famille l'éducation morale et l'éducation civique.*

ART. 4. — Tous les enfants reçoivent dans les collèges une formation secondaire. Celle-ci succède sans discontinuité à la formation primaire en vue de donner aux élèves une culture accordée à la société de leur temps. *Elle repose sur un équilibre des disciplines intellectuelles, artistiques, manuelles, physiques et sportives et permet de révéler les aptitudes et les goûts.* Elle constitue le support de formations générales ou professionnelles ultérieures, que celles-ci la suivent *immédiatement ou qu'elles* soient données dans le cadre de l'éducation permanente.

Les collèges dispensent un enseignement commun, réparti sur quatre niveaux successifs. Les deux derniers peuvent comporter aussi des enseignements complémentaires dont certains préparent à une formation professionnelle. Ces derniers peuvent comporter des stages *contrôlér par l'Etat* et accomplis auprès de professionnels agréés. *La scolarité correspondant à ces deux niveaux et comportant obligatoirement l'enseignement commun peut être accomplie dans des classes préparatoires* rattachées à un établissement de formation professionnelle.

ART. 5. — *La formation secondaire peut être prolongée dans les lycées en associant, dans tous les types d'enseignement, une formation générale eu une formation spécialisée. Elle est sanctionnée :*

— Soit par des diplômes attestant une qualification professionnelle, qui conduisent éventuellement à une formation supérieure ;

— Soit par le diplôme de bachelier de l'enseignement secondaire, qui peut comporter l'attestation d'une qualification professionnelle.

L'examen du baccalauréat de l'enseignement secondaire sanctionne une formation équilibrée et comporte :

— La vérification d'un niveau de culture définie par les enseignements des deux premières années des lycées ;

— Le contrôle de connaissances spécialisées dans des enseignements suivis par l'élève en dernière année. Ce contrôle est effectué indépendamment dans chacun de ces enseignements.

ART. 6. — L'Etat assure ou encourage des actions d'adaptation professionnelle au profit des élèves qui cessent leurs études sans qualification professionnelle.

ART. 7. — Dans les écoles et les collèges, des aménagements particuliers et des actions de soutien sont prévus au profit des élèves qui éprouvent des difficultés. Losque celles-ci sont graves et permanentes, les élèves reçoivent un enseignement adapté.

Par ailleurs, des activités d'approfondissement dans les disciplines de l'enseignement commun des collèges sont offertes aux élèves qui peuvent en tirer bénéfice.

ART. 8. — L'organisation et le contenu des formations sont définis respectivement par des décrets et des arrêtés *du ministre* de l'éducation. Des décrets précisent les principes de l'autonomie dont disposent les écoles, les collèges et les lycées dans le domaine pédagogique.

ART. 9. — *Les décisions d'orientation sont préparées par une observation continue de l'élève.* Elles sont prises pour chacun d'eux, à partir des vœux exprimés par la famille ou par lui-même s'il est majeur ; elles tiennent compte de ses dispositions personnelles et des voies dans lesquelles il peut s'engager.

L'élève et sa famille sont informés des éléments d'appréciation sur lesquels s'appuie la décision d'orientation.

Il est prévu une procédure d'appel pouvant comporter un examen dont les résultats sont appréciés par un jury extérieur à l'établissement.

ART. 10. — Durant la scolarité, l'appréciation des aptitudes et de l'acquisition des connaissances s'exerce par un contrôle continu assuré par les enseignants *sous la responsabilité du directeur ou du chef d'établissement.*

ART. 11. — L'Etat sanctionne par des diplômes nationaux les formations secondaires.

Sous réserve des dispositions de l'article 146 du code de l'enseignement technique, les jurys sont composés de membres des personnels enseignants de l'Etat.

En vue de la délivrance des diplômes, il peut être tenu compte soit des résultats du contrôle continu, soit des résultats d'examens terminaux, soit de la combinaison des deux types de résultats.

Les diplômes peuvent être obtenus sous forme d'unités de valeurs capitalisables.

ART. 11 BIS (NOUVEAU). — Un enseignement des langues et cultures régionales peut être dispensé tout au long de la scolarité.

Titre II. — La vie scolaire

ART. 12. — Dans chaque école, collège ou lycée, les personnels, les parents d'élèves et les élèves forment une communauté scolaire. Chacun doit contribuer à son bon fonctionnement *dans le respect des personnes et des opinions.*

Des relations d'information mutuelle sont établies entre les enseignants et chacune des familles des élèves, *au moins jusqu'à* la majorité de ces derniers. *Elles ont notamment pour objet de permettre à chaque famille ou, s'il est majeur, à chaque élève, d'avoir connaissance des éléments d'appréciation concernant celui-ci.*

ART. 13. — Un directeur veille à la bonne marche de chaque école maternelle ou élémentaire ; il assure la coordination nécessaire entre les maîtres. Les parents d'élèves élisent leurs représentants qui constituent un comité des parents, réuni périodiquement par le directeur de l'école. *Le représentant de la collectivité locale intéressée assiste de droit à ces réunions.*

ART. 14. — Les collèges et les lycées sont dirigés par un chef d'établissement. Celui-ci *est* assisté par un conseil d'établissement qui réunit notamment les représentants élus des membres de la communauté scolaire et des collectivités locales intéressées.

ART. 15. — La vie de la communauté scolaire est régie par des dispositions générales fixées par voie réglementaire ; elle obéit, en outre, à des dispositions particulières adaptées aux conditions locales. Chacun des membres de cette communauté a le devoir de les respecter.

ART. 15 BIS (NOUVEAU). — L'architecture scolaire a une fonction éducative. Elle est un élément indispensable de la pédagogie et favorise le développement de la sensibilité artistique.

Titre III. — Dispositions particulières et transitoires

ART. 16. — Des dérogations aux dispositions de la présente loi peuvent être apportées pour la réalisation d'une expérience pédagogique et pour une durée limitée à la conduite de celle-ci, dans des conditions définies par décret.

Dans ce cas, l'accès aisé à une école ou à un établissement ne pratiquant pas une telle expérience doit être garanti aux élèves dont les familles le désirent.

ART. 17. — Des décrets préciseront les modalités d'application de la présente loi et fixeront les conditions dans lesquelles elle entrera progressivement en application.

Le gouvernement déposera chaque année devant le Parlement, avant le 1er juin, un rapport sur l'application de la présente loi et des lois qui la compléteront. Ce rapport devra comporter les observations présentées dans les conseils de l'éducation sur les textes d'application dont ils ont à connaître.

ART. 18. — Sous réserve de la compétence attribuée aux assemblées ou conseils élus dans les territoires d'outre-mer, les dispositions de la présente loi pourront être rendues applicables en tout ou partie aux territoires d'outre-mer par des décrets en Conseil d'Etat comportant les adaptations rendues nécessaires par l'organisation particulière de ces territoires.

ART. 19 (NOUVEAU). — Les dispositions de la présente loi, relatives à l'enseignement, sont applicables simultanément à l'enseignement public et, dans le respect des principes définis par la loi n° 59-1557 du 31 décembre 1959 modifiée par la loi n° 71-400 du 1er juin 1971, à l'enseignement privé sous contrat.

ART. 20. — Des décrets en Conseil d'Etat fixeront dans quelles conditions les dispositions de la présente loi pourront, en tout ou partie, être appliquées aux écoles françaises et établissements français d'enseignement à l'étranger, compte tenu de leur situation particulière et des accords conclus avec les Etats étrangers.

LE CONGRÈS DU SYNDICAT NATIONAL DES INSTITUTEURS

M. Ouliac appelle à l'unité « les forces syndicales et politiques de progrès »

De notre envoyée spéciale

Saint-Etienne. — *Le congrès du Syndicat national des instituteurs (SNI), affilié à la Fédération de l'éducation nationale, s'est ouvert le 3 juillet à Saint-Etienne en présence de six cents délégués. La première journée a été essentiellement consacrée à un exposé de trois heures quarante du rapport moral de M. André Ouliac, secrétaire général de l'organisation. Faisant le bilan des deux années écoulées depuis le précédent congrès, M. Ouliac a notamment justifié les prises de position du syndicat, critiquées par les tendances minoritaires, et lancé un appel à l'unité aux forces syndicales et politiques de progrès.*

Avec ses 313 780 adhérents, le syndicat national des instituteurs — qui regroupe 85 % des instituteurs et professeurs d'enseignement général de collèges — est le plus important des quarante-quatre syndicats affiliés à la Fédération de l'éducation nationale. M. André Henry, nouveau secrétaire général de la FEN, a particulièrement insisté dès l'ouverture du congrès sur son importance, qui n'est pas seulement numérique. « *Le SNI*, a-t-il notamment déclaré, *est exemplaire par ses méthodes de lutte, par son action, par ses conquêtes...* » Il est vrai que les deux organisations — la FEN et le SNI — sont dirigées par la même tendance, Unité, indépendance et démocratie (U.I.D.), proche du parti socialiste, mais reflètent par leur composition en tendances les différents courants de la gauche en France.

D'entrée de jeu, M. André Henry a *lancé le thème qui sera* au centre des débats du congrès : celui de l'unité. « *C'est d'autant plus important*, a-t-il expliqué, *que la FEN vient d'être reconnue comme une centrale syndicale au même titre que les cinq autres... Il faudra plus que jamais que nous sachions ensemble réaliser nos orientations* », c'est-à-dire « *faire une société socialiste, ce qui implique pour nous, au plan de l'éducation, la recherche d'un projet éducatif d'essence syndicale.* » Pour le SNI il s'agit de l'« *école fondamentale* », qui recouvre de manière continue la scolarité obligatoire.

Tout au long de son traditionnel rapport-fleuve, M. André Ouliac, secrétaire général du SNI, a développé le thème de l'unité. Unité avec les différentes centrales syndicales comme à l'intérieur de l'organisation. Il ne s'est pas abstenu pour autant de justifier, parfois avec virulence, les positions prises par le SNI et critiquées notamment par le plus important de ses courants minoritaires : Unité et action (proche du parti communiste).

Unité, tolérance, indépendance vis-à-vis des partis politiques, tels sont les principes affirmés par le SNI. Ce qui ne veut pas dire que le syndicat n'a pas à intervenir à propos d'événements importants, comme ce fut le cas lors de l'élection présidentielle.

Ne pas se tromper d'adversaire

Evoquant les relations avec le parti communiste, M. Ouliac a précisé qu' « *il ne peut être question de se tromper d'adversaire* »..., « *la véritable menace* » étant « *celle qui vient de la droite* ».

M. Ouliac a rapidement évoqué les récents conflits qui ont eu lieu aux P.T.T. et chez Renault (*où un accord a été signé avec les syndicats ouvriers*) afin de justifier « *l'accord signé par nous dans la fonction publique* », objet de division au sein du syndicat. Il estime en effet que le fait de négocier avec le gouvernement ne signifie pas faire de la « *collaboration de classes* », mais, au contraire, le faire « *céder* », comme ce fut le cas sur ses récents accords salariaux, qui ont permis d'obtenir des améliorations tant pour les instituteurs que pour les P.E.G.C. (professeurs d'enseignement général de collèges).

De même, M. Ouliac estime que le syndicat a « *imposé quelque recul au gouvernement* » à propos de la réforme de l'enseignement. Il considère toutefois que les intentions du texte soumis au Parlement « *nous renforcent dans notre opposition totale à un projet qui tourne le dos à l'avenir* ». C'est, selon les termes de M. Ouliac, un « *projet de classe* », un texte « *vide* », « *un blanc-seing et un chèque en blanc donné au gouvernement* ». « *Avec le Comité national d'action laïque, nous n'aurons de cesse avant son abrogation, en compagnie des lois scélérates auxquelles MM. Bérangé, Debré et Pompidou ont attaché leur nom.* »

A l'actif du bilan de l'activité du syndicat pendant deux ans, M. Ouliac a pu mettre par ailleurs la *résorption progressive* de tout l'auxiliariat (après une série de grèves tournantes en octobre 1974) et l'intégration de maîtres du premier cycle dans le corps des P.E.G.C. D'autre part, comme le demandait le SNI, « *la carte des écoles normales sera revue sur la base des départements* ».

Reste le problème des conditions de travail (réduction des effectifs par classe, décharge de classes pour les directeurs...). La solution se résume en termes de « *création de postes* » et donc de crédit, mais — et c'est là encore un point de désaccord avec les minorités — le SNI n'a pas eu recours à la grève à ce sujet. Son secrétaire général s'est toutefois déclaré prêt à y recourir à la rentrée, après examen de la situation en *septembre*.

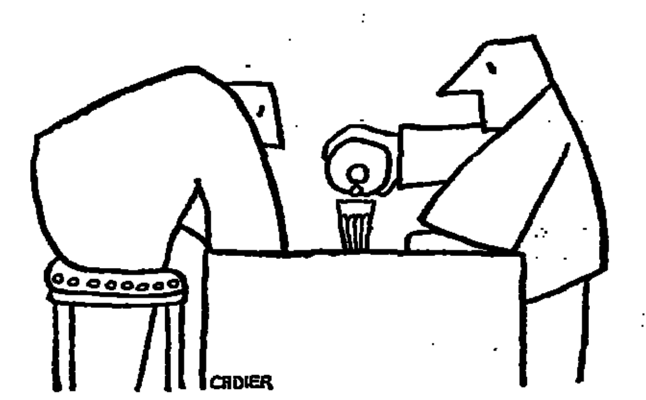
Evoquant pour terminer la situation politique de certains pays étrangers, M. Ouliac a pris soin de ne pas se laisser emporter par la polémique à propos du Portugal. « *Ce qui nous importe*, a-t-il déclaré, *ce n'est pas le triomphe de telle ou telle composante de la gauche, la suprématie de tel ou tel parti dont nous nous refusons à dire quel doit être le premier ou le meilleur, ce qui nous importe c'est le triomphe de la démocratie, de la justice et de la liberté.* »

CATHERINE ARDITTI

Le Monde du TOURISME et des LOISIRS

Paris a encore des rendez-vous pour les solitaires

Un confident derrière le bar



BAR ! Le mot a fait son apparition en France vers 1860. La mode, sous Napoléon III, était à l'Angleterre et il nous venait de Londres. Il signifiait « barre » et désignait ce trait de bois sur lequel on s'appuyait au comptoir des pubs. Par extension, il devait bientôt désigner le comptoir lui-même, puis, selon Larousse, « *tout lieu où l'on consomme des boissons, alcoolisées ou non* ».

C'est trop vite dit, et le consommateur, lui, ne s'y est pas trompé : il sait que le bar n'est ni un bistrot, ni un café, ni un mastroquet, ni un bouchon, ni une brasserie, ni un zinc, ni un estaminet, ni une buvette... Il a gardé de son origine britannique une élégance un peu secrète, une personnalité un peu mystérieuse : il est « le bar » ! L'asile des boissons nobles, et singulièrement des cocktails.

Les cocktails (laissez-moi écrire plutôt coquetèles puisque l'origine du mot est incertaine et que des historiens assurent que ces mélanges furent « inventés » à Bordeaux vers la fin du dix-huitième siècle, et non à Manhattan), les coquetèles, donc, connurent une première vogue lors de l'Exposition internationale de 1889, s'il faut en croire Toulouse-Lautrec (qui d'ailleurs en créa et composa qu'il servait dans son atelier).

Une seconde vague naquit de l'après-guerre 1914-1918. Les coquetèles triomphèrent dans les thés-tangos ; le Bœuf sur le toit devint un des hauts lieux de Paris, et l'on s'aperçut que le masculin de coquetèle pouvait bien être Cocteau.

Puis il y eut, de nouveau, une période de basse pression. L'après-dernière guerre vit triompher le whisky, s'implanter la vodka. Les apéritifs classiques, de leur côté, s'effaçaient devant les anis. La bouteille de scotch, partie des beaux quartiers, gagnait Boulogne-Billancourt, et le moindre café de village en arborait une, à bec verseur, pour le Parisien de passage.

Nous assistons aujourd'hui, les barmen sont formels, à une renaissance du coquetèle. Les classiques du genre retrouvent des amateurs, des concours en font naître de nouveaux, surtout des long drinks, et souvent sans alcool.

Mais les bars, eux, ont bien changé !

De toutes les histoires de bar, celle-ci me paraît la plus drôlement amère. Donc, entre deux poker dice, deux habitués bavardent :

« *Dites-donc,* demande l'un, *quand vous rentrez tard, votre femme ne dit rien ?*

— Je suis célibataire.

— *Tiens ! Alors pourquoi rentrez-vous si tard ?* »

Elle situe bien, je pense, ces gentlemen de consommation des bars d'avant guerre. Le bar était la halte, plus ou moins longue, avant le retour au bercail. Entre les deux ennuis du travail et du foyer, il était le havre où, entre hommes, on reprenait souffle en buvant quelques verres de... liberté !

Car beaucoup de ces bars étaient alors interdits aux femmes, même accompagnées. Comme au *Chatham* de la rue Daunou, par exemple. Il y avait là (outre un bar de belle boiserie qui se trouve aujourd'hui à *l'Auberge des Templiers*) une table ronde. Qui s'y asseyait, avec l'accord du barman, y consommait gratuitement. Le possesseur de cette table, un Anglais millionnaire, venait une ou deux fois l'an et réglait les consommations de ses invités inconnus. Il était large sur le pourboire mais intransigeant sur le dosage de ses roses.

J'ai connu ainsi un amateur qui, après avoir tasté tous les dries de Paris, ne voulait plus connaître que celui d'un bar sans intérêt, minable et lointain, mais dont le barman, Gino, dosait à son goût exactement sa mixture !

Aux Etats-Unis, les clients mettent en arrivant un billet sur le bar et commandent. Le barman, silencieusement, renouvelle le verre sitôt bu, prenant chaque fois sur la monnaie rendue. Lorsque le billet est épuisé, le client s'en va. Quelquefois ils n'ont pas échangé une parole. Chez nous cela serait impensable. Un barman, c'est un confident. On sait que, comme le médecin et le prêtre, il ne répétera rien des confessions entendues. On en profite. Il est souvent de bon conseil, connaît les mille et une adresses possibles et les partants du prochain tiercé.

Le barman, cette bonne pour grands enfants plus sages qu'on ne croit !

Mais, comme partout ailleurs, le métier disparaît. A vingt ans on peut, certes, bien savoir jongler avec le shaker, les eaux-de-vie, les liqueurs et l'inévitable angustura, connaître le secret des coquetèles, long drinks, punches et autres milkshakes... Mais celui de la nature humaine ? Et l'art de *manier les dés au 421, du poker dice ou du bidou ?* Sans compter celui de parler pour ne rien dire !

Il est vrai que la clientèle change, devient moins exigeante, se féminise... On cherche les lumières tamisées, voire un peu de musique. Des quartiers se dépeuplent et d'autres naissent. C'est la vie...

Les nuits longues

A tout seigneur... Le *Harry's Bar*. Fondé par un jockey, Tod Sloan, repris par Harry McElhone, c'est aujourd'hui son fils, Andy, qui l'exploite « sank roo Donoo » (5, rue Daunou, si vous préférez). Depuis Scott Fitzgerald et Hemingway, tout jeune Américain jouant l'intellectuel s'alcoolise ici, mais les Français, surtout amateurs de rugby et de boxe, s'y plaisent en compagnie de fanions d'universités et de cinquante whiskies de marque. Au sous-sol, un piano. Au bar du haut les habitués, quelquefois jusqu'à 4 heures du matin. Les nuits les plus longues sont celles des élections présidentielles aux Etats-Unis et de la Saint-Sylvestre (on y peut embrasser deux fois sa voisine, à minuit trente française et à 7 heures du matin (minuit heure américaine).

Le *Fouquet's* des Champs-Elysées reste encore vaguement le rendez-vous d'un tout-cinéma quelquefois dépassé. Tino Rossi est le dernier des monstres sacrés de la maison. L'ancien barman, Pierre Martin a monté l'an dernier, à Londres, un restaurant français *la Caravelle* qui a beaucoup de succès, lui.

L'Ascot, de la rue Pierre-Charron, est aussi un vieux de la vieille toujours jeune. C'est le vrai bar des Champs-Elysées où pullulent les bars à dames et aussi à garçons. A l'*Ascot*, ouvert tous les jours de 17 h. à 4 heures du matin, les planistes se relaient, Maurice Rezeau en tête, pour bercer les amateurs de ce décor de tissus écossais et de laque noire, en leurs fauteuils confortables.

Le Village (rue Gozlin) fait partie de l'histoire de Saint-Germain des Prévert avec le *Bar Vert*, le *Bar Bac* et le *Montana*. Le *Bar Vert*, écrivait un mémorialiste, « *a ses heures d'influence mais il y traîne tout au long du jour un poète, un peintre, un humain, à la recherche du temps perdu* »... Mais c'était en 1950 ! Aujourd'hui, la rue Jacob est plus mercantile. Mais *le Village*, lui, même si ses nuits y sont *moins folles*, reste un lieu de rencontre d'écrivains, de comédiens et de journalistes... et aussi de ceux qui voudraient faire croire qu'ils sont l'un ou l'autre. Le whisky et les longs drinks non alcoolisés y supplantent encore les coquetèles.

La *Closerie des Lilas*, enfin. C'est le bar *éternel* et les tables s'ornent des plaques des familiers d'hier : Oscar Wilde, Lénine, Paul Fort, Modigliani, Hemingway et Scott Fitzgerald les derniers. Thomas, le barman, secoue encore son « guet-apens » pour un petit monde bariolé de jolies filles, artistes barbus ou non et bourgeois sérieux. C'est un quatre quarts (Grand Marnier, cordial Médoc, raspail et cognac) avec un zeste d'orange et une cerise à l'eau-de-vie.

Le bar du *Ritz*, qui a été libéré en 44 par Hemingway, reste éminemment « ritzy », comme on dit outre-Atlantique. Bertin, le chef barman, concocte un « *Ritz* spécial » à la crème de cacao, qui enchante les nasillardes de la Vᵉ-Avenue autant que les Françaises.

La flibuste

Le bar du *George-V*, entièrement refait, se révèle trop petit pour ses clients. Ils débordent dans le grand salon où Poucette expose et vend les tableaux d'une galerie londonienne. C'est le miracle d'André Sonier, mais aussi de Nino Dallanegra qui, après vingt-deux ans d'Etats-Unis, a pris la mesure de la soif et de l'enthousiasme yankee pour son Stringer (1/4 menthe blanche, 3/4 cognac), mais aussi des Français, fussent-ils, comme Michel Audiard, des amateurs de jus de fruits.

Distingué, discret, digne du dernier vrai grand palace français, le bar du *Bristol* est aussi celui des créations. Michel Le Régent et son adjoint Bertrand Jammet « inventent » chaque semaine, pour les mercredis du *Bristol*, un coquetèle nouveau.

Le bar à la mode, tant des amateurs de coquetèles que des badauds est le panoramique du *Concorde-Lafayette* de la porte Maillot. Au 34ᵉ étage (142 mètres), son écran vitré projette le film d'un Paris qui, de La Défense à Notre-Dame en passant par l'échangeur de Maillot, le Bois et la Tour Montparnasse, méduse même les Parisiens. Les samedis et dimanches il faut canaliser la foule. Dans le début les gens venaient là faire un petit tour (sans boire), au grand dam de Michel Bigot et de ses adjoints. Michel Bigot est aussi le président de l'A.B.F. (association des barmen français). Il ne s'étonne pas que, grâce à sa carte des coquetèles (une vingtaine de classiques et autant de créations), les clients (et en majorité des Français n'habitant pas l'hôtel) prennent à 50 % de ceux-ci. Fût-ce après le dîner, tels le Black Russian (vodka et kalhua) ou le Margarita à base de tequila mexicaine.

La transition vient toute seule avec le *Tahonga* du *P.L.M. Saint-Jacques*. Dans ce lointain building débilitant on eut l'idée d'un bar polynésien. On fit appel à Raphaël lauréat d'une distinction mystérieuse autant que yankee la « Trader Vic's de San-Francisco ». Pour ce bar obscur (c'est la nouvelle mode et les vieux piliers des bars traditionnels la réprouvent) il a composé une carte de quarante-cinq boissons baptisées de noms de flibustiers qui sont servies dans des gobelets de bois, en pâte de verre ou en cristal et ornées de fleurs étranges. Du coup on a ouvert un autre *Tahonga* au sous-sol du *P.L.M.-La Boétie* (aux Champs-Elysées). On y voit aussi mal, il y a une pianiste et les coquetèles polynésiens ont leurs amateurs.

ROBERT-J. COURTINE.

(Lire la suite page 16.)

DÉBAT

Nice brûle pour Air France

LES Corses, en leur temps, avaient protesté contre la part trop belle que les pouvoirs publics voulaient faire à Air Inter au détriment d'Air France. Etre desservie par une compagnie de seconde zone : *l'île de Beauté risquait, à leur avis, d'en pâtir. Moyennant quelques compensations, ils durent finalement se soumettre aux vues de l'administration.*

Les Niçois, aujourd'hui, réagissent pareillement : le partage du trafic intérieur, à égalité entre Air Inter et Air France, ne les satisfait pas. M. Joseph Raybaud, sénateur (gauche démocratique) des Alpes-Maritimes, s'en est récemment expliqué au palais du Luxembourg.

L'Etat et les collectivités locales ont consenti un effort considérable pour moderniser et agrandir l'aéroport de Nice-Côte d'Azur. Dépenser 200 millions de francs, c'est implicitement reconnaître le rôle international de cette plateforme, a noté M. Raybaud. A son avis, seule, « Air France, qui jouit d'un prestige international », *est capable de mettre en valeur un investissement de cette importance.*

« S'il n'est pas possible d'imposer à des compagnies étrangères *de faire escale à Nice, il* semble, en revanche, tout à fait envisageable d'encourager Air France à multiplier ses lignes internationales au départ de Nice », *a précisé le sénateur.*

Pour remplir ses avions, la compagnie nationale sera donc amenée à faire un important effort de promotion; à accroître ses charges locales. Il faut donc lui donner des compensations, a estimé M. Raybaud; en clair, « accroître la part du trafic intérieur qui lui est attribuée ». *A son avis,* « *il paraît difficile de maintenir une* concurrence acharnée contre Air France ». *Des économies notables pourraient, en outre, être obtenues, si une meilleure coordination était assurée entre les deux compagnies françaises.*

« Les travaux d'extension de l'aéroport de Nice sont justifiés par l'évolution globale du trafic aérien, dont le trafic international ne représente qu'une part... J'ajoute que la construction de la deuxième piste *(prise sur la mer)* est justifiée par des considérations d'urbanisme et d'environnement », *a répondu M. Marcel Cavaillé, secrétaire d'Etat aux transports.*

A son avis, Air Inter, dont la régularité est aussi bonne que celle du chemin de fer, est très connue à l'étranger. La qualité du service qu'elle offre se compare largement avec celle des plus grands transporteurs. Les Niçois ont donc tort, d'après lui, de faire la fine bouche, de ne jurer que par Air France. « Il n'est pas question de modifier la répartition actuelle du trafic », *a conclu M. Cavaillé.*

J.-J. B.

D'Est en Ouest

LE tourisme est aujourd'hui une affaire sérieuse dans les comptes d'une nation, et il reste peu de pays qui ne se livrent à une analyse poussée de ses bilans.

Ainsi aux Etats-Unis, une étude publiée par le département du commerce vient de révéler plusieurs points intéressants sur les caractéristiques du voyageur *étranger* qui a fréquenté le territoire américain durant l'année 1974. C'est le Japonais — dont on sait qu'il est « *jeune et bien éduqué* » — qui dépense le plus : 569 dollars en moyenne sur l'année ; le touriste allemand *laissera*, lui, une somme d'environ 466 dollars. Il est suivi par le Français avec 459 dollars ; le moins dépensier étant le Britannique : 291 dollars. L'année dernière, sur environ 14 millions de touristes entrés aux Etats-Unis, près de 8,5 millions venaient du Canada, 1,8 million du Mexique, près de 800 000 du Japon, 450 000 de Grande-Bretagne, 300 000 d'Allemagne et 166 000 de France.

On apprend, d'autre part, que les difficultés économiques ont eu une influence relativement importante sur le nombre de citoyens américains ayant séjourné hors de leurs frontières. En effet, 6,4 millions de personnes (soit une baisse de près de 6 % par rapport à 1973) ont pris des vacances hors des Etats-Unis. *Moins nombreux*, on sait cependant qu'ils ont dépensé davantage : près de 9,2 milliards de dollars. L'Europe reste la destination en pointe avec, naturellement, un pays vedette, l'Angleterre. Ils semblent au demeurant l'affectionner tout particulièrement et y consacrer plus de temps et d'argent puisque leurs dépenses en France et en Italie sont respectivement en baisse de 16,5 % et de 13,8 %.

Un grand pays fait ses *comptes*, un autre grand pays *compte* : en 1965, vient d'indiquer M. Sergueï Nikitine, chef de la direction centrale du tourisme étranger auprès du conseil des ministres de l'U.R.S.S., environ un million de citoyens soviétiques avaient pu réaliser un voyage à l'étranger. Le chiffre a plus que *doublé en* 1974. « Ouvriers, employés et paysans » auront ainsi fréquenté cent vingt-trois pays. Notons que les responsables soviétiques attendent beaucoup des Jeux olympiques qui devraient être organisés à Moscou en 1980. A l'heure actuelle, plus de sept cents agences de tourisme sont, *de par le monde, en affaire* avec l'Intourist, organisme officiel soviétique de tourisme. On a chiffré à plus de trois millions le nombre d'étrangers, qui, l'an passé, ont voyagé en U.R.S.S. Une année record et des prévisions encourageantes, puisque sur une période allant de 1981 à1990, le nombre *de touristes se rendant* en U.R.S.S. devrait doubler tous les cinq ans.

Le tourisme n'est plus ce superflu pour les grands, et il demeure l'essentiel pour les petits. La Suisse, elle aussi, a mis ses spécialistes au tableau noir. Selon les indications du Bureau fédéral des statistiques, les hôtels *et établissements de cure ont en*registré pour 1974 une diminution des « *nuitées* » de l'ordre de 4,8 %. « Ce recul, note un responsable, qui atteint même 8 % *pour les nuitées d'hôtels étrangers*, n'a pas été complètement compensé par la progression enregistrée dans l'hébergement complémentaire spécialement sur le plan des recettes. » Dans le mouvement touristique français vers la Suisse, la diminution des nuitées est plus importante : 12,4 %. *Panique ?* Non, *mais* grincements de dents du côté du Léman.



Tourisme

Le Colorado comme il vous plaira

GRAIG WILLIAMS, un costaud de vingt-cinq ans, boy-scout grandi auquel des cheveux serrés par un élastique en guise de catogan donne des allures de trappeur hippie, descend le fleuve Colorado en mesurant ses gestes et ses paroles. Sur son radeau, assemblage de trois de ces gros boudins pneumatiques avec lesquels l'armée américaine construit des ponts flottants, un groupe de Français l'assaille de questions. Graig y répond avec l'accent nasillard et traînant des westerns en V.O. Dans les rapides, lorsque les gorges se resserrent et que le courant s'affole, les passagers, bousculés par les flots bouillonnants, se taisent. Le pilote retrouve alors son mutisme naturel. Il cherche le meilleur passage dans les remous, maîtrise par d'élégants tête-à-queue la course de son embarcation, n'hésite pas à la faire rebondir sur la paroi rocheuse. Son équipage s'accroche tant bien que mal de part et d'autre du coffre à matériel, seul élément stable dans un univers liquide en fuite.

Le soir au bivouac, Graig prépare les « cow-boq potatoes » en surveillant d'un œil ses touristes lâchés en pleine nature. Son principal souci est de ne pas laisser de traces. Les Indiens seraient-ils à la recherche de son scalp qu'il ne mettrait pas plus de soins à effacer les signes de son passage. Même les cendres, rassemblées sur la plaque du foyer, seront dispersées dans les eaux boueuses et ce qui ne peut être aussitôt brûlé ou rapidement détruit sera rendu à la civilisation des villes. La société de consommation américaine, qui a porté si haut l'art de l'emballage et de la conserve, comme en témoigne la cantine du radeau, ne laisse ici aucune scorie. Entre ses murailles rouges, le Colorado ne charrie que du bois mort.

La ville-toboggan

Avant de se perdre dans ce coin de l'Utah, les compagnons de Graig sont passés par San-Francisco, la ville-toboggan. Ils ont été fascinés par le cliquetis permanent des machines à sous de Las Vegas. Ils ont déjà vu l'œuvre sculpté du Colorado dans ses méandres gigantesques du Grand Canyon. Ces touristes presque professionnels testent la nouvelle formule de voyage aux *Etats-Unis et au Canada* proposée par une grande agence française. Et qui est censée concilier un maximum d'organisation et de garantie *avant le départ et une part* à l'improvisation en cours de route.

Une fois fixés la durée du séjour et l'itinéraire, les trois principaux éléments du voyage sont achetés en France. D'abord le billet d'avion *aller-retour* pour franchir l'Atlantique, ensuite les transports locaux, enfin l'hébergement. Les tarifs aériens dépendent de *la saison choisie*, de *la* durée du séjour, de l'âge du voyageur et du point d'entrée et de sortie en Amérique. A titre d'exemple, sur Paris-New-York le tarif excursion (vingt-deux à quarante-cinq jours), payé deux mois avant le départ, est, pour un passager de plus de vingt-trois ans, de 1 710 francs. La formule permet de se procurer en France : des billets à réduction pour les transports aériens à l'intérieur de l'Amérique auprès de plusieurs compagnies américaines, des forfaits de location de voitures ou d'utilisation d'autocars.

De la même façon, il est possible de payer avant le départ le nombre de nuitées d'hôtel, correspondant à la durée du séjour, dans trois chaînes : Hilton (130 francs la chambre pour deux personnes), Quality Inn et Trave Lodge (100 francs, de une à quatre personnes). L'achat des moyens de transport locaux et d'hébergement repose sur un système de bons-chèques remboursables s'ils ne sont pas tous utilisés.

La formule permet d'établir à l'avance les dépenses essentielles *du voyage. En route, il reste à se* nourrir et à payer les extras, par exemple la descente des rapides du Colorado en une ou plusieurs journées à partir du Moab (Utah). Graig fournit les sacs de couchage et, avec le café matinal, une splendide omelette aux tomates et au fromage. A condition, bien sûr, de ne pas laisser traîner les coquilles d'œuf.

ANDRÉ LAURENS.

★ *Comme son nom l'indique*, la brochure « Vacances à construire - U.S.A. - Canada » de Jet Tours permet à chacun de combiner à sa guise un séjour dans ces deux pays. A titre indicatif, un voyage de deux semaines aux Etats-Unis, comportant le voyage avion Paris-Paris, la location sur place d'une voiture sans chauffeur, et l'hébergement (sans repas) dans un hôtel d'une *catégorie* équivalant à nos « 2 étoiles », coûtera environ 5 400 francs par personne ; la même *formule*, mais *avec déplacements en autocar*, à partir de 4 800 francs.

VACANCES TRANQUILLES

Poste restante

PARTIR en vacances mais garder le contact, c'est le souhait chaque été de plusieurs dizaines de millions de Français, et ce sont les grandes manœuvres des P.T.T. qui, malgré des effectifs réduits, doivent apporter aide et assistance aux estivants. Quels services est-on en droit d'attendre de l'administration, et selon quelles modalités ?

***

Quatre formules donnent aux usagers la possibilité de faire suivre leur courrier jusqu'à leur résidence de vacances :

La réexpédition gratuite peut être assurée par une tierce personne. Il suffit dans ce cas de se procurer des enveloppes de réexpédition qui sont délivrées gratuitement dans tous les bureaux de poste. La personne désignée par l'estivant y insérera les objets à réexpédier et les confiera de nouveau à la poste. Elle pourra également faire suivre lettres, paquets recommandés ou avec valeur déclarée et mandats, en indiquant la nouvelle adresse au préposé ou à l'employé du guichet.

Quand l'ordre de réexpédition est confié au service postal, il est assujetti d'une taxe de 32 F dans les communes de plus de 20 000 habitants, et de 16 F dans les autres communes.

La garde du courrier de poste du domicile est assurée pour les mêmes taxes que ci-dessus ; le bureau de poste qui dessert le domicile conservera le courrier pendant une durée maximum d'un mois.

Le courrier, enfin, peut être adressé « poste restante ».

***

Pour s'inscrire au « service des abonnés absents », il convient d'en faire la demande au service correspondant. Son numéro d'appel peut être communiqué soit par le service des réclamations (indicatif 13), soit par le service des abonnements du centre téléphonique de rattachement. Deux formules existent : le service simple, qui permet de faire communiquer certaines informations (durée de l'absence, nouveau numéro d'appel ou nouvelle adresse, etc.) ; le service complet, avec lequel on peut faire dicter un message à certains correspondants désignés et se faire communiquer par téléphone les noms, adresses et indicatifs des personnes qui ont appelé. Les tarifs actuels sont de 84 F par mois pour le service simple et 140 F par mois pour le service complet.

***

Des cartes de « dépannage » sont délivrées dans tous les bureaux de poste aux titulaires de compte courant postal. Elles permettent de retirer un maximum de 1 500 F. Il est possible également d'effectuer un retrait sur le compte courant en adressant à son centre de chèques postaux un chèque à son nom et en indiquant avec précision l'adresse de vacances. Si le montant du retrait ne dépasse pas 1 500 F, il sera payé par le préposé. Dans le cas contraire, le règlement sera effectué au bureau de poste le plus proche du lieu de séjour ; le destinataire sera prévenu de l'arrivée de son mandat.

En cas d'urgence et pour des sommes ne dépassant pas 5 000 F par jour, l'usager a la possibilité de déposer son chèque au guichet du bureau de poste et de demander l'emploi de la voie télégraphique ; il sera payé au bout de quelques heures.

Le livret de la caisse nationale d'épargne permet également d'obtenir de l'argent liquide, à raison de 1 500 F tous les sept jours. En cas d'urgence, on peut obtenir, à tout moment et en quelques heures, des remboursements d'un montant maximum de 5 000 F par jour, en recourant à la voie télégraphique ; il suffit de le demander au bureau de poste en présentant son livret.

Enfin, les bureaux de poste français délivrent des postchèques payables en devises dans les bureaux de poste des pays suivants : Algérie, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Grande-Bretagne, Italie, Luxembourg, Maroc, Norvège, Pays-Bas, République fédérale allemande, Suède, Suisse, Tunisie, Turquie. Les postchèques offrent aux titulaires de comptes se rendant dans ces pays les mêmes avantages que leur procure en France la carte de paiement des chèques de dépannage. Chaque titulaire peut obtenir dix postchèques par voyage. Chaque titre est payable pour une somme fixe définie en monnaie locale.

Les postchèques sont réservés aux titulaires dont le compte est ouvert depuis plus de six mois. Ils sont valables jusqu'à la fin du deuxième mois qui suit celui de leur délivrance. En outre, en raison de la réglementation des changes actuellement en vigueur, les centres de chèques postaux ne peuvent les délivrer plus d'un mois avant la date de départ.

Routes libres

Dans le secret d'un atelier d'Algérie

S'initier à des techniques artisanales au sein d'une ethnie de langue, de religion et de traditions très différentes des nôtres, en partageant les journées, l'atelier — et les secrets — d'une potière, d'un tisserand ou d'un vannier algériens, c'est la formule, au demeurant fort attachante, que propose une organisation convaincue « qu'il ne faut pas confondre « ceux qui font de l'artisanat » avec les artisans ».

Les stages de tissage auront lieu à Nédromah, où l'on étudiera notamment le filage et l'ourdissage. Ceux qu'intéresse la confection des tapis se rendront à Sabra (ex-Turenne), tandis que la vannerie rassemblera ses adeptes... sur les plages de *Sidna Youcha*, fief des femmes descendues de leurs maisons des falaises pour y travailler l'*alfa* et le raphia.

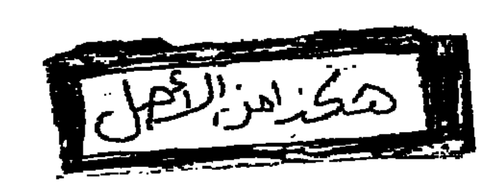
★ Documentation et Voyages : 34, rue Broca, 75005 Paris ; tél. : 337-62-33. (Prix par personne : une semaine, 790 F, comprenant voyage avion aller-retour, logement sous tente en pension complète, frais de stage, assistance d'un responsable, assurance, etc.)

Un vélo pour l'Irlande

Découvrir la verte Erin guidon en main et les pieds sur les pédales, pourquoi pas ? Quatorze jours par les petites routes bordées de *murs* de pierres, avec l'étape du soir dans des fermes ou maisons d'hôtes.

★ OCCAJ : 20, boulevard *Poissonnière, 75009 Paris ; tél.* : 770-23-69. (Départs les 18 juillet, 1er et 15 août. Prix par personne, ne comprenant aucun repas, mais les seuls petits *déjeuners* : 1 490 francs.)





restants

Grande
:e

nauvaise
ite ?



Tourisme

UN LYON OUBLIÉ CHEZ LES DERNIERS CANUTS

rement plus de deux étages. Elles n'eurent jamais, prises individuellement, les mérites qui justifient le classement. Ce n'est pas, en un mot, « le vieux Lyon » au sens des archéologues ou des touristes traditionnels, mais dans Lyon c'est ce qui resta à coup sûr de plus lyonnais et pendant longtemps.

C'est là que le parler local a « tenu » jusqu'à ces dernières années, compté ses conservateurs les plus ardents, ses panégyristes les plus farouches. N'existe-t-il pas un « Littré de la Grande-Côte » ? C'est là que Laurent Mourguet a fait vivre et parler Guignol, le tisseur lyonnais, « notre canut », comme disait Herriot. C'est bien là qu'il aurait pu habiter, dans cette vieille rue inégale en largeur comme en pavés, au dernier étage de l'un de ces immeubles à soupente. C'est là qu'il aurait pu mener la vie lyonnaise de tous les jours, telle qu'elle fut de la fin du dix-huitième siècle au début du vingtième.

Les bruits de l'histoire

De Fourvière, de sa basilique toujours aussi laide, comme de ses théâtres romains, la vue sur Lyon est immense, panoramique ; tout la fait à la dimension de l'écran géant qu'elle occupe. De la Grande-Côte, la découverte est tout autre : au fur et à mesure qu'on s'élève, à chaque intersection des rues perpendiculaires, il y a plaisir à se retourner. La ville, qui se découvre de là reste près proche, très intime avec la Saône soyeuse. On en entend le bruit et pas seulement la *rumeur*. La Grande-Côte elle-même avait ses propres bruits et son histoire. Ce n'est pas ici, c'est vrai, que s'établirent les métiers jacquards qui avaient besoin, eux, de ces maisons où les plafonds ont quatre mètres de hauteur, non pas pour les besoins des hommes mais pour ceux des machines qu'il fallait y abriter. C'est de là que l'on pouvait dire : en bas, c'est la ville des soyeux, en haut, c'est la ville des canuts. On y vécut dans le claquement sans relâche des métiers. En 1831, lors de la révolte, on s'y battit contre les troupes du maréchal Soult. Les barricades s'élevaient dans la partie basse, comme pour barrer l'accès du coteau du fief ouvrier.

De *tout* cela, le voyageur, le touriste ne sait pratiquement plus rien. Ni les guides *sommaires* ni les dépliants qu'on lui distribue ne signalent la Grande-Côte, ses nostalgies et ses charmes. S'il emprunte toutefois le tunnel routier de la Croix-Rousse, il peut se dire qu'il passe exactement au-dessous de la partie la plus haute de la montée. Celle où justement, depuis le 24 juin au matin, les démolisseurs sont à l'ouvrage, car *la Grande-Côte*, quoi qu'il puisse arriver, ne sera plus jamais ce qu'elle était. L'a-t-on voulu délibérément ? C'est un aspect de la question.

Il y a bien longtemps que la décision fut prise, mais elle fut peu connue. C'était en 1968. Le conseil municipal, devant lequel l'examen des dossiers traîne rarement, avait alors suivi sans hésitation M. Pradel dans son analyse. Celle-ci était simple : la *Grande-Côte* s'apparentait de plus en plus à une zone insalubre, au moins dans sa partie supérieure ; il ne s'agissait pas de détruire un site de Lyon mais seulement des taudis...

Le processus fut dès lors engagé, de 1968 à 1972, mais personne ne sut jamais exactement comment les choses se passaient : la ville de Lyon acheta successivement les immeubles dont elle estimait la destruction nécessaire. Ces acquisitions se firent à l'amiable, à des prix sur lesquels on discute encore aujourd'hui. Cela représente une surface de 8 000 mètres carrés qui aurait été acquise pour 8 millions 285 000 F.

C'est vrai que le temps des canuts est loin, que les habitants de la Grande-Côte ne sont plus socialement en 1975 ce qu'ils étaient il y a encore quarante ans. Ceux qui y demeurent sont des Lyonnais ou des Lyonnaises âgés, souvent solitaires, et ceux qui sont partis ont été remplacés par les inévitables immigrés. Pour des loyers mensuels variant de 30 F à 80 F, ils trouvent là des pièces délabrées, avec le plus souvent un poste d'eau sur le palier ou dans la cour, des installations sanitaires rudimentaires, bref cet habitat du délabrement qui est leur lot.

Est-ce une raison pour tout casser ? Vieux débat. Le comité populaire de quartier, soutenu par des individualités, plaide pour une restauration, une remise en état intelligente, sans contester que, effectivement, il y a peut-être bel et bien quelques maisons à sacrifier. Mais, *surtout*, ce comité requiert contre la municipalité, qui n'a rien dit de ses intentions, a ignoré la concertation, les débats avec la population.

Une ville dans la ville

Il est vrai que, depuis plus de six ans, on aurait pu chercher à résoudre autrement les misères de la Grande-Côte. Si elle a déjà perdu sa vie propre, ses commerçants, ses « porte-pots », si les uns après les autres les auvents se sont fermés, si les enseignes ont disparu, c'est que jamais rien ne fut entrepris sérieusement pour les maintenir. S'il y eut taudis, n'est-ce pas parce qu'on laissa s'installer le taudis ? Alentour, d'ailleurs, les ateliers des derniers canuts se comptent sur les doigts de la main. La soierie n'est plus aujourd'hui ici. Elle a fait place à des commerces de gros, à des artisans du bâtiment avec un ou deux employés. L'insalubrité aidant, on trouve d'ailleurs plus de candidats à la vente qu'à l'acquisition.

Quant à ceux qui demeurent propriétaires, ils usent et abusent de la situation : la pièce meublée avec l'électricité, un poste d'eau et des W.C. dans la cour se loue 100 F par mois. Les astucieux savent qu'il suffit au demeurant de reblanchir une façade, de repeindre une montée d'escalier pour faire passer le prix d'une chambre de 70 F à 220 F et celui d'un modeste appartement de 250 F à 800 F.

M. Pradel, qui veut une ville propre et salubre, défend sa décision. « *Il y avait dans ce quartier*, assure-t-il, *sept cents logements à l'hectare alors que la densité ne devrait pas être, selon nos arrêtés, de plus de deux cents.* » Il invoque les approbations qu'il a reçues de certains habitants. Le Comité populaire, animé par des jeunes gens qui ont multiplié débats, enquêtes, recherches, repousse de tels chiffres. « *L'îlot sur lequel ont commencé les démolitions*, disent-ils, *comporte six cent vingt-cinq logements sur 28 000 m2. Calculez, cela fait deux cent cinquante à deux cent soixante logements à l'hectare et non sept cents.* » Ils ont écrit tant à M. Giscard d'Estaing qu'à M. Michel Guy. A l'un et à l'autre, ils se plaignent de la façon dont M. Pradel a agi : aucune information, aucune consultation, une démolition décidée sans même qu'on ait envisagé d'étudier préalablement un plan de restructuration.

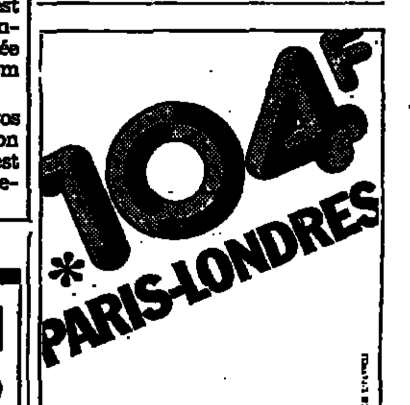
Le maire a promis un espace vert ? Résultat, cela ne fera que revaloriser les immeubles situés au bord de la zone concernée et, du même coup, c'en sera fini de la vie du quartier. Une fois encore, les infortunés feront les frais de l'opération, obligés qu'ils seront d'abandonner ce qui restait malgré tout un centre ville pour des périphéries lointaines. Et les mêmes défenseurs du quartier disent encore qu'une restauration des maisons permettrait à la population locale de les habiter dans les conditions voulues d'hygiène, de confort et de prix. Ils ont raison de dire aussi que la Croix-Rousse demeure l'un des rares quartiers de Lyon où il reste un peu de vie collective et où une ville vivait effectivement dans la ville.

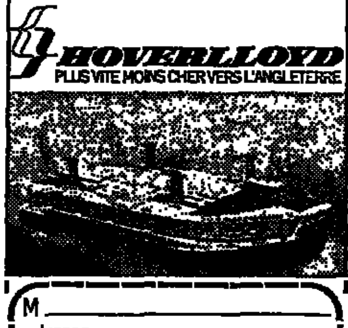
Que sera demain ? M. Pradel — serait-il moins combatif que naguère ? — a finalement fait savoir *tout* récemment que la démolition ne toucherait en tout état de cause qu'un quart de la montée totale de la Grande-Côte. Il assure aussi que lorsqu'il parle de création d'un espace vert, il convient de le croire, car, déjà, certains se demandent si l'espace vert promis ne s'apparentera pas à quelque peau de chagrin, la superficie libérée, étant donné le prix du terrain, pouvant fort bien permettre une opération immobilière qui ne serait pas la première sur la colline. Non. Pour M. Pradel, l'espace vert est assuré puisque déjà une subvention de 520 000 F a été accordée à cet effet par M. Jarrot au nom de la qualité de la vie.

C'est égal, si la route de vos vacances passe cet été par Lyon et si vous aimez cette ville, c'est l'occasion d'aller voir la Grande-Côte. C'est même peut-être bien la dernière, à moins que l'inespéré ne s'accomplisse, c'est-à-dire que soit entendu le comité qui demande au ministre de la culture d'inscrire le site au fameux catalogue des cent villes de France dont les centres sont classés. Mais, pour cela, il faudrait peut-être aussi que les Lyonnais, dans leur ensemble, se battent pour la Grande-Côte — comme aime à le rappeler M. Régis Neyret, qui contribua pour beaucoup au salut du vieux Lyon traditionnel, celui de la rive droite de la Saône. Il y a vingt ans, Raymond Cartier écrivait : « *Il faut démolir le vieux Lyon. C'est une accumulation de taudis tout juste dignes de l'équarrisseur.* »

« *Personne n'oserait exprimer aujourd'hui*, ajoute M. Neyret, *une idée aussi saugrenue parce nous sommes un certain nombre qui avons appris aux Lyonnais à connaître le vieux Lyon. Il est temps qu'on leur apprenne aussi à connaître la Grande-Côte.* »

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.





Tourisme

LES PILLEURS DE GROTTES

LE 22 juin a eu lieu la Journée nationale de protection du domaine souterrain. Comme chaque année depuis 1970, cette manifestation était organisée par la Fédération française de spéléologie, et placée sous le patronage de M. Pierre Mazeaud, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la qualité de la vie, chargé de la jeunesse et des sports. Cette année, la sauvegarde des cristaux avait été choisie comme thème de cette journée.

On sait que les phénomènes de cristallisation transforment certains vides du sous-sol en de véritables géodes. Cette féerie que les spéléologues recherchent dans les grottes, ils entendent aussi la sauvegarder, en venant par milliers nettoyer les cavernes qui les renferment. On comprend ce désir lorsqu'on a contemplé l'éclat indicible que prennent les stalactites sous le faisceau des lampes. Mais le sauvetage de ces concrétions valait-il pareille mobilisation d'énergie et de bonnes volontés ? On serait en droit de se le demander. Et pourtant... !

Depuis que les cristaux — et, d'une façon plus générale, d'ailleurs, toutes les formes étranges créées par la nature, les minéraux, les fossiles, les papillons — sont annexés par la société de consommation, on assiste à leur razzia dans tous les sites où la nature les élabore.

Aujourd'hui, le snobisme aidant, chacun veut posséder sa vitrine de minéraux. Un pillage aveugle s'abat sur les gîtes et les anéantit les uns après les autres. Exemple : la grotte de Balme, en Savoie. Dans cette caverne, des spéléologues venaient de découvrir une galerie qui renfermait des cristaux de calcite buissonnants, des amiantes fourrures, des parterres de fleurs de gypse, une collection naturelle unique en son genre. La commune propriétaire, soucieuse de préserver cette merveilleuse plate-bande minérale, plaça immédiatement une porte à l'entrée de la grotte. Moins d'une semaine plus tard, la porte était fracturée et l'extraordinaire géode anéantie. Une équipe de pillards était passée par là et avait réduit en miettes la totalité de ce décor irréel mais fragile. Les débris de cristaux jonchent maintenant le sol du couloir qu'ils ornaient et leur inutilité condamne la stupidité de ce vandalisme.

Encore s'il s'agissait de dégâts candides, le fait de quelques collectionneurs maniaques et un peu naïfs ! Malheureusement, les enquêtes de gendarmerie ont chaque fois révélé des équipes peu nombreuses, bien documentées, organisées, dotées d'emballages appropriés, munies de camionnettes aménagées pour éviter aux échantillons les chaos du transport : des professionnels du pillage. C'est que le cristal naturel se vend bien, de nos jours ! Il faut dire aussi que le circuit commercial des cristaux encourage ces rabatteurs clandestins. Si les commerçants spécialisés répugnent à s'approvisionner en marchandises d'origine suspecte, les trafiquants trouvent toujours à écouler leurs échantillons auprès des « bourses de cristaux » qui fleurissent un peu partout. A cause de cette vogue pour les minéraux, se déroule, dans notre sous-sol et dans celui des pays voisins, un vol systématique de biens privés — car ces cristaux appartiennent à autrui — et l'anéantissement d'un patrimoine collectif, ces échantillons ayant une valeur culturelle.

Au ministère de la qualité de la vie, on est très conscient de cette menace. Les services de protection de la nature étudient la mise en réserve de certains gîtes à sauvegarder à tout prix. Mais des portes suffiront-elles à arrêter les pillards ? Ne faudrait-il pas prévoir aussi une dissuasion au niveau de l'écoulement ? Un nombre grandissant de spécialistes le pensent et devant ces cristaux tarifés, ils se demandent si bientôt il restera un domaine, une matière, qui ne soit pas l'objet de transactions commerciales.

PIERRE MINVIELLE.

BONNES NOTES...

GUERRE AUX PRIX ..

Cette année encore, la direction des prix lance dans les grandes régions de vacances de l'Hexagone (1) des campagnes de contrôle des prix. Cette opération sera menée simultanément par les services régionaux des prix et les antennes départementales des organisations de consommateurs.

But de cette action : déceler les prix anormalement élevés et ramener les commerçants fautifs dans le droit chemin... Pour ce faire, les clients devront, en cas de constatation d'un abus, s'adresser soit à la direction régionale des prix, soit à un organisme des consommateurs, qui transmettra.

(1) Notamment les régions côtières et les départements de Savoie et Haute-Savoie.

« A » COMME AGENT

Plus d'« agences », plus de « bureaux » : il s'appelait jusqu'ici « Syndicat national des agences et bureaux de voyages » (S.N.A.B.V.), il se nomme désormais — c'est l'une des conséquences de l'adoption récente de la nouvelle loi régissant les professions touristiques — Syndicat national des agents de voyages. Le S.N.A.V. : l'ancien sigle, amputé de son « B ».

Dès le mois de septembre, les agents de voyages titulaires de la licence d'Etat et adhérents au Syndicat (c'est le cas de 84 % d'entre eux) mettront en bonne place dans leur vitrine un label rappelant et leur appartenance à l'instance officielle et leur qualité de licencié. Graphisme dépouillé : un « A » (comme « agent ») dont la barre a cédé la place à un petit globe terrestre ; un « V » (comme « voyages »).

Ce label, que le chaland ne pourra pas ne pas remarquer, sera pour l'acheteur éventuel une garantie lui assurant que son vendeur a été reconnu apte à exercer sa profession par le secrétariat d'Etat au tourisme; qu'il a obtenu d'un organisme financier ou d'une association professionnelle une « couverture » garantissant sa clientèle contre d'éventuels déboires de trésorerie; qu'il a souscrit une police d'assurance de responsabilité civile.

En un mot, que c'est un vrai professionnel...

POUR LES BONS ELEVES

Les meilleurs travaux d'étude et de recherche sur le tourisme, les loisirs et les vacances pourront désormais valoir à leurs auteurs le prix annuel dont le secrétariat d'Etat au tourisme vient d'annoncer la création.

Cette récompense est appelée à sanctionner les travaux individuels et collectifs menés dans le cadre de recherches universitaires, de même que les études — théoriques, générales ou appliquées — faites par les chercheurs des organismes publics, para-publics et privés.

Le premier prix est doté de 10 000 F, le second de 5 000 F. Les dossiers de candidature, accompagnés d'un bref *curriculum vitae*, devront être adressés avant le 30 septembre prochain au secrétariat d'Etat au tourisme (1). Le premier jury se réunira au mois de novembre.

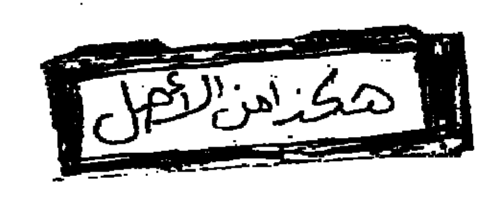
(1) Bureau des études et de la recherche : 19, boulevard de Latour-Maubourg, 75007 Paris.

FROID EN L'AIR

On s'arrache les couvertures sur les vols long-courriers d'Air France : 70 plaids pour 140 voyageurs... « *Faut-il admettre qu'un passager sur deux doit avoir froid la nuit, ou, au contraire, que deux passagers doivent partager la même couverture ?* », s'interroge M. Pierre-Charles Krieg, député U.D.R. de Paris (*Journal officiel* du 27 juin).

« *Air France a constaté, depuis l'introduction d'un nouveau modèle de couverture mis à la disposition des passagers, un taux de disparition anormalement élevé* », répond M. Marcel Cavaillé, secrétaire d'Etat aux transports. Le tissu est trop beau, la tentation trop forte de tirer la couverture à soi... « *Toutefois la compagnie nationale s'emploie actuellement à rétablir progressivement les dotations en couvertures de ses appareils long-courriers à leur niveau normal, soit pour le Boeing 747 entre 340 et 420 couvertures, selon le type d'appareil, et pour les Boeing 707, 152 couvertures* » précise encore M. Cavaillé.

Les clients d'Air France vont-ils pouvoir... « *se réapprovisionner* », ou bien la vigilance des hôtesses saura-t-elle faire échec à leurs tentatives ?



...ode



...ICULIÈREMENT défa-
...isés dans le choix des
...dèles qui sont offerts par
...rt des magasins dans les
...abarits, les hommes lon-
... comme les « rondouil-
...euvent s'équiper dans les
... mods et en poids légers
... spécialistes qui, pour la
... importent d'Allemagne
... les conformations jugées
...ires par les fabricants

... début de l'entrée en vi-
...s règlements du Marché
... les Allemands se sont
... place au soleil, notam-
...termark (filiale d'Unile-
...èbre pour ses livraisons
... C'est encore aujourd'hui
...ipal fournisseur de mai-
...me *Auteuil* (39, rue La-
... *John Rapel* (40, rue de
...olique). *Capel* (74, boule-
... Sébastopol), pour sa
...tient, pour la France, la
...tation exclusive de Konen
...ch.

... (79, avenue des Ternes)
... à allier les tailles extra-
... et les extra-larges, allant
...ment jusqu'à 2,10 m. et
... de poitrine, en tailles eu-
...es. A côté des costumes
...es, il fait exécuter des sé-
... coordonnés unis et écos-
... sahariennes, blousons ou
...les », en naturel ou deux
... « jean ».

...ins fabricants français, in-
...on à la Fédération du

Les longs...

vêtement masculin, sont tout aussi équipés que les Allemands pour fournir les grandes tailles, mais leur production industrielle est trop importante pour la plupart des détaillants français, qui préfèrent prendre des commandes plutôt que de stocker, comme c'est le cas à Francfort ou à Munich, où des milliers de costumes voisinent dans les magasins. A part les spécialistes, restent donc pour le consommateur parisien des tailleurs et la production en mesure industrielle, dont *Armand Thiery et Sigrand* (15-17, rue Auber) est l'une des maisons les plus connues.

NATHALIE MONT-SERVAN.



(Croquis de MARCQ.)

BERDY : ensemble coordonné en coton poids plume lavable écru, « jean » indigo ou délavé, porté sur veste-chemise à quatre poches, dans un madras de diolen à dessins en camaïeu de rouille, vert ou bleu sur fond écru. A partir de 290 F et de 175 F ; 79, avenue des Ternes (ouvert jusqu'au 14 août).

Ne tentez pas le diable

... moins d'un an, le style de
...ol « à l'italienne » a sauté
...es Alpes et commence à se
...ster à Paris : travaillant
...ipes de deux ou trois, le
...uvent à moto ou à cyclo-
..., ces malfrats arrachent
... ou leur manteau de four-
...e façon plus ou moins bru-
...ux femmes élégantes, avant
...ndre le large.

...ôté de ce nouveau genre
...sion, qui n'est évalué qu'à
... de la criminalité par les
... de la direction générale
...olice nationale, existe une
... plus diffuse mais quoti-
...: celle du vol « à la tire »,
...nsiste à vider de leur
... « utile » les sacs à main,
...er au rasoir les poches-
...ille des costumes ou les
...es, sans recours à la moin-
...olence. Les pickpockets
...t dans les endroits pu-
... le métro aux heures de
... les aéroports, les gares,
...nds magasins et, en géné-
... où se dépense de l'argent
...ide de préférence. Ils sont
...up plus difficiles à contrer,
... sans-visage » au rasoir
... dont nous sommes tous les
...mes potentielles ». Mais
...s précautions faciles per-
...t de limiter les dégâts.

... première constatation
...e : pas de luxe ostenta-
...d d'esbroufe. Autrefois on
... de « cache-misère », au-
...ui de « cache-richesse ».
... sans dire que les voitures en stationnement ne doivent pas tenter, par un étalage de paquets, de cartons aux étiquettes prestigieuses, de vêtements aux doublures confortables ou de bagages étincelants.

Il n'existe, d'après les services du ministère de l'intérieur, pas de parade parfaite, mais une série d'habitudes préventives à prendre. Ainsi, ne laissez jamais de carte grise dans une voiture. Choisissez un sac ou un cabas fermé d'une glissière et préférez le modèle à porter en bandoulière renforcé d'une chaîne de métal, plus longue à découper que le cuir. La pochette glissée sous le bras est très vulnérable : elle s'envolera à la moindre bousculade. N'ayez pas plus de 100 F sur vous, et faites attention à votre chéquier.

Le comble de l'imprudence est atteint par ceux qui, de crainte de voir leur appartement « visité » en leur absence, emportent dans leur sac leurs trésors, alors que les banques, à presque tous les coins de rues, louent des coffres à prix minimes. Le cinéma est un lieu favori des pickpockets, qui vident les sacs posés au sol. Mieux vaut porter un vêtement à poche bien fermée d'une glissière et ne rien tenir en main ou sur les genoux !

Enfin, si vous mariez votre fille dans une propriété de campagne, si vous assistez à une soirée de gala parée de bijoux, si vous déménagez des tableaux, il existe plusieurs sociétés de gardes du corps « musclés » à qui vous pourrez vous adresser pour assurer, l'espace de quelques heures, votre protection ou celle de vos biens (1). Il vous en coûtera de 50 à 100 F de l'heure en moyenne, selon les risques. — N. M.-S.

(1) Century, à Paris et dans les villes de province, 59, rue de Ponthieu, 75008 Paris (359-68-04).
Harrisson 24, rue de Léningrad, 75008 Paris (387-53-88).
Agence France-Vigiles, 23, rue du Poteau, 75018 Paris (606-88-80).

A triple tour

AVANT d'abandonner sa maison ou son appartement pour partir en vacances, il y a quelques précautions à prendre, en complément des systèmes de sécurité et d'alarme dont il est prudent de s'équiper.

Il faut éviter :

— La boîte aux lettres *débordant de courrier (ou même de prospectus, si le courrier suit son destinataire). Demander au gardien de l'immeuble ou à un voisin de relever régulièrement la boîte et penser à lui laisser la clé ;*

— La sonnette muette, *le courant coupé indiquant une longue absence ;*

— Les volets clos *en permanence dans une maison isolée. Si possible, les faire ouvrir dans la journée par un voisin. Sinon, barricader toutes les issues, y compris lucarnes et vasistas.*

— En ville, les fenêtres *du rez-de-chaussée et celles des étages supérieurs (accessibles par un toit-terrasse) doivent être protégées contre une effraction possible.*

Si, malgré ces précautions, un cambrioleur parvenait à s'introduire à l'intérieur, ne pas aggraver le préjudice en fermant à clé les portes des meubles : elles seraient toutes fracturées sans ménagement. Mais, auparavant, il faut s'assurer que la police d'assurance contre le vol ne comporte pas une clause restrictive dans ce sens. Un coffre-fort d'appartement n'est sûr que s'il est scellé. Ne pas laisser les clés (ou la combinaison griffonnée sur un papier) à proximité. Ne pas adopter une combinaison simpliste, du genre 6.4.2 ou 4.2.1, par exemple.

J. A.

Maison

BLANC D'ÉTÉ

C'EST au moment d'ouvrir, le temps d'un été, la maison des vacances qu'on a parfois besoin de compléter un trousseau secondaire. A ces achats saisonniers de blanc s'ajoutent éventuellement les cadeaux à faire à des parents ou amis chez qui on va passer un week-end ou les vacances... Les fabricants de linge profitent de cette relance des ventes pour sortir une mini-collection d'été, dont certains modèles sont une avant-première des collections générales de janvier.

Pour les chambres hors la ville, le choix se porte souvent sur des draps très colorés, ceux qu'on n'ose pas acheter pour l'appartement. Pour les grasses matinées de vacances, le décor du lit est en vedette. Sur un drap en coton longues fibres peigné, entièrement parsemé de petites feuilles, Claude Demachy a imaginé un large rabat représentant un jardin merveilleux (« Jardinetto », *Toira*). Une parure en coton est imprimée, sur les deux faces, de fleurs de couleurs vives sur fond marine (« Botticelli », *Bassetti*). Drap, taie et drap-housse, en tergal-polynosique, sont parsemés de fleurs des champs à dominante rose, bleue ou jaune (« Volubilis », *Blangil*). Egalement en tergal, une parure est imprimée d'un entrelacs de rubans, en camaïeu de jaune, rose brique et beige, avec drap de dessous uni, dans un ton coordonné (« Rocambole », *Anne de Solène*).

Mi-polyester mi-coton, des draps ne se repassant pas existent en très grandes tailles, pour lits jusqu'à 2 mètres de large. Georgina Spennato a ainsi créé, pour sa boutique *Trium* (57, rue Bonaparte, à Paris), draps, draps-housses et taies imprimés de larges coquilles à effet de relief ; ce motif se retrouve sur du tissu vendu au mètre. Même texture et mêmes grandes tailles pour des draps américains décorés d'un motif mille-raies de tons rouille et jaune (« Salem-stripe », *Springmaid*).

Deux nouveautés pour les draps d'enfants : un tigre dans la jungle, dessin inspiré du livre de Philippe Lorin (95 F le drap, chez *Trium*) et une bande dessinée poétique racontant l'histoire d'une petite fille s'envolant avec des colombes (création Primrose Bordier pour les boutiques *Descamps*).

Pour recouvrir une table dressée au jardin les nouveautés s'accordent au décor estival. En coton longues fibres, des nappes de grandes tailles (rectangulaires ou ovales) sont imprimées d'un labyrinthe de lignes brisées rouges, marron ou marine (« Cnossos », *Toira*). Ce fabricant présente des sets vendus par quatre et assez grands pour couvrir toute une table, dans des décors très contemporains.

Sur une nappe ronde

Sur une nappe ronde, en toile de coton, une guirlande de grosses fleurs court sur un encadrement de lignes sombres (« Malte », *Anne de Solène*). Dans le même voile de coton à semis que ses rideaux de style grand-mère, Primrose Bordier a fait de jolies nappes champêtres (« Groseilles », *Ondine*). Un service de table en coton et polyester est imprimé d'un feuillage élancé (« Fontainebleau », *Bassetti*), et, pour un repas sans souci, une nappe ronde en coton plastifié représente une grande mappemonde (100 F, *Boutique LM*, 25, rue Bayard, Paris).

Pour s'étendre sur le sable — ou sur la margelle de la piscine — les « draps de plage » en éponge rivalisent de décors originaux. Les tissages jacquard permettent d'obtenir des dessins bicolores en positif-négatif. Figuratifs : un golfeur en plein « drive » (*Boutique LM*), un malicieux dauphin (*de Witte-Lietaer*), des promeneurs 1900 (*Lucabo-Blangil*) ou un « show-boat » sur le Mississipi (*Au Bon Marché*). Zofia Rostad a créé, pour *Springmaid*, des graphismes de soleil, de vagues et de nuages qui s'accordent au rythme des vacances.

JANY AUJAME.

● *Une chaise pliante*, en bois du Nord, est fixée au mur et se rabat contre celui-ci. Ce siège, qui prend le minimum de place hors service, est pratique dans une salle de bains, une cuisine, une chambre d'enfants ou sur un balcon-loggia. Elle coûte 276 F. (« Velsit », Vélux-France, 5, avenue François-de-Lesseps, Z.I. sud, B.P. 12, 91420 Morangis, qui indique ses distributeurs.)

● *La toile à matelas* devient tenture murale, doubles rideaux, dessus de sièges ou stores automatiques. Ces coutils, en pur coton ou coton et lin, sont damassés ou à rayures noires, marine ou de tons doux, sur fond blanc. Une idée de décoration pour une maison de campagne. (De 18 à 32 F le mètres en 140 cm., chez Sifrène, 9, place des Vosges, 75004 Paris.)

...eunes



...n cartable ...r le sable

● A PARTIR DE 4 ANS

...TTE SOURIS. — A. Fron-...q. Gérard Franquin. « Père ...stor », Flammarion. 4,70 F.

...A travers la savane, en réveil-... éléphant, rhinocéros, girafe... ... suivie par le crayon de G. ...quin sous l'œil amusé du ...e lecteur, témoin rieur de ce ...i. Le texte, très simple, placé ...os de la couverture, souligne ...ythme de la randonnée.

EN VACANCES. — Natacha III. May Angeli. « Jeux du Père Castor », Flammarion, 18,50 F.

Quarante images en carton fort à trier, à classer, pour construire dix histoires bien ancrées dans le vécu de l'enfant : voyages, promenades, jeux... Les illustrations très lisibles stimulent l'observation, favorisent la mémoire et permettent des classements bien réfléchis.

● A PARTIR DE 6 ANS

LES PETITS BONHEURS DE VERONIQUE. — M. Leriche. F. Estachy. « Rouge et Bleue », G. P. 5,80 F.

Tranche de vie d'une petite fille surprise dans ses jeux, poupée, oursons... Dialogues pleins de tendresse, la mièvrerie y est justement évitée. La présence du père est discrète et efficace. Les illustrations soulignent bien l'atmosphère de bonheur tranquille ; peut être auraient-elles gagné à être plus précises.

SEPT HISTOIRES DE SOURIS. — A. Lobel. Adapt. A. Chagot. Ecole des loisirs. 14 F.

Ce qu'un papa souris raconte à ses souriceaux pour les endormir. Il en est de farfelues, il en est de fort drôles, il en est de très tendres. Toutes prennent appui sur l'imagination débridée des enfants. Un graphisme à la plume teinté par des aquarelles aux nuances délicates souligne l'humour et la tendresse des thèmes.

● A PARTIR DE 8 ANS

LES HABITS NEUFS DU GRAND DUC. — H.-Ch. Andersen. J. Palecek. Hatier. 18 F.

Adaptation bien venue du célèbre conte qui répond au goût enfantin de la mystification qui tourne en farce. Les illustrations ont ce qu'il faut de naïveté et de richesse de couleurs. La longueur du texte et la typographie un peu dense demande des lecteurs déjà familiers des livres.

MAIS JE SUIS UN OURS ! — Frank Tashlin. Adapt. A. Chagot. « Renard poche 3 », Ecole des loisirs. 11 F.

Une fable amère, soulignée par un trait d'un humour parfois cruel. Le personnage central, chargé affectivement pour de jeunes lecteurs, rend le message attachant et compréhensible. Une manière intelligente de sensibiliser à des problèmes de société.

● A PARTIR DE 12 ANS

LES LUMIERES DU MATIN. — Robert Bigot. « Bibliothèque Rouge », Hachette. 5,70 F.

Journal d'un garçon de quinze ans qui vit les événements de la Commune au sein de sa famille, engagée du côté des Communards. Roman attachant, qui emprunte au document, et révèle ainsi aux lecteurs une période historique pas toujours suffisamment développée dans les manuels.

DES HOMMES TRAQUES. — Michel Grimaud. « Plein Vent », Laffont. 12 F.

Roman très riche. Sous le couvert d'une chronique du monde rural, les auteurs provoquent la réflexion sur ce que fut le régime chilien d'Allende et sur la répression qui a suivi. Point d'idéologie pesante, des faits vécus dont l'enchaînement passionne. Une manière forte d'appréhender l'histoire contemporaine.

EDWIGE TALIBON-LAPOMME.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.
Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe
OJD 1974





Un couvert au jardin

ON connaît, bien évidemment, les jardins suspendus de... Bougival, aux dix mille têtes d'hortensias roses ! On sait que ce restaurant du *Coq hardi* créé par Francis Bonnerue fut l'attraction « number one » des *touristes* de luxe. Soyons francs, le coq perdait ses plumes, avec le temps. Le voici revigoré, éclatant comme la peinture de Bosco qui en orne le menu, cocoricotant au chaud de l'été.

Grâce à M. Van Egroo, bien entouré de quelques anciens de la maison (à commencer par le barman) et de plus jeunes (comme cette attachante « maîtresse d'hôtel » qui a prénom Gloria, souriante et veillant à tout). Grâce aussi à un menu « revu », dont les plats du jour (au *Coq hardi*, n'est-ce pas norma.?) sont de gallinacéenne origine : poulet aux pruneaux, poulet à l'oseille, poulet à la crème d'estragon, poulet en matelote, coq de Bresse aux pâtes fraîches et au Cahors, poulet au citron vert...

Mais surtout, dans le calme du *soir et ces jardins qui nous attendent*, amie, comme dans le souvenir d'une chanson de Jean Tranchant, voici quelques sommets d'une carte par ailleurs expliquée avec netteté : émincés d'artichauts aux truffes, chiffonnade de homard breton, salade de homard aux truffes, filets de saumon frais aux poireaux, sole au beurre d'estragon, mousseline de saumon aux écrevisses, bresse rôti à la broche à la purée de poireaux, agneau des Alpilles aux haricots blancs nouveaux, escalope de veau au citron, noix de ris de veau au pamplemousse, quelques fromages accompagnés de pain aux noix, et la ronde des desserts.

On imagine bien que tout cela n'est pas donné. Mais la banlieue aussi est une fête et, sous les vélums du crépuscule, entourés des fleurs encore frémissantes du chaud du jour, quels sont, je le demande, ceux qui, capables de mettre 100 F dans un médiocre repas « autour du trou des Halles » et dans la promiscuité minaudière à la mode, hésiteraient à donner le double pour cette promenade aux jardins du plaisir ?

Voilà pour le mois d'août des Parisiens non vacanciers de bien jolies vacances à la sauvette !

On sait que, par la faute de cancans, cette année, le challenge de l'académie Kléber-Colombes n'eut pas pour thème les restaurants d'hôtels. En tout cas, avec celui du *Bristol* (lauréat quand même), les *Princes* (celui du George-V), le *Mazagran* (hôtel Roblin) et le *Décaméron* (hôtel Montalembert) on aurait pu citer — et dans les premiers — le restaurant Royal, du *Royal-Monceau*.

Et c'est, en cette saison, un restaurant dans un jardin ! Un jardin parisien qui vous attendra aussi au mois d'août.

Gelée aux cerises

Donc, en ce *Royal-Monceau*, autour de quelques arbres et d'une immense table de hors-d'œuvre, vous trouverez aux déjeuners une formule étonnante à 70 F tout compris. Le bouquet de ces hors-d'œuvre, le choix d'un plat du jour : un poisson, une grillade et une viande en sauce, les fromages, les desserts, du vin de pays et le café.

Le soir la carte est plus complète (plus coûteuse aussi) avec quelques plats originaux. Vraiment, cela fait plaisir de voir que les hôtels (où plutôt certains hôtels) se réveillent. Et singulièrement les vieux hôtels, ceux, palaces ou non, où le client n'est pas, comme dans les mastodontes enchaînés (et où l'on mange si mal !) un numéro.

Donc de la carte du restaurant Royal je citerais une salade de poisson cru au citron vert (20 F), une terrine d'anguille (24 F), la soupe au pistou ou le consommé en gelée aux cerises, la sole à l'hermitage rouge (38 F) ou le suprême de barbue au céleri (35 F), une poularde de Bresse aux concombres (35 F), la culotte de bœuf en gelée au champagne (35 F), des beignets d'aubergines (18 F) et des plats du jour (le soir où j'y fus une rare tête de veau en tortue qui eût réjoui Simenon, en bon Liégeois !), ainsi qu'une très belle table de desserts.

La carte des vins est de prix (presque) honnêtes. Je veux dire qu'on n'y a pas suivi l'ascension bordelaise des années passées. Et, s'il pleut, le cadre intérieur classique n'est pas le moins du monde sinistre comme dans trop d'hôtels parisiens. Ni moderne non plus, ce qui est quelquefois pire !

LA REYNIÈRE.

★ Coq hardi, 16, quai Rennequin-Sualem, 78 Bougival, tél. 969-01-43 (fermé le mercredi).

★ Royal-Monceau, 35, av. Hoche, 75008 Paris, tél. 227-78-40.

Bars

(*Suite de la page 11.*)

Restons dans l'insolite avec la *Factorie* (5, bd Malesherbes) où il fait plus noir encore et où les breuvages portent des noms de fauves. C'est l'exotisme à bon marché au milieu des singes insomniaques et des chants du guépard.

MÉLANGES SAGES

Ce sont d'abord et surtout des longs drinks sans alcool :

TANGO : 2 dl de lait glacé - 2 cuillerées à soupe de sirop (grenadine, cassis, etc.).

FONTAINEBLEAU : 1/2 jus de raisin - 1/4 de jus de citron - 1/4 de jus d'orange sur glaçons.

Puis des mélanges fruits-alcools :

CHAMPAGNE-PECHE : pêche bien mûre, glaçon et champagne passé au mixer.

FRAISE-CHAMPAGNE : fraises (des bois de préférence), glaçon et champagne au mixer.

Ont encore leurs « fans » les coquetèles *vitaminés de Gayelord Hauser* :

COCABANA : un verre jus d'ananas - une cuillerée lait - une cuillerée miel - une banane écrasée.

COCABRICOT : un grand verre jus d'abricot - 1/4 tasse lait écrémé - une cuillerée miel.

COCKTOMATE : une verre jus tomates - une cuillerée jus de citron - persil ciselé.

MILK SHAKE : un verre jus d'orange - 2 cuillerées lait - une cuillerée miel.

Les classiques ramenés par la mode « rétro ».

MANHATTAN : 1/3 vermouth - 2/3 whisky - jet angustura - une cerise - glace.

ROSE : 1/3 gin - 1/3 vermouth - 1/3 cherry - une cerise - glace.

WHITE LADY : 1/4 jus de citron - 1/4 Cointreau - 1/2 gin.
Et enfin ma trouvaille :

AMERICOGNAC : 1/2 cognac - 1/2 Campari - zeste orange - zeste citron - glaçons - compléter avec du champagne.

MIETTES

● J'avais dit combien rares sinon inexistants sont les restaurants qui préparent eux-mêmes leurs yaourts (du moins à Paris car, en province, cela se trouve, le « la » ayant été *donné par le charmant et irremplaçable Mas de Serres*, de Saint-Paul-de-Vence. Un lecteur me donne l'adresse du restaurant *Afghanistan* (88, rue Saint-Martin, tél. : 272-29-65) où non seulement un yaourt afghan est préparé et dégusté « maison » mais peut aussi s'acheter à emporter.

● Les membres de *Tradition et Qualité* ont tenu réunion à Genève et ont été reçus à Cologny par un des leurs : Jean-Jacques Lacombe Mais qui diable avait « ordonné » le repas ? Un melon garni de fraises en entrée, suivi par un médiocre poulet farci d'écrevisses, n'a pas enchanté les participants.

● Dernière saison pour le *Miramar*, de Biarritz. Il sera démoli, reconstruit avec salles de thalassothérapie, piscine chauffée, confort moderne et cabaret. Ouverture prévue printemps 1978. Le *Palais* n'aura plus qu'à bien se tenir. Si toutefois, d'ici là, Biarritz réussit à redevenir le grand Biarritz...

● L'A.A.A.A.A. a décerné d'un coup deux diplômes. L'un à Christine et Michel Massia, qui, en leur *Restaurant du Marché* (59, rue de Dantzig, *tél. : 828-31-55, ouvert en août*), servent une excellente andouillette de chez *Provost* (128, rue du Général-Leclerc), l'autre à un charcutier de Braine, *M. Jean Lainé* (62, rue du *Martroy, à Braine, dans l'Aisne, tél.* : 55-10-09). Excellente andouillette, discrète, distinguée, que nous dégustâmes avec une purée de fèves fraîches.

● La *Colisée* vient d'ouvrir... à New-York ! En effet, 30 East 60 Street, un restaurant de poisson (lunch 20 $, dîner 30 $) proposera loups, turbots, soles, écrevisses, langoustines, tourteaux et saint-jacques achetés le matin à Rungis, partis de Roissy à 10 heures et cuisinés le soir même. S'y ajouteront le pain de Poilâne, le saint-hubert (fromage crémeux créé par le fromager de la rue Vignon) et, bien entendu, les clams, homards et poissons américains cuisinés « à la française ».

● *Club des amis du Parc*. François Perret, du restaurant du *Parc des Eaux-Vives*, à Genève, crée pour le dixième anniversaire de sa direction un « Club des amis du Parc » ayant pour but la promotion des produits de qualité. Première victoire : il a obtenu de la direction de l'agriculture à Berne la création d'un beurre de cuisine acceptable de goût et de qualité (on se souvient peut-être qu'ayant ici même écrit que le beurre courant, en Suisse, était médiocre, j'ai encouru les foudres de la presse genevoise). En novembre prochain, la région Poitou-*Charentes-Vendée sera à l'honneur* à la carte du *Parc des Eaux-Vives*, qui d'autre part lance deux menus à 65 et 80 francs suisses pleins de promesses.

● La direction d'Air France a fait son autocritique, notamment à propos des « plateaux ». Ce n'était pas la peine de faire appel (avec, sonnant, toutes les trompettes de la publicité) à la Grande Cuisine française. C'était un tantinet ridicule de mettre Lasserre, Bocuse et autres dans le bain pour en arriver là. Soyez simples, messieurs d'Air France, et faites simplement cuisiner de bons produits. Sans viser à l'épate et à décrocher les étoiles...

● Une nouvelle édition de la *Physiologie du goût* ? Une de plus ! Seulement celle-ci, publiée par Hermann, « éditeur des sciences et des arts », offre deux particularités singulières (1 volume : 35 F.) D'abord, elle est précédée d'une « lecture » de Roland Barthes non dénuée d'intérêt en son hermétisme. Ensuite, elle est — et sans que rien l'indique, ce qui peut passer pour une tromperie — « largement élaguée » par M. Guibert, et ses notations « infrapaginales » ne compensent point les pointillés.

● *Berlin au bout du fil.* Une initiative intéressante et pratique pour les hommes d'affaires de M. Rother (*Le Vieux Berlin*, 32, av. George-V, tél. 225-88-96) : ceux-ci peuvent avoir au bureau la carte du menu à 60 F boissons et service compris, y faire choisir leur menu par leurs invités et passer la commande par téléphone en indiquant leur heure d'arrivée. Ils sont servis immédiatement et rapidement. *Le château de Marçay* (7 km de Chinon) transformé en luxueuse hôtellerie et dont les menus de produits fermiers sont renommés indique sur ses dépliants : « Chiens admis et aimés et logés gracieusement. » M. Jean-Louis Mollard a bien mérité de la S.P.A...

● Un jury vient de se mettre d'accord, non sans mal, pour couronner les meilleures cuisines étrangères à Paris. Il vient de découvrir ainsi le *Timgad*, de la rue Brunel, dont le lecteur sait depuis presque un lustre qu'il sert le meilleur couscous de Paris, et le *Flora Danica*, des Champs-Elysées, mis en valeur par le Challenge Kléber-Colombes 1975. Et dont le chef, par ailleurs, est français. Etait-ce bien la peine ? Oui, disent les attachés (es) de presse. Non, se rebellent deux juges démissionnaires. — *L. R.*

Hippisme


Pour expliquer l'inexplicable

PEUT-ETRE y a-t-il quelque injustice à projeter sur la gloire toute neuve de *Matahawk* et de *Ramirez*, les grands vainqueurs de la semaine, un peu de l'ombre qui a atteint la grande vaincue, *Allez France*. Mais ce que retiendra la petite histoire hippique, c'est l'échec de celle-ci avant les *succès* de *ceux-là*, à moins qu'ils ne les confirment d'éclatante façon.

Comment la merveilleuse jument, invaincue depuis bientôt deux ans, a-t-elle pu connaître la défaite dans une aventure à laquelle n'avaient part ni *Grundy*, ni *Nobiliary*, ni *Green Dancer* et *Val de l'Orne*, et qui, par conséquent, paraissait *exempte* de risques ?

L'inexplicable ne l'est qu'en apparence.

D'abord la championne n'est plus elle-même à 100 %. Nous l'avions déjà indiqué ici, au lendemain de son prix Dollar, en faisant allusion à la *prophétie* d'un des augures du pesage : « *Elle ne gagnera pas l'Arc cette année.* » La silhouette s'est trop allégée, d'un rien.

Les jambes n'ont plus les mêmes accélérations désinvoltes et la tête la même bonne volonté. Un signe probablement révélateur, *Allez France* a fait des difficultés, dimanche, pour entrer dans le « *rond de présentation* », antichambre de la piste. A deux reprises elle a reculé, comme si elle avait voulu indiquer que, décidément, elle n'avait pas envie de courir.

L'âge peut avoir sa part dans cette légère perte de forme et d'énergie : cinq ans, ce n'est plus celui des enthousiasmes. Peut-être faut-il aussi évoquer un phénomène plus subtil. Les chevaux n'ont pas bénéficié l'hiver passé — particulièrement clément — du même repos forcé qu'imposent, les autres années, les pistes gelées. Or, une période de semi hibernation est probablement favorable aux pouliches. Dans beaucoup d'écuries on constate actuellement une faillite systématique du sexe faible, faillite dont *Comtesse de Loir* a donné, en Angleterre, un autre exemple.

Un peu sur la pente descendante, *Allez France* s'est trouvée devant une tâche qui l'a déroutée : il y avait un an qu'elle n'avait pas couru sur une distance aussi courte que 1 850 mètres. Or on sait bien que, chez les chevaux, les jambes moins jeunes s'accommodent surtout de parcours allongés.

Enfin — explication sans doute déterminante, — la course s'est déroulée de la façon la plus défavorable qui soit pour la championne déjà vacillante. Comme à son habitude, elle s'est contentée, au début du parcours, du *dernier tiers* du peloton. C'est une tactique qui — à l'exception du prix Lupin, voilà deux ans — lui a *toujours* réussi, mais sur des distances plus longues, où elle a davantage le temps de revenir et où le rythme est moins rapide. Cette fois, la course partait à un train d'enfer : *Ramirez* allait battre, en 1 min. 51 sec. 30/100, le record de l'épreuve, appartenant depuis 1968 à *Zeddaan*, avec 1 min. 51 sec. 60/100. Probablement Saint-Martin se rendit-il compte très tôt qu'à cette allure il aurait du mal à revenir sur les chevaux de tête et que la partie était mal engagée. Mais en rapprochant dès ce moment *Allez France* de l'avant-garde du peloton, il risquait de la faire aborder avec des forces diminuées la bataille de la dernière ligne droite.

La révolution

S'il y avait eu une erreur — imprévisible — elle avait été de ne pas se trouver dans les trois premiers après 100 mètres de course. Maintenant qu'elle était commise, il ne restait d'autre solution que de s'y obstiner. *C'est ce que fit le jockey.*

A l'entrée de la ligne droite, *Allez France* esquissa — mais esquissa seulement — son attaque habituelle. Devant — ou plutôt derrière — des adversaires dont la distance n'avait pas entamé la résistance, son assaut fit long feu. Au passage du poteau, une demi-longueur la séparait de *Mariacci, excellent second*, une de *Ramirez*. Une longueur qui, certes, porte quelque peu atteinte à son prestige mais ne méritait pas la tempête de protestations — voire d'injures — déferlant des tribunes, tempête qui, elle-même, n'a rien ajouté à la gloire de Longchamp.

Ramirez a remis au premier rang les couleurs, atteintes l'automne passé par un deuil fulgurant et cruel, de Mme Maria Félix. On souhaite qu'il les y maintienne. Mais, avouons-le, c'est un souhait de courtoisie, qui doit plus à la sympathie qu'inspire la casaque qu'à une considération que n'a pas encore tout à fait méritée le cheval.

Matahawk, vainqueur du Grand Prix, inspire davantage confiance. Et, cette fois, le cheval ne bénéficie pas d'un préjugé attaché à sa propriétaire. Pour cause : personne ne la connaît. Pour le programme des courses, elle s'appelle Mme E. Stern (1).

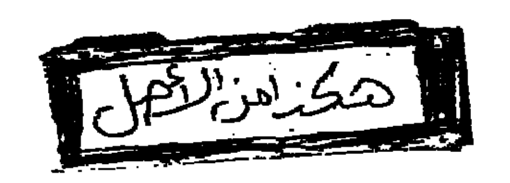
Elle fut naguère la propriétai[re] en nom de *Pistol Packer*, alo[rs] presque aussi illustre que *Al[lez] France*. En dépit de la célébri[té] des chevaux qui courent sous s[on] nom, on ne l'a, semble-t-il, jama[is] *vue sur un champ de courses*. D[i]manche, on l'a en vain cherch[ée] pour que le ministre de l'agricu[l]ture lui remette la coupe du vai[n]queur. Un mystère : existe-t-elle ?

Chez les éleveurs, la révolutio[n] est commencée. Après des éle[c]tions qui ont vu la totale défai[te] d'hommes comme Roland [...] Chambure, Alec Wildenstein [...] Jean Blondel, l'ancien bureau d[u] syndicat est démissionnaire e[n] bloc. Désignation d'un nouveau bureau le 18 juillet. On a sou[vent] vu des révolutions consacre[r] dans un premier temps, les hom[mes] du régime précédent. Favo[ris] pour la présidence : d'abord l'ancien président, Pierre d[e] Gasté, puis Mme Couturié et Gu[y] de Rothschild. A moins qu[e] parmi les hommes nouveau[x] Paul de Moussac...

LOUIS DÉNIEL.

(1) Aucune parenté avec fe[u] Mme Jean Stern, une des grande[s] figures des courses des années 30 [...] 70.

INDE



à Paris

En face, vous trouverez le *Forum*, « le plus anglais des bars américains ». C'est un classique tranquille où l'on sait encore jouer au menteur ou au bidou la tournée avec un amateur de rencontre, un habitué, voire le barman. Angelo a créé l'Angel, ce qui est bien naturel. On ne veille pas tard au *Forum* mais on y rencontre quelquefois de jolies femmes et toujours un ami, vague ou non !

Si vous êtes copocléphile vous irez discuter de votre hobby avec M. Papillon. M. Papillon est le propriétaire du *Bar Romain* (6, r. Caumartin) aux fresques perpétrées par un prix de Rome d'avant l'autre guerre. Cet artiste à lavallière (du moins peut-on l'imaginer ainsi) devait être obsédé par la « dolce vita » sous Pétrone. Ses fresques, notamment un souper de Tibère dans le venerium de Messaline, mériteraient d'être classées. Le *Bar Romain* jouxtant les coulisses de l'Olympia est aussi le rendez-vous du show business, le barman a baptisé son coquetèle favori le Tube !

Avenue Matignon, le *Club de Paris*, feutré et suave fait le plein des papoteuses du five o'clock. Autrefois on les eût trouvées dans les dancings peut-être. Aujourd'hui, elles regardent les fausses bûches lumineuses de la cheminée en toc avant de céder place aux couples apéritifs. C'est l'heure des « long drinks » et des confidences. Elle dure jusqu'à 2 heures du matin. Le directeur, Vincent, que l'on connut à la *Pomme d'Amour* puis au *Wagon*, semble, en bon Corse, un peu étonné d'être là...

Rue Bernard-Palissy, le *Nuage* se souvient-il de Boris Vian et de Sidney Bechet ? Ce long bar sombre est voué aujourd'hui à une clientèle masculine. Poussons quelques pas plus loin, rue du Sabot, où le *Sabot de Bernard* n'est pas seulement un restaurant, d'ailleurs élégant, mais un bar, le plus calme, le plus beau de Saint-Germain-des-Prés. De temps en temps, la pianiste Numidia joue en discrétion pour les amateurs de boissons fortes et de soirées douces.

A Montparnasse, ce ne sont pas les bars qui manquent, on s'en doute. Le *Rosebud* de la rue Delambre est probablement le plus international, clientèle et boissons.

ROBERT J.-COURTINE.

CLIN D'ŒIL

La « mémoire » des antiquaires

S'IL est en bonne logique une forme de négoce qui devrait s'étioler avec le temps, c'est bien celui des antiquités et de la brocante. Etant donné que la production des commodes de Jacob, des guéridons Napoléon III, des tambours d'Arcole, des statuettes de Tanagra, des chapeaux de l'Empereur et des fusils Chassepot est pratiquement interrompue depuis longtemps, on voit mal comment antiquaires et brocanteurs peuvent renouveler leur stock. L'écrémage systématique des greniers provinciaux et les liquidations des patrimoines familiaux dispersés par des héritiers en désaccord, constituent certes des possibilités de réapprovisionnement, mais elles ne sont pas intarissables et l'on arrivera bien un jour ou l'autre à décrocher les dernières toiles d'araignée.

Or, c'est un fait économique certain, le marché des choses anciennes qui, fatalement, ne sont pas de première main, continue à se développer comme si à l'âge du plastique et du mobilier verre et acier poli, les Français souhaitaient de plus en plus s'entourer de meubles et d'objets ayant un passé. Cela tient, expliquent les spécialistes, à la mobilité de la marchandise, à l'évolution des goûts qui passent suivant les saisons du Louis XV au stade Compagnie des Indes, et aussi du fait que l'accélération de l'histoire élève au rang d'« anciennes » des choses qui datent d'avant-hier.

Les auteurs du Guide Emer, dont l'édition 75-76 vient de paraître, ont constaté, « qu'en matière de curiosités, ce n'est pas le point de vente qui crée la demande, mais la demande qui la fait surgir ».

Ainsi, depuis deux ans, ont-ils détecté soixante-dix nouveaux libraires d'ancien et de bibliophilie, vu paraître un peu partout de nouvelles galeries d'art spécialisées en dessins, gravures et lithos anciens, « cimaises de sous-préfecture » auxquelles sont parfois suspendues des pièces rares. Ils ont découvert que la numismatique, dans un temps où la monnaie flotte sur l'océan de l'inflation, avait atteint au vedettariat puisque le nombre des spécialistes a triplé.

Si les produits du Directoire et du Premier Empire suscitent moins d'enthousiasme, ceux des arts primitifs, de la Haute Epoque et du temps de Badinguet se maintiennent.

Ils ont remarqué aussi que l'Anglais marque le pas, que l'Orient et l'Extrême-Orient remontent, mais que les amateurs s'intéressent davantage aux chinoiseries chères à Pierre Loti et à Claude Farrère qu'aux pièces rares des Tang et des Ming. Si l'on compte en deux ans quarante nouveaux spécialistes du vingtième siècle, on constate cependant un net refroidissement du « rétro », tandis que les jeunes, dont le peu de goût qu'ils ont pour le métier de soldat est connu, s'intéressent de plus en plus aux armes et curiosités militaires. Si la ferronnerie stagne, comme l'art slave, la demande de coquillages exotiques, de poupées, d'automates et d'instruments de musique anciens augmente.

Aux quatre coins du pays, salons, marchés et foires aux antiquités se multiplient. Ce qui permet de noter un goût nouveau du public pour les antiquités religieuses et objets du culte, ce qui ne va pas manquer d'inquiéter le Saint-Père et conduire les curés à surveiller de près leur sacristain...

Enfin, si le nombre des commerces d'antiquité et brocante a diminué en deux ans de 13 % à Paris, il a augmenté de 15 % en province, surtout dans les départements réputés pauvres où l'on semble découvrir la valeur des objets abandonnés dans les caves et greniers.

Le guide Emer, document précieux, complet et maniable depuis que les auteurs ont composé des volumes séparés pour Paris, la province et les pays d'Europe, donne en quatre langues (français, anglais, allemand et italien) soixante-dix mille adresses et renseignements.

On y trouve aussi la liste — aussi bien à Londres qu'à Aix-en-Provence, Venise ou Munich — des meilleurs artisans, fournisseurs des antiquaires, qu'il s'agisse de fabricants d'abat-jour, de bombeurs de verre, d'ivoiriers, de gainiers, de relieurs ou de doreurs.

Un guide sûr et clair en somme, pour retrouver là où ils se trouvent, les objets témoins des temps passés dont le présent n'est, après tout, que la salle d'attente.

MAURICE DENUZIÈRE.

Brocante



A la ceinture d'un Japonais

TOUS les chineurs ont remarqué, dans les vitrines des antiquaires, des sculptures miniatures que l'on nomme *netsuke* (les initiés prononcent *netské*) et dont ils ignorent l'origine. Leur costume traditionnel ne comportant aucune poche, les Japonais eurent, au seizième siècle, l'idée de suspendre leur bourse, leurs clefs, leur blague à tabac, leur boîte à médecines ou leur écritoire portative, à des cordonnets. Ces objets, suspendus — littéralement « *sagemono* » — à une cordelette, étaient attachés à la ceinture du kimono. Un coulant — « *ojimé* » — serrait les cordons. La cordelette était retenue par un petit objet, le netsuke, bouton-breloque, souvent richement décoré. On pense que les premiers netsuke devaient être très simples, choisis dans la nature : nœud de bambou, racine, coquillage. Etymologiquement, le terme netsuke évoque d'ailleurs une « racine attachée » ou une « racine pour attacher ».

D'utilitaire, le netsuke devint un objet d'art représentant une divinité, un animal fabuleux, évoquant une légende, un proverbe nippons. Les premiers netsuke furent anonymes, mais, au dix-huitième siècle, il existait des écoles de sculpteurs de netsuke. La connaissance de ces petits objets est extrêmement complexe. Les artistes qui en créèrent se comptent par milliers, et il existe au Japon des ouvrages, à mi-chemin entre l'annuaire et le livre d'art, qui proposent des listes exhaustives de tous les sculpteurs. Dans les écoles traditionnelles — Osaka, Tokyo, Kyoto — maîtres et élèves reproduisaient de nombreuses répliques de leurs propres œuvres ; ce qui explique la multitude des pièces connues. A la fin du dix-huitième siècle et au début du dix-neuvième, devant cet art florissant, des créateurs itinérants fondèrent de nouveaux centres de sculpture.

Corail, écaille et ambre

Cette petite sculpture, haute de 3 à 5 centimètres, était de forme arrondie et compacte, afin de ne pas gêner et de ne pas risquer de déchirer le kimono. Les deux trous rapprochés — « *himotushi* » — par lesquels passait la cordelette qui retenait l'objet suspendu devaient être placés de telle façon que le motif sculpté reste en évidence. La partie qui sépare les deux trous devait être assez solide pour que la cordelette ne puisse pas user la matière. C'était là précisément le défaut des netsuke en cyprès, bois très tendre mais cependant apprécié pour son parfum pénétrant et sa couleur. Toutes les essences ont ainsi été sculptées. C'est sans doute le buis, très dur, qui convenait le mieux. On créa des netsuke en ébène, en if, en pin, en jujubier, en camphrier... Ivoire et corne comptent aussi parmi les matériaux couramment utilisés. Il existe quelques très rares netsuke en or, en argent, en laque, d'autres, beaucoup plus nombreux, en porcelaine. Certains étaient spécialement conçus pour s'harmoniser avec leur « *inro* » (la boîte à médecines) en pierre, en corail, en écaille, en ambre...

Les plus belles pièces datent de la fin du dix-huitième et du dix-neuvième siècle. Au moment où les netsuke passaient de mode au Japon, l'implantation du costume occidental ne justifiant plus leur emploi, ce sont précisément les Occidentaux qui s'intéressèrent à ces petites breloques et en constituèrent des collections. On fabriqua alors à leur intention de petites sculptures moins compactes, plus travaillées, qui n'avaient plus de but utilitaire, mais qui comportaient les deux trous traditionnels, initialement destinés à recevoir la cordelette.

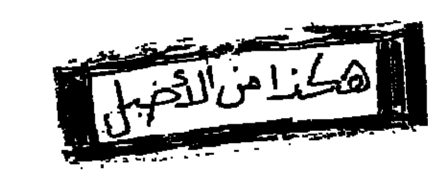
Le goût de la « belle ouvrage »

Les collectionneurs sont nombreux, tant au Japon qu'en Occident. Les pièces du dix-huitième siècle sont extrêmement rares. On peut en trouver chez les antiquaires spécialisés dans les arts orientaux ou les ivoires. Elles valent très cher. Il est courant, pour les belles pièces, de voir des prix dépassant 10 000 F. Le prix des pièces plus communes varie entre 1 000 et 10 000 F.

On peut encore, avec de la chance, trouver des netsuke chez les bons brocanteurs. Ils datent le plus souvent du début du vingtième siècle, quelquefois de la fin du dix-neuvième, et font partie des objets non utilitaires créés à destination de l'Occident. Cependant le talent de leurs créateurs et leur goût de la « belle ouvrage » en font des pièces agréables à l'œil et au toucher. Ces petits objets ayant connu depuis quelques années un regain d'intérêt, on fabrique aussi de nombreuses contrefaçons. Ainsi, il est devenu fréquent de voir, tant en France qu'à l'étranger, de faux netsuke en matière synthétique, au rayon décoration des magasins à grande surface ou dans certaines boutiques de souvenirs, à côté de la tour Eiffel miniature, de la Pieta de Michel-Ange en plastique et de la tour de Pise lumineuse ! Mais la contrefaçon est si grossière que la confusion est impossible.

ELVIRE VALOIS.

★ *Prochains marchés, foires, expositions...* — La Couture (62) : 6 juillet ; Lorient (56) : jusqu'au 6 juillet ; Honfleur (14) : jusqu'au 6 juillet ; Cabourg (14) : du 8 au 10 juillet ; Marlow (Grande-Bretagne) : du 10 au 12 juillet ; Saint-Cast (22) : du 12 au 14 juillet ; Vichy (03) : du 12 au 14 juillet ; Nice (06) : du 12 au 21 juillet ; Méounes (83) : du 12 au 14 juillet ; Etaples (62) : du 18 au 20 juillet ; Sarlat (24) : 20 juillet ; Apt (84) : du 26 au 29 juillet.



Sports



UN MARCHEUR AU PAS DE COURSE

M. LELIEVRE est douanier, célibataire, et a vingt-cinq ans. C'est un petit bonhomme blond qui ne dépasse pas 1,65 m et qui, sans cesse, *trottine, trottine*. M. Lelièvre est champion de France de marche sur 20 kilomètres, sur 50 kilomètres, recordman des 20, 30 et 50 kilomètres. On le situe à la cinquième place au niveau européen, à la septième sur le plan mondial. Il fait de la compétition depuis l'âge de quatorze ans.

Il a fait l'apprentissage de la marche en battant la campagne, car le contact avec la nature se fait en marchant. Par monts et par vaux, à travers champs ou dans les sous-bois, en compétition ou à l'entraînement, M. Lelièvre couvre une vingtaine de kilomètres par jour, 100 kilomètres par semaine, 500 par mois, plus de 8 000 par an. Sa vitesse de croisière sur 20 kilomètres est de 14 kilomètres à l'heure. Il met 1 h. 28 pour parcourir 20 kilomètres, 2 h. 16 pour en faire 30, 4 h. 5 pour en dévorer 50... Mais qu'est-ce qui fait donc marcher si vite M. Lelièvre ?

Les gestes du marcheur ont leurs limites. La tête reste fixe, le bassin se déhanche, les jambes se désarticulent. Les bras se balancent, battent l'air, s'accrochent au vide... Gestes d'un corps désuni, qui semblent ridicules à première vue, mais qui, à la longue, à force de régularité dans la démesure, revêtent une indéniable noblesse.

Gérard Lelièvre a choisi par rigorisme la marche d'athlétisme. Par comparaison avec les épreuves de grand fond, plus pittoresques et moins dépouillées, comme le récent Strasbourg-Paris, une marche de 20 km est presque un sprint permanent ; obsédé par la densité de son effort, le marcheur avoue n'avoir pas le temps... de penser. Mais au-delà de cette distance, quand l'action se prolonge durant plus de quatre heures sur 50 kilomètres, lorsqu'elle devient une interminable litanie, la course est *alors l'occasion d'un dialogue* permanent avec soi-même.

Première heure. — Durant la première heure, le marcheur ne pense à rien. Un pied toujours devant l'autre. C'est tout. Chaque concurrent s'emploie à trouver un bon rythme, sans puiser dans ses forces. Le buste en avant, les épaules remontant jusqu'aux oreilles, l'homme taille sa route, le regard vers l'avenir. Le mécanisme est tellement parfait qu'on croirait qu'il touche à peine le sol. Ce n'est qu'un effet d'optique. Il ne court pas, il marche. Une des jambes, toujours tendue au passage du bassin à la verticale, reste en contact avec l'asphalte. Le pied attaque le sol en restant toujours dans l'axe. La poussée de Gérard Lelièvre est surprenante. Un mètre à chaque pas. Une inspiration sur deux foulées, expiration sur les deux suivantes. Et ainsi de suite, avec la régularité d'une horloge. Toujours très souple, presque relâché.

Une machine à calculer

Deuxième heure. — Le soleil monte dans le ciel. La route scintille comme une rivière. Mais le marcheur n'a rien d'un modeste promeneur du dimanche. Il est indifférent aux charmes de la nature. Toujours droit, vivante image de la rectitude en action, il avance, le corps un peu plus raidi, la tête habitée par l'obsession de la ligne droite. Alors qu'une heure plus tôt la largeur de la route suffisait à peine à contenir le peloton, les concurrents, maintenant dispersés, suivent la « corde », coupent au plus court dans les virages, comme si quelques mètres de moins avaient une incidence au bout de 50 kilomètres. A mesure que s'égrènent les minutes, que tombent les kilomètres, la tête de l'homme en marche devient une machine à calculer. Il a parcouru 11,5 km dans la première heure. Il faut en couvrir 12 dans la seconde. C'est bientôt l'approche de la mi-course. Le premier ravitaillement (dixième kilomètre) a apporté son réconfort. Les suivants auront lieu désormais tous les 5 kilomètres. Dans les derniers hectomètres qui précèdent chaque ravitaillement, le marcheur y pense sans arrêt. Il additionne et soustrait, multiplie et divise chaque minute, chaque centaine de mètres qui le séparent de sa ration de gâteau de riz et d'eau minérale.

Mais, dans la tête du marcheur, la topographie surpasse l'arithmétique. Le décompte lancinant de la distance et du temps, le temps qui n'en finit pas, s'accorde avec les variations du relief. Le marcheur a son itinéraire imprimé dans le cerveau. Il pourrait avancer les yeux fermés. Gérard Lelièvre appréhende surtout les secousses de la descente lorsque la jambe toujours tendue butte contre le macadam...

Le rythme devient plus soutenu. Les choses sérieuses vont commencer. Le peloton s'est disloqué. Derrière, c'est la débandade de dizaines de traînards qui bientôt déambuleront comme les égarés d'une armée en déroute. On s'étonne que les marcheurs, en si peu de temps, en si peu de chemin, puissent creuser de si larges écarts. Gérard Lelièvre se sent bien. Il est prêt à allonger la foulée en cas de changement de rythme. Il sait qu'il le peut. Il a appris à connaître ses moyens, à les évaluer, à déceler le moindre signe de faiblesse ou d'aisance.

Troisième heure. — La course se joue au trente-cinquième kilomètre, cap fatidique. C'est là que le marcheur commence à souffrir, qu'il sent naître en lui la tentation d'arrêter. C'est à cet instant que se manifestent les signes avant-coureurs de la fatigue, que la défaillance guette le concurrent qui s'est mal préparé. Celui-là dodeline de la tête, celui-ci râpe les semelles au sol, tel autre est trahi par un geste de nervosité. Une prise de gourde trop sèche au dernier ravitaillement, un arrêt de transpiration (déséquilibre organique), un soupçon de mauvaise humeur, sont des signes révélateurs qui ne trompent pas. Le spectacle de la détresse d'autrui suscite un réconfort dans l'esprit du marcheur. Il souffre, mais les autres souffrent aussi. Celui-là grimace. Celui-ci baisse la nuque... Gérard Lelièvre allonge la foulée. Alors que ses adversaires martèlent puissamment le macadam à coups de semelles, le champion s'envole dans un style aérien et déconcertant de facilité. Les bras en mouvement, les jambes alertes, il enlève au pas de charge un herbage de luzerne, huit pylônes électriques, 200 mètres de faux plat, vingt rangs de betteraves, 12 arpents d'orge et met derrière lui 1 hectare de blé. Il palpite de tous ses membres, de tout son cœur. Et la silhouette du petit homme solitaire aux pieds zélés file vers l'horizon.

Quatrième heure. — Le soleil allonge les ombres sur la route. Le marcheur n'est plus qu'une mécanique en mouvement qui tourne avec la lancinante régularité d'une pendule que le temps ne semble plus pouvoir arrêter. Mais il n'y a pas de machine aussi fragile. Que l'action de l'esprit se dissocie de celle du corps et c'est le mécanisme qui se détraque, la panne qui menace.

Mais c'est aussi l'arrivée qui se devine, et du même coup les forces qui reviennent. Le petit homme qui trottine ne pense plus qu'à cela avec une sorte de joie perverse : il en a fini pour aujourd'hui, il recommencera demain. — S. K.

Jeux



Échecs

N° 613

LE ROQUE-ROC

(Memorial Vidmar, juin 1975.)

Blancs : A. Karpov.
Noirs : D. Velimirovic.
Défense sicilienne.
Variante du Dragon.

Blancs	Noirs	Blancs	Noirs
1. é4	ç5	25. D×d6!	Fb5 (s)
2. Cf3	d6	26. Fa2	Ca4
3. d4	ç×d4	27. Dç7! (t)	Fé8
4. C×d4	Cf6	28. Td8 !	Ff6
5. Cç3	g6 (a)	29. T×a8	D×a8
6. Fé3	Fg7	30. Df4	Dd8
7. f3	0-0	31. Dé3	Dç7
8. Dd2	Cç6	32. f4! (u)	Cb6
9. Fç4	Fd7 (b)	33. é5 !	Fé7
10. 0-0-0 (ç)	Db8 (d)	34. Cd4	Cç4
11. Fb3 (e)	a5 (f)	35. F×ç4	D×ç4
12. Cd-b5 (g)	a4! (h)	36. Td1	Fa6
13. F×a4! (i)	Tç8 (j)	37. Dd3	Dç8
14. Rb1 (k)	Ca5	38. Td2	Df8
15. Fb3	Cç4	39. g3	Tç5
16. Dé2! (l)	C×é3	40. Dé4	Tç7
17. D×é3	Tç5	41. Td3	Dç8
18. Cd4	Da7 (m)	42. g4	Fd7 (v)
19. a3! (n)	Ta5	43. Cb-ç2	Tç5
20. Dd2 (o)	Cé8 (p)	44. Dé1	Dç7
21. Cd5 !	é6	45. h4 (w)	h6
22. Cb4 (q)	Cç7	46. g5	h5
23. ç3	Ca6	47. b4 (x)	Tç4
24. Cd-ç2 (r)	Cç5	48. Cé3	Tç6
		49. C×ç6	F×ç6
		50. Td4	Abandon (y).

NOTES

a) La variante du Dragon est une des continuations favorites du grand maître yougoslave.

b) D'autres possibilités sont 9..., Cd7 ; 9..., a5 et 9..., C×d4 avec la suite possible 10. F×d4, Da5 ; 11. 0-0-0, Fé6 ; 12. Fb3, F×b3 ; 13. ç×b3, Tf-ç8 ou 12..., b5 ou encore 12..., Tç8 ; 13. Rb1, Tç6.

c) Boleslavsky considère que les Blancs ne doivent pas se hâter de faire le grand roque à cause de la réplique *10..., Db8*, qui donne aux Noirs de bonnes chances tactiques mais doivent ne pas dévoiler leurs cartes en jouant 10. Fb3 ; par exemple, 10. Fb3, Db8 ; 11. 0-0, Dd8 (en effet, la D n'a plus de raison d'être sur b8) ; 12. Ta-d1, Tç8 ; 13. Cd5 avec un bon jeu. Ou bien 10. Fb3, Tç8; 11. 0-0-0, Cé5; 12. h4, a5!; 13. h5, a4 ; 14. C×a4, F×a4 ; 15. C×a4, Cç4 ; 16. Dd3, Da5 ; 17. Fb3, d5 ! et les Noirs ont un fort contre-jeu. Le champion du monde ne partage pas ces vues sur les dangers de 10..., Db8, bien qu'il connaisse parfaitement la victoire récente remportée par son adversaire contre Planinc grâce à cette variante.

d) Cette manœuvre de Stein ne doit cependant pas être sous-estimée : d'une part, il s'agit de laisser à la T-R la case ç8 ; d'autre part, de préparer le déferlement des pions a et b.

e) Après 11. g4, b5 ; 12. Fd5 (la prise sur b5 est trop dangereuse), Tç8 ; 13. F×ç6, F×ç6 ; 14. h4, b4 ; 15. Cç-é2, C×é4 ! les Noirs ont une belle attaque : si 16. C×ç6, C×d2 ; 17. C×b8, Cç4. A considérer est *11. h4 malgré les suites 11..., Tç8 ;* 12. Fb3, a5 ; 13. a4, C×d4 ; 14. F×d4, b5 ; 15. Dd3 (et non 15. F×f6, F×f6; 16. Cd5, b×a4 ; 17. C×f6+, é×f6 ; 18. Fd5, a3 ; 19. b×a3, Fa4 ; 20. F×a8, Db3 !), b×a4 ; 16. C×a4, Fb5 ; 17. Dé3, F×a4 ; 18. F×a4, Db4 ; 19. Db3, C×é4 ! ; 20. F×g7, Cç5 ; 21. D×b4, a×b4.

f) Menaçant 12..., C×d4 ; 13. F×d4, a4.

g) Si 12. a4, Tç8 ; 13. Cd-b5, Cb4 ; 14. Rb1, d5 ! avec du contre-jeu.

h) Un sacrifice de pion qui ouvre la colonne à la T-D et qui complète la formation Fd7-Db8.

i) Après 13. C×a4, Ca5 ; 14. Dé2, C×b3+ ; 15. a×b3, d5 !! ; 16. é×d5, Dé5 ! ; 17. f4, Df5 ; 18. Rb1, Tf-ç8 ; 19. Ca7 (si 19. Cb6 ?, T×ç2 ! ; 20. D×ç2, Ta1+), Tç7 ; 20. Fb6, F×a4 ; 21. F×ç7, F×b3; 22. Dd3, D×d3; 23. T×d3, Fç4 ; 24. Td4, Fa6 ; 25. d6 !, Cd7 ! ; 26. Ta4, é×d6 ; 27. T×a6, b×a6 ; 27. Cç6, Ff8 ; 29. Cd4, Té8 ; les Noirs ont une meilleure finale (Savon - Stein, *championnat de l'U.R.S.S.*, 1962).

j) Afin de poursuivre par Ca5 et Cç4.

k) La meilleure défense. Après 14. Dé2, Ca5 ; 15. Fb3 Velimirovic retrouva les traces de Stein dans la partie précitée : 15..., C×b3+ ; 16. a×b3, d5 !! ; 17. é×d5, Dé5 ! mais améliora la variante : 18. f4, Ta1+ ; 19. Rd2, Cé4+ !! ; 20. Ré1, T×d1+ ; 21. R×d1, Df5 ; 22. Rç1, Ta8 ; 23. Rb1, C×ç3+ ; 24. C×ç3, Df6 ; 25. Fç1, b5 !! et gagna superbement au cinquantième coup.

l) 16. F×ç4, T×ç4 donnerait aux Noirs de belles perspectives d'attaque.

m) Maintenant les Noirs doivent prouver qu'ils ont une compensation pour le pion sacrifié.

n) Nouvelle manœuvre défensive qui prépare un appui à un C sur b4.

o) Sans craindre 20..., T×a3 ; 21. b×a3, D×a3 ; 22. Ca2, Fa4 ; 23. Db4.

p) Zaitsev estime que la venue du C-R sur l'aile-D est trop longue et propose 20..., é5 ; 21. Cd-é2, d5 : si 22. C×d5, C×d5 ; 23. F×d5, Fç6 suivi de 24..., Ff8 menaçant le pion a3 et si 22. é×d5, é4, un troisième sacrifice jouant le tout pour le tout; 23. f×é4, C×é4 ; 24. C×é4, T×a3 ; 25. b×a3, D×a3 ; 26. ç3, D×b3+ ; 27. Db2, Dç4 ; 28. Cd4 et les Blancs ont une T de plus. Peut-être, après 23. f×é4, peut-on trouver quelques ressources tactiques pour les Noirs par 23..., Cg4 et 24..., Cé5 ou par 23..., b5 ? Il est possible que cette position qui coûte trois pions soit plus riche pour les Noirs que la manœuvre de Velimirovic qui permet au *champion du monde* de renforcer solidement son aile - D.

q) Un bon C bloqueur : si 22..., T×a3 ; 23. b×a3, D×a3 ; 24. Dç3 !

r) Le R blanc est sérieusement défendu, un vrai roc.

s) Si 25..., Ff8 ; 26. Dd4, C×b3 ; 27. D×a7, Ta5×a7 ; 28. T×d7 et si 25..., C×b3 ; 26. D×d7.

t) Protégeant le pion ç3 tout en menaçant 28. Td8+.

u) *Après l'échange d'une T*, les Blancs reprennent l'initiative tout en conservant un œil sur les possibilités de l'ennemi.

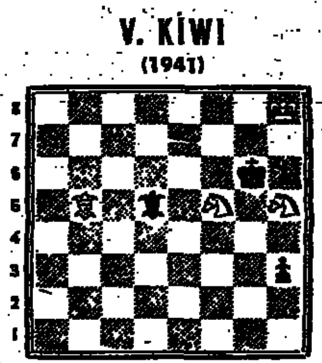
v) Empêchant 43. f5. A noter que les Noirs ne peuvent plus trouver de coups agressifs.

w) Menace 46. h5.

x) Le travail sur l'aile - R étant terminé, les Blancs, impassibles, s'emparent de la qualité.

y) Les Noirs ont une qualité et deux pions de moins, dans une situation sans espoir.

V. KIWI
(1941)



BLANCS (4) : Rh8, Fb5, Cf5 et h5.

NOIRS (4) : Rg6, Fd5, Ph6 et h3.

Les Blancs jouent et gagnent.

SOLUTION DE L'ETUDE
T. KOK (1938)

(Blancs : Rg2, Fb4, Cd4, Pa4, b2, d2, f3, h4. Noirs : Rf4, Dé8, Pa7, b7, é7, f5, g3, h6.)

1. Fç3 !, Ré5 ; 2. Cb5 +, Rf4 ; 3. Fg7, Dg8 ; 4. Cd4, Dç4 ; 5. a5 !, h5 ; 6. b3, Da6 ; 7. b4, Dç4 ; 8. b5, b6 ; 9. a6, é6 ; 10. Ff6 et les Blancs gagnent.

CLAUDE LEMOINE.

Bridge

N° 609

PRIS DANS UN ÉTAU

Dans cette donne jouée au club Friedland, il y a deux ans, il y avait une contre-attaque mortelle pour le déclarant. Elle aurait évité à un roi d'être pris dans un « étau ».

Nord : ♠ A 9 5 4 ; ♥ R 7 4 3 ; ♦ D 8 ; ♣ 7 5 2
Ouest : ♠ R 8 2 ; ♥ A D V 9 2 ; ♦ 7 3 ; ♣ A 9 8
Est : ♠ V 10 7 6 ; ♥ 10 6 ; ♦ 9 6 4 ; ♣ R D V 10
Sud : ♠ D 3 ; ♥ 8 5 ; ♦ A R V 10 5 2 ; ♣ 6 4 3

Ann. : N. don. E.-O. vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
—	passe	passe	3 ♦...

Ouest a entamé l'as de cœur et a contre-attaqué l'as de trèfle, puis le 9 de trèfle. Est a pris avec le 10, puis, après un troisième coup à trèfle, il a rejoué le 10 de cœur. *Comment René Bonnet, en Sud, a-t-il gagné* TROIS CARREAUX contre toute défense ?

Y avait-il à la quatrième levée *une contre-attaque qui pouvait faire chuter ?*

Réponse :

Bonnet a mis le roi de cœur du mort, puis il a pris le 6 de carreau avec le 10 et a rejoué carreau pour la dame de carreau. Il a ensuite coupé un cœur pour isoler la garde à cœur d'Ouest (au cas où Est aurait eu trois cœurs), puis il a tiré tous ses atouts pour *squeezer Ouest* à pique-cœur :

Nord : ♠ A 9 ; ♥ 7
Ouest : ♠ R 8 ; ♥ D
Sud : ♠ D 3 ; ♦ 5

« Ouest, écrit Bonnet, regretta que son partenaire (Est) n'ait pas contre-attaqué pique à la cinquième levée au lieu de rejouer cœur, mais je n'aurais pas fourni la dame de pique, et j'aurais gagné grâce au même squeeze, mais avec le roi de cœur comme communication... »

En fait, il ne fallait pas tirer le troisième trèfle, mais faire une autre défense, qui n'est pas de jouer cœur. En effet, si, après avoir pris au second tour à trèfle, Est continue cœur, le déclarant va gagner car voici la situation après le roi de cœur et cinq coups d'atout :

Nord : ♠ A 9 ; ♥ 7 ; ♣ 7
Ouest : ♠ R 8 ; ♥ D ; ♣ 9
Est : ♠ V 10 ; ♣ R 10
Sud : ♠ D 3 ; ♦ 5 ; ♣ 6

Sur le 5 de carreau, Ouest défausse trèfle, et Est doit faire subir à son partenaire un squeeze fratricide ou l'écraser dans une fourchette : si Est défausse le 10 de trèfle, Sud lui donne le roi de trèfle qui squeeze Ouest ; si Est jette le 10 de pique, Sud joue la dame de pique et le roi de pique est pris dans un étau...

Ainsi, à la quatrième levée, la défense mortelle n'était pas de jouer trèfle ou cœur mais de *contre-attaquer pique* pour détruire la communication de l'as et promouvoir des levées à pique.

L'UNION DES ARTISTES

Ce problème remarquable est tiré du petit livre « 120 Donnes *et Problèmes » que José Le Dentu* a publié aux Editions Presses Pocket en sélectionnant les meilleurs donnes et problèmes de ses chroniques du *Figaro*. Voici la présentation de ce casse-tête : « Le fameux champion suisse Jean Besse est un grand amateur de problèmes. Sur un thème cher à un autre grand problémiste, son *partenaire Pietro Bernasconi*, il a bâti cette petite merveille... »

Nord : ♠ A ; ♥ D V 4 3 2 ; ♦ 10 9 8 2 ; ♣ A D 2
Ouest : ♠ 6 ; ♥ 6 5 ; ♦ 6 5 4 3 ; ♣ V 10 9 8 7 5
Est : ♠ R 10 9 8 7 ; ♥ R 10 9 8 7 ; ♦ 7 ; ♣ 6 4
Sud : ♠ D V 5 4 3 2 ; ♥ A ; ♦ A R D V ; ♣ R 3

Ouest entame le valet de trèfle et Sud gagne CINQ SANS ATOUT contre toute défense.

Note sur les enchères :

Bien entendu, le contrat de « 5 SA » a été choisi pour les besoins de la cause, car des enchères normales aboutiraient à « 6 carreaux ».

PHILIPPE BRUGNON.

COURRIER DES LECTEURS :

Défense des Indonésiens (n° 592).

Cette donne du championnat du monde des Bermudes était particulièrement intéressante, et un lecteur, Martial Renouard (Issoire), en a fait une étude remarquable.

Bataille de Cannes (n° 600).

Plusieurs lecteurs (Allain-Dupré, de Schaetzen...) estiment que le déclarant aurait mieux fait, au début, de chercher à couper un trèfle avec l'unique atout du mort. *C'était certainement la ligne de jeu la plus simple.*

Philatélie

N° 1388

COMORES : Ile de Mohéli.

La carte de l'île de Mohéli est représentée sur un timbre « poste aérienne » émis par les Comores.



230 francs C.F.A., vert olive, bleu roi et sienne calcinée.

Dessin et gravure de Pierre Béquet. *Imprimé en taille-douce par* l'Atelier du Timbre de France.

COTE-D'IVOIRE : Marie Kore.

Le timbre de l'Année internationale de la femme est symbolisé par l'effigie de Marie Kore (1910-1953), d'après une maquette et la gravure de Pierre Forget.



45 francs C.F.A., sépia, turquoise et viridine.

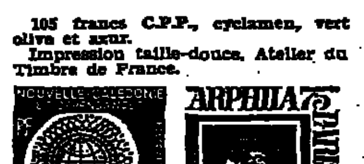
Impression taille-douce : Atelier du Timbre de France.

NOUVELLE-CALEDONIE : « Arphila 75 Paris ».

Un timbre « poste aérienne », dessiné et gravé par René Quillivic, a été émis afin de souligner « Arphila 75 Paris ».

105 francs C.F.P., cyclamen, vert olive et azur.

Impression taille-douce. Atelier du Timbre de France.





POLYNESIE FRANÇAISE : « Arphila 75 Paris ».

... Il a été également commémoré par l'émission d'un timbre « poste aérienne », d'après une maquette de Charles Bridoux.

32 francs, C.F.P., tabac, noir bleuté et coquelicot.

Gravé par Jacques Combet et imprimé en taille-douce dans les Ateliers du Timbre de France.

MALI : Vieilles voitures.

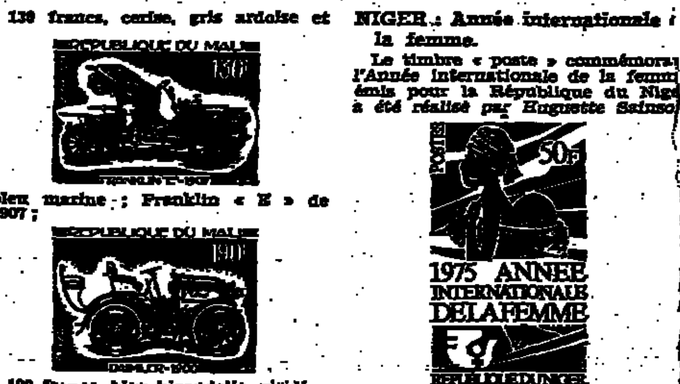
Une série de quatre valeurs « poste » représentant des vieilles voitures a été émise par les postes de la République du Mali.



90 francs (maliens), aubergine, vert lézard et bleu hirondelle ; Morris « Oxford » de 1913 ;

130 francs, cerise, gris ardoise et bleu marine ; Franklin « E » de 1907 ;

190 francs, bleu hirondelle, viridine et azur ; Daimler, 1900 ;



230 francs, sépia, bleu oriental et bistre rouge ; Panhard et Levassor, 1895.

Les maquettes et gravures sont de Claude Haley. Impression taille-douce ; Atelier du Timbre de France.

BUREAUX TEMPORAIRES

⊙ 87200 Saint-Junien (salle de la Persévérance, rue Chateaubriand), le 6 juillet. — Festival du rail.

⊙ 68230 Turckheim (pl. Turenne), *le 27 juillet.* — Tricentenaire de la mort du maréchal de Turenne.

NIGER : Année internationale de la femme.

Le timbre « poste » commémorant l'Année internationale de la femme émis pour la République du Niger *a été réalisé par Huguette Sainson.*

50 francs C.F.A., sépia, bleu roi et pourpre.

Gravé par Jacques Combet. Impression taille-douce ; Atelier du Timbre de France.

SENEGAL : Coopération spatiale.

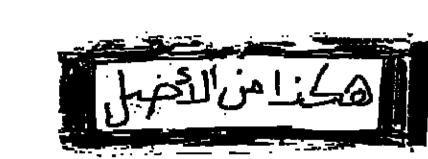
La coopération spatiale U.S.A.-U.R.S.S. a été soulignée par l'émission d'un timbre « poste aérienne » dessiné et gravé par Michel Monvoisin.



125 francs C.F.A., vert-noir, bleu-vert et rouge sanguine.

Impression taille-douce ; Atelier du Timbre de France.

ADALBERT VITALYOS.



RADIO-TÉLÉVISION

PROGRAMMES

VENDREDI 4 JUILLET

« Le Monde » publie tous les samedis, numéro daté du dimanche-lundi, un supplément radio-télévision avec les programmes complets de la semaine.

CHAINE I : TF 1

35 Au théâtre ce soir : « Je veux voir Mioussov », de V. Kataiev. Adapt. M.-G. Sauvageon. Mise en scène J. Fabbri. Avec J. Fabbri, C. Montechiesi, A. Gille.
40 Variétés : Le club de dix heures.
10 IT 1 dernière.

CHAINE II (couleur) : A 2



35 Bouvard en liberté.
Avec Tino Rossi



21 h. 45 Magazine littéraire : « Apostrophes », de B. Pivot. « La radio, la télévision et le pouvoir ».
Avec MM. André Rossi, secrétaire d'État auprès du premier ministre, porte-parole du gouvernement ; Maurice Siegel, pour « Vingt ans, ça suffit » ; Pierre Salinger, auteur de « Je suis un Américain » ; Jacques Sallebert, auteur d' « Entre l'arbre et l'écorce » ; et Jean Rocchi, pour « la Télévision malade du pouvoir ».
22 h. 50 Journal de l'A 2.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

20 h. 30 Feuilleton : « Paul Gauguin » (7e épisode). Réal. R. Pigaut.
21 h. 25 Série : Prix Nobel. « Heinrich Böll ».
21 h. 50 FR 3 Actualités.

● FRANCE-CULTURE

20 h. (S.), Deux ouvrages de Martinu par l'Opéra de Prague : « Ariadna », avec J. Jonasova, A. Sormova, V. Zitek, J. Maltner, D. Jedlicka, K. Petr, K. Door, L. Havlak, direction J. Kout, et « la Comédie sur le pont », avec J. Zankovary, H. Tatermuschova, I. Valentova, J. Jindrak, L. Marova, I. Eva, E. Marsik, V. Koci, direction J. Jirous, présentation G. Léon, avec G. Neveux, A. Wormser et Palenicek ; 22 h. 30, Entretien avec André Dhôtel ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie.

● FRANCE-MUSIQUE

19 h. 30 (S.), Journal de Musique dans la ville à Toulouse ; 21 h. (S.), Concert de pratique musicale, à Toulouse : « Musique pour divers instruments à gratter, secouer, percuter, précédée d'un tintamarre servant d'introduction pour sept percussionnistes amateurs et trois professionnels (G. Geay) « Bruits de paroles pour chœur amateur » (J.-C. Pennetier) « Austral-Boréal » pour quarante chanteurs et quarante guitaristes (Ph. Hersant), avec M. Jarry, baryton, et P.-Y. Artaud, flûte, avec la participation des professeurs du Conservatoire J.-B. Daugène, percussion, M. Ventula, percussion, M. Francerles, guitare ; 22 h. 30 (S.), Concert ; 24 h. (S.), La musique et ses classiques ; 1 h. 30, Nocturnales.

SAMEDI 5 JUILLET

45 Tour de France (résumé).
35 Les grands moments du music-hall, réal. P. Sisser : Michel Fugain et le Big Bazar.
35 Série : Van der Valk. « Une rose pour Karen ».
Premier épisode d'une série policière, dont l'action est située à Amsterdam.
35 Variétés : Paris, carrefour du monde, de J. Diéval.
5 IT 1 dernière.

CHAINE II (couleur) : A 2

15 Sport : Tour de France et Tournoi de Wimbledon.
35 Feuilleton : Les rois maudits, de Maurice Druon : « La louve de France ». Réal. Cl. Barma. Avec B. Brione, G. Casile, H. Duc.
Philippe V le Long meurt et son frère Charles IV lui succède. La reine d'Angleterre, Isabelle, seule fille du roi de Fer, lève une armée et part aux côtés de Mortimer, un baron révolté, à la reconquête de « son » royaume de France.
15 Jeu : Pièces à conviction, de P. Bellemare.
15 Journal de l'A 2.

CHAINE III (couleur) : FR 3

Courts métrages : « Corot », de R. Leenhardt, et « Goa », de P. Grunstein.
30 Théâtre : « Pourquoi la robe d'Anna ne veut pas redescendre », de Tom Eyen. Adapt. de B. Da Costa. Mise en scène de L. Thierry. Musique originale : G. Delerue. Avec S. Monfort, B. Giraudeau, A. Gruss, H. Gilson, C. Velly, S. Bonnin.
Anna et Arizona, d'échec en échec, ont oublié jusqu'à leur identité et, dans cette sorte de Musée Grévin de Coney-Island, ils cherchent l'un à travers l'autre ce qui leur permettrait de croire qu'ils ont existé.
21 h. 45 FR 3 actualités.

● FRANCE-CULTURE

14 h. 5, Emission spéciale : Le jeu des nuages et de la pluie, par H. Tournaire (réalisation G. Peyrou) ;
20 h., Carte blanche, par L. Slou : « le Troisième Etage de l'immeuble en briques rouges », de H. Milton, avec G. Jor, J. Brassat, J.-P. Leroux, J. Maire, G. Marty, N. Basile, D. Manuel (réalisation G. Delaunay) ; 21 h. 18, Disques ; 22 h., La fugue du samedi, de J. Chouquet ; 23 h. 50, Poésie.

● FRANCE-MUSIQUE

20 h. (S.), Cette année-là... 1917 (Prokofiev) : « Concerto pour violon et orchestre n° 1 en ré mineur, opus 19 », avec I. Stern ; « Visions fugitives pour piano, opus 22 », par M. Beroff ; « Symphonie n° 1 classique en ré majeur », et, au choix « le Tombeau de Couperin » (Ravel), par Y. Lefébure, « Rondo hongrois » (Kodaly) ou « Renard » (Stravinski) ; 21 h. (S.), En direct de Toulouse, Musique dans la ville. Concert de jazz avec le Steve Lacy Quintett ; 23 h. (S.), Musique légère ; 24 h. (S.), La musique française au vingtième siècle : En compagnie de Claude Ballif (1) ; 1 h. 30 (S.), Sérénades.

DIMANCHE 6 JUILLET

CHAINE I : TF 1

15 Grand Prix de France automobile.
55 Tour de France.
45 Emission historique : Les grandes batailles du passé. « Trafalgar », de D. Costelle et H. de Turenne. (Rediffusion.)
50 Série : Sur les lieux du crime. « L'homme de la chambre 22 ».
35 Film : « L'espion qui venait du froid », de M. Ritt (1965), avec R. Burton, Cl. Bloom, P. Van Eyck, O. Werner.
Un espion anglais se fait passer pour un transfuge afin d'effectuer une mission en Allemagne de l'Est. Dans cette affaire, il est, sans le savoir, complètement manipulé par ses chefs.
20 Questionnaire : M. Jean Cazeneuve, président de TF 1.
15 IT 1 dernière.

CHAINE II (couleur) : A 2

45 Film : « le Fou du labo 4 », de J. Besnard (1967), avec J. Lefebvre, B. Blier.
Un chercheur scientifique, dont la personnalité est étouffée par des parents possessifs, découvre la formule d'un gaz hilarant. Des espions veulent s'en emparer. (Rediffusion.)
50 Variétés : Gala du cirque de Monte-Carlo (2).
30 Variétés : Ring-Parade, de G. Lux.
35 Variétés : Système 2.
45 Feuilleton : la Dame de Monsoreau. « La coupe brisée », d'après A. Dumas. Réal. Y. Andrei. Avec K. Petersen, N. Silberg.
22 h. 40 Journal de l'A 2.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. 5 Série : Cannon. « Amour fraternel ».
20 h. Documentaire d'art : les mouvements de la peinture au vingtième siècle. « Hans Richter et le dadaïsme », d'A. Maben.
20 h. 45 FR 3 actualités.

● FRANCE-CULTURE

14 h. 5, « Je suis trop grand pour moi », de J. Sarment, interprété par les comédiens-français ;
20 h., Poésie (Denis Roche) ; 20 h. 40, Atelier de création radiophonique suivi de Court-circuit ; 23 h., Black and blue, par L. Malson : Festivals de l'été, avec A. Hodeir, F. Ténot, L. Goddet, P. Adler, D. Caux ; 23 h. 50, Poésie : Marcelin Pleynet.

● FRANCE-MUSIQUE

14 h. 30 (S.), La tribune des critiques de disques : « Sonate pour piano », de Schubert ;
20 h. 30 (S.), Grandes rééditions classiques : « Concerto pour quatre violons n° 4 en mi mineur » (Vivaldi), solistes de Venise, direct. Cl. Scimone ; « Trio pour violon, alto et violoncelle en sol majeur opus 9 n° 1 » (Beethoven), par le trio Italiano d'Archi ; « Sonate pour piano en si mineur » (Liszt), avec M. Argerich ; « Deuxième concerto pour trompette » (Jolivet), par M. André, orchestre de l'Association des concerts Lamoureux sous la direction du compositeur ; 21 h. 45 (S.), Nouveaux talents premiers sillons ; 22 h. 30 Les grandes voix humaines ; 23 h., Novateurs d'hier et d'aujourd'hui (Gesualdo, C.-Ph.-E. Bach, L. Nono) ; 24 h. Musique de chambre : Schubert ; 1 h. 30 (S.), Sérénades.

TRIBUNES ET DÉBATS

SAMEDI 5 JUILLET

Le *professeur Alexandre ...towski*, directeur du Centre recherches biologiques néonatales de la maternité de Port-Royal, est le rédacteur en chef du journal inattendu sur R.T.L., à 13 heures.

— M. *Claude Holtz*, délégué régional au tourisme pour le Poitou-Charentes, est l'invité de « Un homme, un événement », sur FR-3, à 19 h. 40.

DIMANCHE 6 JUILLET

— M. *Jean Cazeneuve*, président de TF1, est interrogé par Jean-Louis Servan-Schreiber pour « Questionnaire » sur TF1 à 22 h. 20.

Vu

Des Français d'opérette

Jean-François Delassus, il n'y en a plus que pour lui sur l'A-2. C'est le favori du moment. Il a tourné le film sur les zoos et celui sur l'adoption, en prélude aux émissions de Bardot ; il a tourné aussi le film sur les ouvriers à l'occasion d'un récent Dossier de l'écran. Et jeudi soir encore, il était là, il montrait de quoi il était capable en promenant une caméra soi-disant invisible dans les rues de Revel, un gros bourg du Sud-Ouest.

Au départ, une vraie blague : le faux bruit de l'installation prochaine d'un gigantesque complexe d'antennes et de radars géodésiques sur une colline proche. A l'arrivée, une vraie farce, un faux reportage sur les réactions des habitants. Une série d'images arrachées au calendrier des postes. Le Français tel qu'on le voit à l'étranger. Le Français au bistrot, le Français au marché, le béret sur l'oreille et la main sur le cœur, le Français rigolard et picoleur. La baguette et le beaujolais. La Française effrontée, aguicheuse et facile, la jolie femme espiègle et la vieille dame digne, longs cheveux et cheveux blancs. Le tout frotté à l'ail de l'accent toulousain. Bref, le vrai produit d'exportation qui naturellement ne se vendra nulle part. Il vaut surtout par la bande-son. Et au prix du doublage...

Cette bande-son, soit dit en passant, avait des ratés. On ne comprenait pas un mot de ce qui se disait et qui avait l'air très drôles à en juger par les mines épanouies de ces figurants d'opérette. On mesure mal la force et le poids du cliché. Il plaque sur les choses et les gens d'épaisses couches de vernis qui les fige et les glace. C'était de la télévision, on se serait cru au théâtre. On se promenait sur des pavés de toile peinte, on poussait les portes de maisons en contreplaqué et on attendait à chaque instant de ce détective en casquette (chargé par le réalisateur d'enquêter sur le pourquoi et le comment de cette mystérieuse affaire de radars) qu'il se mette à chanter.

Et d'ailleurs c'est ce qu'il a fait. Pas le détective, le réalisateur, avec l'un de ses acolytes. Il s'est mis à danser. Il a fait irruption dans le champ au pas chaloupé de la partition. C'était l'apothéose finale. Et telle une étoile de l'Opéra, tenant son téléobjectif comme un bouquet, il s'est longuement, complaisamment pavané sous nos yeux sidérés. Passé le premier moment de stupeur incrédule, on est parti d'un fou rire reconnaissant. On s'amusait enfin de ce côté-ci de l'écran. C'était bien notre tour.

CLAUDE SARRAUTE.

SPORTS

TENNIS

Arthur Ashe, pour la première fois en finale de Wimbledon

De notre envoyé spécial

Wimbledon. — Il y avait longtemps, sans doute des années, que nous n'avions assisté à un si beau tennis que celui pratiqué par Ashe et Roche, tout au long de leur demi-finale du jeudi 3 juillet sur le Centre Court de Wimbledon. C'est bien la preuve que l'herbe est la surface idéale du lawn tennis, où l'initiative, l'adresse, l'agressivité, sont exploitées au mieux, où tous les coups du répertoire sont mis en valeur comme nulle part ailleurs et où les matches en cinq sets ne sont coupés par aucun repos, gardant ainsi le rythme de la longue haleine.

Les deux magnifiques champions, qui se sont affrontés jeudi 3 juillet dans un climat de fraternité sportive particulièrement chaleureux et que la foule ne cessa pratiquement d'applaudir sur tous les points, sont bien connus des habitués de Roland-Garros. Ils ne sont pas, ni l'un ni l'autre, fanatiques de la terre battue. Roche n'en remporta pas moins les Internationaux de France en 1966, mais Ashe n'y enregistra que des échecs.

Peu en vedette ces temps derniers, ils s'étaient engagés ainsi à Wimbledon dans une condition de « virginité » dont ne bénéficiait aucun de leurs camarades routiers du cirque professionnel : Roche parce qu'il relevait d'une blessure à la cheville, Ashe parce qu'il s'était dégagé de toute compétition pour mieux se préparer. Les deux hommes s'étaient rodés à point pendant la première semaine, en triomphant d'adversaires difficiles.

Pour la première fois de sa carrière, Arthur Ashe a réalisé à trente et un ans la partie idéale à laquelle rêve tout champion bien né. Bien qu'il ait été sacré champion des Etats-Unis à Forest-Hills en 1968, le Noir américain n'était, depuis cette année-là, jamais parvenu à atteindre la finale d'un grand championnat international. Sa partie de jeudi à Wimbledon, où, sans jamais faiblir, il exécuta tous les coups du tennis dans une perfection, une élégance de style absolues, confond ceux qui doutaient, non de sa classe, mais de sa constance. Cette fois il n'était pas question pour Ashe de frapper à tour de bras, mais de placer, encore que ses trajectoires fussent tendues à l'extrême et vigoureusement appuyées. Quant au service, ses premières balles ne faisaient pas des trous dans le gazon comme les matraqueurs dont nous vous parlions hier, mais elles clouaient invariablement Roche sur son revers, la raison majeure sans doute de sa victoire.

C'est le moment de rendre hommage à Tony Roche. Pendant les deux ans où il est resté écarté des matches de simples, avant d'être mystérieusement guéri par un thérapeute malaisien, le gaucher australien a, non moins mystérieusement, affiné et régularisé son jeu. Certes, son service fait encore des ravages, et c'est un plaisir de voir sa « poigne » d'Hercule saisir sa raquette. Mais Roche sait à présent retourner court et, au besoin, distiller des balles sans force qui font mouche.

Dans la deuxième demi-finale, Jimmy Connors et Roscoe Tanner, tous deux Américains, tous deux gauchers, et se connaissant depuis l'adolescence, étaient opposés dans une lutte fratricide. Le terrible service de Tanner étant une vieille connaissance pour l'invincible champion 1974, il n'y eut pas de partie. Ainsi, Connors, depuis le début du championnat, n'aura pas perdu un set. La question est maintenant de savoir si Ashe, à l'heure de la finale de samedi, n'aura pas perdu sa concentration. Tout le public de Wimbledon, fors la cote des parieurs, est pour lui.

OLIVIER MERLIN.

DEMI-FINALES
Simples messieurs

Ashe (E.-U.) b. Roche (Austr.), 5-7, 6-4, 7-5, 8-9, 6-4.
Connors (E.-U.) b. Tanner (E.-U.), 6-4, 6-1, 6-4.

TOUR DE FRANCE

Ce marais poitevin hostile à Poulidor

De notre envoyé spécial

Angoulême. — A Champagne-les-Marais, une bourgade de Vendée située non loin de Luçon, le même événement s'est reproduit dans le Tour de France à trois ans d'intervalle. Déjà surpris en 1972 par une attaque d'Eddy Merckx et de Luis Ocana, Raymond Poulidor a de nouveau été pris au piège d'une échappée rassemblant les principaux favoris... dont Merckx et Ocana précisément.

Comment expliquer cette fausse manœuvre de la part d'un coureur aussi expérimenté que Poulidor et bien meilleur tacticien que ne le prétend la légende ?

A-t-il péché par manque de vigilance ? On hésite à le croire. Ne possède-t-il plus, à trente-neuf ans, la détente nécessaire pour enrayer un violent démarrage quand le peloton roule à plus de 50 kilomètres à l'heure, ni la combativité indispensable pour se glisser dans le premier éventail ? L'hypothèse est peut-être plus plausible d'autant qu'il souffre d'une affection des voies respiratoires.

Le vétéran de l'épreuve a dû lutter pendant 45 kilomètres en compagnie de Jean-Pierre Danguillaume pour opérer la jonction avec les hommes de tête.

La septième étape s'est terminée par la victoire de Francesco Moser. Dépouillé de son maillot jaune la veille à l'issue de l'exercice contre la montre de Merlin-Plage, le jeune Italien n'a pas voulu rester sur un échec. Sa qualité de champion s'est exprimée dans cette riposte immédiate.

JACQUES AUGENDRE.

TOUR DE FRANCE

Septième étape, Saint-Gilles-Croix-de-Vie-Angoulême (235,5 km).

1. Francesco Moser (It.), 6 h. 25 min. 16 sec. ; 2. Van Linden (Bel.) ; 3. Godefroot (Bel.) ; 4. Merckx (Bel.) ; 5. Zoetemelk (P.-B.) ; 6. Cigana (Fr.) ; 7. Esclassan (Fr.) ; 8. Antonini (It.) ; 9. Danguillaume (Fr.) ; 10. Teirlinck (Bel.), tous même temps.

Classement général

1. Eddy Merckx (Bel.), 29 h. 18 min. 55 sec. ; 2. Moser (It.), à 31 sec. ; 3. Pollentier (Bel.), à 1 min. 13 sec. ; 4. Thévenet (Fr.), à 2 min. 11 sec. ; 5 ex aequo. Van Springel (Bel.) et Poulidor (Fr.) à 2 min. 36 sec. ; 7. Gimondi (It.) à 2 min. 38 sec. ; 8. Van Impe (Bel.), à 2 min. 54 sec. ; 9. Battaglin (It.), à 2 min. 57 sec. ;

L'AFRIQUE DU SUD MAINTENUE EN COUPE DAVIS

Une proposition visant à exclure l'Afrique du Sud de la Coupe Davis, dès cette année, a été repoussée par 23 voix contre 23 et 3 abstentions au cours de la réunion annuelle du comité de la Coupe Davis, tenue à Londres le 3 juillet. Pour la participation de l'Afrique du Sud à cette épreuve en 1976, vingt-quatre pays s'y sont montrés favorables, vingt-deux ont voté contre et un autre s'est abstenu. L'exclusion d'un pays ne peut être prononcée qu'à la majorité des trois quarts (33 voix).

L'intervention des dirigeants américains a sans doute joué un rôle prépondérant. Ceux-ci ont, en effet, annoncé officiellement que si un pays, quel qu'il soit, était exclu, les Etats-Unis ne participeraient plus à l'épreuve et ne siégeraient plus au comité des nations. Les Américains auraient été soutenus par la France, la Grande-Bretagne et les Pays-Bas.

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra, 20 h. 30 : Coppélia.
Comédie-Française, 20 h. 30 : l'Ile des esclaves ; les Fourberies de Scapin.

Les salles municipales

Nouveau Carré, 20 h. : Cirque à l'ancienne ; 21 h., Dimitri.

Les autres salles

Antoine, 20 h. 30 : le Tube.
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre du Soleil, 20 h. 30 : l'Age d'or. — Théâtre de la Tempête, 20 h. 45 : Dommage qu'elle soit une putain.
Charles-de-Rochefort, 20 h. 45 : Plus on est de fous, plus on rit.
Comédie des Champs-Elysées, 20 h. 45 : Viens chez moi, j'habite chez une copine.
Conciergerie, 21 h. : Passion.
Cour des Miracles, 20 h. 30 : La golden est souvent farineuse ; 22 h. : Elle, elle et elle.
Daunou, 21 h. : Monsieur Masure.
Gaîté-Montparnasse, 21 h. : le Fléau des mers.
Galerie 55, 21 h. : On purge bébé ; Bonjour, monsieur Courteline.
Gymnase, 20 h. 30 : le Saut du lit.
Le Lucernaire, 20 h. 30 : les Chaises ; 22 h. 15 : Sade.
Michodière, 16 h. 30, 18 h. 30 et 20 h. 30 : Hommage à Pierre Fresnay (voir cinéma-festivals).
Mouffetard, 20 h. 30 : Jeunes Barbares d'aujourd'hui.
Le Palace, petite salle, 18 h. 30 : Angel ; grande salle, 21 h. : Athanase.
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Paris-Nord, 20 h. 45 : Musical'Avare.
Poche-Montparnasse, 20 h. 45 : le Premier.
Studio des Champs-Elysées, 20 h. 45 : Certains aiment le show.
Tertre, 20 h. 30 : Corruption au palais de justice.
Théâtre Campagne-Première, 19 h. : le Cracheur de phrases ; 20 h. : le Presse-Purée des Destaing ; 21 h. 30 : Musique folklorique martienne.
Théâtre de la Cité internationale, Maison portugaise, 21 h. : Serafim Ponte Grande.
Théâtre Essaïon, 20 h. 30 : l'Ecole des femmes ; 22 h. 30 : le Petit Chaperon rouge.
Théâtre d'Orsay (voir rubrique danse) ; petite salle, 21 h. : le Poisson d'or de paradis.
Théâtre Présent, 20 h. 30 : les Créanciers ; l'Ours.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 18 h. 30 : Poker Boys ; 20 h. 45 : 1 m 80 - 95 kg et ça cause.
21 h. 45 : Hypothénar tombe la veste ; 23 h. : Libido et Cie.
Au Vrai Chic parisien, 20 h. 30 : En ce temps-là, les gens mouraient ; 22 h. 15 : Sainte Jeanne du Larzac.
Le Café d'Edgar, 20 h. : Maïakovsky ; 21 h. : Sylvie Joly.
Café de la Gare, 22 h. : les Semelles de la nuit.
Café-Théâtre de l'Odéon, 21 h. 15 : l'Architecte et l'Empereur d'Assyrie.
Le Fanal, 21 h. et 22 h. 30 : Monsieur Barnett.
Hôtel Herouet, 22 h. 30 : Amour toujours.
Le Jour-de-Fête, 22 h. : Arlette Denis ; 23 h., Michel Truffaut ; 24 h., Jean Mauzac.
Petit-Casino, 21 h. 15 : Jocelyne, ça suffit !

Vendredi 4 juillet

Pizza du Marais, 20 h. 30 : le Regard à genoux ; 22 h. 15 : P. et M. Jolivet ; 23 h. 15 : Luis Rego.
Sélénite, salle I, 20 h. 30 : la Jacassière ; 22 h. 30 : J'ai aucune idée ; salle II, 21 h. : Peau d'homme.
La Vieille Grille, 21 h. 30 : Y'en aura pas pour tout le monde.

Les concerts

Hôtel Herouet, 20 h. 15 : S. Escure, piano et le Trio Revival (Bach).
Orangerie du château de Sceaux, 20 h. 45 : Ensemble moderne de Paris, dir. J. Bondon (musique soviétique contemporaine).

Le jazz

Palais des Sports, 20 h. : Jethro Tull.

Festival du Marais

Hôtel d'Aumont, 21 h. : l'Eventail.
Rue du Bourg-Tibourg, 19 h. : Jazzouillis Orchestra.
Carrefour rue des Francs-Bourgeois-rue Vieille-du-Temple, 19 h. : Ph. Duval.
Place du Marché Sainte-Catherine, 20 h. 30 : la Farce de Maître Pathelin, Service non compris.
Hôtel de Beauvais, 20 h. 30 : Jean Martin.
Hôtel Lamoignon, 21 h. : Groupe Crèche.
Hôtel Carnavalet, 21 h. 15 : Quatuor instrumental de Paris (Couperin, Rameau, Vivaldi, Boccherini, Monteverdi).

Festival du Louvre

Cour Carrée, 20 h. 45 : la Belle au bois dormant (ballet de l'Opéra).

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : l'Année de la frime.

Le music-hall

Bobino, 21 h. : Dzi-Croquettes.
Elysée-Montmartre, 20 h. 45 : Histoire d'oser.
Mayol, 16 h. 15 et 21 h. 15 : Revue.
Olympia, 21 h. 30 : la Magie.

Les cabarets

Alcazar, 23 h. : Paris-Broadway.
L'Ange-Bleu, 23 h. : Spectacle de Jean-Marie Rivière.
Crazy Horse Saloon, 22 h. et 0 h. 30 : Revue.
Kiss me, 22 h. : Bons baisers de Paris.
Lido, 22 h. 30 et 0 h. 45 : Grand Jeu.
Moulin-Rouge, 22 h. : Festival.

La danse

Voir Festival du Louvre et Conciergerie.
Théâtre des Mathurins, 21 h. : Ballet populaire de l'Inde.
Théâtre d'Orsay, grande salle, 20 h. 30 : Carolyn Carlson.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 15 h. : les Disparus de Saint-Agil, de Christian-Jaque ; 18 h. 30 : Le facteur sonne toujours deux fois, de P. Chenal ; 20 h. 30 : la Notte, de M. Antonioni ; 22 h. 30 : l'Avventura, de M. Antonioni.

Les exclusivités

AGUIRRE OU LA COLERE DE DIEU (All., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
ALICE N'EST PLUS ICI (A., v.o.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83).
ALLONSANFAN (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), Marais, 4e (278-47-86).
ALOISE (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19).
ANTHOLOGIE DU PLAISIR (A., **, v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), Jean-Renoir, 9e (874-40-75), Gaumont-Sud, 14e (331-51-61), Marotte, 2e (231-41-39), Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03).
LA BALADE SAUVAGE (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).

BELLADONNA (Jap., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
CE CHER VICTOR (Fr.) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Marignan, 8e (359-92-82), Templiers, 3e (272-94-56).
LA CAGE (Fr.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Bretagne, 6e (222-57-97), Normandie, 8e (359-41-18), Caméo, 9e (770-20-89), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
C'EST DUR POUR TOUT LE MONDE (Fr.) : France-Elysées, 8e (225-19-73), Maxeville, 9e (770-72-87), Quintette, 5e (033-35-40), Fauvette, 13e (331-56-86), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16), Nations, 12e (343-04-67), Murat, 16e (288-99-75), Studio Raspail, 14e (326-38-98).
CLAUDINE (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40).
LA CLEPSYDRE (Pol., v.o.) : Le Seine, 5e (325-92-46), à 20 heures et 22 h 15.
LES DEUX MISSIONNAIRES (It., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), Miramar, 14e (326-41-02), Mistral, 14e (734-20-70), Murat, 16e (288-99-75).
EFFI BRIEST (All., v.o.) : Olympic-Entrepôt, 14e (783-67-42).
EMILIENNE (Fr., **) : Balzac, 8e (359-52-70), Images, 18e (522-47-94), Omnia, 2e (231-39-36), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48).
EXHIBITION (Fr., **) : La Clef, 5e (337-90-90), Ermitage, 8e (359-15-71), Miramar, 14e (326-41-02), Helder, 9e (770-11-24), Scala, 10e (770-40-00), Napoléon, 17e (380-41-46), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Liberté-Club, 12e (343-01-59), Magic-Convention, 15e (828-20-32).
LA FAILLE (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46), Français, 9e (770-33-88), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Nations, 12e (343-04-67).
FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82), Quintette, 5e (033-35-40) ; v.f. : Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Templiers, 3e (272-94-56).
LE HAREM (It., **, v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
L'IBIS ROUGE (Fr.) : Studio-Alpha, 5e (033-39-47).
INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e (325-92-46), Hautefeuille, 6e (633-79-38).
L'INTREPIDE (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Caravelle, 18e (387-50-70) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Fauvette, 13e (331-60-74).
LENNY (A., v.o.) : Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; v.f. : Mazeville, 9e (770-72-86), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
KAFR-KASSEM (Lib., v.o.) : 14-Juillet, 11e (700-51-13).
LILY AIME-MOI (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38).
LOS CACHORROS (Mex., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
LES ORDRES (Fr.) : 14-Juillet, 11e (700-51-13).
PAS DE PROBLEME (Fr.) : Paris, 8e (359-53-99) ; Mercury, 8e (225-75-90) ; Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Danton, 6e (326-08-18) ; Gaumont-Bosquet, 7e (551-44-11) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75).
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
PEUR SUR LA VILLE (Fr.) : Normandie, 8e (359-41-18) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Rex, 2e (236-83-93).
PROFESSION REPORTER (It., v.o.) : Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
QUE LA FETE COMMENCE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Cinoche de Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; Royal-Passy, 16e (527-41-16).
SECTION SPECIALE (Fr.) : Athena, 12e (343-07-48) ; Studio de la Harpe, 5e (033-34-83).
SEUL LE VENT CONNAIT LA REPONSE (Fr.) : Rotonde, 6e (633-08-22) ; Mistral, 14e (734-20-70) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90).
LE SHERIFF EST EN PRISON (A., v.o.) : Studio Galande, 6e (033-72-71) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
LA TENDRESSE DES LOUPS (All., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
TOMMY (A., v.o.) : Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Boul' Mich', 5e (033-48-29) ; Paramount-Orléans, 14e (580-03-75).
TREMBLEMENT DE TERRE (A., v.f.) : Gaumont-Théâtre, 2e (231-33-16) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
UNE ANGLAISE ROMANTIQUE (Ang., v.o.) : Concorde, 8e (359-92-84) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; v.f. : Lumière, 9e (770-84-64) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
VA TRAVAILLER VAGABOND (Brés., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
VILLA LES DUNES (Fr.) : Olympic-Entrepôt, 14e (783-67-42).
VIOLENCE ET PASSION (It., vers. Ang.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
LE VOYAGE FANTASTIQUE DE SINBAD (A., v.o.) : Cinoche de Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; v.f. : Hollywood-Boulevard, 9e (770-10-41) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

Les grandes reprises

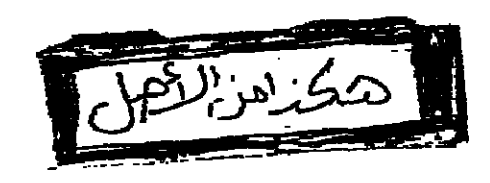
ANDREI ROUBLEV (Rus.) v.o. : Olympic-Marylin, 14e (783-67-42).
CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A.) v.o. : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Panthéon, 5e (033-15-04) ; v.f. : PLM-Saint-Jacques, 14e (589-68-42), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
LA CHATTE SUR UN TOIT BRULANT (A.) v.o. : Champollion, 5e (033-51-60).
CHERIE JE ME SENS RAJEUNIR (A.) v.o. : Action-Christine, 6e (325-85-78).
DELIVRANCE (A.) (**) v.o. : Studio Contrescarpe, 5e (325-78-37).
LES DEMOISELLES DE ROCHEFORT (Fr.) (70 mm) : Maine-Rive Gauche, 14e (567-06-96).
DOCTEUR FOLAMOUR (A.) v.o. : Actua-Champo, 5e (033-51-60).
FELLINI-ROMA (It.) (**) v.o. : Arlequin, 6e (548-62-25).
LES FRAISES SAUVAGES (Suéd.) v.o. : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08).
GIMME SHELTER (A.) (**) v.o. : Luxembourg, 6e (633-97-77).
LAWRENCE D'ARABIE (A.) (70 mm) v.o. : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
MOULIN-ROUGE (A.) v.f. : Studio Marigny, 8e (225-20-74).
MUSIC LOVERS (Ang.) (**) v.o. : Dominique, 7e (551-04-55).
ROSEMARY'S (A.) (**) v.o. : Bonaparte, 6e (326-12-12), Biarritz, 8e (359-42-33) ; v.f. : Cambronne, 15e (734-42-96), Vendôme, 2e (073-97-52).
SENSO (It.) v.o. : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), 14-Juillet, 11e (700-51-13) ; v.f. : St-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16), Montparnasse-83, 6e (544-14-27).
SHERLOCK JUNIOR (A.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Dragon, 6e (548-54-74), Quintette, 5e (033-35-40), Action-Lafayette, 9e (878-80-50), 14-Juillet, 11e (700-51-13).
SOLDAT BLEU (A.) (**) v.o. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
UN ETE 42 (A.) v.o. : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
GENERAL IDI AMIN DADA (Fr.) : Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62), Max-Linder, 9e (770-40-04), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
LE CHAGRIN ET LA PITIE (Fr.) : La Pagode, 7e (551-12-15).

Les festivals

LUCHINO VISCONTI (v.o.). — Boîte à films, 17e (754-51-50), 14 h. : le Guépard ; 17 h. 30 : Mort à Venise ; 20 h. : Sandra ; 22 h. : les Damnés.
FEDERICO FELLINI (v. o.). — Boîte à films II, 17e (754-51-50), 13 h. : Huit et demi ; 16 h. : les Clowns ; 18 h. : Il bidone ; 20 h. : Amarcord ; 22 h. : Fellini Roma.
ROCK, POP, BLUES AND BEATLES (v.o.). — André-Bazin, 13e (337-74-39) : Amougie (Music Power).
FRED ASTAIRE-GINGER ROGERS (v.o.). — Mac-Mahon, 17e (380-24-81) : Carioca.
JEAN ROUCH. — Olympic-Pigozzi, 14e (783-67-42).
HOMMAGE A RAINER WERNER FASSBINDER (v.o.). — Olympic-Entrepôt, 14e (783-67-42 : Tous les autres s'appellent Ali.
MARAIS, 4e (278-47-86). — Skezag.
MARAIS II, 4e (278-47-86). — Le Lys brisé.
VARIATION SUR L'HOMOSEXUALITÉ (v.o.). — Studio Parnasse, 6e (326-58-00) : Music Lovers.
ERIC ROHMER. — Noctambules, 5e (033-42-34) : Ma nuit chez Maud.
CINQUANTE ANS DE CINEMA AMERICAIN (v.o.). — Action Lafayette, (878-80-50) : Un nommé Cable Hogue.
ELIA KAZAN (v.o.). — Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14) : l'Arrangement.
INGMAR BERGMAN (v.o.). — Racine, 6e (633-43-71) : la Source.
LA FETE A WOODY ALLEN (v.o.) : Studio Logos, 5e (033-[illegible]) : Woody et le Robot.
JEAN VIGO. — Le Seine, 5e (325-92-46), 12 h., 14 h. [illegible], 16 h. 20, 18 h. 30 : l'Atalante ; [illegible], 15 h. 20, 17 h. 40 : Zéro de conduite.
HOMMAGE A PIERRE FRESNAY. — Théâtre de la Michodière, 2e ([illegible]-85-22), 16 h. 30 et 20 h. 30 : Dieu a besoin des hommes ; 18 h. 30 : L'assassin habite au 21.

Les séances spéciales

AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h. et 24 h.
FIVE EASY PIECES (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 12 h. et 24 h.
MACBETH (An., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.
LA MARIEE SANGLANTE (Esp. v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) à 10 h., 12 h. et 24 h.
LE MESSAGER (An., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.
MORGAN (An., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 12 h.
MORT A VENISE (It., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.
SSSSSNAKE (An., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h. et 24 h.
LA VERITE SUR L'IMAGINAIRE PASSION D'UN INCONNU (Fr.) : Le Seine, 5e (325-92-46), à 12 h. 15.



ARTS ET SPECTACLES

Festivals

Arles capitale estivale de la photographie

● La ville d'Arles va vivre, pour la sixième fois consécutive, à l'heure de la photographie, du 7 au 27 juillet. Créées en 1970 sous l'impulsion du photographe Lucien Clergue, ces VIe Rencontres internationales de la photographie et de l'image offrent cette année un éventail de manifestations unique dans le genre.

● Des stages d'enseignement, baptisés ateliers, dirigés par Yan Dieuzaide, Hélène Théret, Georges Tourdjman (« Le portrait », du 7 au 16 juillet), Ralph Gibson, Charles Harbutt, Eva Rubinstein (« L'école de New-York », du 12 au 21 juillet), Lucien Clergue, Tana Kaleya, Kishin Shinoyama (« le Nu », du 18 au 27 juillet) se tiendront à la maison Pablo-Neruda.

● Des expositions auront lieu dans toute la ville et présenteront les images des responsables des trois stages, ainsi que les œuvres de Robert Doisneau (France), Yousuf Karsh (Canada), André Kertesz et W. Eugene Smith (Etats-Unis), Aleksandras Macijauskas (Union soviétique), Michel Saint-Jean (Québec), et celles des photographes de l'agence Viva (France), de la revue italienne « Progresso Fotografico », de l'école Columbia à Chicago. Une confrontation internationale est organisée sur le thème « Art contemporain et photographie ».

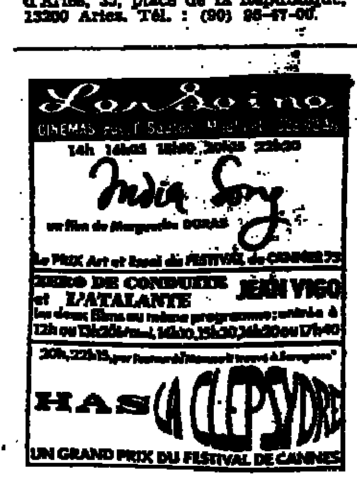
● Des « soirées publiques », du 14 au 18 juillet, à 21 h. 15, seront animées par les différents exposants sous la forme de projections commentées, et seront suivies, tous les soirs vers 23 h. 30, de projections de films traitant directement ou indirectement de la photographie.

● Dans la matinée des 16, 17 et 18 juillet se tiendra, au Palais des congrès, un colloque sur « l'Actualité de la photographie dans l'art contemporain », animé par MM. Peter Bunnel, de l'université de Princeton ; Vilem Flusser, de l'université de Sao-Paulo ; Erika Billeter, de la Kunsthaus de Zurich ; Alain Desvergnes, de l'université d'Ottawa ; Jean-Claude Lemagny, de la Bibliothèque nationale de Paris ; Jean Clair, Günter Metken et Wolfgang Becker, critiques d'art.

● L'après-midi de ces mêmes jours, une rencontre des directeurs des différentes galeries de photographie réunira MM. Georges Bardawil, de la Photogalerie (Paris) ; Lanfranco Colombo, de la galerie Il Diaframma (Milan) ; Guspi, de la galerie Spectrum (Barcelone) ; Daniel Guillotin, de la galerie Delta (Lyon), et Sue Davis, de la Photographers Gallery (Londres), qui s'entretiendront avec le public de la vente des œuvres photographiques, du rôle des galeries et des problèmes de l'édition en coproduction. Sous la présidence de l'écrivain Michel Tournier, le Grand Prix du meilleur livre de photographie (2 500 F) sera décerné. Pour la première fois, un prix du meilleur profolio (1 500 F) sera attribué. Il sera réservé aux photographes de moins de trente ans (clôture des envois le 15 juillet).

YVES BOURDE.

★ Rens. : Comité du Festival d'Arles, 35, place de la République, 13200 Arles. Tél. : (90) 96-47-00.



MUSIQUE EN CHARTREUSE

Le Festival de peinture et de musique, organisé pour la première fois en 1974 dans la petite église de Saint-Hugues-de-Chartreuse, sanctuaire de l'art sacré moderne, située à 25 kilomètres de Grenoble, avait attiré trois mille personnes. Encouragés par ce succès, les organisateurs — le peintre Pirot-Arcabas et Guy Pernoo, chef de l'Orchestre de chambre francophone et directeur musical de ce Festival — ont décidé cette année de poursuivre l'animation au cœur de ce massif déjà connu pour ses exceptionnels charmes touristiques.

Le festival a été ouvert, le 3 juillet, par l'orchestre de chambre bulgare.

Le 5 juillet en soirée, et le 6 juillet en matinée, Guy Pernoo dirigera la Messe pour les trépassés, de Marc-Antoine Charpentier. L'œuvre sera interprétée également par l'Orchestre de chambre bulgare, avec la participation, entre autres, de Jocelyne Chamonin et Amélia Salvetti, sopranos. Egalement au programme de ces deux jours, une cantate de Jean-Sébastien Bach, avec la participation de la chorale A cœur joie de Grenoble.

Le 8, en soirée, Emmanuel Krivine (violon), Christian Bernard (piano) (deux musiciens d'origine grenobloise) et Frédéric Lodéon (violoncelle) joueront Brahms, Prokofiev et Ravel. Le Festival s'achèvera le 9 juillet par une soirée Monteverdi, par l'Ensemble polyphonique de Paris. — B. E.

★ Renseignements : à Grenoble, tél. (76) 44-45-00 ; à Lyon, (78) 28-34-12.

Hugo en Bourgogne

Angelo, tyran de Padoue, créé à Vincennes, est présenté samedi au château de Bussy-Rabutin en Bourgogne.

Ce drame par lequel Hugo se proposait de défendre les femmes contre « l'homme, qui est fort », et « le fait social, qui est absurde », paraît plus intéressant que l'on ne le dit d'habitude.

Les acquisitons de la dramaturgie nouvelle pourraient permettre d'en mettre en relief les qualités et d'en atténuer les défauts du langage, un peu brouillon.

C'est ce qu'a commencé de faire Bruno Sermonne, dans une mise en scène fiévreuse, sobre.

Cet « Angelo » permettra aux spectateurs et éventuellement aux metteurs en scène de suivre le travail de Tania Galievski, actrice, je crois, peu connue, d'une rare beauté, d'un jeu personnel et on ne peut plus attachant. — M. C.

★ Château de Bussy-Rabutin, samedi 5, 21 h. 15.

■ Cinq spectacles, dont trois créations, seront inscrits au programme de la deuxième saison du groupe Théâtre indépendant. L'Atelier propose « la Ballade du train fantôme », d'Arrabal, par Jorge Lavelli ; « l'Homme aux valises », d'Ionesco, par Jacques Mauclair ; et « Monsieur Chasse », de Feydeau, par Jacques Charon. L'Athénée créera « l'Arrestation », d'Anouilh, mis en scène par l'auteur, et « Lulu », de Wedekind, monté par Claude Régy. Aidées par des subventions de la Ville de Paris et du Fonds d'intervention culturelle, les animateurs du Théâtre indépendant comptent cette année sur dix mille abonnements.

■ Devant l'Espace Cardin, un arbre fait de main d'homme, en cuivre martelé, vient de prendre la suite du Salon de la jeune sculpture. Cet « arbre de vie » de 2,70 m est un automate électronique qui se met à bouger dès qu'on s'en approche. Il abrite une ménagerie camouflée : une mante religieuse menace, un lion ouvre la gueule et un oiseau le bec. Au sommet, une sphère s'ouvre lorsqu'on bat des mains, comme un fruit qui contiendrait un ring de boxe. L'auteur de cet « automate », Jacques Monestier, trente-six ans, ancien lauréat de la Fondation de la vocation, a réalisé ce jouet magique pour un amateur... et pour satisfaire sa passion des mécaniques sorcières.

■ M. Robert Ancelin a été réélu à la présidence du Syndicat des directeurs de tournées.

■ La première Biennale de la tapisserie aura lieu à Menton du 5 juillet au 21 septembre. Cette manifestation municipale célébrera le dixième anniversaire de la mort de Jean Lurçat, dont treize œuvres seront exposées. Deux cents artistes présenteront un ensemble de tapisseries réalisées entre 1970 et 1975.

■ Le film « Tuyaux », qui a obtenu le Prix du film le plus jeune au Festival d'Annecy, est de Jan Van Buyten, et non de Stef Viane comme il était indiqué par erreur dans la bande dessinée de Bonnaffé (« le Monde » daté 26-27 juin).

Culture

LE DIRECTEUR DU FESTIVAL DE NANCY DEMANDE DES GARANTIES A M. CHIRAC

Nancy. — Le directeur du Festival mondial du théâtre, M. Lew Bogdan, a demandé à M. Jacques Chirac, premier ministre, de garantir personnellement l'avenir de ces manifestations annuelles.

Dans une lettre remise au premier ministre lors de son récent voyage en Lorraine, M. Bogdan déplorait l'absence au Festival du secrétaire d'Etat à la culture (qui s'était fait représenter) et ses difficultés pour obtenir un financement convenable. Le Festival de Nancy risque, selon lui, de disparaître ou d'être transféré à l'étranger si sa subvention n'est pas réévaluée.

Le premier ministre n'a pas répondu pour l'instant, mais, au cours de la réunion du jeudi 3 juillet à Nancy, interrogé par M. Marcel Martin, maire de la ville, il a indiqué qu'il s'occupait effectivement du règlement financier du Festival mondial du théâtre.

Rappelons que le secrétariat d'Etat, qui avait versé 150 000 F en 1973, a accordé cette année 500 000 F de subventions pour la tournée des troupes, après le Festival, et une somme équivalente pour l'organisation des manifestations, en parité avec les collectivités locales. — (Corresp.).

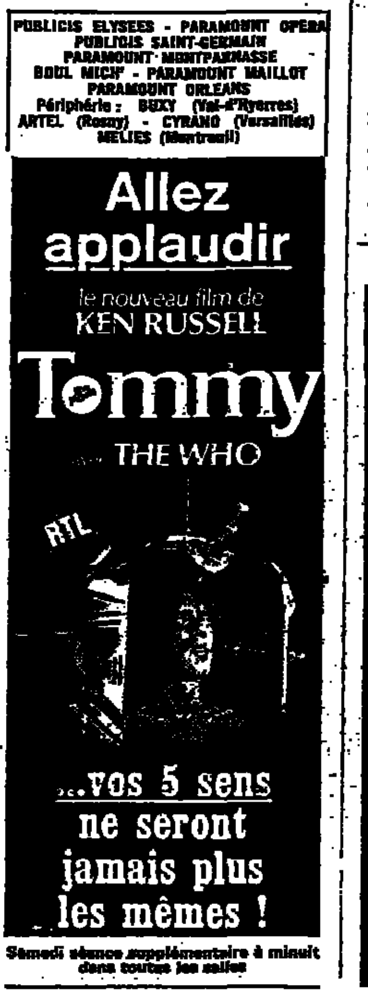
LE FESTIVAL DU COURT MÉTRAGE AURA LIEU A GRENOBLE EN 1976

Le prochain Festival du film de court métrage de Grenoble aura bien lieu en 1976 dans cette ville, a affirmé M. Schartzbrod, conseiller municipal et délégué aux affaires culturelles. Une vive protestation s'était élevée contre la « charte » signée par la municipalité avec le secrétaire d'Etat à la culture, qui supprimait le festival une année sur deux. Le syndicat des techniciens de la production cinématographique, la Société des réalisateurs de films, la fédération C.G.T. du spectacle, la fédération de l'Isère du parti communiste, Travail et Culture ont manifesté leur vive hostilité à cette décision unilatérale, craignant que soit perdu l'esprit même des rencontres.

Le budget pour 1976 et pour 1978 a été arrêté. Il sera financé par l'Etat, la ville et le conseil général. La question reste posée pour le festival 1977. Il aura certainement lieu mais probablement dans une autre ville.

■ Le Syndicat de la critique dramatique et musicale a attribué ses prix pour la saison 1974-1975. Spectacle : « Timon d'Athènes », de Shakespeare (mise en scène de Peter Brook) ; spectacle lyrique : « le Barbier de Séville », de Rossini (par J.-L. Ronconi) ; interprétation masculine : Laurent Terzieff ; interprétation féminine : Annie Girardot ; mise en scène : Robert Hossein. Le prix de la meilleure création française n'a pas été attribué.

■ M. Robert Salvet a été élu président de la Chambre syndicale des éditeurs de musique légère.



La réorganisation de la lecture publique

GRÈVE DES BIBLIOTHÈQUES LE 9 JUILLET

La décision, arrêtée par le conseil des ministres du 2 juillet, de rattacher la lecture publique au secrétariat d'Etat à la culture, alors que les bibliothèques universitaires demeuraient sous la tutelle du secrétariat d'Etat aux universités, n'a pas manqué de provoquer les réactions attendues de la part des bibliothécaires unanimes à protester contre l'éclatement de la direction des bibliothèques.

Les divers syndicats de personnel appellent à une grève générale des bibliothèques pour le mercredi 9 juillet. Quant à l'Association des bibliothécaires français et aux élèves de l'Ecole nationale supérieure des bibliothèques, ils nous ont fait parvenir deux communiqués dans lesquels ils protestent contre « l'éclatement de la direction des bibliothèques, et la multiplication d'organismes concurrents, donc onéreux », ainsi que contre l'absence d'une réelle concertation préalable à une décision dont la date semble avoir été choisie pour éviter toute réaction.

Le fonctionnement des Archives nationales

UNE LETTRE DE M. FAVIER

M. Jean Favier, directeur général des Archives de France, nous adresse la lettre suivante :

Je lis avec étonnement, dans *le Monde* du 25 juin, la lettre de M. Woronoff relative au fonctionnement des Archives nationales.

Je crois utile de rappeler que les Archives nationales conservent environ deux millions de liasses, réparties au long de 320 kilomètres de rayonnages sur plus de 3 hectares. La recherche d'un document ne saurait donc se faire à la minute.

Il est exact qu'un service réduit — communications sur demandes antérieures — permet d'assurer aux chercheurs la possibilité de travailler pendant près de neuf heures le samedi, alors que les magasiniers jouissent normalement, par roulement, d'un congé hebdomadaire.

Il est en revanche absolument faux d'affirmer que ce régime réduit *« s'installe en pleine semaine »*.

M. Woronoff déplore nombre de documents déplacés ou égarés. Je m'étonne que les conservateurs ne l'aient jamais entendu leur signaler de telles disparitions.

Quant à *« l'effondrement »* je le qualifierai de deux chiffres : en janvier on communiquait au maximum trois liasses par jour à chaque lecteur ; ce maximum quotidien atteint maintenant huit liasses. Vos lecteurs jugeront.

■ La section syndicale C.G.T. des Archives nationales dénonce le mauvais fonctionnement de ce service public, en précisant qu'« il va de pair avec la situation déplorable qui est faite au personnel ». Elle rappelle qu'une grève de cinq jours, décidée en 1974 par l'ensemble du personnel, n'avait abouti à aucun résultat concret, et signale qu'entre temps les conditions de travail se sont encore dégradées. Selon M. John Batho, secrétaire de cette section, « des charges de maîtrise sont actuellement confiées à des agents non qualifiés, contre un salaire mensuel de 1 500 F ».



Formes

Univers poétiques

La saison parisienne s'achève et la province prend le relais. Il est temps encore d'aller, en plein Marais, se plonger dans *« l'eau sombre des forêts »* enchantées de Roj Friberg (1). On se croirait d'abord devant des agrandissements de photos prises dans une drôle de planète, ayant saisi dans le moindre détail des êtres humains, des animaux, des végétaux tels que le rêve les révèle. Il n'en est rien. Ces dessins précis, fouillés, ne relèvent de nul procédé mécanique. Friberg recouvre d'abord sa feuille de papier de fusain dilué dans l'essence. Les visions émergent peu à peu de cette nuit parfaite à la suite de frottages, à la gomme notamment. Des sortes de gommes rotatives, fixées au bout de tiges d'acier, permettent de tracer les lignes blanches. Alors on passe du monde primitif, toujours sous-jacent dans la mémoire collective, aux cauchemars du présent ou du futur. *« ...Et je suis stationnaire parmi les choses oubliées »* : ce titre d'une composition angoissée peut s'appliquer à l'ensemble de l'exposition. Dans les interférences oniriques les temps sont confondus. Le mystère se mire dans l'eau bleue de *la Source*. Il entoure *le Trône en forêt*, où parfois rôde le *Rhinocéros*. Les *Amis nocturnes*, *les Somnambules*, *les Noctambules* défilent dans un délire organisé, tandis que nous poursuit la terrible *Joute*, collection de têtes et de décorations, et la préfiguration d'une civilisation réduite à des tas de ferraille : *le Paysage post-industriel*.

D'une main sûre, Michèle Katz a illustré de dessins aussi corrosifs que le texte le *Histoires de triche*, de J.-P. Bastid (2). Sa férocité vengeresse éveille un écho complaisant chez le lecteur-spectateur, qu'il s'agisse de *l'Histoire de la maman qui était une petite fille*, de *Larme*, de *Lakangourou*, de *la Légende des spectres* ou de tout autre récit de cet album grand format. A tirage illimité, donc à prix abordable.

***

Le phénomène n'est pas nouveau d'un poète troquant — mutation provoquée par une nécessité impérieuse et profonde — le porte-plume pour le pinceau ou quelque autre outil d'artiste plasticien. Il y a des exemples illustres, tels ceux de Bryen ou de Michaux. Edmond Humeau suit leurs traces. Pour inaugurer la sortie de *l'Ensemble se tient* (3), illustré par Zidenka Datheil, il avait tout récemment accroché une série de gouaches à la librairie-galerie Saint-Germain-des-Prés, spécialisée en poésie (70, rue du Cherche-Midi). Sa nature ardente et enjouée, son sens généreux de l'amitié (l'évocation d'Adrian Miatlev dominait ce parterre), s'expriment en effusions colorées. Cependant, Edmond Humeau demeure avant tout, n'ayant pas sauté le pas, un artiste du verbe. Le verbe lui est indispensable pour se raconter lui-même, son éternelle enfance, ses parents, ses enfants et petits-enfants, ses copains : ceux dont la foule s'accroît, qui sont morts. Galerie de portraits, d'ombres fidèles, de voix chères qui se sont...

> *« Plus tard me déchire la fin*
> *De Jean Atlan que je connus*
> *Poète avant que sa peinture*
> *Aux signes de sang et de nuit*
> *Le retrouve aussi expressif*
> *De violence domptée. »*

Encore un, mais il n'est plus, qui était passé du côté de l'image.

Vive donc la poésie d'Edmond Humeau au plus haut point concrète, juteuse et charnue, regorgeant de choses belles à voir et bonnes à manger. Les plantes, les herbes, les fruits, le pain. L'événement, saisi par le coin où il s'insère dans la vie personnelle du poète, n'est nullement tenu à l'écart. Tout *« se tient »*, en effet. Tout s'exprime dans une langue foisonnante et drue, qui ne redoute ni les archaïsmes ni les néologismes, torrentielle et endiguée, joyeuse en dépit des deuils, optimiste sur fond d'une sourde inquiétude.

***

Pour marquer son renouvellement, la galerie Villand et Galanis (4) présente un prestigieux accrochage, en dehors de tout système : « Vingt artistes de tradition européenne », de Bacon à Sutherland pour les peintres, de Beaudin à Moore pour les sculpteurs. Une composition de Morandi voisine avec une d'Estève, par exemple. Comme il n'y a plus d'écoles *« tout au plus des groupes ou des tendances (...), le seul dénominateur commun*, selon Jean Guichard-Meili, *serait plutôt la pure valeur plastique, une volonté d'ordre face au conformisme du désordre, une conception de la liberté opposée aux illusions de l'anarchie »*. Je suis ravi de pouvoir citer cette formule qui me dispense de chercher à dire, moins bien, la même chose : ma conviction profonde.

JEAN-MARIE DUNOYER.

(1) *Nuits et Songes*, Centre culturel suédois, 11, rue Payenne.
(2) Librairie-galerie du Rhinocéros, 9, rue de la Cossonnerie.
(3) Guy Chambelland, éditeur.
(4) 127, boulevard Haussmann.

Cinéma

UN KEATON A REDÉCOUVRIR

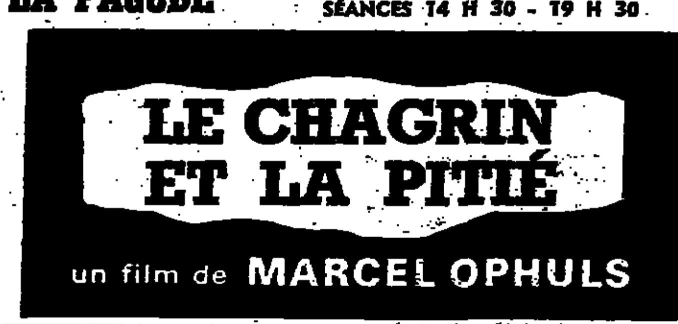
(Suite de la première page.)

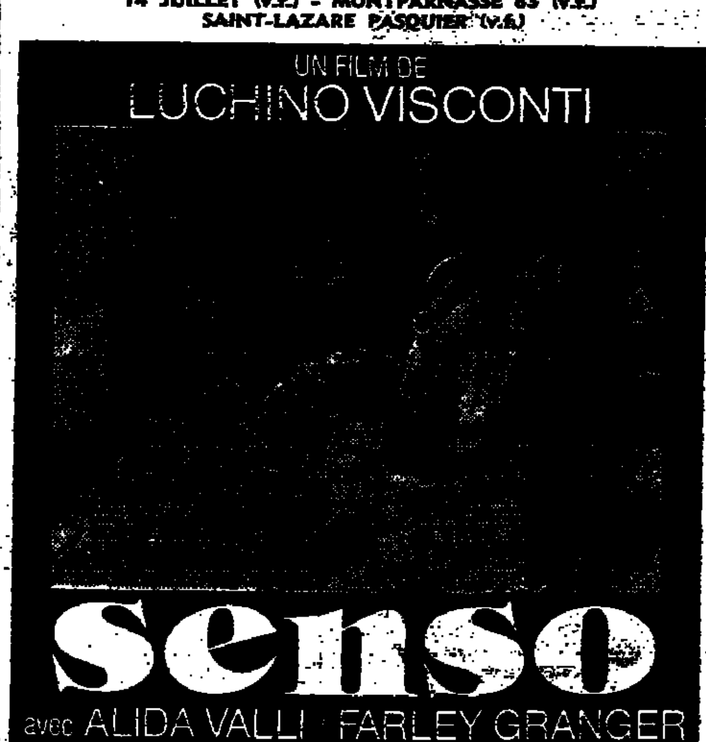
« L'homme qui ne rit jamais » nous invite moins à rire aux éclats qu'à entrer avec lui dans un univers d'enchantements concrets.

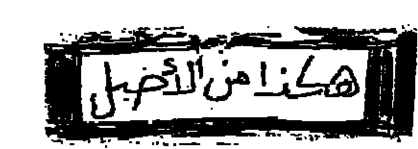
Au même programme, deux courts métrages datant de l'époque où Buster Keaton appartenait à la troupe de Fatty Arbuckle. Dans l'un, il sert de faire-valoir à Fatty, pochard, que sa femme a mis en traitement dans une clinique en folie, mais c'est à lui qu'on s'intéresse alors qu'on ne revoit pas sans malaise le gros homme au jeu outrancier qui prétendait que « l'âge mental du public ne dépasse pas douze ans ». Dans l'autre, il s'acharne à construire, au lendemain de ses noces, une maison livrée en pièces détachées et dont un jaloux a mélangé les éléments. Construction qui engendre une destruction progressive. C'est d'une drôlerie étourdissante.

JACQUES SICLIER.

★ Quintette, Dragon, Elysées-Lincoln, Action La Fayette, 14-Juillet.







CARNET

Réceptions

— M. Georges Spénale, président du Parlement européen, a offert jeudi une réception dans les salons parisiens du bureau d'information du Parlement.

Naissances

— Didier Chouat, Anne-Claire née Weitz, et Nadège ont la joie d'annoncer la naissance de
Romain.
Saint-Brieuc, le 29 juin 1975.

Fiançailles

— M. et Mme Léon Gangloff,
Le professeur et Mme Henri Péquignot,
sont heureux d'annoncer les fiançailles de leurs enfants
Francine
et
François.
16, rue Gounod,
Strasbourg.
12, rue Leverrier,
Paris (6e).

Mariages

— M. et Mme Jacques Doucet,
M. et Mme Henri-L. Boré,
sont heureux de faire part du mariage de
Frédérique Doucet
et de
Michel Boré,
célébré dans l'intimité le 28 juin 1975.
Le Bocage, allée des Lilas,
Ronce-les-Bains.
83, boulevard Malesherbes,
Paris (8e).

— Jacques Piolle et Mme, née Arlette Ajot, sont heureux de faire part du mariage, célébré le 10 mai à Aix-en-Provence, de leur fils
Jean-Marie
avec
Mlle Evelyne Reynaud.
14, avenue Pierre-Brossolette,
13100 Aix.
« Bel-Air »,
Belus 40300 Peyrehorade.

— M. et Mme Jean Mazaleyrat,
M. et Mme André Terrasse,
sont heureux d'annoncer le mariage de leurs enfants
Marianne
et
Yves.
Paris, le 4 juillet.
18, passage des Saints-Simoniens,
75020 Paris.
14, rue Monge,
87100 Limoges.

— M. et Mme Pierre Schaefer,
sont heureux de faire part du mariage de leur fille
Catherine
avec
M. Gordon Kan Kao,
diplômé de l'université de Californie (Berkeley),
docteur ès sciences politiques de l'université de Paris.
La cérémonie religieuse aura lieu le samedi 5 juillet, à 15 heures, en l'église Notre-Dame de Ris-Orangis.

— Mme Bernard Coitier,
M. et Mme Francis Battais,
ont la joie de faire part du mariage de leurs enfants
Marie-Bénédicte
et
Franck,
qui sera célébré le mardi 8 juillet 1975, à 15 heures, en l'église de 1975, à 15 heures, en l'église de Renaze (Mayenne).

— M. et Mme André Maitrerobert,
Mme Maurice Aupet-Chailloux,
sont heureux d'annoncer le mariage de leurs enfants
Françoise
et
Pierre,
le samedi 5 juillet 1975, à Besançon (Doubs).
3, rue des Granges,
25000 Besançon.
20 rue Aristide-Briand,
92300 Levallois-Perret.

Décès

— Les familles Bijaoui, Zetoun, Branly, Bismuth, Le Floch, Husson, Fargeon, parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de leur mère, grand-mère et belle-mère
Mme veuve BIJAOUI,
née Mathilde Zeitoun,
survenu à Saint-Raphaël le 1er juillet 1975.
Les obsèques ont été célébrées le 2 juillet 1975 au cimetière de Fréjus.

— Le docteur et Mme Charles Bach, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Pierre Toulze, leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Denis BACH,
née Eva Aubermas,
survenu à Paris, le 13 juin 1975, dans sa quatre-vingt-neuvième année.
Les obsèques ont eu lieu à Vialas (Lozère), le 17 juin.

— On nous prie d'annoncer le décès de
Mme Hélène CHABROLLE-REMOND,
directrice d'école honoraire de la Seine,
officier d'académie,
survenu le 27 juin à l'âge de quatre-vingt-quatorze ans.
L'inhumation a eu lieu le 30 juin à Bois-Colombes (Hauts-de-Seine).
De la part de M. Jacques Chabrolle.
Villa « Renoir », 33, rue de l'Abbé-Guéné,
72000 Le Mans.

— Les membres des LL.·. maç.·. savoyardes du G.·.O.·.D.·.F.·. font part du passage à l'Or.·. éternel de leur T.·.Ill.·.F.·.
Louis CHATELARD-RAVIER,
membre honoraire du G.·.C.·.D.·.R.·.,
ancien ingénieur T.P.E.,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
ancien interné de la Résistance (Saint-Paul-d'Ejaux et Saint-Sulpice-la-Pointe),
grand invalide de guerre,
décédé à l'âge de quatre-vingt-quatorze ans, le 23 juin à Chambéry.
Selon ses volontés, les cérémonies de l'incinération à Lyon et de l'inhumation à Chambéry, ont eu lieu dans l'intimité.

— M. et Mme Hervé de Dreuzy, et leurs enfants,
M. et Mme Claude de Dreuzy, et leurs enfants,
M. Jean-Paul de Dreuzy,
M. et Mme René de Dreuzy,
ont la douleur de faire part du décès du
colonel de DREUZY (E.R.),
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945.
Les obsèques auront lieu le lundi 7 juillet, à 15 heures, en l'église de Bauné, 49140 Seiche-sur-le-Loir.
1, avenue Saint-Honoré-d'Eylau,
75116 Paris.
54, avenue de La Bourdonnais,
75007 Paris.
18 bis, rue de Verdun,
78110 Le Vésinet.
L'Ouvrinière,
49410 Saint-Florent-le-Vieil.

— Mme André Foglierini,
Le docteur Jacques Foglierini,
Et la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
M. André FOGLIERINI,
directeur honoraire de l'enregistrement,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
survenu le 22 juin 1975, à Nancy.
Les obsèques religieuses ont été célébrées dans la plus stricte intimité.
Villa « Graux », rue du Général-Hirschauer,
88140 Contrexéville.

— On nous prie d'annoncer le décès accidentel de
M. Philippe LAMBRIGOT,
survenu aux Baléares, à l'âge de vingt-cinq ans, le 21 juin.
La cérémonie religieuse et l'inhumation auront lieu le lundi 7 juillet, à 10 h. 30, à Draguignan (Var), paroisse Saint-Michel.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— M. et Mme Pierre Ailleret,
Mlle Françoise Nodé-Langlois,
Mlle Odile Nodé-Langlois,
Mlle Monique Ailleret,
M. et Mme François Ailleret, et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Claude Ailleret, et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Paul Renoux, et leurs enfants,
M. et Mme Bernard Ailleret, et leurs enfants,
M. et Mme Gwenhaël Jan,
Ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Maurice NODE-LANGLOIS,
née Louise Canuset,
pieusement décédée le 2 juillet, à l'âge de quatre-vingt-quatorze ans.
La cérémonie religieuse aura lieu dans l'intimité familiale, le mardi 8 juillet, à 14 heures, en l'église Saint-Séverin.
Ni fleurs ni couronnes.

— La Société Stratinor a le regret d'annoncer le décès de son collaborateur
M. Claude PERINET,
survenu le 2 juillet.
Les obsèques ont eu lieu ce jour en l'église Jeanne-d'Arc, à Versailles.
Stratinor, 152, bd Malesherbes,
75017 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. Serge PRÉGER,
dit Pierre Sergeol,
artiste dramatique,
ancien agent des forces françaises combattantes (réseau Jade Fitzroy),
médaille militaire,
médaille de la Résistance,
survenu à Elbeuf, le 18 juin 1975.
Les obsèques ont eu lieu, dans l'intimité, à Saint-Pierre-de-Quiberon (Morbihan), le 27 juin 1975.
De la part de
M. et Mme Jean Taillardat,
M. et Mme Jean Bidallier,
Ses neveux et nièces,
Toute sa famille et de tous ses amis.
11, villa Languedoc,
94430 Chennevières-sur-Marne,
Montjoly 78350 Jouy-en-Josas.

— Nous apprenons le décès du docteur Pierre VALLERY-RADOT,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre,
survenu le 25 juin.
[Né à Paris le 29 avril 1889, le docteur Pierre Vallery-Radot avait consacré une œuvre importante à l'histoire de la médecine et aux relations entre la médecine, l'art et la littérature. Il était l'auteur d'une vingtaine d'ouvrages et de nombreux articles sur ces thèmes.]

— M. Simon Wulwik,
M. Arthur Wulwik,
M. et Mme Fred Teitelbaum (née Wulwik) et leurs enfants Alexandre et Murielle,
M. et Mme Georges Ulman et leurs enfants Robert et Anne-Marie,
M. et Mme Harry Radzyner,
ont l'immense douleur de faire part de la perte cruelle de leur très chère et très regrettée
Liba Stefa WULWIK,
leur épouse, mère, grand-mère et parente,
survenue le 28 juin 1975, à Zurich.
Les obsèques ont eu lieu à Zurich le mardi 1er juillet 1975, dans la plus stricte intimité.
Cet avis tient lieu de faire-part.
64, rue Ampère,
Paris (17e).

Remerciements

— Ne pouvant répondre aux nombreux et émouvants témoignages de sympathie reçus à la suite du décès de Mme Georgette Fraudeau, son mari, sa mère, leurs parents et alliés prient tous ceux qui se sont associés à leur douleur de trouver, ici, l'expression de leur gratitude.

Anniversaires

— Le 5 juillet 1970,
André PHILIP
quittait ce monde. Sa famille et ses amis le rappellent à votre souvenir.

— Il y a dix ans nous quittait
Johnny J. BISMUTH,
H.E.C.
Ceux qui l'ont connu et aimé auront pour lui une pensée encore plus affectueuse aujourd'hui.

— Des pensées et des prières sont demandées à tous ceux qui sont restés fidèles au souvenir du
colonel d'artillerie André RUAS,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre,
médaille de la Résistance,
pour le quatrième anniversaire de son rappel à Dieu, le 7 juillet 1971.

Communications diverses

— La Société Chateaubriand a fêté le 2 juillet, au Collège de France, son président M. Pierre Clarac, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques. Pour ses quatre-vingts ans, elle lui a offert un livre composé de ses propres études : « A la recherche de Chateaubriand ».

Visites et conférences

SAMEDI 5 JUILLET

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 14 h. 30, 2, rue Louis-Boilly : « Le musée Marmottan » (L'art pour tous). — 15 h., 1, rue des Carmes : « Les archives du crime au Musée de la préfecture de police » (A travers Paris). — 15 h. 15, 6, rue Lucien-Gaulard : « Du calme petit cimetière Saint-Vincent au Lapin agile et à l'église Saint-Pierre » (Mme Barbier). — 15 h., métro Muette : « Hôtels et jardins du vieux village de Passy » (M. Banassat). — 15 h., métro Rambuteau : « Les hôtels de Rohan et de Soubise » (Connaissance d'ici et d'ailleurs). — 15 h., 60, boulevard Saint-Germain : « De la Maub à la Mouff » (Mme Hager). — 15 h. 30, 48, rue François-Miron : « Hôtels de l'Ave-Maria, d'Aumont, de Sens, église Saint-Paul » (M. de La Roche).
CONFERENCE. — 21 h., 16 bis, avenue Jean-Moulin : « Mystère et connaissance » (Ecole internationale de la Rose-Croix d'Or).

RAPATRIÉS

TANDIS QUE LES ANCIENS HARKIS PRÊCHENT L'INSOUMISSION

Deux associations se déclarent en état d'« insurrection légale »

Devant ce qu'ils appellent « *les erreurs psychologiques accumulées par le gouvernement et son refus de régler les problèmes de l'indemnisation* », deux dirigeants d'associations de rapatriés, M. Guy Forzi, président des Comités de défense des agriculteurs rapatriés, et M. Ibagnes, président de l'Union syndicale des intérêts des Français rapatriés d'Algérie, viennent de déclarer qu'eux-mêmes et les membres de leurs associations, particulièrement puissantes dans le Midi de la France, « *se déclaraient en état d'insurrection légale* ».

La Dépêche du Midi, dans son édition du vendredi 4 juillet, précise que c'est au cours d'une réunion tenue à Fleurance (Gers) que MM. Forzi et Ibagnes ont demandé aux autres associations de rapatriés de mener une action commune pour développer leurs moyens de lutte.

« *La crise économique que traverse la France*, ont-ils déclaré, *entraîne l'asphyxie des plus vulnérables et, parmi eux, les rapatriés. Les banques nous coupent les vivres ; on nous envoie l'huissier pour un oui, pour un non, et nous allons être obligés de nous gérer nous-mêmes. Nous n'hésiterons pas à répliquer par la force s'il le faut quand l'un d'entre nous sera menacé dans son activité professionnelle...*

» *Nous voulons donner un coup d'arrêt. Nous allons créer un Etat dans l'Etat...* »

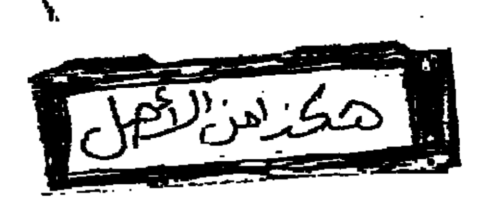
Pour un film sur l'Algérie française

De son côté, la Confédération des Français musulmans rapatriés d'Algérie (C.F.M.R.A.) a lancé un appel à tous les jeunes Français musulmans sous les drapeaux, ainsi qu'aux futurs appelés, « *pour qu'ils cessent d'accomplir leur devoir de citoyen* ». Dans un communiqué publié mercredi 2 juillet, la C.F.M.R.A. précise : « *Cette consigne sera valable tant que l'Etat considérera leurs familles et eux-mêmes comme des citoyens de deuxième zone, n'ayant que des devoirs vis-à-vis de leur patrie (...).* »

Déjà, trois conscrits musulmans en permission au camp de Saint-Maurice-l'Ardoise ont refusé de rejoindre leur unité.

Enfin, le Cercle algérianiste, qui se veut le « *gardien des traditions* » de tous les Français rapatriés d'Afrique du Nord, déclare : « *Depuis treize ans, on s'efforce de cacher aux Français ce que fut le véritable visage de l'Algérie française et une vaste conspiration du silence a jeté aux oubliettes tout ce qui aurait pu donner à réfléchir.*

« *Le Cercle algérianiste lance un appel aux cinéastes pour réaliser un film retraçant la vie des pionniers qui ont fait l'histoire de l'Algérie entre 1830 et 1962.* »



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	34,00	39,70
Offres d'emploi "Placards encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,03
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC	65,00	75,89

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER Achat-Vente-Location	25,00	29,19
EXCLUSIVITÉS	30,00	35,03
L'AGENDA DU MONDE (chaque vendredi)	23,00	26,85

offres d'emploi

IMPTE SOCIETE BATIMENT TRAVAUX PUBLICS
en expansion
recherche pour
Afrique francophone

DIRECTEUR D'AGENCE
TRÈS HAUT NIVEAU

• RESPONSABILITES :
— gestion financière et administrative ;
— relations commerciales et générales ;
— supervision de l'exécution des travaux ;
— recherche et mise au point Marchés.

• CARACTERISTIQUES DEMANDEES :
— formation Ingénieur Grandes Ecoles ;
— volonté et réalisme ;
— qualités humaines ;
— esprit d'entreprise ;
— esprit d'équipe.

• CADRE DE VIE :
— grande ville africaine ;
— logement très agréable ;
— collège à niveau Terminale ;
— rémunération très importante pour candidat de très haut niveau.

Conviendrait à Homme, minimum 30 ans ayant solides références.

Adresser lettre manuscrite et C.V. ss référ. 99.807, PUBLICITE ROGER BLEY 101, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transmettra au Président. Discrétion totale assurée.

Groupe français leader dans la distribution Bati-Centers (50.000 m2, 12 implantations)
recherche
pour assurer son développement rapide en France (6 à 10 unités de 10.000 m2 par an)

DIRECTEUR DE SA CENTRALE ACHATS

(référencement, négociation, programmation) capable d'assurer les circuits d'approvisionnements du groupe à l'échelon européen.

Expérience distribution indispensable.
Résidence province. Courts déplacements fréquents.
Rémunération élevée.

Env. références, C.V., photo et lettre manuscrite. GARNIER, 48 bis, r. des Belles-Feuilles, 75116 Paris.

Filiale Française d'un Groupe International de produits chimiques
RECHERCHE

UN DIRECTEUR FINANCIER
90.000 F +

(poste à pourvoir dans les plus brefs délais)
— Dépendant du Président Directeur Général, il sera capable de déléguer largement les tâches de comptabilité courante pour s'intéresser à la prévision, au contrôle, à la trésorerie et au développement.
— Agé de plus de 35 ans, le candidat devra avoir exercé des fonctions similaires.

Il devra être ouvert à la gestion par ordinateur. LA PRATIQUE de la langue anglaise est impérative.

MCS MARKETING CONSEIL SERVICES
2, rue Chauchat - 75009 PARIS
Tél. 824-86-24 - 523-35-27
523-35-47

Ecrire à M. TUFFAL - M.C.S., 2, rue Chauchat, 75009 PARIS, sous réf. BP 205.

UN DES PREMIERS LABORATOIRES PHARMACEUTIQUES FRANÇAIS
recherche
pour informer le Corps Médical sur ses produits

VISITEURS MÉDICAUX

possédant le Baccalauréat complet et, si possible, une formation médicale ou scientifique.

Les secteurs à pourvoir sont les suivants :
1) VAL-D'OISE - 1/2 OISE
2) SEINE-MARITIME - EURE
3) CORREZE - CREUSE - HAUTE-VIENNE
4) PYRENEES-ATLANTIQ. - HAUTES-PYRENEES.

Stage rémunéré fin août à PARIS.

Envoyer curriculum vitae manuscrit et photo à : THIBAULT, B.P. 340, 75624 PARIS CEDEX 13, sous référence 4.326.

Il sera répondu à toutes les candidatures.

JEUNE GROUPE FRANÇAIS EN EXPANSION MULTINATIONALE
recherche son

DIRECTEUR INDUSTRIEL

qui sera chargé en toute délégation de la politique de développement industriel en staff de la Présidence du groupe.

Le candidat devra avoir une large expérience en fabrication et montage des produits mécaniques, notamment de forge, et de la gestion d'usines de moyenne importance en unités décentralisées.

FORMATION : CENTRALE - MINES - A.M.
Langue anglaise appréciée.

Ecrire Nº 835.108, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2ᵉ.

IMPORTANTE SOCIETE DE SERVICES
recherche d'urgence son futur

DIRECTEUR COMMERCIAL

Nous demandons un excellent vendeur ayant fait ses preuves dans une des branches ci-dessous :
— Vente directe ;
— Assurances ;
— Intérim ;
— Services.

Il devra prendre la responsabilité de ses objectifs et du réseau qu'il encadrera.

Il doit être capable dans le délai d'un an d'accéder au poste de DIRECTEUR COMMERCIAL.

Ecr. CEDIFOR, 21, r. du Hainaut, 75019 PARIS.

QUARTIER ETOILE
Le Président d'un groupe Multinational recherche pour son bureau de Paris en formation

UNE COLLABORATRICE

Parfaitement bilingue Français-Anglais. Expérience secrétariat Direction haut niveau. Sténodactylo libre immédiatement.

Poste offrant possibilité de promotion rapide à élément de valeur. Haute rémunération, possibilité vacances 75.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions à ARINCO FRANCE, 15, av. Victor-Hugo, Paris-16ᵉ.

Société filiale d'un IMPORTANT GROUPE INTERNATIONAL
spécialisé dans l'exportation d'installations industrielles
recherche pour son siège Paris (8ᵉ)

COMPTABLE CONFIRMÉ

30 ans minimum, bonne expérience comptabilité dans le secteur engineering ou équivalent et connaissant bien les problèmes de comptabilisation des grands contrats à l'exportation.

Le candidat retenu aura à sa charge la tenue de toute la comptabilité de la société.

Les perspectives d'avenir sont intéressantes compte tenu du développement de nos affaires.

Ecrire avec C.V. et références à
KLOCKNER INA FRANCE
31, rue Marbeuf, PARIS (8ᵉ).



SORA MANAGEMENT
2, Avenue Hoche - 75008 PARIS
accueille

INGÉNIEURS GRANDE ÉCOLE
X, MINES, CENTRALE, ...

— possédant personnalité de haut niveau et, si possible, quelques années d'expérience industrielle ;
— aimant les responsabilités et attirés par le métier varié et formateur de :

CONSEIL EN MANAGEMENT

dans tous les domaines de Gestion d'Entreprises.

• Rémunération intéressante avec possibilité de carrière rapide et stable. Promotion tenant compte des résultats objectifs obtenus dans le cadre d'une large autonomie d'action ;
• Complément de formation assuré ;
• Missions pouvant s'exercer soit en France, soit éventuellement à l'étranger.

Prière adr. lettre man., C.V., photo et prétentions.

Rech. urgent libre de suite
COMPTABLE
confirmé. Diplôme souhaité, min. 30 ans, expérimenté, sérieuses réf. capable seconder directeur financier, de contrôle de gestion, tableau de bord, etc. Ecr. C.G.P., 14, rue J.-Mermoz, Paris-8ᵉ.

SOCIETE DE VENTE de BIENS D'EQUIPEMENT INDUSTRIELS
recherche pour son DEPARTEMENT MARKETING
UN JEUNE CADRE
diplômé école supérieure de commerce pour assurer la mise en place de son système d'information marketing.
Le poste exige 1 à 2 ans d'expérience en statistiques commerciales et en informatique de gestion.
Anglais parlé et écrit indispensable.
Env. C.V. et prétent. nº 15.336, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1ᵉʳ, q. tr.

Importante entreprise de service recherche
CHEF D'AGENCE
division nettoyage, appelé à diriger et développer une agence autonome déjà importante. Nous demandons un gestionnaire responsable, ayant le sens des relations humaines et Clales, du commandement, très bon organisateur, expérience des chantiers. Ecrire C.V. et prétentions, nº 071.905, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur-2ᵉ, qui tr.

RN 20, 1 km. Porte d'Orléans, SOCIETE DE FABRICATION ET D'IMPORTAT. DE MATERIEL ELECTRONIQ. AMERIC.
recherche
pour son service commercial :
UN TECHNICIEN ELECTROMECANICIEN
or vente d'access. aéronautiq.
UN INGENIEUR INFORMATIQUE
pour vendre MINI-MICRO ET PERIPHERIQUE.
3-4 ans d'expérience.
Anglais indispensable.
voiture.
Envoyer C.V. man. + prét. à : TECHNITRON, 8, avenue Aristide-Briand. - 92200 BAGNEUX.

CENTRE CHIRURGICAL MARIE-LANNELONGUE
129, rue de Tolbiac, Paris-13ᵉ,
recherche
POUR SON L.A.M. :
LABORANTIN (NE) B.T.S.
Lib. suite, remplacem. 6 mois.
Pour R.-V. : 707-47-39, P. 407.

IMPTE STE DEMENAGEMENT
recherche
CHAUFFEUR-DEMENAGEUR ET MANUTENTIONNAIRE.
S'adr. 1 bis, rue Friant (14ᵉ).

ROSET
Meuble Contemporain
pour son bureau Paris boulevard Diderot
recherche
UNE
SECRETAIRE
pour travaux de dactylographie commerciale - classement contacts clientèle. (téléphoniques ou directs).
Tâches variées.
Adresser C.V., photo et prétentions, sous le nº 882, à : Centre de psychologie appliquée, 104, RUE NEY, 69006 LYON.

Pour Paris-20ᵉ
SECRETAIRE BILINGUE
FRANÇ. - ALLEMAND
Préférence nationalité allem. Sténo française exigée.
Env. C.V. ou tél. pour R.-vous M.D., 60, rue Vitruve (20ᵉ).
Téléphone : 371-12-65.

Transport de ciment vrac ch. chauffeurs P.L. 38 tonnes, qualifiés, juillet, août, 11, rue des Trois-Abbés. — 93700 DRANCY.

Centre psychothérapique des Mureaux, 78130, recherche
INFIRMIERS (RES)
H.P. ou D.E.
proximité immédiate de Paris trains, autoroute.
Logement assuré en H.L.M.
Participation importante aux frais de déménagement.
Crèche enfants du personnel.
Adresser candidature au : BUREAU DU PERSONNEL ou tél. : 474-72-23, poste 328.

Recherchons pour SOCIETE DYNAMIQUE de distribution de composants électroniques
INGENIEURS
Commerçants énergiques.
Veuillez adresser C.V. avec lettre manuscrite
CABINET DOLF HARTOG
464, Les Gémeaux,
92400 COURBEVOIE.

URGENT
RECEPTIONNISTE
Langues obligat., minim. 2 a. expér. hôtellerie. Se présenter Hôtel BELMONT 3 étoiles NN, 30, r. de Bassano, PARIS-16ᵉ.

GROUPE DE PRESSE
recherche
AIDE-DOCUMENTALISTE ET DOCUMENTALISTE
Habitués dépouillement de la presse et fichage. Horaire : 43 heures en 5 jours 1/2.
Adresser candidatures à : S.G.P., 13, avenue de l'Opéra, Paris-1ᵉʳ ou Tél. : 260-32-32.

FILIALE D'UN TRES IMPORTANT GROUPE MULTINATIONAL
recherche
CHEF DE SECTION CLIENTS
pouvant assurer les opérat. préliminaires de contentieux, expérience dans organisme de crédit si possible.
CHEF DE SECTION FOURNISSEURS
Comptable confirmé BP min. connaissances informatique, 3 ANS EXPER MINIMUM.
Avantages sociaux importants. Ecr. avec C.V. manusc. et prét. sous nº 32.418 B à BLEU, 17, r. Lebel, 94300 Vincennes, q. tr.

SALES MANAGER
required by
U.S. CHEMICAL COMPANY
to direct French sales of new factory to be located probably Cote d'Azur.
Products are specialized protective coatings for buildings.
Candidate should be english speaking French national having direct sales experience.
Able act independently develop national sales in France starting with small organization.
Highest earning potential.
Send résumé to A 18-1016. PUBLICITAS CH-1211 Geneva 3.

VILLE DE SAINT-DENIS (93) recherche 2 directrices de crèche, puéricultrices D.E. Possibilité de logement. Avantages particuliers. Renseignements au Service du Personnel - Mairie. Téléphone : 752-20-40.

emplois régionaux

RECHERCHONS EQUIPE

Bien introduite milieu médical pour introduction de matériel de chirurgie osseuse et d'équipement hospitalier.

REGIONS :

RHONE, DEUX ALPES
NORD
EST
CENTRE
SUD-OUEST
PARISIENNE
BORDELAISE

Age indifférent.
Libre 1ᵉʳ septembre.

Offrons revenu élevé (fixe + intéressement). Stage de formation rémunéré. Promotion rapide vers carrière pour élément dynamique et ambitieux.

Envoyer C.V. + photo récente (indispensable) qui sera restituée.

Réponse assurée.

Ecrire nº 835.119, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS (2ᵉ), qui transmettra.

Importante entreprise de négoce de matériaux
siège et bureaux
grande ville Sud-Ouest
recherche pour assurer la direction de son programme de développement (branche professionnelle et grand public)

UN DIRECTEUR GÉNÉRAL

capable de diriger et d'animer en liaison directe avec son président l'ensemble du Groupe.

Expérience dans la branche indispensable. Rémunération selon compétence et liée aux résultats.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo, prétentions et références à Mme GARNIER, 48 bis, rue des Belles-Feuilles, 75116 PARIS.

LES LABORATOIRES SEARLE
recherchent

DÉLÉGUÉS (ÉES) A L'INFORMATION MÉDICALE

— Niveau d'Etudes : Baccalauréat ou diplôme Universitaire Scientifique adapté ;
— Aptitude aux relations humaines ;
— Nécessité d'habiter le secteur.

NOUS ASSURONS :
— Une formation complète par stages rémunérés et perfectionnement continu des connaissances ;
— SALAIRE : fixe + primes en rapport avec les réalisations.

VOITURE PERSONNELLE INDISPENSABLE
LIBRES DE SUITE

SECTEUR A POURVOIR : MOSELLE.
Début du stage : 15 septembre 1975.

Se présenter : M. MANGEANT, mardi 8 à 18 h. à notre CENTRE REGIONAL, 39, rue des Tiercelins - 54022 NANCY.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ INFORMATIQUE
TOULOUSE
recherche

PROGRAMMEURS et PUPITREURS expérimentés

Minimum 2 ans de pratique sur matériel IBM sous DOS/OS.

Ecrire sous référence 8.942, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9ᵉ), qui transm.

Pour magasin LIGNE ROSET ANNECY
il est demandé
DIRECTEUR DECORATEUR
qui apportera :
— formation au dessin,
— sens esthétique,
— expérience de la vente,
— capacité d'organisation du magasin,
— conseils à la clientèle.
Adresser C.V., photo et prétent., sous nº 883, à :
CENTRE PSYCHOLOGIE APPLIQUEE.
104 rue Ney, 69006 LYON.

SAINT-TROPEZ - Recherche AIDE-MENAGE et 2 enfants. Juillet - Août - Septembre 577-57-96

ECOLE DE FRANÇAIS
pour étrangers, Nice, cherche Professeur compétent, expér. audio-visuel V.I.F. exigée. Plein temps - Poste permanent Ecrire HAVAS NICE nº 0653.

demandes d'emploi

SECRÉTAIRE DE DIRECTION
(très sérieuse)

Références de premier ordre
Cherche PARIS début septembre poste stable ou remplacement minimum 3 mois ou secrétariats particuliers temps partiel.
Possibilités déplacements, élasticité des horaires. Ecrire Nº 3.777, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris, ou tél. avant 10 h. et après 19 h. au 606-27-27 pour rendez-vous.

CADRE ADJOINT AU DIRECTEUR FINANCIER
Fondé de Pouvoir (41 ans)
Actuellement dans un Groupe Industriel Important Chiffre d'affaires : 400 000 000.
Responsable : TRESORERIE (Relations Banques - Financements - Prévisions - Gestion) - Compte client France et Etranger (40 % du C.A.) - Comptes Fournisseurs - Pré-Contentieux - Mécanographe - Statistiques.
Habitué au commandement (50 personnes).
Sérieuses réf. : 10 ans de Banque ; 13 ans Industrie.
recherche
Poste similaire - Libre début septembre.
Ecrire sous le numéro 3.766, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9ᵉ.

J. H., dég. O.M., 23 a., bac., étud. sup., sort. IPC, contr. de gest., ch. ce poste dans PME à Paris. Etudier. ttes propositions. Ecr. nº 8.930, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9ᵉ.

Suis disponible pour tenir en août secrétariat général avec responsabilités direction, 3 heures par jour, 5.000 F net. Tél. : 366-74-81, avant 9 heures du matin, ou écrire, nº 5.456, à : Centrale d'Annonces, 121, rue Réaumur, Paris-2ᵉ, qui transm.

H., 28 a., angl., lic. angl. d'ingénieur des Ponts et Chaussées, connaiss. de franç., d'allem., ch. emploi août en construct. ou en arpent. Ecr. J. Norman, 7 Stuttgart 70, Loewenstr. 17, R.A.F.

DE FORMATION SUPERIEURE (MATHEMATIQUES)
J.H. 27 ans
après deux ans d'expérience ds une Société pétrolière et ayant assumé responsabilités :
ORGANISATION, GESTION
et participation lancement de systèmes mécanisés,
ch. à PARIS ou région Paris, situation permett. de s'intégrer à une équipe de Direction.
Ecr. nº 6.998, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9ᵉ.

Jeune homme, fr., bonne prés., aspect agréable, tte confiance, ch. remplac. pour cond. voiture de direction ou de maître. Téléphone : 924-83-77.

Attach. de dir., sér. qual. prof., bac., sens organ., discr., dyn., pouv. second. patron, ch. poste collab., dem. init., resp. Ecrire MTD Gourlier, 6, rue H.-G.-Fontaine. —, Asnières-sur-Seine.

représent. offre

MAISON DE BOURGOGNE demande représentants pour vente de VINS à partic. Voyag. dans toute la France. Mise au courant. Se présent. de préfér. ou écrire : BAROZZI, 10, avenue Rachel, Paris-18ᵉ.

Importante Société pièces électriques automobiles rech. Paris, banlieue REPRESENTANT introduit grossistes, centrales achats et magasins. Tél. le 7 et le 8 : Hôtel du Mont-Thabor.

occasions

A SAISIR neuf, retour Foire FOURS MICRO-ONDES 2.790 F (au lieu de 4.200 F) ; SURGELATEURS 540 l (bahut) 1.999 F (au lieu de 2.700 F). Conditions spéciales sur nos magnifiques Réfrigérateurs-Congélateurs U.S.A. Crédit total et leasing possible. Tél. AFAPS - 430-01-96.

A SAISIR MAGNETOSCOPES portatifs AKAI VT 110 COMPLET. OCCA. REVISE. Garantie 6 mois. 4.900 F (au lieu de 10.800). VT 100 S. Neuf. Retour expo. 4.900 F au lieu 6.850. U.M.T. - 326-94-89

perdu-trouvé

ON RECHERCHE R 5 Bleu marine - 2222 JU 78 Tél. d'urgence : 968-47-63

autos-vente

Occasion unique : MERCEDES 300 SL 1955, portes papillon de collection privée. - Parfait état. Expertisée. - Téléph. Genève : 21-9500 ou 31-96-32 SUISSE.

---

les annonces classées du **Monde** sont reçues par téléphone
233.44.31
pour tous renseignements : 233.44.21

L'immobilier

terrains

VESINET Résidentiel Calme
Beau terrain boisé, 1.600 m2. Façade 35 m. - Ttes viabilités. AGENCE DE LA TERRASSE Le Vésinet - 976-05-98

ANGLET (64), 7 km Biarritz. Part. à Part. vd terrain 1.000 m2 toute viabilité, 2 km de la mer. Ecr. nº 6.994, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9ᵉ.

A vendre TERRAIN à BATIR 16.000 m2 (ou 2 parcs 8.000 m2), comm. Hyères (Var), très bonne exposit., 5 km mer. Prix intér. Ecr. nº 6.996, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9ᵉ.

Ch. terr. à bâtir 1.200 m2 env. Tél. 631-01-30 après 19 h. ou écr. nº 6.985 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9ᵉ.

Part. vend à part. beau terr. à bâtir, boisé, viabil. 4.080 m2, ds lotiss. Lieutenante, à PUGET-ARGENS, près ST-RAPHAEL. Px 84.000 F. Tél. M. PERENET, 330-39-63, heures de bureau.

LAMORLAYE près Chantilly, terrain à bâtir 1.024 m2, façade 20 m. Très viabilités. Prix 102.000 F. H.T. - Tél. : 457-12-02.

XXᵉ - PRES NATION (Bd de Charonne) 200 m2 tone, face Métro - Propriétaire vend directement
PERMIS DE SURELEVATION
de deux étages - Tél. 325-25-25.

Rés. SENLIS. Beau terrain 1.700 m2, 70 F le m2. Part. Tél. : 282-24-82.

maisons de campagne

60 KM PARIS
Total 138.000, transports, maison de caractère en retrait, toiture ardoise, rez-de-chaussée, cuisine, salle, wc, 1ᵉʳ étage, 3 ch., S. de B., wc + 2 mans., grange, garage, eau, électricité, jardin 900 m2. AVEC 27.000 FRANCS. AGENCE COLLIN, 9, avenue Jean-Jaurès. — 60-RANTIGNY. Tél. : 473-81-04 (même dim.).

forêts

MASSIFS FOREST.
(58) 130 ha feuillus, 700.000 ; 14 ha, 850 m3 chêne, 150.000 ; (21) 270 ha pr. Dijon, pavillon chasse, gros gibier, 4.000 F/ha ; 175 ha résineux dont 70 ha 40 a exploit., 1.100.000 F ; (10) 200 ha, 12.000 m3 chêne, hêtre, 2 100.000 ; (88) 70 ha résineux 10-25 ans, 400.000 F. - Jean RICHEZ, B.P. 27, 89200 AVALON, Tél. : (86) 34-07-44.

chasse-pêche

Très belle chasse en Sologne recherche actionnaires. Téléphoner à MER (41500) au 81-90-78, après 20 heures.

1 h. de Paris par autoroute. Région Chartres. Act. chasse samedi 5.000 F avec 1 inv. Tabl. 74 : 500 perd., 350 fais., 180 lièvres, 4 chev. + divers. Ecrire ou tél. (le soir) de Labrousse, 2, rue de Chiry, 75016 Paris. Tél. : 647-78-85.

Voir la suite de notre immobilier et l'Agenda en page 24

L'immobilier

appartements vente

11 rue de Monceau Paris 8e

A vendre neufs
5 appartements de grand luxe
de 155 m² à 230 m²
vastes terrasses, parkings, tél.
possibilité usage professionnel

Hampton & Sons
19, av. F. D. Roosevelt 75008 Paris
Tél. : 225.50.35

Paris

TOUR MAUBOURG
DS BEL IMM. PIER. TAILLE REZ-DE-CH. S/VOIE PRIVEE PETIT 5 P., cuisine, luxueuse s. de bns, moq. Chauff. cent., eau chaude imm. ENTIEREM. REFT NEUF
PRIX 425.000 F
S/place sam.-lundi, 14-18 h 30 : 4, SQUARE ROBIAC ou 723-96-05

XVIe PASSY
IMM. P. de T. GD STANDING REZ-CH. CLAIR ENSOLEILLE GD 4/5 P., entrée, cuis., 2 bains, 2 w.-c., chauffage central imm. Poss. rénovation par nos soins. Poss. PROFESS. LIBERALE.
PRIX 465.000 F
S/place samedi, lundi, 11-18 h : 10, RUE RAYNOUARD ou 723-91-22

16e AUTEUIL
S/RUE BOILEAU - CALME Ds bel imm. p. de t. standing, 2e asc. Sur rue et cour-jardin GD 5 PIECES, entrée, cuisine, 2 s. de bs, moquet. + CHBRE SERV. CONFORT ENTIEREM. REFAIT NEUF
PRIX 650.000 F
Me voir, 14-18 h 30, sam.-lundi : 41, BOUL. EXELMANS ou 723-91-28

LES HAUTS DE PARIS
50 METRES Mo PELLEPORT PETITS ET GRANDS STUDIOS dans imm. entièrem. restauré. Location et gestion gratuite assurée par nos soins. BUREAU DE VENTE S/place, ts les jrs (sf dim.), 11 à 19 h., 88, RUE PELLEPORT. 636-52-00.

IDEAL PLACEMENT BUTTES-CHAUMONT
Ds pet imm. entièrem. rénové, STUD.-DUPLEX-2 P., mezzanine TOUT CONFORT, TELEPHONE. PRIX FERMES ET DEFINIT. Livraison octobre de 57.000 à 125.000 F. Téléphone : 704-88-18

17e - FACE SQUARE
STUDIOS - DUPLEX de 75.000 à 135.000 F. 34, rue E.-LEVEL. - 627-78-84.

MARAIS EXCEPTIONNEL
Ds tr. bel imm. entièr. rénové tr. lux. APPTS de gd confort. STUDIOS, à partir de 139.000 F 2 PIECES à partir de 249.000 F 3 PCES et DUPLEX de classe
633-43-33

P. de préf. à P. CHARDON-LAGACHE, imm. Pierre de T., 2e étg. sur jdin, soleil, calme, 115 m², dble livg + 3 chb. + chbre service, cave, tél. Prix 580.000 F. Sur place ce jr, 11 à 18 h., 3, rue Victorien-Sardou-16e 2e étage gauche.

MARAIS. Appartement 70 m², duplex, rénov. except. Avant 9 h. apr. 20 h. Tél. 278-65-88.

19, QUAI SAINT-MICHEL. VUE S/SEINE. Elégant 6 p. Gd charme. Sam. 14-17 heures.

MOUFFETARD. P. à P., coquet petit 3 pièces, 4e étage. Imm. ancien P.deT., ravalé, stdg, calme, 160.000 F. Tél. et visite sur place, 3, rue Bazeilles (5e), métro Censier (707-87-18). Vend. 4, de 9 à 12 h. et samedi 5 9 h. à 13 h. et 14 h. 30 à 18 h.

MONTPARNASSE. Exceptionn. Splendide 2 p., tt cft, 168.000 F. Gros crédit. - Tél. : 278-33-56.

MARAIS, ds IMM. du XVIIe Superbe STUDIO-ATELIER Gde hauteur ss/plaf. 138.000 F. Magnifiques greniers aménagés 108.000 F. Visite 9 h.-19 heures, 17, r. Vieille-du-Temple, Paris-4e.

FACE METRO PLACE CLICHY sur large voie privée sans auto, part. vd appt 3 p. + gde cuis., entrée, wc, s. bs, refait neuf, 4e étage, calme et plein soleil. Visible 11 h. à 17 h., sauf dimanche, 2 bis, passage Clichy, ou r.-vs 272-75-76 ou 387-92-97

113, RUE CAULAINCOURT Imm. P. de T. Dble living + 2 chb., tt cft, asc. Propr. S/place vendredi, 14-18 h. 30.

MARAIS. Part. vd cause départ étranger studio caractère, confort - 359-73-18.

P. à Part. Vend grand studio 40 m², tout confort. 34, cours de Vincennes. Prix : 120.000 F. Téléphone : 357-99-32.

Part. vd QUARTIER TERNES DUPLEX, 4 p., 117 m² + terrass. 112 m² - Standing - 755-84-81.

PLEIN CIEL ODE. 95-10 Bièvre - Saint-Germain. Orig. appt 2 p., tt confort, tél.

113, RUE CAULAINCOURT Studios 2 p., atelier artiste av. terrasse. Entièr. équipés. VUE IMPRENABLE. Propriét. S/place vendredi, 14-18 heures.

Part. vend studio, immeuble gd stdg, 40 m², Px 170.000 F. Tél. 357-85-92, le soir, 20 h.

Gd studio, 28 m², cft, 11e étage, imm. récent, face plan d'eau. 100.000 F av. 25.000. 607-36-54.

METRO BOTZARIS Sup. pav. meulière, 4 p., cft, conv. profession libérale, rare, 320.000 av. 20 %. Sam. 9 h.-16 h. 22, rue Mouzaïa 607-36-54.

Dans magnifique immeuble - MARAIS du XVIIe siècle, splendide appartem. en duplex 130 m² à rénover. Px 450.000 F. Visite s/place, de 9 à 19 h., 17, r. Vieille-du-Temple, Paris-4e.

Près ODEON - ODE. 42-70. Grande terrasse. Séj. dble, 2 chb., calme, soleil.

Porte Versailles Bel imm. p. de t. Tapis escal. Asc. GD STANDG. 100 m2. PL. SUD. S/pl. samedi, 14 h à 18 h : 17, boulevard Lefèbvre (4e étage) - 033-56-72.

12e Près BOIS - Ds bel imm. récent, living dble, 2 ch., 5e étage, parking. 285.000 F + C.F. URGENT - 343-62-14.

PLACE GAMBETTA
Superbe immeuble ravalé Toit neuf (un appt p/palier). Rue calme - Gd 3 pces. Balcon. Entrée, cuis. équipée, bns, w.-c. Intérieur neuf de style
165.000 Avec 35.000 F + crédit 20 ans Tél. : 706-47-07

BASTILLE STUDIO 2 et 3 P. en DUPLEX av. Terras. STUD. cft à part. 77.500 F. Placement except. - Propriétaire : 225-62-85

Entrée PLACE DES VOSGES A saisir. Appt 75 m² sur rue des Tournelles, 3 p., cft, tél., 350.000 F - 325-40-66.

MARAIS - Immeuble rénové, Sup. 2 p., tt confort, 150.000 F. Gros crédit. - Tél. : 278-33-56.

Part à part vend Grand Studio 40 m2 tout confort - 34, cours de Vincennes. Prix : 120.000 F. Téléph. 357-99-32.

Région parisienne

LE PECQ
Séj. dble, 2 ch., 2 s. de b., cuis. am., cell., rang., dern et asc., cave, park, ref. nf. Près écoles, comm. R.E.R. - Tél. 958-66-28.

LEVALLOIS - Limite NEUILLY Gd living, 2 ch., cuis., w-c, bns, ch. cl. cave. 225.000. av. 45.000. ACL 30, rue Anatole-France, Levallois — 757-15-85.

MEUDON-BELLEVUE. Appart. grand standing Sél. + 3 ch. Gd cft. 450.000 F. DEGUELT — 926-91-88

SEVRES 5' GARE R.D. 100 m Parc St-Cloud Charmant 2 p. tt confort, soleil, calme, 125.000 F. - 954-68-08.

BOULOGNE 4 pièces, 80 m2, calme, verdure, 250.000 F. Vis. 106, r. Galliéni.

VUE PANORAMIQUE
MEUDON-BELLEVUE. Part. vd appart. 120 m2 + Jardin - Terrasse 350 m2. 2 salles de bains, 2 gar., 2 caves. Tél. 626-10-13.

appartements vente

LES METZ JOUY-EN-JOSAS
Au 3e étage du château de Montébello, dominant un parc boisé de 9 ha. Appartement entièrement rénové à vendre : gd standing, 5 pièces, 145,89 m2 + cave et parking, cuisine équipée, salle de bains et s. d'eau. 520.000 F - (605-24-93 / 24-94.)

APPARTEMENTS LUXUEUX
Prix fermes et définitifs.
EVE A LA DEFENSE
Sortie no 6 sur le circulaire.
PROMOGIM
775-85-37

ST-MAUR - LA VARENNE
72 m2, entrée, living, avec balcon, 2 chambres, gde cuisine, s. de bains, wc, cave, parking. Impeccable. Prix 220.000 F. Gros crédit. - Tél. 883-01-47.

SAINT-MANDE
FACE BOIS
CHAUSSEE DE L'ETANG
98 M2 - 5e ETAGE Entrée, gd séjour, 1 chbre, cuis. aménag., bains, gd confort. Box. PRIX TOTAL : 600.000 F. Heures bureau : 883-15-50.

NEUILLY - 130 m2
entre avenue de Madrid et Bois Entrée, gd living double, cuis., office, toil., w.-c., 2 chambres, 2 bains, 1er étage rue-jard. Cave belle. Imm. moderne. Tél. Prix 480.000 F. - Tél. 874-22-98.

LE PECQ
Sél. dblé, 2 ch. 2 s. bns. Cuis. amén. Celfier. Rang. Dern. ét. Asc. Cave. Parking. Ref. neuf. Près écoles, comm., R. E. R. 958-66-28

VERSAILLES
Construction traditionnelle en pierre de taille Situation exceptionnelle face au parc du château

LE PARC DE L'ERMITAGE
10, rue de l'Ermitage
Appartements de 1 à 6 pièces PRIX MOYEN : 3.900 F LE m2 Ferme et défin. - Crédit 80 % Livraison immédiate
Sur place tous les jours, sauf mercredi 14 h. 30 - 19 h., samedi 10 h. 30 - 12 h. 30, 14 h. 30 - 19 h. Tél. : 954-43-50
Inter Immobilier Construction 232, bd Saint-Germain, Paris-7e Tél. : 222-27-97

Métro CRETEIL-UNIVERSITE 3 pièces, 185.000 F, avec box. 4 pièces 218.300 F, avec box. Réservez MAINTENANT vous l'habiterez en SEPTEMB.
CREDIT FONCIER 6 %
Prix définitifs. Prêts sociaux. LES ALLEES DE CRETEIL Quartier de la Lévrière (face Centre comm. du Palais et piscine). Visite sur place tous les jours de 14 à 19 h., sauf mardi, ou 887-83-06.

FRESNES. Particulier à part. 3 p., espaces verts, imm. réc., 120.000 F. - 222-37-79.

P. vend, cse départ étranger, 4 pièces, confort, 110 m², impeccable - 359-73-18.

MAISONS - ALFORT. Près Mo 3 p., ét. élevé, imm. réc., tt cft, 140.000 crédit poss. - 344-43-87.

78-MESNIL-SAINT-DENIS Urgent. Part. vd ds résidence pavillon, calme, verdure, appt 3-4 p., gd cft, cave, gar., c. éq., ch. indiv., 170.000 F. 461-97-64.

P. vd 2 p., gde c., wc, entr., plac., cave, 10' Paris et gare. 70.000 F. Vis. s/pl. t.l.j. à part. de 17 h. Fournier, 2 bis, r. Th.-Ducloux, 94600 Choisy-le-Roi.

CHOISY-LE-ROI 2 p., clair, soleil, cuis., salle bains, wc, cave, gar., parfait état. Imm. récent. - 289-65-97.

Province

Cap-d'Antibes. Pr. pinèdes, plag. luxe, gd 3 p. + terrasse 50 m², 2 sanitaires, cuisine équip., garage, calme, vue, 390.000 F. Parc Agence LE PRESIDENT Juan-les-Pins. Tél. 93-61-39-96.

Etranger

A vdre à Haute-Nendaz, Valais suisse, station d'été et d'hiver ensoleillée, 1.300 m., de beaux appartements de 2 et 3 p. tout confort. Vente à étrangers et hypothèques possibles. CREDILISA S.A., c.p. 72.229, 1002 LAUSANNE, SUISSE.

appartem. achat

Société rech. à acheter appt près NATION - TEL. 343-62-14.

Urgt. Ach. appt 3 ou 4 p., préf. à rén., 17e et prox. - 627-23-71.

immeubles

11e Petit immeuble rez-de-chaussée, 3 étages, 1 boutique, 8 logements. Tél. : 622-30-86, poste 26.

hôtels-partic.

LOT, centre ville touristique : 1) Hôtel partic. déb. 19e, 500 m2, à rénover. Prix : 60.000 francs ; 2) Attenant, mais. 4 P., gar., cave, jard., possib. commerce. Prix : 40.000 F. Tél. 336-47-14.

bureaux

Porte de Pantin - Bur. à vendre ou à louer. Tél. Park. Ss com. ag. 346-13-00 - Mlle MALGAT.

RUEIL - BUZENVAL
A VENDRE OU A LOUER PETIT IMMEUBLE DE BUREAUX NEUF
Immédiatement disponible
2.800 m2 sur 5 niveaux + archives + parkings.
Possibilité location fractionnée.
G.S.I.C. - Division des Equipements Tour Maine-Montparnasse 33, avenue du Maine 75755 Paris, Cédex 15. Tél. : 538-14-07, poste 1.823.

locaux commerciaux

CLICHY (92) - A LOUER Rez-ch. 75 m2, pour comm. ou bureau. — 754-44-81.

Afin de faciliter la consultation de nos rubriques, la formule « EXCLUSIVITÉS » est incorporée à l'ensemble des annonces immobilières du « Monde » depuis le lundi 23 juin.

pavillons

25 km PARIS VUE IMPRENABLE S/b. ld. 750 m2 clos, plan d'eau. T. b. pav. pier. s/sol tot., ent., cuis. sél. 2 ch. w-c. S.E. ch. cl. gren. amén. Excell. état tot. 255.000, créd. 20 a. - ACE, 8, bd J.-Jaurès, CORBEIL. 496-13-98.

LE PERREUX, tout confort : 6 pièces + jardin + garage, parfait état. Prix intéressant. Sam, dim. 12-18 h. Tél. 233-62-46, 3, rue du Sergent-Hoff.

P. à P. vd pav. à Sevran (93) rez-de-chaussée, 3 p. cuis., w.-c., 1er étage 3 pièces + s. de bns, 2e ét. 2 gdes p.+2 p. mansard., w.-c., le tout sur cave totale. Chauff. cent. maz., tél. à chaque étage, garage, jard. 600 m2. Vue sur parc, 20' gare du Nord. Px 300.000 F. Téléphone : 939-75-09.

Rech. préf. CLAMART pavillon 100 m2. Calme. Tél. apr. 19 h. 631-01-30 ou écrire no 6.984 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris-9e.

constructions neuves

LE RAINCY
Accès rap. par A-3 et S.N.C.F. Dans petit imm. centre ville
3 P. P. 77 m2 + loggia 16 m2
4 P. P. 92 m2 + loggia 16 m2
Clés en main
Crédit sur 20 ans
Sur place : 44, av. Thiers Vend., lundi, 14 - 19 h., sam., dim., 11 h. - 19 h.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
Dans bel immeuble pierre de taille Au milieu de grands arbres A 10 minutes station R.E.R.
2 - 3 - 4 - 5 PIECES
Prix fermes et définitifs Livraison rentrée scolaire 1975 Appartement témoin sur place : 5, rue Boucher-de-Perthes, sam., dim., 10 h. 30 - 12 h. 30, 14 h. - 19 h. — Tél. : 973-60-10, ou CORI : 260-78-22.

« MONTROUGE 75 »
METRO A 200 M EN 1976
DU STUDIO AU 4 PCES
PX FERMES ET DEFINITIFS Livraison décembre 1975 CONSTR. TRES SOIGNEE Vis. appt type mardi, mercredi, jeudi, 15-19 h. ; samedi, 10-19 h.
199, AV. P.-BROSSOLETTE Tél. : 734-16-99 et 253-61-41

villas

CELLE-SAINT-CLOUD. Récept. 35 m2 + 4 ch. S/terr. 1.400 m2. — Tél. : 926-97-88.

CROISSY Limite Chatou 8' RER - Belle VILLA pierre. Liv. Bur. 5 ch. Gd confort. Maz. Gar. Jardin. S/place 1 bis, rue Colifichet, SAM., DIM., 10 h. à 18 h.

CHATOU Villa neuve, 7 pces, ss-sol, gar., confort électriq. Livrable septembre 75. S.A. H. LE CLAIR - 65, avenue Foch, à Chatou - 976-30-02.

VESINET Résidentiel 18' RER Mais. MANSART, récept., 6 ch., bains, cft. Beau jardin 700 m2. AGENCE de la TERRASSE Le Vésinet - 976-05-90

COMPIEGNE, quartier résident. dans jardin 1.425 m2 : maison 2 étages sur belle cave 250 m2, habit. tout confort, gdes dépend. Prix : 600.000 F. Tél. 548-73-34 ou 440-08-75 fin de semaine.

BELLES VILLAS BORD MER à Bénodet, Brest, Trébeurden, Trégastel, Perros-Guirec, Paimpol, Lannion, presqu'île privée 7 ha. - HOUDIARD, B.P. 83, LAVAL - Tél. : 53-25-21.

LE PLESSIS-ROBINSON Villa 6/7 P. en construction, livrable fin 75. Architecture très MODERNE. PRIX FERME : 472.200 F. Sam., dim. apr.-midi, 46, r. du Progrès - T. 631-14-48.

A 5' de Paris 15e Cumulez résidence pple + mais. camp. dans belle villa tt cft centre, 1.200 m2, verdure. 680.000 F. Tél. : 642-68-39.

PARC DE SCEAUX
Belle villa 6-7 P., s/très beau jardin 550 m2. Prix 735.000 F. ROB. 34-86, 9 à 16 h./apr. 20 h.

4 km DEAUVILLE
Magnif. villa 8 P. princ., tt cft, parf. état, terras., gar., jard. agrém 2.000 m2. VUE impren. M. MABILLE, administrateur de biens. B. P. 190. 14103 LISIEUX.

domaines

PERIGORD : Splend. domaine, vue, cadre magn. Bien indép. Rap. Agré. 78 ha, maison principale gde classe, cour d'honneur, magnif. parc, piscine chauf., maison d'amis, moulin barrage, bel. rivière à truites, maisons du meunier + des domestiques, beaux bâtim. d'exploit. Affaire except. Parfait état. Libre. Prix 2 millions 500. Rens. : A. BONNETOT, Conseil immobilier, 19, rue Gambetta, PERIGUEUX. Tél. : 53-17-80.

fonds de commerce

Vds FDS DE COMM. GARAGE, MECANIQUE, CARROSSERIE, VENTE ET STATION - SERV. Tél. Saint-Denis-d'Orques le 33.

fermettes

REGION 100 km PARIS ST-CALAIS B. fermet. 3 p., dép., s/2.000 m2 eau chde, froide s/pres., élect., force. Prix 80.000 av. 16.000 F.

TOURAINE Région CHATEAU-LA VALLIERE - Belle fermette av. dép., 2 ch., sél., cuis., s. eau S/1.500 m2. Prix 85.000 F avec 20.000 F cpt. - C.I.O., 8, rue Gambetta - 72 LE MANS Tél. (15-43) 28-79-16, même dim.

VALLEE DE L'YONNE Tr. belle fermette de plain-pied. Cuis., séjour. ch. Tr. gd grenier am. Sup. grange. Ecurie, étable. Tr. bon état. S/1.000 m2 terr. 110.000 F - Crédit 80 % CHARON 887-26-76 ou 422-27-78

150 km de Paris, sur 9.000 m², magnifique ferme percheronne en restauration, deux bâtiments, toiture neuve, s. de bns, chauf. cent. mazout, 250.000 F. Téléphoner : 966-53-94.

locations non meublées

Paris

Offre

16e 110, avenue VICTOR-HUGO Tr. gd appt, 5e étage, 6 P. Tt cft, esc. privé, w.-c., s. bains, dche, tout indép. 2 lignes tél. Très ensoleillé. - Conviendrait profession libérale. - Visite sur place 9 à 15 h. ou : 260-12-47.

VILLAGE SUISSE Imm. neuf Stdg. 5 p. et stud. tt conft. Stud. dern. ét., terrasse 100 m2. Jamais habités. — Tél. 577-29-29.

17e WAGRAM - Living double 2 chbres - TT CONFORT TEL. 2.700 T.T.C. — 704-88-18.

6e - RASPAIL 5 pièces, tout confort, 140 m2, étage élevé - 246-57-17.

MONTPARNASSE. Ds imm. nf, 2 p., c., parking. - 344-23-68.

Pour louer direct. av. propriét. du studio au 5 pces. PRO. 95-34.

SAXE Magnifique 4 pièces, confort. Tél. : 306-31-69.

LOCATIONS SANS AGENCE OFFICE des LOCATAIRES 9, rue du Hanovre. Mo Opéra. 8, r. Ph.-Dangeau, Versailles.

CHPS-ELYSEES mêmes, 140 m² Récept., 2 ch., 2 bs, tél., refait neuf, 3.000 + chg. - 366-45-29.

Bd MALESHERBES. Imm. stdg liv. + 2 chb., 80 m², imp., tél., 2.000 + charges - 366-84-02.

Demande

Cherche DIRECT. 4 à 6 P - PARIS ou PAVILLON banlieue - 578-24-61.

PARIS. Couple cherche 4 ou 5 pces, immeuble ancien, 2.000 F maximum - Tél. 277-88-52.

CENTRE PARIS rech. 2 P., cuis., s. d'eau. Part. à part. Ecr. à 6.979 « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Recherche APPARTEMENT à louer ou à acheter, 7e, 6e ou 5e, avant septembre. 734-94-67.

Région parisienne

Offre

Part. loue à Part PUTEAUX Beau Studio 32 m2 5' gare imm. réc., tout confort, 700 F + charges. 961-97-28.

LE PECQ (78)
APPTS confort avec parking
4 PIECES - 950 F
5 PIECES - 1.100 F
Prix mensuels + charges Visites samedi, de 10 à 12 h et 14 à 19 h. - Rés. 4, rue d'Estienne-d'Orves

CHATOU - 2' R.E.R. 3 p., gd stdg, 84 m2, chff. élect. cuis. éq., dressing, loggia, cave, parking. Loy. 1.800 F + charges. S.A. H. LE CLAIR - 65, avenue Foch, à Chatou - 976-30-02.

locations meublées

Paris

Offre

EXELMANS-BOILEAU. Beau 5 p., tr. bon standg. 3.500 + charges - 555-43-59.

Appt 2 p., dont double livg., s. bs, cab. toil., wc, cuisine, téléphone, tt cft - 622-06-07.

propriétés

MARNE
(proche EPERNAY)
DIZY
A VENDRE
Belle propriété de construction récente à la « Mansard »
9 P. principales - garage - dépendances - jardin planté.
Superficie totale 2.800 m2.
Aménagements intérieurs de grande qualité : marbre d'Italie - cheminées anciennes en pierre - rampe fer forgé - grand confort.
Et. Me THIENOT
REIMS
Tél. (26) 40.13.31

EURE 6 km VERNON Dans charmant petit hameau, à 2 km autoroute Mais. excell. constr. s/951 m² Séj. 25 m2 + cuis. + ch. 14 m² Cft. 120.000 F, avec 24.000 F 58, RUE SAINT-LOUIS EVREUX - T. 39-28-16 AVI

CHATOU - LE VESINET 12' R.E.R. Magnif. ppté famil. av. 3.200 m² terr., s/ss-sol compl. 4 garages R.-de-ch. surél. Hall d'ent. Sél. 48 m2, s. à m. 25 m2, cuis., office 1 ch. dress., s. bs, 1er ét. 4 ch., bibliothèque, s. bs, ch. serv., etc. Px élevé just. Voir mon conseil. Tél. à : 976-15-70

VESINET Splendide propriété Parc 2.000 m2. Gde récept., 5 ch. + pav. gard. Prix 900.000 F. Sur pl. sam. 5, 14-18 h, dim. 6, de 9 à 12 h, 14-18 h, 41, rte Montesson

90 km PARIS VALLEE SEINE Grosse ferme CARACT. pierre pays, vaste entrée, séjour, cuis. cheminée, poutr. app., 5 chbres, e., él., gren. am., cave. 1.500 m² terrain. - 85.000 F, av. 17.000 F 2, rue Gl-de-Gaulle, Sens AVI Tél. (16) 86-65-09-03

EN SUISSE ? à 35 km. de Paris, vue impren. super. cft, garage 4 voit., par. 12.000 m², impec., aucuns travx. Prix 800.000 F. Gdes facilités Pour renseignements : 469-08-10

PYRENEES-ORIENTALES situation unique pleine montagne 5 km. frontière espagnole, vds hôtel-restaurant + murs, tt éq. en sté actuell. Fermé. Affaire tr. intéress. Etud. ttes proposit. Tél. : 966-30-27.

BONNELLES-BULLION
35 min. S.-O. PARIS (autoroute) Fermette réc. s/parc 22.000 m² (poss. plus.), 10 P. pr. en deux appartem. séparés, tout confort combles à aménager. Tél. après 19 h. : 484-32-44.

30 KM EVREUX direction mer sur 3.860 m² env. typ. fermet. Normande à colomb., cuis. 14 m², sél. 30 m², ch. 14 m², s. eau pos. gren. amén., 2 ch., dép., cave gar., verger, potager. 152.000 F av. 31.000 F. AVIS, 58, rue St-Louis, Evreux. Tél. (32) 39-28-16.

Rég. L'ISLE-ADAM, NESLES-LA-VALLEE, 35 km Paris, à vdre LIBRE, tr. belle propriété étangs, bois, MANOIR, mais. service. Vue imprenable. Pêche, chasse. Superf. totale 37 ha dont 26 clos. Poss. vente plusieurs lots. Etude JANNIN et VIGNAL, Notaires Pontoise. 030-06-67 et +

TRES BELLE MAISON 15 km CANNES : 9 chambres grand liv., 3 s. bains, w.-c. indépendants, 2 garages, très grand jardin d'agrément, piscine possib., gaz, électric. Village tout près. Ecrire : Mme Lefebvre, 6, rue Mondovi, 75001 PARIS.

A vdre : Log. et petite usine, Hte-Loire. Barage sur Loire. Plan d'eau, île boisée, Gr. Hyd. et E.D.F. Bon ét. gén. En bord. RN, SNCF 2 km., 1.000 m² couv. Conv. Artisan. Atel. Protes. Base de vacances. Prix très intéres. Ecr. No 6.995 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Manoir, 90 km Ouest Paris, très luxueuse construct. récente, récept. 150 m², bibliot., bur., bill., cinéma, 7 ch., 3 s. de b., piscin. chauf. 12 x 6, tenn., parc 15.000 m². Tél. : 666-18-62.

Chalets

CHAMONIX. Beau chalet bois, meublé, pour 3 pers., cuis., bns. 3 mn du centre à pied, tranquille, près forêt. Vente min. 170.000 F. Ecrire : B.P. 156/R4, STRASBOURG.

viagers

Estimation gratuite. Discrétion. F. CRUZ 8, rue La Boëtie 265-68-90

Rech. viager libre, 2 pces, cuis. Tt cft. S. Paris ou banl. proche. Tél. CLI. 02-38, de 14 à 17 h.

Viager Neuilly-Plaisance, occup. Magnifique propriété 5 pièces, cuis., bns, gar. Terr. 550 m2. Cft. Estim. 350.000, cpt 20.000 + rente 1.400 F s/2 T. 66-62 ans. Tél. : 935-11-01

LIBRE 19e, Stud. sal. d'eau, cuis. Cpt. 15.000 F. Rte 800 F mens. 2 têtes 66-71 a. RONCEY, 76, av. P.-Doumer-16e. 870-85-88.

BON PLACEMENT Av. Gambetta im. PdT apt. 2/3 p., c., bs., 58 m², 2 T. 75 a. 30.000 cpt. + 900, rte. Lodef. 700-08-99.

l'agenda du Monde

Offres de particuliers

Vends chaîne stéréo HIFI BO 901, amplituner platine 2 enceintes, 40 Watts efficaces. Prix 2.700 F. - Tél. : 964-46-44.

Arts ménagers

PRIX SANS CONCURRENCE JUSQU'A FIN JUILLET avec crédit total, sans apport personn. sur 12, 18, 21 mois, grâce à vente directe sans magasin exposition. Entreprise équipem. électrique agréée vend appareils ménagers toutes marques. Mise en serv., après-vente assur. par profess. Tél. pr rdz-vous à domicile de chez nous : 283-45-78.

Beauté

UNE DÉCOUVERTE RÉVOLUTIONNAIRE
MAIGRIR SANS FAIM - RESTER MINCE SANS RÉGIME
Sans médicaments, par une thérapie psycho-biologique (sous contrôle médical), on peut, quand on a atteint le poids idéal, manger à nouveau normalement sans regrossir.
Perte de poids : petite cure : 6 à 8 kg. Longue cure : 11 à 14 kg.
Demande de documentation contre 5 francs en timbres-poste au CENTRE DE PSYCHOLOGIE PRATIQUE APPLIQUEE, 18, rue de la République, Epinay-sur-Orge. Tél. (uniquement pour prendre rendez-vous) : 909-18-84.

Bijoux

MAGNIFIQUE DIAMANT TAILLE EMERAUDE 5 CARATS 35 Vendu par particulier sous scellés et certifié pur par la Chambre de Commerce de Paris. Prix demandé : 28.000 F le carat Tél. : (35) 70-74-16

VIEIL ARGENT ANGLAIS PLUS de 1.000 ARTICLES PRIERE DE DEMANDER UN CATALOGUE GRATUIT A CLOUGH ANTIQUES LTD 3 the Royal Arcade Old Bond Street, LONDON W 1

Agences de voyages

CHARTER INFORMATION Premier Centre d'information de vol à tarif réduit. 11, rue d'Armaillé (17e). Tél. : 380-34-58/766-41-40.

Artisans

MAÇONNERIE TOUS TRAVAUX NEUFS ET D'ENTRETIEN T.V.A. A NOTRE CHARGE DEVIS GRATUITS. REGION PARISIENNE TELEPHONE : 991-07-47.

Dépannages

CONFIEZ VOTRE VOITURE A UN SPECIALISTE Electricité, carburation, radio. E.C.A. 754-10-51 9 bis, rue MONTENOTTE-17e. METRO : ETOILE.

Homes d'enfants

PROVENCE MAS NEUF 1 ha, piscine, pinède, gardons enfants 4 à 10 ans (limité à 10 enfants). Tél. (91) 03-49-46 et (91) 54-37-04.

Cours

COURS DE LANGUES Anglais, arabe, allemand, brésilien. Cours intensifs et extensifs, juin, juillet, août, septembre et résidentiels du 15 juillet au 1er août. I.F.G. Département Linguistique, 34, avenue Kléber, Paris (16e). Tél. : 704-84-58.

6 à 9 ELEVES par classe Nombre limité de places. Encadrement permanent. Vie familiale et de plein air. 11e à Terminale. Collège « Pierre grise », 49150 Baugé. Tél. 1-95. Possibilité cours de vacances.

COURS SECONDAIRE PRIVE Mixte. 17, rue Paul-Bert, Angers. Tél. (41) 88-11-73. Rattrapage scolaire toutes classes, effectifs réduits (8 à 10 élèves par classe) Externat, internat, pourcentage de reçus en 1974 : B.E.P.C. : 80 % ; BAC : 80 %.

Mode

MAROQUINIER FABRICANT SACS DE LUXE Reptiles, peaux diverses, vente permanente de collections. Heller, 257, rue Saint-Honoré, Paris. - Tél. : 260-91-08.

Œuvres d'art

LITHOGRAPHIES et GRAVURES ORIGINALES DALI, BELLMER, CARZOU, LEONOR FINI, TREMOIS, BRAYER Prix très intéressants. Tél. : 589-41-60.

Pépinières

PLANTEZ LES POMMIERS DU 21e siècle, GRANNY SMITH, LA POMME la plus chère du MONDE, celle qui KRISS, qui giclo, parfumée. - Ecrivez : DAVODEAU-LIGONNIERE, 75, av. Joxé, 49000 ANGERS. Tél. : 43-80-12. Télex 72-887.

Piscines

ASEPTIL 660 stérilisant énergique de longue durée, 1 mois d'eau saine et limpide sans renouvellement. Documentation et tarif sur demande. Filtraico, spécial. de la piscine, 59, rue de Ponthieu, 75008 PARIS. Tél. : 359-68-04.

Décoration

ARTISANAT AFGHAN, PAKISTANAIS, IRANIEN Bijoux, bois sculpté, instruments musique, vêtements S W A T 9 h. 30-19 h. (sauf dimanche et lundi), 112, rue de Sèvres. Paris (15e). — Tél. : 734-67-64.

« SOUS L'ABAT-JOUR » (ILE SAINT-LOUIS) Une ravissante boutique vous propose des abat-jour personnalisés peints à la main (sur commande), des lampes pas comme les autres, de fines porcelaines anglaises, et de très jolies tables basses. 5, rue des Deux-Ponts. (Ouvert de 12 h. à 20 h.)

VOUS AVEZ UNE MAISON A INSTALLER VOUS SOUHAITEZ UNE AMBIANCE RAFFINEE ORIGINALE, ELEGANTE Mme PARIS. 956-24-25. (après 19 h.) Spécialiste d'installation de maisons de campagne créera pour vous le décor dans lequel il fera bon vivre.

l'agenda du Monde
sera interrompu
jusqu'au
VENDREDI 5
(daté 6) SEPTEMBRE

Radio

A SAISIR MAGNETOSCOPES portatifs AKAI : VT 110 COMPLET, OCCAS. REVISE, garantie 6 ms, 4.900 F (au lieu de 10 800 F). VT 100 S, nf, retour expo, 4.900 F au lieu 6.850. U.M.T. 326-94-69.

Yachting

Vds Chris-Craft 55 pieds Flush Deck 2, 425 CV GM Diesel compl., comme neuf, 800 miles. Prix : 240.000 dollars. Vis. Côte d'Azur. Tél. (93) 38-80-79 - (93) 80-52-68.

LOUE AVEC EQUIPAGE ANCIEN SARDINIER 15 M. PORT DE BASE : FECAMP. Transformé tout confort pour 7 passagers, forfait week-end, semaine, mois. Tél. : 945-58-75.

STAGES-CROISIERES en hte-mer, 1 semaine de voile Sanary - CORSE ou BALEARES sur « NESEA 3 » Ketch 17 m gd conft. Armement moderne. Places disponibles : 1/21-7 et à partir du 16/8. Y.V.M., 164, chemin Menandière, 83110 SANARY. Tél. (94) 74-01-45

JE LOUE KETCH 18 M. LA TRINITE-SUR-MER. 1re quinz. août, sept. 6-7 couchettes. Parf. équipé. Chauffage Prix : moins 30 % tarif agence. Tél. heures bureau : 538-68-72.

LOCATION VOILIERS — DUFOUR 27 - 31 - 35. — ARPEGE-SORTILEGE. Base : La Grande-Motte. Yachting-Loisirs, 113, rue Saint-Dominique. Tél. 555-00-33.

ECOLE DE CROISIERE DUFOUR 35 ANGLETERRE-IRLANDE Klopfer. 825-38-07.

Spécialités gastronomiques

CREPERIE BRETONNE, repas, crêpes et galettes, 14, r. J.-J.-Rousseau, Paris-1er - 508-50-01.

Teinturiers

TEINTURIER SPECIALISE Nettoyage à domicile : moquette, rideaux, fauteuils, abat-jour, tapis. Germaine Lesèche, 11 bis, rue de Suresnes, Paris - 265-99-32.

Troisième Age

CHATEAU DU PLESSIS PICARD reçoit pers. valides et invalid. pour repos et retraite. Chambres à 2 lits disponibles pour août. Tél. : 438-80-37.

Vacances - Tourisme - Loisirs

LES ARCS (SAVOIE) Montagne, golf, luxueux appart. meublé, plein sud, 3 salles eau, 2 grandes terrasses, 8 lits. Août sept. Tél. ODE. 18-37, hres bur.

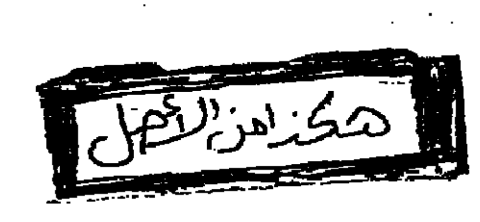
PLOUGRESCANT, près Bréhat, ancienne ferme restaurée, site classé exceptionnel, 1 hectare jardin, verger, landes sur mer, calme absolu. - Juillet-septembre.

ALES (GARD) MAISON DE VACANCES de repos et de retraite gd stdg. 84 ch. tt cft. Surveillance médicale, régimes assurés. Climat idéal, soleil, région tourist., places disp. juillet, août, sept. Pers. seule : 75 F jour, couple : 148 F jour. Résidence Clair-Logis, Haut Brésis. 30100 ALES.

PENSION FLEURIE - Week-end. Cuisine soignée, séjour vacances convenant parf. à pers. ne pouvant faire grands déplacements. 65 F jour. Mme Jannot, directrice, 17, rue Poissonnière, 60500 VINEUIL. TEL. 457-17-14.

Par suite défection co-locat. appartement août Costa-Brava. J. F. ch. compagne vacances symp. Petite particip. frais. Téléphoner : 366-80-95.

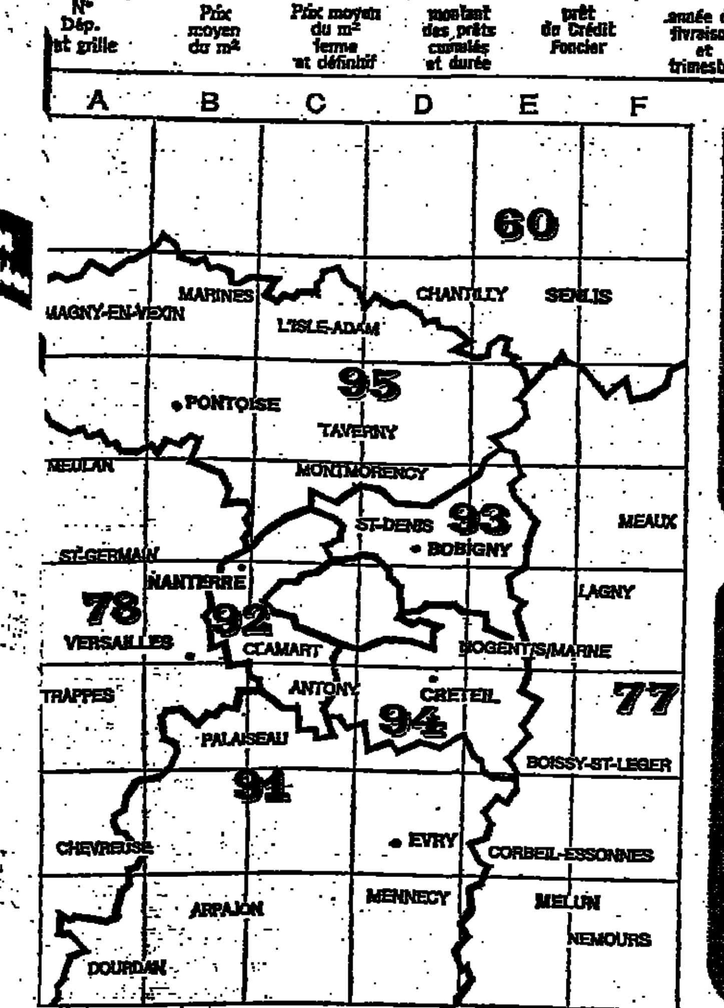
ETE 75 - 3 VOYAGES SCIENTIFIQUES EXCEPTIONNELS TASSILI - ART RUPESTRE Expéd. unique ds l'oued Djerat, dirigé par Pierre Colombel, du Musée de l'Homme - du 13 au 29 août. Groupe maxim. : 14 personnes. ISLANDE-VOLCANISME et Géologie. 23 juillet au 15 août. GRAND NORD-CROISIERE avec Paul-Emile Victor, du 30 juillet au 15 août. Encore qques places disponibles. SCIENCES ET AVENIR 359-37-87 et 37-60.

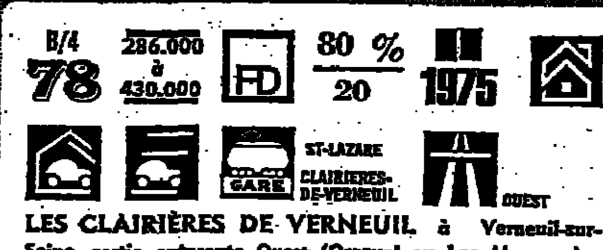


LE MONDE IMMOBILIER BANLIEUE

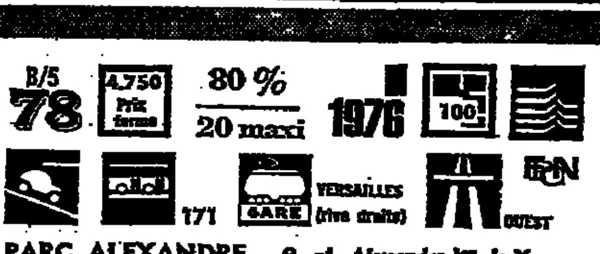
ILE X/6 78 — N° Dép. et grille | 2500 RÉVISABLE — Prix moyen du m² | 2000 FD — Prix moyen du m² ferme et définitif | 90 %/15 — montant des prêts cumulés et durée | CF — prêt du Crédit Foncier | 1974 — année de livraison et trimestre | Immeubles | 124 — Nombre d'app. | Maisons individuelles | Garages particuliers | Garages en sous-sol ou box | Parkings en surface | Gare | R.E.R. Station | Autoroute ou périphérique

A B C D E F

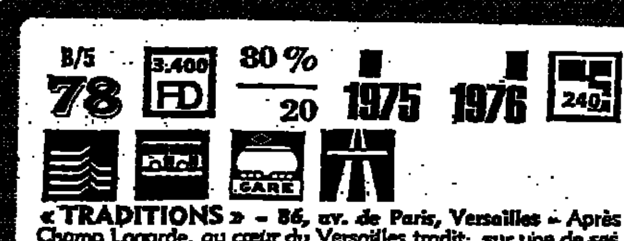




LES CLAIRIÈRES DE VERNEUIL à Verneuil-sur-Seine, sortie autoroute Ouest (Orgeval ou Les Mureaux) - Reste 20 mois. ind. de 4 à 7 p., jard. priv. boisés de 400 à 1.000 m2, long créd. à taux avant. Très beau site résid. à 700 m de la gare. Paris 30'. Inf. : Ag. GRAVEY, 110, Gde-Rue, Verneuil, 965-69-59. Vis. sam., dim., 14 h 30-18 h 30. et sur rendez-vous.



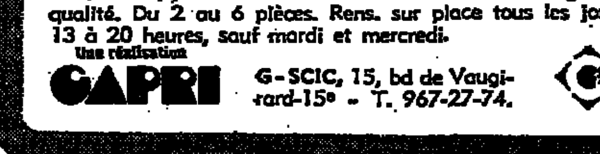
PARC ALEXANDRE - 9, pl. Alexandre-Ier-de-Yougoslavie - 8, rue de Provence, Versailles - Deux imm. de classe dans le calme d'un parc boisé. Appt du studio au 7 pièces, larges balcons, terrasses, jardins privatifs. Rens. sur place : vendredi, samedi, dimanche, lundi, de 15 h à 19 h.
INFORMATION IMMOBILIÈRE
23, bd des Capucines, Paris (2e) - Téléphone : 266-56-50.



« TRADITIONS » - 86, av. de Paris, Versailles - Après Champ Lagarde, au cœur du Versailles tradit., sur une de ses avenues les plus prestig., TRADITIONS associe hérit. du grd siècle et confort de la technique contemporaine. Ouvert lun., jeu., ven., 14 à 20 h et sam. et dim., 10 à 12 et 14 à 20 h.
Une réalisation CAPRI G-SCIC, 15, bd de Vaugirard-15e - T. 951-40-61



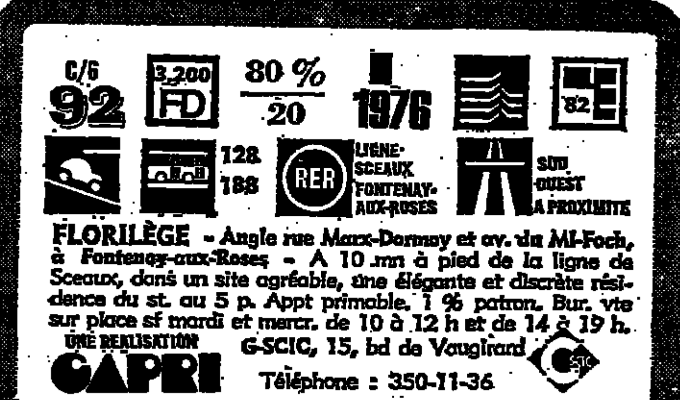
LA LISIÈRE DU GOLF - 60, r. du Cl-de-Rochebrune, Garches - Entre le golf et l'hippodr. au milieu de 7.000 m2 d'esp. verts, pet. imm. à flanc cot. Prestations intér. grande qualité. Du 2 au 6 pièces. Rens. sur place tous les jours. 13 à 20 heures, sauf mardi et mercredi.
Une réalisation CAPRI G-SCIC, 15, bd de Vaugirard-15e - T. 967-27-74.



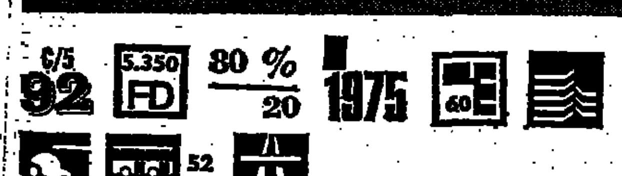




L'ERMITAGE - 8-14, pl. du Gl-de-Gaulle, Sceaux - En pl. cœur de la ville miraculeusem. préserv. de son agitation, à 500 m ligne de Sceaux, 2 imm. d'une élég. raffinée dans parc de 5.600 m2, du st. au 5 p. Bur. vte, 81 bis, r. Houdan, Sceaux, t.l.j. de 10 à 12 h, 14 à 19 h sf ma., mer.
Une réalisation CAPRI G-SCIC 15, bd Vaugirard-15e, 350-79-54

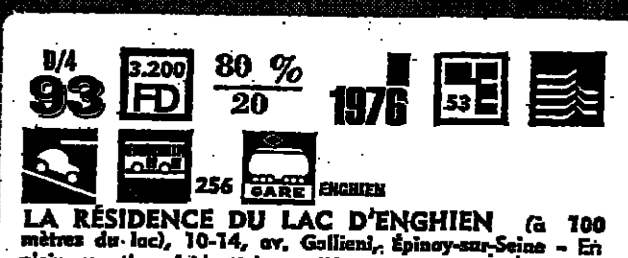


FLORILÈGE - Angle rue Marx-Dormoy et av. du Ml-Foch, à Fontenay-aux-Roses - A 10 mn à pied de la ligne de Sceaux, dans un site agréable, une élégante et discrète résidence du st. au 5 p. Appt primable. 1 % patron. Bur. vte sur place sf mardi et mercr. de 10 à 12 h et de 14 à 19 h.
UNE RÉALISATION CAPRI G-SCIC, 15, bd de Vaugirard Téléphone : 350-11-36

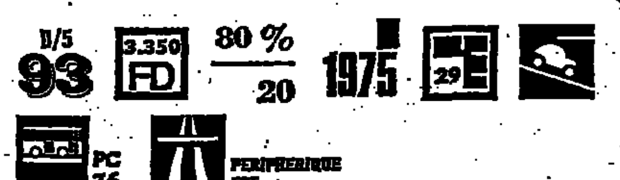


LE PARC DES ABONDANCES (5.500 m2), 17, rue des Abondances - 31, rue Anna-Jacquin, Boulogne - Au milieu des arbres, 4 élégants petits immeubles de 3 étages. Studio au 6 p. de haute qualité. Terrasses et jardins privat. Livraison printemps 75. Bureau s. pl. ts les A.-M. sf mardi.
PROMEX Informat. et vente : PROMEX, 65, rue Rennequin, Paris-17e. Téléphone : 755-82-10.

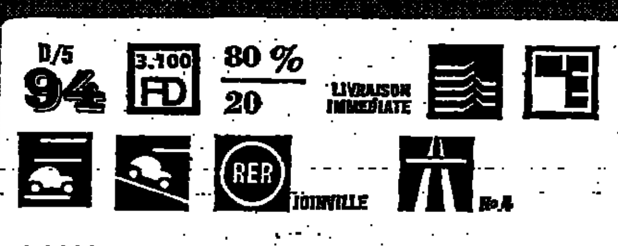
19, RUE P.-BROSSOLETTE - RUEIL-MALMAISON - Deux élégants petits immeubles entourés de jardins dans un quartier résidentiel à proximité du centre. 2 à 5 pièces, exposition plein soleil. Balcons. Terrasses. Isolation thermique et phonique très poussée. Livraison juin 1976.
PROMEX Inf. et vte : PROMEX, 65, r. Rennequin-17e - 755-82-10.



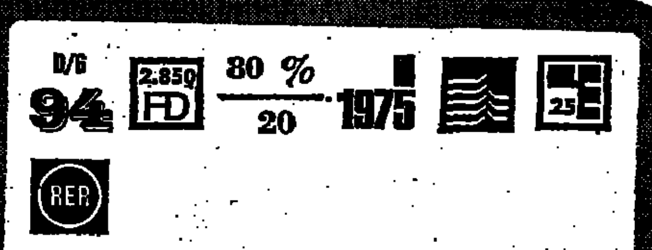
LA RÉSIDENCE DU LAC D'ENGHIEN (à 100 mètres du lac), 10-14, av. Gallieni, Épinay-sur-Seine - En plein quartier résidentiel cet élégant immeuble est exposé plein soleil. Studios au 6 pièces. Balcons. Terrasses. Isolation thermique et phonique très poussée. Livraison fin 76.
PROMEX Information et vente : PROMEX 65, rue Rennequin, Paris-17e Téléphone : 755-82-10



BAGNOLET Mo GALLIENI - PARC DE BAGNOLET - 53, av. Gambetta - Près du nouveau centre d'aff. en liaison directe avec Roissy, un élégant petit immeuble (studios et 2 pièces terminés fin 1975). Informat. et vente : PROMEX 65, rue Rennequin, Paris (17e) Téléphone : 755-82-10



ST-MAURICE - Résidence du Manège, 121-125, rue du Maréchal-Leclerc, St-Maurice - Appartements 3, 4 et 5 pièces, loggias, jardin. Reste 20 appartements. Visite sur pl., lundi, jeudi, vendr., de 14 à 19 h, sam., dim., de 10 à 19 h. Téléphone : 893-19-82. Pierre BARON S.A., 118-120, rue de Vaugirard, 75006 Paris, tél. 260-33-02.



LA BELLE AURORE - 23, rue Dalayrac - Fontenay-sous-Bois - Du studio au 6 pièces, livrables fin 1975. Prix fermes et définitifs. Appt modèle, samedi, dimanche, de 14 h 30 à 18 h 30. SOGIFRANCE, 43, rue de Lisbonne, 75008 Paris - Téléphone : 924-79-72.

PROCHAINES PARUTIONS :

« Le Monde Immobilier Banlieue » le 12 septembre

« Le Monde Immobilier Paris » le 17 septembre

« Le Monde Immobilier »

est une rubrique de publicité ouverte à tous les constructeurs-promoteurs. Elle est destinée à faciliter la démarche de nos lecteurs dans la recherche et le choix d'un programme immobilier.

vous avez choisi... réalisez votre projet...
avec un prêt
cde
COMPTOIR DES ENTREPRENEURS
6, rue Volney, 75083 PARIS CEDEX 02
Tél. 261.50.11

L'ARRIVÉE DE M. HERSANT AU « FIGARO »

Assemblée nationale : première séance du 18 avril 1956 (suite et fin)

Nous achevons aujourd'hui la publication intégrale du débat qui a conduit à l'invalidation de M. Robert Hersant, député radical-socialiste de l'Oise, le 18 avril 1956 à l'Assemblée nationale (voir « le Monde » des 3 et 4 juillet 1975).

M. JEAN LEGENDRE. — (...) Qu'ai-je vu pendant la campagne électorale apparaître dans nos réunions, où on était très éclectique autour de vous ? J'ai rencontré à Saint-Just-en-Chaussée, qui venait vous apporter le réconfort de sa présence, de son éloquence et de sa personnalité, M. Capdeville, ancien député dans la précédente législature.

M. MARCEL MERIGONDE. — Il n'a pas parlé.

M. JEAN LEGENDRE. — Il n'a pas parlé, en effet, grâce à M. Mérigonde, qui a eu le réflexe d'honnêteté, au nom du parti socialiste, de le lui interdire.

Qui donc ai-je vu ? Un avocat éloquent, qui, non content de défendre son client devant les tribunaux, venait aussi le défendre devant les électeurs et qui faisait ses plaidoiries sur le thème suivant — je n'invente rien...

M. ROBERT HERSANT. — Vous inventez beaucoup, au contraire !

M. JEAN LEGENDRE. — ... « *Il est des condamnations qui valent des décorations !* » Cet avocat éminent, c'était Mᵉ Biaggi, avocat de M. Robert Hersant ! *(Rires et exclamations sur de nombreux bancs.)*

Je n'invente rien : Mᵉ Biaggi m'apportait la contradiction au nom de M. Robert Hersant !

Quel est donc le rédacteur en chef, dont j'aurai l'occasion de dire encore deux mots tout à l'heure — voyez que de choses on apprend dans les débats d'invalidation ! — quel est donc le rédacteur en chef de *l'Auto-Journal*, plein de talent, d'ailleurs, et d'astuce ? C'est M. Gilles Ghéritault, qui fut l'introducteur de M. Baranès au ministère de l'intérieur et l'un de ses bons amis. *(Rires à droite.)*

Voyez-vous, le gang, c'est quelque chose de très limité, et l'on trouve toujours un gangster quelque part. Il suffit de prendre un maillon de la chaîne et toute la chaîne vient avec le maillon. C'est la définition du gang.

Je pourrais, mes chers collègues, apporter ici d'autres faits. La réponse de M. Hersant, que j'attends avec impatience, me le permettra peut-être.

J'ai sous les yeux une lettre que l'expert-comptable des entreprises Hersant était obligé d'adresser à son patron pour qu'on lui communique les bons de caisse. On ne lui communiquait pas les pièces de caisse pour faire sa comptabilité ! *(Rires à droite.)*

Il est évident que, dans ces conditions, il déchargeait sa responsabilité. *(Interruptions sur certains bancs à gauche.)*

Monsieur André Hugues, vous qui êtes un ami de M. Hersant, vous qui avez été son porte-parole dans la précédente législature en fondant, en son nom, le club de l'automobile, qui n'a d'ailleurs pas réussi, *et qui fûtes* aussi un des protecteurs de Baranès pour le bon motif *(Rires.)*...

M. ANDRE HUGUES. — C'est de la parade, monsieur Legendre ! *(Protestations à droite et à l'extrême droite.)*

M. JEAN LEGENDRE. — M. André Hugues est un collègue *modeste : il ne joue que* des rôles insignifiants et effacés.

M. ANDRE HUGUES. — Voulez-vous, monsieur Legendre, qu'on fasse également un tour dans votre passé ?

M. JEAN LEGENDRE. — Quand vous voudrez ! Je peux le comparer à celui de M. Hersant et je suis prêt à ce débat. *(Applaudissements à droite.)*

M. ANDRE HUGUES. — Vous déshonorez cette tribune. *(Protestations à droite.)*

M. JEAN LEGENDRE. — M. André Hugues semble penser : « *Qu'est-ce que cela peut faire ?* » Eh bien ! Je vais vous le dire.

Cela fait que, le 20 mars 1951, M. Robert Hersantcomparaissait devant la onzième chambre correctionnelle de la Seine et était condamné à quinze jours de prison *et à 3 000 francs* d'amende pour frande fiscale. Il devait 2.500.000 francs au fisc, car il ne faisait pas de déclaration et ne payait pas d'impôt. Cette attitude ne se rencontre pas que chez les poujadistes, mais également sur les bancs du Front républicain ! *(Rires.)*

A l'extrême droite. Nous payons, nous, hélas !

M. JEAN LEGENDRE. — M. Robert Hersant faisait appel. La cour d'appel de la Seine confirmait le jugement le 25 mars 1953.

Cela fait, monsieur André Hugues, que, le 27 juin 1951, M. Robert Hersant comparaissait encore devant le tribunal correctionnel. Toutefois, ce n'était pas la onzième chambre, mais la treizième, qui le condamnait à 15.000 francs d'amende pour détournement de précompte, délit assimilé à l'abus de confiance.

M. Hersant encaissait les cotisations de sécurité sociale de son personnel mais oubliait simplement de les verser à la caisse de la sécurité sociale. On est social ou on ne l'est pas. M. Hersant l'était ! *(Rires à droite.)*

Mesdames, messieurs, voilà le passé. Mais ce n'est pas tout.

M. Hersant dirige *l'Auto-Journal*. C'est un journal qui a beaucoup de lecteurs. *Il faut* le reconnaître. Toutefois, moi qui suis journaliste depuis longtemps, depuis 1930, j'avoue que ses méthodes journalistiques m'étonnent un peu.

Vous rappellerai-je — je vais, d'ailleurs, en avoir terminé, mais dix ans de passé judiciaire, c'est *long, et quand il est* très chargé, il faut du temps *(Rires à droite)* — vous rappellerai-je qu'en 1952 M. Robert Hersant faisait voler une voiture automobile à la régie Renault, pour démontrer, *dans son* journal, que la pagaille régnait dans cette entreprise ?

En réalité, ce n'est pas lui qui avait pris cette initiative ; un escroc était venu le trouver et lui avait dit : « *On vole chaque jour une 4 chevaux à la régie Renault et je me fais fort d'en sortir une, à condition, bien entendu, que vous me donniez une honnête rétribution.* »

L'honnête rétribution avait été, à l'origine, fixée à 100 000 francs. Mais, entre escrocs, il arrive qu'on fasse de la surenchère. M. Robert Hersant en a été pour 250 000 F. La voiture est bien sortie de chez Renault et les photographes de *l'Auto-Journal* étaient là qui attendaient pour voir s'accomplir ce vol sur commande.

Le malheur c'est que le gangster n'avait pas pris la voiture à la régie Renault, mais chez un concessionnaire de la marque, lequel a porté plainte.

M. Hersant a comparu de nouveau en correctionnelle, cette fois c'était la seizième chambre. Vous allez les faire toutes. Monsieur Hersant. *(Rires.)*

Le 23 janvier — voici le jugement, je n'invente rien, je lis les attendus — la seizième chambre condamnait Hersant à 50 000 F d'amende « *pour complicité de vol, pour avoir, par dons et promesses, provoqué un délit de vol ci-dessus spécifié et avoir donné des instructions pour le commettre et s'être rendu ainsi complice du délit* ».

Hersant faisait appel, mais il avait compris que la peine n'était pas très chère. En appel, il ne s'est pas présenté. Le jugement a été confirmé par la cour, par défaut, contre Hersant, le 25 octobre 1954.

Voilà le passé judiciaire. Mais on dit : « *Je deviens un monsieur bien* ». Est-ce vrai ?

Pas encore, M. Robert Hersant, car vous êtes de nouveau inculpé, depuis 1952, dans ce qu'on a appelé « l'affaire Citroën », de corruption de salarié, de complicité de révélation de secrets de fabrique et de contrefaçon de dessins et de modèles .

En 1952, le 27 mai, la société Citroën apprend que *l'Auto-Journal* va publier les plans d'un moteur qui est à ce moment au stade des bureaux d'études de la société et n'est pas encore sorti *industriellement. La police* est alertée. Elle se rend au siège de *l'Auto-Journal* et fait une perquisition. M. Gilles Ghéritault, déjà nommé, qui cependant connaît bien la police, la voyant arriver, jette par la fenêtre des documents et les policiers, qui sont en bas, les ramassent.

On retrouve dix-huit photocopies des plans du moteur Citroën. Après une longue enquête, la police a découvert l'atelier où ces plans avaient été photocopiés et la personne qui les avait photocopiés pour le compte de *l'Auto-Journal*.

Cette personne a déposé. Trente photocopies avaient été réalisées ; dix-huit seulement furent retrouvées. Mais, quelques semaines plus tard, on apprit qu'une firme allemande tentait des expériences dans le sens même des formules étudiées par la société Citroën.

M. ROBERT HERSANT. — C'est ridicule !

M. JEAN LEGENDRE. — Donner les plans et les caractéristiques d'une voiture qui va sortir, c'est parfait, cela intéresse les usagers de l'automobile. Mais, alors *qu'ils sont encore à l'étude*, donner, dans un journal comme *l'Auto-Journal*, les plans secrets d'un moteur étudié par une firme française, c'est exactement les *livrer aux concurrents étrangers* qui épient. Il faut savoir faire le départ entre l'information et l'espionnage économique.

Si vous êtes validé le jour où la demande de levée d'immunité parlementaire vous concernant viendra en discussion — parce qu'il faudra encore rendre des comptes à la justice, — cette justice appréciera. Ce n'est pas à moi de le faire.

Voilà, mesdames, messieurs, ce que j'avais à dire sur la personne. Et je crois être dans la saine orthodoxie radicale. Au congrès du parti radical qui a précédé les élections législatives, notre distingué collègue, M. Jean Masson, qui est aujourd'hui ministre, a présenté un rapport. J'ai en main *L'Information radicale* dans laquelle il est dit : « *Pour amener le peuple français à faire revivre ses institutions, il importe d'éliminer l'une des causes profondes de son scepticisme par une plus grande rigueur des mœurs politiques.* » Et, dans les conclusions adoptées par le parti radical, il est précisé qu'il faudrait demander la constitution d'une commission composée de hauts magistrats *qui soient habilités* à examiner le passé des candidats et des hommes publics. *(Très bien ! très bien ! à droite et à l'extrême droite.)*

Eh bien ! C'est ce que j'ai fait avant la lettre et, je m'en excuse auprès du parti radical, j'ai examiné le passé.

J'en arrive à un autre aspect du problème, car vous me direz : mais, ceci, les électeurs l'ont su.

Mes chers collègues, ils ne l'ont pas su ou ils ne l'ont su que d'une façon imparfaite. Je l'avais dit aux électeurs au mois d'avril de l'an dernier, pendant la campagne pour les élections cantonales. Des journaux avaient repris mes accusations et ils ont été condamnés pour diffamation. J'ai moi-même été condamné pour diffamation. Les électeurs, ne *connaissant pas les subtilités du* code, ont pensé : s'ils ont été condamnés, c'est que M. Hersant n'était pas coupable.

Par *conséquent*, il y a eu tromperie, si j'ose dire, sur la marchandise et il faudrait peut-être la représenter devant le corps électoral de l'Oise qui, maintenant, connaîtra la vérité, *lorsqu'il* aura lu le *Journal officiel*.

Et maintenant, les millions dépensés.

Nous avons déjà eu de ces débats et l'Assemblée a toujours répondu en invalidant les corrupteurs. Que dit à ce sujet la loi ? Peu de choses mais qui sont tout de même assez claires.

L'article 24 du titre V, consacré à la propagande électorale, dispose : « *Pour assurer aux listes en présence l'égalité des moyens au cours de la campagne électorale et en raison de la pénurie de papier, il est attribué à chaque liste de circonscription, déclarée conformément à l'article 5 de la présente loi, une quantité de papier et des moyens de propagande.* »

La loi de 1946 a voulu réaliser l'égalité entre tous les candidats, qu'ils fussent riches ou pauvres, donner les mêmes moyens de propagande aux uns et aux autres. Et si, en 1946, le Parlement dut tenir compte de la pénurie de papier, il avait également en vue la moralisation des élections ; aussi reprit-il son texte en 1951 et en 1955, alors qu'il n'y avait plus pénurie de papier.

Pour me référer aux bons auteurs, *je citerai cet article*, paru, le *27* janvier 1956, dans le *Journal du Parlement* et signé de M. le président Lussy.

« *On a pu librement se constituer, se rassembler, s'organiser, couvrir les murs d'affiches et emplir les rues et les routes de caravanes publicitaires. Ces formes de propagande déjà excédaient la loi républicaine, car celle-ci, en assurant la gratuité de la propagande, a voulu du même coup assurer l'égalité de traitement entre tous les candidats, quelles que soient leurs ressources particulières.* »

Et voici encore un témoignage — dont personne *ici* ne pourra contester l'importance — d'un très grand parlementaire qui est aujourd'hui l'objet de la vénération de tous les Français. C'est M. le président René Coty, siégeant sur ces bancs en 1946, qui a demandé que fût réglementée la propagande électorale, que fussent mis les *moyens de propagande* à la disposition égale de tous les candidats et de tous les partis. Le 1ᵉʳ octobre 1946, dans cette Assemblée — *Journal officiel*, page 4310 — il intervenait en ces termes :

« *Si j'ai bonne mémoire, l'article 27 dit simplement que les candidats auront le droit de placarder un certain nombre d'affiches; il n'est pas dit qu'il leur est interdit d'en faire apposer d'autres. Je crois qu'il est nécessaire de le préciser clairement et d'une façon absolument nette. Il faut, d'autre part, assortir cette interdicion d'une sanction qui, juridiquement, ne puisse donner lieu à aucune ambiguïté.* »

Voilà ce que demandait M. le président Coty.

Vous allez avoir à vous prononcer. J'ai déposé un amendement que le siège de M. Robert Hersant soit déclaré vacant. J'entends par là que les électeurs de l'Oise, maintenant clairement informés de la personnalité et du passé de M. Hersant, aient à nouveau la possibilité de se prononcer et qu'on procède donc à une élection partielle.

Le suffrage universel est notre maître à tous et nous devons être dignes de lui. *(Applaudissements à droite et à l'extrême droite.)*

M. LE PRESIDENT. — La parole est à M. Hersant.

M. ROBERT HERSANT. — Mes chers collègues, il est évident que je ne souhaitais pas prendre la parole pour la première fois dans cette Assemblée à l'occasion d'un débat aussi personnel. Je dois cependant vous dire que je m'inscris en faux, dès à présent, contre *tout ce qui* a *été dit ici. Car nous* avons assisté à ce truquage diabolique dont M. Legendre a usé au cours de deux campagnes électorales précédentes.

J'essayerai, tout à *l'heure*, de vous expliquer pourquoi les électeurs ont voté comme ils l'ont fait.

Lors des dernières élections cantonales, dans le canton de Saint-Just-en-Chaussée, M. Legendre est venu faire trente et une réunions dans chacune des trente et une communes du canton. Au cours de cette campagne électorale et pendant une heure et demie chaque soir, avec la forme que nous lui connaissons tous, lorsqu'il s'agit d'attaques personnelles, bien sûr, il est venu expliquer ce que j'étais, ce que j'étais pour lui tout au moins, et moi je répondais en *disant* : « *Non, voilà ce que je suis.* »

A la fin, le corps électoral souverain a eu à se prononcer et le candidat que défendait M. Legendre, le conseiller général sortant, a obtenu 15 % des voix, alors qu'il s'en groupait 70 % sur mon nom.

M. GEORGES GAILLEMIN. — Grâce à Martine !

M. ROBERT HERSANT. — Dans un cas comme celui-là, peut-être *le choix des électeurs* avait-il été fondé sur autre chose que les calomnies et les diffamations de M. Legendre !

Je dis calomnies et *diffamations*. Je regrette infiniment d'être obligé d'entamer un plaidoyer à cette tribune ; mais je pense que c'est absolument indispensable et *je n'ai pas l'intention de me soustraire* le moins du monde à cette nécessité.

Tout d'abord, je parlerai de l'époque 1940-1944 et je le ferai sans réticence comme sans gêne.

Que s'est-il passé ?

A cette époque — ce n'est pas une excuse, ce n'est pas un argument — *j'avais vingt ans* et *je* fus littéralement souffleté par la défaite de 1940.

Jusqu'à cette date, j'avais milité aux jeunesses socialistes de la Seine-Inférieure, où j'eus l'occasion de connaître — qu'on m'en excuse — le secrétaire fédéral de l'époque, Jean Capdeville.

En 1938, au moment de passer mon baccalauréat, je suis allé faire un voyage d'un mois en Angleterre et d'un mois en Allemagne afin de parfaire mes connaissances dans les deux langues.

Je ne sais pas, monsieur Legendre, si je suis revenu nazi, *mais ce que je sais*, c'est qu'à mon retour — vous pouvez rechercher le texte — j'ai publié dans le journal *Normandie*, qui représentait le plus fort tirage de la région, un article concluant : « Hitler prépare la guerre, si les Français ne se préparent pas ils perdront cette guerre. »

Est-ce là le langage nazi ?

En 1940, j'ai créé un mouvement qui s'appelait le Jeune Front, dont l'existence a duré très exactement trois semaines. J'insiste sur ce point car on a parlé tout à l'heure d'histoires que j'aurais eues avec d'autres collaborateurs, de zizanies.

Si j'avais été vraiment le fasciste que vous présentez, monsieur Legendre, serais-je resté en tout et pour tout trois semaines au mouvement que j'avais créé et que j'ai quitté précisément parce *qu'il prenait une tournure* politique qui m'interdisait d'y rester ?

Je suis un journaliste de métier, voire peut-être, après certaines réussites, un homme de presse. C'est dire que j'écris.

Pendant l'occupation, un fasciste a eu le loisir de mettre sa plume au service de ses idées. Or, pendant les quatre années d'occupation, je n'ai pas une seule fois écrit une ligne en faveur de la politique de collaboration ni même en faveur de Vichy. J'ai publié, dans un seul numéro du seul journal que j'ai fait et qui a été saisi le lendemain matin même, dans les kiosques, par les autorités allemandes — la chose est vérifiée — j'ai publié, dis-je, un article disant que j'écrivais pour les jeunes qui n'acceptaient pas d'être les valets et les courtisans des puissants du jour.

Voilà très exactement le sens de mon éditorial.

On a parlé tout à l'heure des juifs, des francs-maçons, etc. Il s'agissait de la tribune libre du journal *Jeunes forces*, étant précisé que l'article publié sous cette rubrique n'engageait pas la responsabilité des dirigeants.

Pour que vous compreniez quel était mon état d'esprit de jeune Français à cette époque, je veux préciser que, pour l'impression de cet unique numéro, j'avais été convoqué aux services de la censure allemande qui m'avaient remis *un article, comme* à *tous* les journaux sous l'occupation, et qui était intitulé : « *L'héroïque sacrifice de la jeunesse allemande en Russie.* » Je publiais, le lendemain même, un texte intitulé : « *L'héroïque sacrifice des cadets de Saumur face à l'armée allemande.* »

C'est ce qui explique que, le lendemain même, le journal a été saisi et que, quinze jours après, effectivement, pour les motifs qui ont été indiqués par M. Legendre, je fus mis à la porte du secrétariat à la jeunesse et arrêté.

Mais, alors, on aurait pu me poursuivre si j'avais été coupable. On ne m'a pas poursuivi pendant les trois années d'occupation. Pourquoi ? Parce que cette affaire était entièrement politique, parce que la magistrature savait que c'est à la demande des autorités allemandes que l'on m'avait cassé au secrétariat général à la jeunesse. On a mis le dossier de côté et j'ai bénéficié, après la libération, d'un non-lieu sur ces faits précis.

Voilà qui est assez sensiblement *différent de la thèse de M. Legendre*.

On a parlé encore des centres de jeunesse.

Entre nous soit dit, je ne vois pas ce qu'on pourrait reprocher à un groupe de jeunes de vingt ans qui, dans des centres d'apprentissage de la jeunesse — il en existait environ un millier en France — ont pendant trois ans, pour des salaires de misère, dans des conditions que je vous garantis assez infernales, essayé de faire vivre les centaines de milliers de jeunes Français qui étaient à l'époque à la rue.

Il ne s'agit pas là de politique ni de collaboration, car, à cette époque, ceux qui dirigeaient ces centres de jeunesse, notamment Jean Hiboút, étaient de la J.O.C. et je ne pense *pas* que la J.O.C. ait mené alors une politique de collaboration.

M. FERNAND BOUXOM. — C'est absolument faux !

La J.O.C. n'a jamais eu de responsabilité de cette sorte. *Les dirigeants* de la J.O.C. étaient arrêtés à ce moment-là. Il y a une *nuance. (Applaudissements au centre et à droite.)*

M. ROBERT HERSANT. — En 1947, par conséquent — j'insiste sur cette date parce que vous savez qu'en *1947 les jugements* étaient particulièrement sévères pour ceux qui avaient collaboré — je n'ai été condamné qu'à dix ans d'indignité nationale... *(Exclamations à droite et à l'extrême droite.)*

Bien sûr !

... pour avoir, pendant trois semaines, dirigé le mouvement « Jeune front ».

M. JEAN LEGENDRE. — Lisez les attendus du jugement !

M. ROBERT HERSANT. — Vous avez suffisamment parlé, monsieur Legendre, et je ne vous répondrai pas.

M. JEAN LEGENDRE. — Lisez les attendus.

M. ROBERT HERSANT. — Vous savez parfaitement comment on était jugé ! *(Vives exclamations à droite.)*

M. JEAN LEGENDRE. — Dans les attendus, il est question de propagande en faveur de la L.V.F.

M. ROBERT HERSANT. — C'est complètement ridicule : les faits dont il s'agit sont de 1942 et la L.V.F. n'a été créée que deux ans plus tard.

M. Legendre a habilement mélangé un certain nombre de faits. Il a lu un article intitulé : « *Je deviens un monsieur bien* », sur lequel je vais m'expliquer.

Quand on a la chance, ou le malheur, de diriger des journaux, il est évident qu'on peut être poursuivi à ce titre. C'est ce qui explique que l'*Auto-Journal* a été poursuivi dans l'affaire Citroën et qu'il peut l'être demain pour tel *article qui n'aura pas plu à telle* firme. C'est dans ces conditions qu'il ne m'a pas été possible de demeurer directeur général, car vous risqueriez de me créer dans l'avenir de gros ennuis en faisant état de nouvelles condamnations que je pourrais avoir dans trois mois ou dans trois ans au titre de directeur du journal. C'est dans cet esprit que j'ai été appelé à désigner un autre directeur.

En ce qui concerne la campagne électorale, votre 6ᵉ bureau, reconnaissez-le, a examiné minutieusement le dossier. Nous pouvons faire appel, si vous le désirez, au rapporteur, qui a étudié à fond chacun des cas soulevés par M. Legendre et concerne la campagne électorale. Or le 6ᵉ bureau, à la quasi-unanimité — et le sort avait pourtant permis à M. Legendre d'y siéger, — a conclu à la validation après examen de tous les faits reprochés.

Sérieusement, je ne pensais pas devoir poursuivre, ici, la campagne électorale commencée dans l'Oise avec M. Legendre.

Je rappelle que, dans ce département, le corps électoral, consulté, a rendu son verdict.

Je voudrais, cependant, prendre un autre exemple.

Je n'ai apporté ici aucun document mais j'aurais pu le faire.

M. GEORGES GAILLEMIN. — Il fallait le faire !

M. ROBERT HERSANT. — Je ne pensais pas qu'on se livrait dans cette enceinte, à des attaques de ce genre. *(Interruptions et rires à droite.)*

En tout cas, à Beauvais, M. Legendre s'est produit dans le même numéro qu'il renouvelle généralement pendant mes campagnes électorales.

J'ai répondu à M. Legendre et c'est dans cette ville que j'ai obtenu le plus fort pourcentage de voix de tout le département où je suis le premier élu.

A droite. Grâce à Martine !

M. ROBERT HERSANT. — Contrairement à ce qu'affirme M. Legendre, le corps électoral a donc rendu son verdict en parfaite connaissance de cause, et M. Legendre est mal venu de rechercher, dans cette enceinte, l'espoir d'une hypothétique revanche à la défaite qui lui a coûté 50 % de ses voix.

M. ALPHONSE GOULOUX. — Je demande la parole.

M. LE PRESIDENT. — La parole est à M. Bouloux.

M. ALPHONSE GOULOUX. — M. Hersant a dit qu'il y a eu une discussion au 6ᵉ bureau avant la validation. Je m'élève là contre : il n'y a eu ni documentation ni discussion.

Des déclarations de M. Legendre, j'ai retenu que son concurrent avait envoyé pour ces élections je ne sais combien de centaines de milliers de journaux et dépensé 50 millions de francs.

Cela me semblait mériter quelque attention, mais on m'a dit : *on en voit bien d'autres. (Rires.)*

M. Legendre a fait état à la tribune de faits qu'il croyait déterminants ! En tout cas, il n'a pas été question au 6ᵉ bureau de faits de collaboration.

M. LE PRESIDENT. — Personne ne demande plus la parole dans la discussion générale ?...

La discussion générale est close.

Je rappelle à l'Assemblée que le 6ᵉ bureau a déposé deux rapports différents, l'un portant sur quatre sièges et tendant à la validation de MM. Jean Legendre, André Mercier, Marcel Mérigonde et François Bénard, l'autre portant sur le cinquième siège et tendant à la validation de M. Robert Hersant.

Les deux rapports doivent être mis aux voix séparément.

Je mets aux voix les conclusions du rapport supplémentaire du 6ᵉ bureau sur les opérations électorales du département de l'Oise, quatre sièges.

(Les conclusions du rapport supplémentaire, mises aux voix, sont adoptées.)

M. LE PRESIDENT. — En conséquence, MM. Jean Legendre, André Mercier, Marcel Mérigonde, François Bénard, sont admis.

Sur les conclusions du 6ᵉ bureau visant le cinquième siège...

M. JEAN LEGENDRE. — J'ai déposé un amendement et je demande un scrutin.

M. LE PRESIDENT. — J'ai reçu de M. Legendre un amendement ainsi conçu :

« *Le siège de M. Robert Hersant est déclaré vacant.* »

Sur cet amendement, M. Legendre demande un scrutin.

Il sera procédé à ce scrutin au début de la prochaine séance.

(Protestations à l'extrême droite.)

[N.D.L.R. — *Le scrutin a été proclamé à la deuxième séance du 18 avril. L'invalidation a été votée par 125 voix contre 11.*

Les 125 voix étaient essentiellement celles de la plupart des poujadistes, de la majorité des indépendants et d'une partie du M.R.P.

Les 11 voix étaient celles de 8 radicaux et 3 socialistes. Les autres députés radicaux et socialistes et tout le groupe communiste n'avaient pas participé au vote qui, étant public, était personnel.]

156 (suite

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

CONJONCTURE

E PAS SE TROMPER DE CRISE

II. — TROIS RÉCIFS

par PIERRE DROUIN

squ'on parle de « crise » qualifier le dérèglement mique occidental d'aujhui, il faut se garder bien de voir le retour de rande crise » de 1929 que prochaine du capitalisme « le Monde » du 4 juillet).

ce de voir des dangers on ne distingue plus bien l méritent la plus grande ı. A nos yeux, pour cette on en eau agitée, trois oivent être surtout repéinflation, l'inversion des de force dans le monde, de confiance des sociétés illes.

ud du dérèglement d'aui, il ne faut pas se méest toujours l'inflation. lutte — généralement ite — contre la hausse des provoque partout la réet c'est toujours le specl'inflation qui arrête le ceux qui voudraient fran; appuyer sur les boutons lance. On n'en est plus, à se réjouir de cette reui finira bien par arriver ce, comme en Allemagne, aux Etats-Unis, mais à craindre ce qui se passera après, c'est-à-dire le déclenchement de nouvelles forces inflationnistes plus puissantes que celles qui avaient été combattues il y a peu.

Nombre d'experts d'outre-Atlantique (Milton Friedman n'étant pas l'un des moindres) voient le retour de l'inflation « à deux chiffres » aux Etats-Unis en 1977.

Pourquoi les succès enregistrés aujourd'hui (le rythme de hausse du coût de la vie a nettement diminué aux Etats-Unis depuis l'an dernier) paraissent-ils éphémères ? Essentiellement parce que la récession et la concurrence du Trésor public sur le marché des capitaux ont freiné les investissements productifs. Lorsque la demande deviendra vigoureuse, des goulets d'étranglements pourront apparaître au niveau de la production, entraînant une vive pression sur les prix. Surtout, il ne faut pas oublier que l'année 1976 sera celle de l'élection présidentielle aux Etats-Unis, et aussi celle du bi-centenaire de la Déclaration d'indépendance. Comment imaginer que des hommes politiques pourront alors prêcher l'austérité ?

Stratégie omnibus

stop and go » en escalier ; donc devenir dans les à venir la stratégie omnil'on ne s'attaque pas à ei, c'est-à-dire aux valeurs es de l'économie mar-

Serge-Christophe Kolm mple en est persuadé (1) voir examiné le cas fran» paliers en paliers, « de contre l'inflation en vicntre le chômage, écrit-il, rnement même l'économie taux d'inflation de quelà 60 % dans une dizaine s ».

nouvelle inflation » des l'O.C.D.E. est donc globad'un niveau inconnu jus-, avec de fortes disparités s pays (6 % en Allemaus de 25 % en Grandeıe). Autre caractéristique : nalyse beaucoup plus en nent comme une « inflar les coûts » (pétrole, crélaires, produits agricoles, xes, etc.).

mande est, contrairement iodes d'inflation classique, rande sagesse, l'épargne lant dans tous les pays la forte hausse des prix. ıomène résulte certes de ıtation des revenus mais la peur des particuliers quer demain de l'essenest-à-dire d'un emploi. ainte l'emporte sur le déansformer en biens réels. superflus, l'argent qui s doigts.

tion moderne croît en emps que le chômage, autre aspect étrange de notre histoire économique. Pourquoi ? Parmi les multiples explications qui ont été données retenons-en trois (2) : 1°) la concentration du capital conduit à des frais fixes considérables. Lorsque l'activité est ralentie par le chômage, l'inflation se poursuit par l'effet de la hausse des coûts unitaires ; 2°) le chômage n'est relié qu'en partie à des phénomènes de conjoncture : il est aussi la résultante de mutations techniques qui n'ont que de lointains rapports avec le mouvement des prix ; 3°) la demande des ménages se dirige moins vers les biens de consommation durables, où l'on observe depuis six ou sept ans une certaine saturation, et beaucoup plus vers les services classiques, à prix élevés, du fait de la difficulté des gains en productivité (transports, banques, assurances, commerce) ou autres (soins personnels, culture, entretien, création). De même, les entreprises et les administrations utilisent de plus en plus le « savoir » (aide à la décision sous toutes les formes) comme investissement de base.

Le déplacement de cette demande des biens industriels vers les services n'entraîne pas un glissement analogue des emplois. Comme l'écrit M. Denizet : « *Il était plus facile pour un ancien cultivateur de devenir ouvrier spécialisé qu'il n'est facile pour un ouvrier spécialisé de devenir programmateur, animateur du Club Méditerranée, ou démarcheur en fond de placement.* »

D'un même mouvement

faut pas exagérer l'inles phénomènes d'« inflaortée » dans l'analyse des e cette hausse structurelle le la vie qui marque notre le fait que les conjonctrouvent maintenant « en au lieu de se dérouler anière alternée ne simidemment pas les choses. tout le monde repartira chemins de l'expansion. rois, six ou neuf mois, le e d'air » qui sera entreans le sens de l'inflation demment beaucoup plus que si des décalages urels avaient été entre-

oute que le système des flottants, en donnant plus à la machinerie des paieternationaux, en n'acculant plus à de vraies dévaluations les plus laxistes du monde occidental, n'alimente lui aussi le feu de l'inflation. Comme l'écrivait Thierry de Montbrial (3) : « *L'interdépendance conjoncturelle entre nations qui sont politiquement peu intégrées est un phénomène très dangereux. Dans la théorie générale, Keynes se montre favorable à la protection, en partie pour cette raison. L'argument est encore beaucoup plus valable de nos jours, et l'on peut se demander si les échanges commerciaux n'ont pas, d'ores et déjà, été trop loin par rapport aux possibilités de régulation contrôlée de l'économie mondiale.* »

D'autant plus que la tendance à la politisation des relations économiques internationales se renforce comme le note le même économiste. Jusqu'en 1973-1974, ce sont les Etats-Unis qui ont mené le branle. Qu'on se rappelle la volonté d'imposer à l'Europe une négociation globale sur la défense, les négociations commerciales et les négociations monétaires ; la pression sur le Japon et l'Allemagne fédérale pour la réévaluation de leurs monnaies ; le lien établi entre l'émigration des juifs soviétiques et la reconnaissance par l'U.R.S.S. de la clause de la nation la plus favorisée. A partir de l'automne 1973, le relais est pris par les pays du Proche-Orient, et l'embargo pétrolier est le premier signe vraiment frappant d'une tentative d'inversion des rapports de force dans le monde.

Cet aspect de ce que l'on a appelé, faute de mieux, la « crise » a été rangé parmi les facteurs du dérèglement inflationniste. Mais cet effet mécanique (au reste limité à quelque 3 %) de la hausse des prix du pétrole sur le coût de la vie des pays consommateurs n'est pas, et de loin, le plus important. On pourrait au demeurant analyser le renchérissement du brut comme une des *conséquences* aussi bien que comme une des *causes* de l'inflation. Il n'y a pas de « précipité » pur en économie : tout se mélange.

Risques de crispation

La nouvelle donne des pays du tiers-monde doit être regardée de beaucoup plus haut, et c'est là qu'apparaît l'un des récifs dont nous avons parlé si l'Occident s'y prend mal dans la recherche des nouvelles voies de coopération. Jusqu'où et à quelle vitesse ira ce fameux « redéploiement » industriel destiné à équilibrer d'une façon plus juste les forces de production dans le monde ?

Au colloque de Suresnes, on a fort bien senti que c'était, au-delà de toutes les proclamations classiques sur « l'échange inégal », le vrai problème : dans quelle mesure les socialistes occidentaux accepteront-ils de rendre ces échanges plus égaux, c'est-à-dire de faciliter le transfert d'industries de main-d'œuvre vers les pays en voie de développement ? Imagine-t-on que les syndicats occidentaux pourront aisément soutenir une telle politique qui risque d'aggraver le chômage dans cette partie du monde ? Il faudra une bonne dose de persuasion pour démontrer que, à condition de ménager les transitions, c'est la seulesolution valable à long terme.

L'erreur commise en 1959 par la Grande-Bretagne est à méditer : elle a investi plus de 100 millions de livres sterling de l'époque dans un plan de modernisation de l'industrie cotonnière pour lutter contre le chômage croissant du Lancashire dû aux importations de cotonnades en provenance du Commonwealth. Le pays, du même coup, s'essoufflait dans un domaine où il n'était plus compétitif au lieu de développer plus d'industries jeunes qui auraient procuré d'*autres* emplois aux Britanniques touchés par la récession du textile.

Autre danger : que les parties en présence se crispent farouchement sur leurs « biens ». Que ceux qui n'ont pas grand-chose invoquent à tout bout de champ la souveraineté sur leurs ressources naturelles est normal. Mais il sera difficile de prêcher longtemps *à la fois* la liberté absolue de coalition lorsqu'il s'agit de fixer les prix des matières premières et l'interdiction de se coaliser fait aux pays consommateurs.

Surtout, comme le disait justement M. Von Dohnanyi au colloque de Suresnes : « *A force de développer l'idée que le droit aux ressources est un droit « national », les pays industrialisés seront fondés à dire que la technologie est leur bien propre, et qu'il ne faut pas compter sur eux pour la transférer.* »

Dépression nerveuse

Dans la tourmente actuelle enfin, ce qui est nouveau est la perte de confiance de la société industrielle. Les pays riches souffrent plus encore de dépression nerveuse que de dépression économique. C'est là le troisième récif. Et non le moindre. La complaisance pour les vues apocalyptiques dans le pays qui a secrété le plus de richesses dans le monde est impressionnant. Jamais les Etats-Unis, pour lesquels le mythe de la « nouvelle frontière » n'est pourtant pas si vieux, n'ont connu un tel désenchantement (4).

La société matérialiste est victime de son « projet ». Ayant atteint en gros son but, la prolifération des biens matériels, son univers du même coup s'écroule. Du moment où la population n'accepte plus comme auparavant d'identifier le progrès et la civilisation à l'augmentation de la consommation, les bases même de la croissance dans les pays industriels sont ébranlées. Comme l'écrit Michel Rocard, « *l'échec (et la honte) des responsables occidentaux, depuis près de deux siècles, sera surtout d'avoir saccagé, bafoué, ridiculisé les idéaux les plus nobles, les aspirations les plus généreuses pour en faire de simples slogans dépourvus de toute réalité et mis au service des intérêts commerciaux les plus sordides* (5). »

La crise que nous connaissons est heureusement aussi celle-ci : la remise en cause des objectifs d'expansion. On ne cesse de s'en aviser, mais il faut maintenant se donner les moyens de virer de bord pour éviter le récif de la désespérance, adopter une politique qui assurera cette « croissance profonde » de notre société. C'est alors seulement que les dommages que nous subissons aujourd'hui du fait de l'inflation ou du transfert de richesses vers les pays en voie de développement se dissiperont parce que les rapports entre les hommes auront changé.

FIN

(1) Note pour le CEPREMAP sur *l'Avenir probable du capitalisme.*

(2) Voir notamment *l'Inflation au cœur*, de Michel Rocard et Jacques Gallus, Gallimard (1975), *Inflation dollar et eurodollar*, de François Perroux, Jean Denizet et Henri Bourguinat (1971).

(3) Conférence sur les *Conditions d'un nouvel ordre économique mondial* au colloque de France-Forum (1975). Voir aussi *la Crise de l'échange international*, Centre français du commerce extérieur.

(4) Lire l'enquête d'Henri Pierre : *les Etats-Unis devant la récession* (*le Monde* des 15, 16 et 17 mai).

(5) Dans le numéro spécial d'*Après-demain* (27, rue Jean-Dolent, Paris) sur *la Crise* (juin-septembre 1975).



AGRICULTURE

La Commission de Bruxelles propose de limiter la production de blés fourragers

Bruxelles (A.F.P.). — *La Commission européenne vient de proposer aux Neuf de limiter la production de blé non panifiable et d'adopter des mesures pour régulariser le marché des œufs entre la France et la Grande-Bretagne.*

Les surfaces emblavées en blés non panifiables (voir *le Monde* du 20 juin) atteignent, suivant les pays membres de la C.E.E., de 10 à 50 % des ensemencements. Pour stopper le développement de la production de ces variétés, de céréales, la Commission de Bruxelles vient de proposer au conseil des ministres des Neuf d'instituer à partir de la campagne 1976-1977 un prix d'intervention différent pour les blés selon qu'ils sont panifiables ou non : le prix des blés fourragers sera aligné sur celui du maïs et de l'avoine, c'est-à-dire inférieur de 10 % environ au prix du blé tendre panifiable.

Pour la prochaine campagne (1975-1976), la commission souhaite encourager les producteurs de blés fourragers à se débarrasser de leur production en leur versant une prime de huit unités de compte (1 U.C. = 5,62 F). Cette mesure coûterait environ 48 millions d'U.C. au F.E.O.G.A. (Fonds européen d'orientation et de garantie agricole).

Régulariser le marché des œufs

Afin de freiner les importations massives d'œufs français vers la Grande-Bretagne, la commission de Bruxelles a autorisé Londres à suspendre du 7 juillet au 31 octobre les montants compensatoires monétaires qui revenaient à subventionner les importations, compte tenu de l'évolution divergente du franc français et du sterling.

En outre les primes aux exportations d'œufs vers les pays tiers ont porté de 6 U.C. à 12 U.C. les 100 kg. Toutefois les éleveurs britanniques de volailles se sont déclarés peu satisfaits par ces mesures.

Un nouveau règlement général est adopté pour les marchés à terme de marchandises

L'assemblée générale de la chambre de commerce de Paris a adopté, jeudi 3 juillet, un nouveau règlement général des marchés à terme des matières premières traitées à Paris (café, cacao, sucre blanc), sur la base de la législation en vigueur.

Renforçant certaines dispositions du précédent règlement, la nouvelle charte du marché comprend trois séries de dispositions concernant :

● LES REGLES FONDAMENTALES. — Vérification par les commissionnaires de la solvabilité de leurs clients, solidarité financière des commissionnaires, interdiction des mandats de gestion en blanc, suspension des cotations sur décisions des pouvoirs publics ou d'un comité technique, modalités de reprise des cotations.

● LES ACTEURS. — Ils sont au nombre de quatre. Les commissionnaires : le texte précise les conditions d'exercice de leur fonction (commission, solidarité, exécution des ordres) ainsi que les modalités d'utilisation des locaux. La banque de compensation : remplaçant la Caisse de liquidation des affaires ou marchandises (CLAM), son capital sera réparti entre diverses banques (B.N.P., Société générale, Crédit lyonnais, B.F.C.E., Unicrédit, Clearing de Londres, Vernes notamment) ; elle passera une convention avec la compagnie des commissionnaires et fera varier le montant des dépôt de garanties demandés aux commissionnaires et à leurs clients en fonction du volume de leurs engagements et de leur situation financière sur le modèle anglo-saxon.

Les fonds garantissant les opérations : caisse mutuelle et fonds commun des commissionnaires. Les comités techniques, coiffés par un comité directeur : organismes paritaires de gestion des marchés, les membres en seront désignés par la chambre de commerce.

● LES CONTROLES. — La chambre de commerce aura un pouvoir de contrôle plus étendu.

Ces nouvelles dispositions devraient entrer en vigueur aussitôt après que la nouvelle banque de compensation sera constituée. Les opérations devraient pouvoir commencer sur les marchés du café et du cacao dès le 15 juillet. En revanche, le marché du sucre ne pourrait reprendre qu'en septembre.

Reste maintenant à savoir, d'une part, si ce nouveau règlement sera mieux appliqué que le précédent (car c'est le laxisme des gestionnaires du marché qui a conduit au krach du marché du sucre), d'autre part, comment se dénouera l'imbroglio juridique et financier résultant de ce krach.

MONNAIES ET CHANGES

DEPUIS LE DÉBUT DE L'ANNÉE

L'Algérie a perdu les deux tiers de ses réserves de change

Les dernières statistiques en provenance du Fonds monétaire international rapportées par l'A.F.P. confirment la forte tendance à la baisse des réserves de change de l'Algérie depuis le début de l'année. Fin décembre, ces réserves étaient évaluées au total à 1 739 millions de droits de tirage spéciaux ; elles n'étaient plus, fin mai, que de 610 millions de D.T.S., soit une perte de près des deux tiers. Le total des réserves a ainsi à peu près retrouvé le niveau qu'il avait atteint à la fin du troisième trimestre 1973, avant que n'éclate la « révolution pétrolière ». Si l'Algérie, comme cela est probable, n'a pas touché à ses réserves en or, l'hémorragie a surtout atteint les réserves en devises étrangères proprement dites.

Cette brutale détérioration des comptes extérieurs algériens s'explique à la fois par la baisse des revenus tirés des exportations de pétrole (diminution à la fois du volume et des prix) et par la hausse des prix des produits importés (biens d'équipement, mais aussi produits alimentaires).

L'information du F.M.I. parvient à un moment où l'Algérie s'apprête à lancer d'importants emprunts sur le marché financier international, tandis que l'appareil bancaire français, qui découvre soudainement qu'il s'est trop engagé sur l'Algérie, montre certaines réticences.

L'Algérie n'est pas le seul pays pétrolier dont les réserves de change diminuent. On observe le même phénomène en Irak et en Libye, mais dans des proportions moindres (2,2 milliards de D.T.S. contre 2,67 pour le premier, et 2,1 contre 3 millions pour le second). Précisément, l'Irak s'apprête à lancer un appel au marché financier international, mais aussi, dit-on, la Libye.

Par contre, les réserves des autres pays de l'OPEP continuent à croître, de même que celles des pays industrialisés. Quant aux pays pauvres non exportateurs de pétrole, leurs réserves ont chuté, toujours d'après le F.M.I. de 1 milliard de D.T.S.

● COOPERATION POCLAIN-VOLVO. — Poclain et Volvo ont signé un accord de coopération pour la commercialisation de matériel de travaux publics et d'engins forestiers. Aux termes de cet accord, qui sera appliqué dès 1976, Poclain distribuera les produits Volvo en France, Volvo distribuant le matériel Poclain en Suède. En outre, la filiale allemande de Poclain assurera la vente des produits Volvo en R.F.A. et une filiale commune sera créée en Autriche.

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

CONFLITS ET REVENDICATIONS

Alors que les négociations se poursuivent chez Chausson

La menace d'expulsion de trois Marocains alourdit à nouveau le climat

Les syndicats et la direction des usines Chausson, qui ont repris jeudi 3 juillet les négociations sur les revendications des grévistes, devaient à nouveau se rencontrer vendredi après-midi. Alors que les ouvriers, en grève depuis le 14 mai, réclament une augmentation de 250 F par mois, la direction se serait engagée à garantir cette majoration au 1er novembre (140 F à 195 F dans l'immédiat).

Selon la direction, la *reprise du* travail se poursuivrait lentement : 936 personnes au travail sur 1 800 à Asnières, 330 sur 3 000 à Gennevilliers. Mais la menace d'expulsion de trois ressortissants marocains qui ont été arrêtés le 30 juin alourdit à nouveau le climat.

Avant même que le jugement soit prononcé, la commission spéciale d'expulsion de l'Essonne a été convoquée pour le 4 juillet au centre pénitentiaire de Fleury-Mérogis, où les trois Marocains sont incarcérés depuis le 1er juillet.

Me Kaldor, l'avocat des trois détenus, dénonce la « grave illégalité » de procédure. Il fait, en effet, remarquer que la commission d'expulsion ne statue en principe qu'après que le jugement soit rendu. Passés en flagrant délit à Nanterre le 1er juillet, après avoir été arrêtés pour des motifs dont les policiers et pour des motifs dont les policiers et les accusés donnent une version contradictoire, les trois Marocains sont incarcérés depuis ce jour à la prison de Fleury-Mérogis. Le juge a reporté sa décision au 9 juillet, dans l'attente que les casiers judiciaires des prévenus lui parviennent.

Me Kaldor fait remarquer : « Selon une mauvaise tradition, il est à craindre qu'une peine de prison à huit jours fermes, couvrant soit prononcée. » Une telle condamnation à huit jours fermes, couvrant le temps de détention préventive, ne soit prononcée ? » Une telle condamnation pourrait alors entraîner une décision d'expulsion. — D. R.

UN DIRIGEANT DE L'U.I.M.M. ACCUSE LA C.G.T. D'EMPLOYER « DES MÉTHODES DE VIOLENCE »

L'Humanité du 4 juillet proteste contre les propos d'un dirigeant patronal. M. Emile Boursier, vice-président de l'Union des industries métallurgiques et minières (U.I.M.M.), a reproché, mercredi 2 juillet, sur Antenne 2, à la C.G.T. d'employer « *des méthodes de violence et de terrorisme* ». Le dirigeant de l'U.I.M.M., citant le cas des conflits à Usinor-Dunkerque et Chausson, dénonce le fait qu'« *une minorité veut imposer l'obligation de faire grève* ».

L'avis du directeur du personnel des usines Chausson est plus nuancé. Tout en reprochant aux syndicats de porter atteinte à la liberté de travail et dans certaines usines, comme à Maubeuge, de faire pression sur le personnel pour arrêter le travail, M. Ringotte a souligné, lors d'une récente *conférence de presse*, que la *C.G.T.* avait « *le souci d'éviter des incidents* » et que, par leur présence lors des manifestations contre les forces de l'ordre installées à l'usine de Gennevilliers, ils « *veillaient à ce que des éléments extérieurs ne les débordent pas* ».

Faits et chiffres

● LE MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES estime que les arrêtés du 3 juin 1975, bloquant les prix ou les marges commerciales de certains produits, sont « *dans l'ensemble correctement appliqués* ». Au cours des contrôles effectués dans neuf mille six cent vingt-six magasins au cours de la deuxième quinzaine de juin, douze infractions seulement ont été relevées pour des produits dont les prix sont bloqués.

● REMBOURSEMENT DE LA MAJORATION D'IMPOT. — Les services fiscaux qui procèdent actuellement au remboursement de la part restituable de la majoration d'impôts instituée en 1974, ont déjà adressé des chèques pour un montant de 1,3 milliard de francs à plus de 1 650 000 personnes, indique le ministère de l'économie et des finances. Ces chèques, qui sont envoyés au domicile du contribuable, peuvent être, soit encaissés en espèces, *s'ils sont inférieurs* à 3 000 francs, auprès des comptables du trésor, sur présentation du chèque et d'une pièce d'identité ; soit versés sur comptes bancaires ou postaux ou sur un livret de caisse d'épargne.

M. Michel Durafour a mis à l'étude un texte limitant l'intervention des milices privées

M. Michel Durafour, ministre du travail, a annoncé, le 3 juillet, qu'un texte était actuellement à l'étude devant permettre de « *limiter l'intervention de certaines milices privées sur les lieux du travail* ». Ce texte « *sera conforme aux traditions républicaines, à savoir que toute action de police, autre que celle de gardiennage, est de la compétence de l'Etat. Nous constatons que dans certains cas le gardiennage, phénomène naturel, a une tendance à devenir excessif par son effectif et à prendre des responsabilités qui concernent la police* ».

A propos des chiens policiers, M. Durafour a indiqué que leur utilisation en grand nombre dans la tâche de gardiennage posait un problème.

Un rapport a d'autre part été demandé par le ministre à partir d'un dossier de la C.G.T. sur la C.F.T. et sur certaines opérations de commando.

● RENCONTRES AVEC LES PARTENAIRES SOCIAUX SUR LA RETRAITE. — Le ministre du travail a d'autre part indiqué qu'il allait, dans les prochains jours, inviter les syndicats et le C.N.P.F. à se rencontrer pour étudier les possibilités de réduire la durée maximale du travail et d'abaisser l'âge du départ à la retraite. Une concertation sera également amorcée avec les partenaires sociaux sur l'amélioration des conditions de travail.

● REFORME EN PROFONDEUR DE LA SECURITE SOCIALE EN 1976. — Interrogé sur l'aménagement des cotisations de Sécurité sociale en vue d'alléger les charges sociales des entreprises de main-d'œuvre, M. Michel Durafour a annoncé, qu'outre cette modification du financement des institutions sociales, il était nécessaire de procéder à une réforme plus profonde.

Sans exclure des mesures provisoires, notamment sur les méthodes d'évolution du « *salaire plafond* » servant au calcul des cotisations, le ministre a estimé que le projet de loi ne pourra pas être déposé avant la fin de l'année, en raison des nouvelles consultations qui seront engagées auprès des syndicats et organisations professionnelles. De ce fait, la réforme pourrait être votée au Parlement à la session du printemps 1976 ; elle n'entrerait alors en application qu'en 1977.

* * *

M. Mouclier, président du Comité national des industries de main-d'œuvre, s'est élevé avec force, jeudi 3 juillet, contre ces nouveaux « *atermoiements* » alors que le Parlement avait demandé que des aménagements au financement de la Sécurité sociale soient apportés avant l'été 1975 et que le rapport Granger, dont *le Monde* du 20 juin a analysé les propositions, ouvre la voie à une réforme.

Le comité, qui espère obtenir du gouvernement la procédure d'urgence pour l'examen d'un projet de loi, menace, en cas d'échec, d'organiser des manifestations régionales.

EN ORGANISANT UN RASSEMBLEMENT LE 10 JUILLET

La C.G.T. et la C.F.D.T. entendent faire la démonstration de la combativité ouvrière

La C.G.T. et la C.F.D.T. se sont clairement exprimées sur la nature et les objectifs du rassemblement qu'elles organisent le jeudi 10 juillet à Paris : il s'agit, a dit M. Michel Rollant (C.F.D.T.) aux journalistes, le 3 juillet, de « *briser le mur du silence qui entoure les nombreux conflits en cours, et d'obliger le patronat et le pouvoir à négocier* ».

La manifestation durera toute la journée, mais il n'y aura pas de *défilé des délégations* des entreprises en grève. Cent vingt, environ, ont précisé les syndicalistes, sont engagés dans des conflits de longue durée. Elles comptent près de quatre-vingt mille travailleurs.

« *Ce qui est scandaleux*, a dit M. Krasucki, *ce n'est pas que les travailleurs occupent les usines, c'est que les patrons et le gouvernement ne règlent pas les problèmes sociaux posés.* »

Depuis un an, les syndicats combattent la politique d'austérité. S'ils n'ont pu déclencher d'offensive spectaculaire, du moins ont-ils multiplié les actions. Elles portent surtout sur le pouvoir d'achat et contre les licenciements et les réductions d'horaires, mais il s'agit aussi de la lutte contre la répression antisyndicale, les conditions de travail, etc.

Dans un passé récent, le mécontentement s'extériorisait par des grèves générales, fût-ce de vingt-quatre heures — à la *S.N.C.F. à l'E.G.D.F., chez les* enseignants, ou dans la métallurgie. Le semi-échec de ces mouvements a amené les pouvoirs publics à un optimisme que les déclarations officielles veulent faire partager à toute l'opinion.

La C.G.T. et la C.F.D.T., au contraire, s'emploient, surtout depuis le printemps, à extérioriser la combativité ouvrière.

Les « oubliés » du gouvernement, disent MM. Rollant et Krasucki, veulent se faire connaître et montrer « *le panorama de la France qui lutte pour vivre mieux* » et qui poursuivra son action durant l'été.

D'autres démonstrations se succèdent dans le même sens en province. Plusieurs milliers de manifestants ont participé, à Saint-Etienne, ville dont le maire est M. Durafour, ministre du travail, à une journée contre le chômage. Cent vingt délégations étaient venues des départements voisins.

Pour la même raison, le même jour, un millier d'ouvriers ont entravé la circulation routière entre Avignon et Bagnols-sur-Cèze.

● *L'usine Carel et Fouché du Mans, où sont fabriqués des wagons de chemin de fer*, qui emploie près de huit cents personnes, est occupée depuis le 26 juin dernier. Deux votes ont eu lieu concernant la reprise du travail. Le premier scrutin organisé par les sections syndicales C.G.T. et C.F.D.T., le mardi 1er juillet à l'usine, a vu 81 % du personnel présent se prononcer pour la poursuite de la grève (304 voix sur 374 suffrages exprimés). Le deuxième scrutin, organisé par la direction — par correspondance — sous le contrôle de la direction départementale de la main-d'œuvre, a vu 75 % du personnel se déclarer favorable aux propositions de la direction (352 voix contre 108). Le conflit commencé le 30 avril dernier est dans l'impasse. Les unions départementales de la métallurgie C.G.T. et C.F.D.T. devaient être reçues vendredi matin chez le sous-préfet de la Sarthe.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

CAISSE NATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

La C.N.T. lancera à partir du 7 juillet un nouvel emprunt.

S.P.R. SOCIÉTÉ PEINTURE RECONSTRUCTION

L'assemblée générale ordinaire de la société S.P.R. s'est tenue le 20 juin 1975 sous la présidence de M. Marcel Mandel.

Elle a approuvé les comptes de l'exercice 1974 qui font apparaître un bénéfice net de 2 889 000 F, en augmentation de 20 % sur celui de 1973, après dotation aux amortissements de 1 608 000 F et provision pour investissement de 180 000 F.

Le cash-flow pour l'exercice 1974 s'établit à 4 616 000 F contre 4 191 000 F l'exercice précédent, soit net par action 46,16 F.

Le chiffre d'affaires réalisé en 1974 s'est élevé à 104 128 000 F, en augmentation de 4 % sur le chiffre de l'exercice 1973.

L'activité des filiales de la société a été satisfaisante, l'entreprise Dekerpel et Cie ayant réalisé en 1974 un chiffre d'affaires de 50 981 000 F contre 41 051 000 F en 1973, et l'entreprise P.M.B. ayant de son côté réalisé un chiffre d'affaires de *44 811 000 F contre 38 219 000 F* l'exercice précédent. Les comptes de ces deux entreprises dégagent pour 1974 un bénéfice net de 505 000 F pour Dekerpel et Cie et 1 097 000 F pour P.M.B.

Le compte d'exploitation consolidé des trois sociétés du groupe S.P.R.-Dekerpel et Cie-P.M.B. dégage pour l'exercice 1974 un chiffre d'affaires de 194 282 000 F et un bénéfice net de 3 880 000 F.

Le dividende net a été fixé à 10 F par action, soit 15 F avoir fiscal compris, ce qui correspond à une augmentation de *11 % compte tenu* de l'attribution gratuite d'une action pour trois décidée en juin 1974. Il est mis en paiement depuis le 30 juin 1975, contre remise du coupon n° 15, aux guichets de la Banque nationale de Paris.

FONCINA SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE D'INVESTISSEMENT

L'assemblée ordinaire tenue le 25 juin, sous la présidence de M. Georges d'Auzers, a approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1974, et voté la distribution d'un dividende de 7,50 F par action dont 1,62 F exonéré de l'impôt sur le revenu. Pour l'exercice précédent d'une durée exceptionnelle de 18 mois le dividende global s'était élevé à 10 F, correspondant à 6,66 F pour un an. *L'amélioration ressort donc* à 12,61 %, expliqué à la fois par le jeu de l'indexation des loyers et la mise en location de nouvelles surfaces.

Ce dividende, qui sera représenté par les coupons n° 29 (de 5,88 F) et n° 30 (de 1,62 F), sera mis en paiement le 1er septembre aux guichets de la Banque Worms, de la Banque de Gestion privée, de la Banque de l'Union occidentale, de la Banque de Suez et de l'Union des Mines ainsi que la Caisse centrale des Banques Populaires et des Banques Populaires affiliées.

Le conseil d'administration a ensuite élu M. Gérard Dezant, président-directeur général en remplacement de M. Georges d'Auzers qui a atteint la limite d'âge statutaire. Il a en outre nommé M. Gérard Lhuer directeur général.

SOCIÉTÉ D'HYDROCARBURES DE SAINT-DENIS

L'assemblée générale ordinaire s'est tenue le 30 juin 1975 sous la présidence de M. Lucien Schneider.

Elle a approuvé les comptes de *l'exercice 1974 et le revenu global* par action a été fixé à 12,75 F, soit un dividende distribué de 8,50 F et un impôt payé d'avance (avoir fiscal) de 4,25 F.

Ce dividende sera mis en paiement à partir du 8 juillet à tous *les guichets du Crédit commercial* de France, de la Banque de Suez et de l'Union des mines et du crédit chimique.

L'assemblée a nommé administrateurs MM. Jacques Boué, Daniel Cabannes et Jean Couture.

Un conseil d'administration s'est tenu à l'issue de l'assemblée générale, au cours duquel M. Jacques Boué a été appelé aux fonctions de président-directeur général, en remplacement de M. Lucien Schneider, qui a atteint la limite d'âge statutaire et a été nommé *président* d'honneur de la société.

BONS S.N.C.F. 6,75 % 1968

Il est rappelé aux porteurs de Bons S.N.C.F. 6,75 % 1968 qu'ils ont la faculté d'en obtenir le remboursement anticipé, à la valeur nominale, le 15 octobre 1975, sous réserve du dépôt des titres avant le 15 juillet précédent. La S.N.C.F. envisage, comme elle l'a fait les années précédentes, de donner aux titulaires de récépissés de dépôt la faculté d'utiliser ceux-ci pour la souscription à des titres d'un nouvel emprunt. Les conditions de l'opération de remploi seront précisées lors de l'émission du nouvel emprunt.

SOCIÉTÉ ROUTIÈRE COLAS

Le chiffre d'affaires du groupe Routière Colas s'est élevé en 1974 à 2 280 millions de francs TTC, en *augmentation de 31 %* par rapport à 1973. La répartition géographique de l'activité a été comparable à celle de 1973 : 75 % en France métropolitaine et 25 % à l'étranger et outre-mer.

Le bénéfice consolidé du groupe a atteint 37,6 millions de francs, soit une progression de 27 % par rapport à 1973. La dotation aux amortissements a été de 78,3 millions de francs, chiffre sensiblement égal à celui de 1973.

Le bénéfice net de la société-mère s'est élevé à 15,40 millions de francs, *après dotation de 31,04 millions de* francs aux amortissements et de 3 millions de francs à la provision pour participation des salariés aux fruits de l'expansion.

L'assemblée générale du 26 juin a voté la distribution d'un dividende de 10,50 F par action (contre 9 F en 1973 et 1972), ce qui, compte tenu de l'avoir fiscal, assurera un revenu global de 15,75 F par action. Ce dividende unitaire entraînera une distribution totale de 7 451 997 F, qui seront représentés par le coupon n° 16 mis en paiement à partir du *18 août* 1975 aux guichets de la Banque Worms, du Crédit lyonnais, de la Société générale, de la Banque nationale de Paris, de la Banque de l'Indochine et de la Banque de Paris et des Pays-Bas.

Le rapport du conseil note la hausse des prix de revient, conséquence de l'inflation généralisée, notamment des hausses des matières premières et des salaires et, tout particulièrement, pour l'industrie routière, l'augmentation des prix du bitume qui ont doublé ou triplé suivant les pays. La hausse des prix de vente en résultant explique, donc, pour une part importante, l'augmentation du chiffre d'affaires.

Les budgets routiers à l'échelon national, départemental et communal, n'ont pas été augmentés dans ces mêmes proportions. A cela s'ajoute la stagnation des investissements industriels et de la construction de logements. Il faut donc s'attendre, en 1975, à une récession, sans doute modérée, de l'activité de la construction routière en France.

En revanche, le développement des prospections vers l'étranger s'est poursuivi. De premiers résultats importants ont été acquis, notamment à Haïti et Djibouti. Le total des marchés nouveaux ainsi passés par le groupe dépasse 250 millions de francs à exécuter, en moyenne, sur deux ans.

Après la réalisation en 1974 de l'autoroute B 3 (Paris - Roissy-en-France), de l'autoroute A 9 (Mon pellier - Béziers), la société a obter le contrat de construction de chau sées de l'autoroute B 9 (Le Perthu Perpignan) à exécuter en 1975 1976 et pour lequel le poste d'enr bage de 450 T/H — la plus impo tante unité de cette sorte en Euro — que la société a mis en servi l'an dernier, trouvera son plein er ploi. Les travaux sur les autorout *A 10-A 11 se sont poursuivis* : section Orléans-Tours a été mise service en juillet 1974, et le tronç Chartres-La Ferté-Bernard sera te miné au cours du dernier trim tre 1975.

Le rapport souligne enfin la so *dité accrue des structures financiè* de la société, dont le ratio d'end tement a été ramené de 71 % 1972 à 55 % à fin 1974, et les effo poursuivis pour réduire les délais règlement de la clientèle.

Dans son allocution, le presiden indiqué que le chiffre d'affaires r lisé en France pendant les cinq p miers mois de l'année était de 8 supérieur à celui des cinq mois c respondants de 1974. Cette augm tation est donc inférieure à l'éros monétaire.

Le carnet de commandes marq en revanche, une amélioration 24 % par rapport à fin mai 1974, qui est plus satisfaisant. Mais u certaine inquiétude subsiste pour second semestre. Une relance p tielle mais immédiate, de tra routiers au niveau des routes na *nales, départementales et commu* les serait possible si les crédits l tes correspondants pouvaient é engagés rapidement. Elle est hau ment souhaitable pour maintenir plein emploi des quelque quat vingt-dix mille ouvriers permane de la profession et pour ména aussi aux entreprises et à leur p sonnel un démarrage à peu p satisfaisant de la campagne 1976.

Le président a estimé qu'avec résultats espérés outre-mer et l'étranger les perspectives de l'ex cice 1975 sont favorables pour l' semble du groupe. Il a exprimé amicale et profonde confiance M. Charial, qui prend sa succes au 1er juillet, ainsi qu'à to l'équipe dirigeante de la société.

Une assemblée générale extrao naire du même jour a approuv fusion-absorption par la soc routière Colas de deux filiales, société Bertolotti-Ducarroir et Ci la société Schubel et Fils, dont quasi-totalité des capitaux soc était déjà détenue par le gro Cette opération fait passer les c taux propres de la maison mère 144 millions de francs à 161 milli

KUBOTA LTD

L'assemblée générale ordinaire devant approuver les comptes du quatre-vingt-cinquième exercice semestriel (16 octobre 1974 - 15 avril 1975) se réunira dans les locaux de la société le vendredi 11 juillet 1975, à 10 heures (heure de Tokyo).

L'ordre du jour de cette réunion est le suivant :

1) Discussion et vote sur le rapport du conseil d'administration, et les états financiers pour le quatre-vingt-cinquième exercice semestriel ;

2) Renouvellement du mandat treize administrateurs et election deux administrateurs supplé taires ;

3) Nomination d'un commis aux comptes supplémentaire.

Les états financiers semestriel la société mère ont été arrêtés le conseil d'administration dan réunion du 17 juin 1975. Ils apparaître *les chiffres suivants*

	Millions de Yen	Variation par rapport : semestre préc
Chiffre d'affaires	211 858	— 0,5 %
Bénéfice avant impôt	20 009	— 4,4 %
Bénéfice après impôt	10 562	+ 23,6 %
Bénéfice net par action (en yen)		10,89 * contre 9,27 **
Bénéfice net/capital		43,6 % contre 37,1 %
Bénéfice net/actif net		15,7 % contre 13,4 %
Dividende (en yen)		3,75*** contre 3,75***

* Soit sur une base annuelle de 21,78 yen.

** Soit sur une base annuelle de 18,54 yen.

*** Soit 7,50 yen par an.

GROUPE PALUEL-MARMONT SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENT ET DE GESTION

L'assemblée générale ordinaire réunie le 30 juin 1975 au siège social, sous la présidence de M. Roger Paluel-Marmont, a approuvé les comptes de l'exercice 1974 et fixé le montant global du dividende à 8,03 francs par titre, dont : coupon 6,95 francs et impôts déjà payés au Trésor (avoir fiscal) 1,08 franc.

Ce dividende sera mis en paiement à compter du jeudi 24 juillet 1975.

L'assemblée générale a nommé administrateur, pour une durée de six ans, M. Gilbert Lepel Cointet.

SOCIÉTÉ ANONYME FRANÇAISE DES APPAREILS AUTOMATIQUES

L'assemblée générale ordinaire s'est tenue le 27 juin 1975.

En cours de séance, la distribution d'un dividende de 5 F assorti d'un avoir fiscal de 2,50 F a été décidée et votée à l'unanimité.

Ce dividende sera payé à partir du 30 septembre 1975 contre remise du coupon n° 19 et sur estampillage des titres nominatifs au siège social, au Crédit commercial de France, au Crédit Lyonnais, à la Compagnie privée de banque, au Crédit *industriel et commercial* et à la Banque nationale de Paris.

PRÉCISION MÉCANIQUE LABINAL

L'assemblée générale ordin s'est tenue le 27 juin 1975 sous présidence de M. Pierre Bessiere.

Bénéfice net de l'exercice 197 3 441 840 F. Total à répartir 8 012 704 F.

L'assemblée a décidé d'affecter actionnaires : 4 244 985 F, au con d'administration : 185 521,57 F, report à nouveau : 3 582 198 F.

Dividende : 7,50 F (avoir fisca 3,75 F), soit un revenu global 11,25 F, en paiement à partir 15 juillet 1975 contre remise du c pon n° 59.

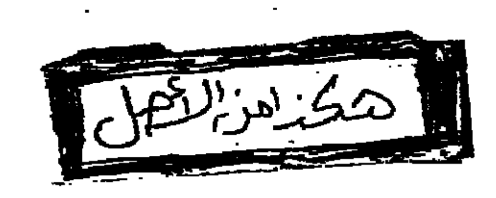
TRAILOR

Réunis le 24 juin 1975 en asse blée générale sous la présidence M. Jean-Marie Tiné, président-dir teur général, les actionnaires o approuvé les comptes de l'exerc 1974 qui se soldent par un bénéf net de 8 925 965 F après 1 566 853 de provision pour participation d salariés et 2 221 387 F de provisi pour investissements.

L'assemblée a décidé la mise paiement, le 4 août 1975, d'un di dende net de 10 F, soit, compte te de l'impôt déjà payé au Trésor, revenu global de 15 F, contre re pectivement 28,40 F et 42,60 F po l'exercice précédent.

Les comptes consolidés du Grou Trailor font ressortir pour un chi fre d'affaires hors taxes de 411 mi lions 956 000 F (+ 25,4 %) un cas flow de 20 915 000 F et un bénéfi *net (après amortissements et* part cipation des salariés, et avant pr vision pour investissements) 7 963 000 F, soit 35,41 F par actio Trailor S.A. Ce résultat consoli s'entend après 7 259 000 F de charg de provisions exceptionnelles.

L'assemblée a nommé aux fonc tions d'administrateurs M. C. W Merrick (vice-président de Trailmo bile) en remplacement de M. Geo ge L. Green, démissionnaire, la Com pagnie industrielle et financière d participations Penhoët (représenté par son président, M. J. Monnier) et M. Sam B. Casey (président d Pullman Inc.).



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
3 JUILLET

Marché très irrégulier

…rès deux jours de hausse, la …se a retrouvé son humeur …rine. Le rythme des échanges …ru et, en divers points de la … les cours ont recommencé …chir.

…utes les valeurs françaises ne …nt cependant pas repliées. …leur lancée, plusieurs d'entre … ont continué de progresser. … leur avance s'est un peu ré… au fil des cotations et en …re les baisses l'emportaient … courte tête sur les hausses. … cas particuliers, les décala… …bservés dans un sens ou dans …e n'ont toutefois pas revêtu … très grande ampleur. De …reux titres, en outre, se sont …s à reproduire leurs cours …dents. Bref, la tendance a …mpreinte d'une assez grande …larité.

…our de la corbeille, les opé…rs ne cachaient pas leur …tion. A vrai dire, le compor…t du marché n'a rien de très …enant. Le fil de la hausse … extrêmement ténu et n'était …rté que par les achats des …isseurs étrangers et des ven… … à découvert soucieux de …rer leurs arrières. Il a suffi … Wall Street fasse volte-face … qu'immédiatement les uns et …tres se réfugient dans l'at…ime.

…ul de C.C.F., Crédit du Nord, …cière Paris, Bail équipe… …, Pernod-Ricard, Ciments …ais, Dumez, Saint-Louis, …rale de fonderie, Michelin, …O., Redoute, Moulinex, …aise de raffinage.

… le marché de l'or, les cours, …nt les indications de Lon… … se sont repliés. Le lingot a … 255 F à 22 195 F (après …0 F), le kilo en barre 145 F … 330 F. Les pièces ont suivi …ouvement. Le napoléon, pour …art, est revenu de 247 F à … Le volume des transactions …minué : 12,46 millions de …s contre 15,91 millions.

…x valeurs étrangères, les mi… …l'or ont fléchi ainsi que les …ndes et les pétroles inter…naux. Bonne tenue des amé…es en liaison avec la fer… … du dollar.

LONDRES

Redressement

Le déroulement satisfaisant des conversations engagées entre le gouvernement et les syndicats sur le problème des salaires, influ favorablement sur le marché où, vendredi à l'ouverture, le mouvement de reprise amorcé la veille en clôture s'accélère. Au bout d'une demi heure de transactions, l'indice des industrielles enregistrait une avance de 7, points à 315,1. Progrès des pétroles. Tendance soutenue aux Fonds d'Etat. Irrégularité des mines d'or.

OR (ouverture) dollars : 164 50 contre 164 ..

VALEURS	CLOTURE 3/7	COURS 4/7
War Loan 3 ½ %	24 1/2	24 1/2
Beecham	282 ...	282 1/2
British Petroleum	508 ...	512 1/2
Shell	302 ...	305 ...
Vickers	127 ...	128 ...
Imperial Chemical	284 ...	283 ...
Courtaulds	124 ...	123 ...
De Beers	314 ...	315 ...
*Western Holdings	37 ...	37 1/8
Rio Tinto Zinc Corp	178 ...	178 ...
*West Driefontein	47 1/4	47 1/2

(*) En livres.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE Base 100 : 31 déc. 1974.)

	2 juill.	3 juill.
Valeurs françaises	123,9	123,6
Valeurs étrangères	128,2	126,6

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	72	71,8

Taux du marché monétaire.

Effets privés	7 3/8 %

NOUVELLES DES SOCIETES

CAISSE NATIONALE DES TELECOMMUNICATIONS. — L'établissement va procéder, à partir du 7 juillet, à l'émission au pair d'un emprunt de 600 millions de francs sur quinze ans, portant intérêt de 10,50 %. Cet emprunt, garanti par l'Etat, portera jouissance du 1er août et aura un taux de rendement actuariel de 10,41 %.

SOCIETE INDUSTRIELLE ET FINANCIERE DE L'ARTOIS. — Le bénéfice après impôt de l'exercice clos le 31 mars 1975 s'élève à 2 856 545 F contre 1 126 067 F. Il sera proposé de fixer le dividende global à 7,80 F par action (inchangé).

MOTOBECANE. — Le chiffre d'affaires hors taxes a atteint 339,54 millions de francs pour les cinq premiers mois de 1975, contre 278,85 millions de francs pour la période correspondante de 1974.

NEW YORK

Reprise en fin de séance

Prise d'un nouvel accès de faiblesse durant la première partie de la séance de jeudi — la dernière de la semaine, tous les marchés américains chômant le 4 juillet pour la fête de l'Indépendance, — la Bourse de New-York s'est redressée à l'approche de la clôture, effaçant, et même au-delà, ses pertes initiales, si bien que l'indice des industrielles s'est finalement établi à 871,72 (+ 1,41). Au plus bas de la journée, sa perte s'élevait à 6,88 points. L'activité est restée modérée : 19 millions de titres ont changé de mains contre 18,57 millions la veille.

L'effet défavorable produit par la décision de la First National City de relever de 6,75 % à 7 % son taux de base — cette hausse est la première enregistrée depuis le début de l'année — a été contrebalancé par l'annonce du fléchissement des prix de gros et du chômage en juin.

La tendance a été soutenue dans la plupart des compartiments. Effritement, toutefois, des sidérurgiques, des cuivres, des aluminiums et des firmes productrices d'électricité.

Sur 1 818 valeurs traitées, 857 ont monté, 552 ont baissé et 409 n'ont pas varié.

Indices Dow Jones : transports, 169,78 (— 0,29) ; services publics, 84,45 (— 0,29).

VALEURS	COURS 2/7	COURS 3/7
Alcoa	47 3/4	47 ...
A.T.T.	51 1/8	51 3/8
Boeing	30 ...	29 3/4
Chase Manhattan Bank	37 ...	37 3/8
Du Pont de Nemours	127 1/4	126
Eastman Kodak	103 1/8	103 5/8
Exxon	91 3/4	91 3/4
Ford	39 3/4	40 1/2
General Electric	51 1/2	52 1/4
General Foods	25 5/8	25 7/8
General Motors	48 1/4	48 3/8
Goodyear	18 3/4	18 3/8
I.B.M.	206 7/8	206 1/2
I.T.T.	23 1/2	23 3/4
Kennecott	39 3/8	39 ...
Mobil Oil	47 3/4	48 7/8
Pfizer	32 1/8	32 1/4
Schlumberger	85 1/4	86 1/4
Texaco	26 1/4	26 1/4
U.A.L. Inc.	20 ...	19 5/8
Union Carbide	60 3/4	61 1/8
U.S. Steel	60 3/8	58 1/2
Westinghouse	18 3/8	18 5/8
Xerox	69 1/8	69 5/8

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	3/7	4/7
1 dollar (en yens)	295 40	295 80

BOURSE DE PARIS — 3 JUILLET — COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
....	38 30	2 263
....	55 80	2 889
… 1920-1960	... ..	2 896
… amort. 45-54	75	2 770
… 3 % 1963	100 30	0 523
… 4-4 3/4 % 63	91 05	3 582
… N. Eq. 5 % 65	100 50	2 948
… N. Eq. 6 % 66	98 30	4 537
… N. Eq. 6 % 67	95 50	0 641
… 7 % 1973	102 50	3 241
… F. 6 1/2 1950	... ..	0 700
… 5 % 1960	... ..	1 890

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
… parts 1956	378 ..	d381 ..
… parts 1959	364 ..	364 ..
…rance 3 %	126 50	127 10
…e-I.A.R.D.	438 ..	C448 ..
…e (Vie)	190 ..	197 ..
....	332 ..	332 ..
…rde	283 ..	285 90
…ne France	C340 ..	342 ..
… I.A.R.D.	165 20	166 50
…ère (Vie)	... ..	230 ..
…e (I.A.R.D.)	C263 ..	252 ..

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
France (La)	381	C382
Préservatrice S.A.	[illegible]	347
Prévoyance	1098	1096
Protectrice A.I.R.	230	227
Alsacien. Banque	362	362
(Li) Bque Dupont	229	229
Banque Hervet	258 60	258 80
Banque Indochine	188 ..	187
Sté B. et Particip	406	395 ..
Banque Worms	163	162
C.F.E.C.		548
C.G.I.B.	70 50	70 10
Cadestel	108	108
Celica	64	66 10
C.A.M.E.	56 30	56 40
Créd. gén. indust	130	129
(M) Crédit Méd.	66	60
Financière Sofal	148	149
Finextel	108 50	109 80
Fr. Cr. et B. (Cie)	81	84
France-Bail	204 ..	204 50
Hydro-Energie	.. ..	36
Immobanque	C132	132 ..
Immofice	111 90	110
Interbail	130	136 ..
Locafinancière	116 ..	116 ..
Lyon-Alemand	108 50	C108
Soc. Mars. Crédit	267	267

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Séquanaise Banq	211	215 ..
SLIMINCO	130 50	130 ..
Sté Cent. Banque	70	70
SOFICOMI	142 50	142 ..
Sovabail	135 50	140 ..
UCIP-Bail	111 60	111 60
Unibail	124 20	124 20
Un. Ind. Crédit	145	148 ..
Fonc. Chât.-d'Eau	580	600
(M) S.O.F.I.P.	280	*277 50
Fonc. Lyonnaise	615	620
F. Stein Roubaix	128 ..	127 ..
Immob. Marseille	300	305
Louvre	286 50	283
Midi	465	465
Rente foncière	644	C645
SINVIM	172 70	172 70
Voitures à Paris	239	d239
Cogifi	101 50	C103
Foncina	102 70	102 70
Gr. Fin. Constr.	101 50	101 20
Immindo	105 10	105 10
Immoinvest	80 50	80
Cie Lyon Immo.	34 50	33 30
Sagimo	C100	106
UFIMEG	82 ..	82
U.G.I.M.O.	105 50	105 60
Union Habit.	131	132 50

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Un. Imm. France	114 ..	111 ..
Acier Investiss.	100 ..	101 ..
Fr. Inv. Fr. Etr.	... ..	136 ..
Gestion Sélect.	d168 50	d173 50
Invest. et Gest.	139 ..	138 30
Parisienne-Plac.	...	...
Placem. Inter.	82 50	82 ..
Sofragi	C203 ..	203 30
Abeille (Cie Ind.)	204 ..	204
Applic. Hydraul.	365 ..	370
Artois	84	84 50
Centen. Blanzy	291	278
C. Rousset-Hebel	230	230
(Ny) Centrest	C111	111 ..
(Ny) Champex	103	102
Charg. Réun. (p.)	2980	3080
Orléans	85	85 10
(Li) Dév. R. Nord	... ..	131
Electro-Financ.	271	271 ..
Fin. Bretagne	39 40	40
Fin. Haussmann	.. ..	44 20
Gaz et Eaux	288 ..	287 ..
La Mure	67	65
Lebon et Cie	148	145 10
(Ny) Lordex	...	108 ..
Cie Marocaine	..	24 ..
O.V.A.I.M.	48	48
OPB-Paribas	91 ..	93 60

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Oueeza	.. ..	24 80
Providence S.A.	190	189 ..
Révillon	445	448 ..
(Ny) Sade	119	119
Santa-Fé	47 50	o 45 80
Saffa	C 67	68
Sofiaux	405 90	405 90
Cambodge	39 ..	40 ..
Cimaé	370 ..	d384 ..
Indo-Hévéas	.. ..	86
Agr. Ind. Madag.	.. 80	28 ..
Mimot	26 50	27 ..
Padang	70 80	68 10
Salins du Midi	166 10	166 ..
Aliment. Essent.	39 80	39 70
Allobroge	198 50	183 ..
Banania	245	240 ..
Fromage Bel	95	99 ..
Berthier-Savoco	738	720
Chiris	576	590
(M) Chambourcy	153	165
Compt. Moderne	188 ..	192 40
Docks France	216 ..	220 ..
Economats Centr.	...	380
Epargne	215 ..	d222 ..
Fr. Paul-Renard	o196 ..	199 ..
Générale-Aliment.	58 50	58 50
Gouvrain	202	209 50
Goulet-Turpin	117 ..	121 60
Lesieur (Cie fin.)	228	220
Gr. Moul. Corbeil	171	174 90
Gr. Moul. Paris	260	280
Nicolas	330	342 ..
Piper-Heidsieck	320	325
Potin	338	350
Rochefortaise	154 90	154 90
Roquefort	260	257
Saupiquet	186	185
Sup. Marché Doc.	145 50	140
Taittinger	274	276 10
★ Unipol	*129	130
Bénédictine	1535	1597
Bras. Indochine	405	486
Cusenier	392	395 ..
Dist. Indochine	...	315
Dist. Réunies	...	270
Pernod	613	640
Ricqlès-Zan	68 10	67 10
Saint-Raphaël	155 40	160
Gest. P. Segepal	208 50	213 50
Union Brasseries	o 38 40	37 50
Béghin-Say	130 30	131 ..
Sienna	200 ..	208 ..
Sucrerie (Cie Fr.)	277 ..	289 ..
Sucr. Bouchon	137 80	138
Sucr. Soissonnais	285	290
Bertiet	249	245 ..
Chausson (Us.)	45 90	45 90
Motobécane	120	118 50
Saviem	68 10	68
S.E.V. Marchal	o118	40 ..
Bois Dér. Océan	86 ..	86
Boris	C250	250
Comp. Bernard	82 ..	82
C.E.C.	186 80	185 ..
Ceraball	d133 ..	d133
Chim. de la route	o156 50	o152 ..
Ciments Vicat	189 ..	170 ..
Drag. Trav. Pub.	d 78 80	d 73 ..
F.E.R.E.M.	55 ..	55 50
Française d'entr.	d 6 95	o 7 05
G. Trav. de l'E.	88	87
Herlicq	239 ..	240 ..
Ilma Industries	38 ..	37
Lambert Frères	67 50	68
Leroy (Ets G.)	165	168
Origny-Desvroise	132 ..	132
Porcher	C285	205
Rougier	188	180 50
Constr. Routes	25 ..	24
Routière Colas	205	210
Sablières Seine	179	180
Savoisienne	*178	178 ..
Schwartz-Hautm.	61 ..	60
Spie-Batignolles	48 ..	o 46
T.P. Fougerol. SNCT	111	111
Trindel	145 ..	141
Voyer S.A.	87 ..	84 ..
Dunlop	22 50	23 ..
Safic-Alcan	159 ..	159
Sit. Asph. Contr.	99 ..	d103
Comiphos	85 ..	85 ..
Gaumont	427 ..	427 ..
Pathé-Cinéma	d 90 ..	d 90 ..
Pathé-Marconi	90 20	90 20
Tour Eiffel	54	55
Air-Industrie	84	87 20
Applic. Mécan.	139 ..	C142 ..
Arbel	174 ..	174 ..
Ateliers G.S.P.	63 30	o 51 70
Av. Bass.-Breguet	177 ..	176 ..
Bernard-Moteurs	60 ..	60 ..
B. S. L.	309 80	310
Cie des Compt.	162 60	162 30
C. M. P.	270	281 50
Cope All. Europe	177	177

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
De Dietrich	429	428
Duc-Lamothe	... ..	299 40
E.L.M. Leblanc	... ..	240
Ernault-Somua	223 50	231
Facom	459	468 ..
Forges Strasbourg	58	58 ..
(Li) F.B.M. ch. fer	114	110
Frankel	429	426
Huard-U.C.F.	...	156 ..
Jaeger	61	57 80
Luchaire	118 ..	115 50
Manurhin	110 ..	109 90
Métal Déployé	225	223 ..
Nadella	90	86 40
Nodet-Gougis	93	93 50
Peugeot (ac. out.)	178	C178 ..
Ressorts-Nord	43	43 50
Rotto	55 80	53 60
S.A.F.A.A. Ap. Aut	80	77
Satam	22	22 90
Sicli	... ..	114 40
Souders Autog.	210	218 50
S.P.E.I.C.H.I.M.	150	150
Stokvis	.. ..	o 87 40
Titan-Coder	.. ..	.. ..
Trailor	490 ..	490 ..
Virax	80 50	80 70
Chant. Atlantique	220 50	225 ..
At. Ch. Loire	48 90	45
France-Dunkerque	54 ..	54
Ent. Gares Frig.	151 50	157 50
Indus. Maritime	241 50	291 50
Mag. gén. Paris	116 40	117 ..
Cercle de Monaco	41 10	42 70
Eaux Vichy	320	328
Grand Hôtel	....	2100
Sofitel	26 ..	26 10
Vichy (Fermière)	..	58
Vittel	215 ..	206 50
Aussedat-Rey	70	73 10
Darblay S.A.	36 80	36 50
Didot-Bottin	123	123
Imp. G. Lang	.. ..	13 90
Navarre	... ..	118
Néogravure		
Papeter. France	..	43
(B.) Pap. Gascogne	228	210
La Risle	130 ..	130
Rochette Cenpa	111	109
A. Thiery-Sigrand	164 50	170
Bon Marché	35 10	34 50
Mars. Madagasc.	42 15	42
Maurel et Prom.	115 10	119 60
Optorg	151	153
Palais Nouveauté	318	307
Prisunic	C 48	48 10
Uniprix	84	o 80
Claude	.. ..	68 ..
Crouzet	105 ..	105 ..
Europ. Accumul.	280 ..	288 ..
Fulmen	588 ..	659
C.I.P.E.L.	85	85 ..
Lampes (part.)	674 ..	574
Merlin-Gerin	135	138
Mors	42 50	44
Océanic	90 50	93
Paris-Rhône	76 20	79 20
Pile Wonder	489	485
Radiologie	248	248 ..
SAFT, Acc. fixes	889	900
Schneider Radio	181	181 50
SEB-S.A.	625	626
S.I.N.T.R.A.	341 ..	335 ..
Carnaud	57 ..	56 10
Cofflac	45 10	45 10
Davum	285	295
Escaut-Meuse	C184 ..	185 ..
Fonderie précis.	20 90	20
Gueugnon (F. de)	106 40	105 ..
Profilés Tubes Est	48	46 50
Senelle-Maub.	92 40	o 88 50
Tissmétal	57 ..	58 10
Vincey-Bourget	.. ..	71
Huaron	.. ..	135 ..
Kinta	d218 ..	d224 ..
Mokta	o125 ..	o121 ..
Amrep S.	348 50	352 ..
Antargaz	..	..
Hydroc. St-Denis	165 ..	165 ..
Lille-Bonnières-C.	175	182 ..
Omn. F. Pétr.	208	206 ..
Oblig. Conv.	...	287 ..
Shell Française	.. ..	72 70
Carbone-Lor.	108 ..	100 ..
Cochery	49 ..	51 ..
Delalande S.A.	C410 ..	420 ..
Finalens	35 80	35 20
FIPP	39 70	39 50
(Ly) Gerland	232	232
Gévelot	380 ..	380 ..
Grande-Paroisse	180	180 ..
Huiles G. et dér.	138 90	138 90
Labaz	o323 ..	o323

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Lorilleux-Lefranc	C218	208
Novacel	109 ..	C111 10
Parcor	419	428 ..
Quartz et Silice	75	73 ..
Rell	220	220
Ripolin-Georget	..	63
Rousselot S.A.	433	440
Soufre Réunies	172	172 ..
Synthelabo	462	460 ..
Thann et Mulh.	..	65 ..
Ufiner-S.M.D.	116	116 ..
Agache-Willot	40	39 40
Fourmies-S.F.B.F.	31 80	31 80
Lainière-Roubaix	52 80	o 51 ..
Roudière	C383 50	375 ..
Saint Frères	21 ..	22
Timwear	.. ..	14 70
M. Chambon	C128 ..	128 ..
Delmas-Vieljeux	182 ..	178 ..
Messag. Marit.	.. ..	32
Nat. Navigation	C 78 ..	78 50
Navale Worms	108 ..	106
Saga	52	51 80
Transat (Cie Gle)	d100 ..	100 ..
C.G.I.A.P.	48 90	39 70
S.C.A.C.	98 60	90 10
Stami	...	280 ..
Tr. C.I.T.R.A.M.	82 10	82 10
Transport Indust.	112	113 ..
(Li) Baignol-Farj.	68	68 ..
Bic S.A.	C247 10	245 ..
Blanzy-Ouest	...	175
La Brosse	.. ..	95 ..
Cigarettes Indo.	111 50	116 ..
Degremont	162	158 ..
Dong-Triew	163	d169 50
Duquesne-Purina	199 90	200 ..
Ferrailles C.F.F.	350 ..	350 ..
Havas	108	106 ..
G. Magnant		53
Novotel	239 ..	238 ..
Publicis	102	105 50
Selfier-Leblanc	170 ..	170 ..
(Ly) Tan. Fr. Réun.	o 6 50	o 6 20
Waterman S.A.	261 50	280 80
Brass. du Maroc	... 50	219
Brass. Ouest-Afr.	99 50	99 40
Elf-Gabon	339	337 ..
Min. et Métaux	...	C562
C.E.C.A. 5 1/2 %	... ..	...
Emprunt Young	... ..	188 ..
Nat. Nederlanden	C132 20	134 50
Phénix Assuranc.	C 16 50	o 16 50
Algemene Ban.	556	555 ..
Bco Pop. Español	245 ..	240 ..
B. N. Mexique	23 ..	23 70
B. Régl. Intern.	5620	5600
Bowring C.T.	5 70	C 5 30
Commerzbank	339	360
Bowater	13 ..	C 13
Bruxelles Lambert	...	223
Gén. Belgique	...	302
Rolinco	216 10	213 85
Robeco	299	307 20
Cavenham	11 ..	10 60
Lyons (J.)	14 ..	13 ..
Goodyear	.. ..	77 20
Pirelli	..	5
I. N. C.	63 90	60 70
Kubota	5 ..	5 10
S. K. F.	157	155 80
Pakhoed Holding	263 50	263 ..
Femmes d'Aujour.	44 ..	47
Marks Spencer	17 50	18 70
A. E. G.	...	116 ..
Bell Canada	180 ..	183 50
E. M. I.	16 ..	16 70
Hitachi	2 40	2 40
Honeywell Inc.	152 ..	150 ..
Matsushita	... ..	7 90
Otis Elevator	130	130 ..
Sperry Rand	197	194 80
Xerox Corp.	286	C288 50
Arbed	... ..	452 ..
Cockerill-Ougrée	125 10	.. ..
Finsider		2 ..
Hoogovens	85 ..	83 50
Mannesmann	C...	474
Steel Cy of Can.	..	110
Thyss. c. 1 000	124 ..	128
Blyvoor	52 30	50 80
De Beers (port.)	17 ..	17 06
De Beers p. ep.	... ..	17 50
General Mining	186	189 ..
Hartebeest	152 ..	154 90
Johannesburgh.	148 ..	143 ..
Middle Witwat.	... ..	27 50
President Steyn	103 ..	102 ..
Stilfontein	22 ..	23 ..
Vaal Reefs	174	175 90
West Rand	20 25	20 40
Alcan Alum.	106 30	104 40
Cominco	119 50	129 50
Finoutremer	128 ..	... ..
Minerais Ressourc	15 55	15 35
Noranda	148 ..	151 20
Vieille Montagne	482 ..	481 ..
Am. Petrofina	129 ..	129 ..
British Petroleum	45 ..	45 80
Gulf Oil Canada	125 60	C131 ..
Petrofina Canada	.. ..	88 80
Shell Tr. (port.)	.. ..	28 ..

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Akzo	.. ..	62 80
Dart Industries	... ..	106 ..
Fosoco	14 05	14 70
Gevaert	... ..	134 ..
Glaxo	31	30 ..
Grace and Co.	114 50	114 30
Pfizer Inc.	139	138 50
Procter Gamble	391 ..	400 ..
Courtaulds	.. ..	10 ..
Est Asiatique	106 ..	105 80
Canadian Pacif.	58 50	59 40
Wagons-Lits	.. ..	89
Barlow-Rand	15	17 90
British Am. Tob.	.. ..	27 80
Suéd. Allumettes	.. ..	38 ..

HORS COTE

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Alsor	1096	1085 ..
Cellulose Pin	C133	o126 ..
Coparex	300 10	308
Dolan	C 54	o 54
Ecco	335	340
Eurafrep	1305	1420
Francarep	90	92 70
Intertechnique	...	150 ..
Locatel	303 ..	303 ..
Métall. Minière	.. ..	68 ..
Pronuptia	... ..	300 ..
Sab. Mor. Cor.	... ..	150 ..
S.P.R.	... ..	282 ..
Tranchant Electr.	.. ..	27 ..
Ufinex	... ..	121 ..
Oce v. Grinten	... ..	280 ..

OBLIG. ECHANG.

Valeur d'échange au 4/7	
U.C.B. :	
Val. de 2 actions, soit	674 ..

SICAV

Plac. institut.	11442 08	11055 15
1re catégorie	10185 37	9907 23

4/7	Emission frais inclus	Rachat net
Actanca	109 81	104 07
Actions sélec.	142 81	136 33
Aedificandi	147 ..	140 38
Agtimo	148 93	142 18
A.L.T.O.	140 82	134 43
America-Valor	241 74	230 78
Assurances Plac.	112 06	106 02
Bourse-Investiss.	118 77	113 38
B.T.P. Valeurs	123 86	118 68
C.I.P.	241 97	231 ..
Convertibles	104 60	99 86
Convertimmo	115 69	110 44
Drouot Invest.	144 89	138 32
Elysées-Valeurs	160 34	153 07
Epargne-Croiss.	505 13	482 22
Epargne-Inter.	227 73	217 40
Epargne-Mobil.	153 34	146 39
Epargne-Oblig.	129 50	123 63
Epargne Revenu	250 46	239 10
Epargne Valeur	162 56	155 19
Foncier Investiss.	270 38	258 12
Fortuna 1	120 60	106 80
France-Croissanc.	123 41	117 82
France-Epargne	109 91	104 93
France-Garantie	202 30	198 33
France-Invest.	118 30	112 94
Laffitte Rend.	114 41	109 22
Laffitte-Tokyo	128 82	122 98
Nouv. France-Obl.	250 58	239 22
France Placement	137 70	131 39
Gestion Rendem.	176 64	168 63
Gest. Sél. France	139 67	133 34
I.M.S.I.	131 10	125 15
Indo-Valeurs	160 25	152 98
Intercroissance	145 39	138 74
Intersélection	130 41	124 50
Livret portef.	180 42	172 24
Paribas Gestion	117 27	111 95
Pierre Investiss.	160 59	153 31
Rothschild-Exp.	235 45	224 77
Sélect-Croissance	497 75	475 18
Sélection Mondia.	185 98	181 10
Sélection-Rend.	126 15	120 43
Silvaicance	159 05	151 84
Silvam	110 73	105 71
Silvarente	136 64	130 44
Silvinter	115 83	110 58
Sogepargne	287 53	265 40
Sogevar	286 60	273 60
Soleil-Investiss.	139 86	133 52
U.A.P. Investiss.	115 11	109 89
Unifoncier	270 27	258 01
Unijapon	145 91	140 25
Unisic	116 50	111 22
Worms Investiss.	209 40	199 90
4/7		
Creditinter	128 38	122 56
Croissance-Immo.	130 07	124 17
Epargne-Unie	269 16	256 96
Euro-Croissance	125 21	119 54
Financière privée	298 36	284 84
Fructidor	129 88	123 99
Gestion Mobilière	178 98	170 87
Mondiale Invest.	168 99	161 33
Obligam	126 77	121 02
Optima	130 58	124 66
Planinter	256 90	245 26
Sicavimmo	162 18	154 83
S. I. Est	333 18	318 07
Seginco	112 68	107 57
Soginter	364 67	348 13
Univalor	147 60	140 91
Valorem	145 01	138 43

*Cours précédent

…pte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote …plète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer …s les cours. Elles sont corrigées le lendemain dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger après la clôture la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
	4,50 % 1973	528 20	524 50	524 50	525 70
	C.N.E. 3 %	1226	1226	1225 ...	1225 ..
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
680	Cie Gle Eaux	692	698 ..	687 ..	685
185	Electro-Méc.	87 10	180	180	182
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
152	Olida-Caby	158	162	159 80	*165 20
74	Opfi-Paribas	74 20	74 80	74 80	74 10
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
235	Jalcs-Lux	255 ..	258	259 50	260
410	T.R.T.	423 50	420	417 ..	412
380	Tél. Electr.	876 ..	885	885	885
735	Tél. Ericss.	741 ..	741	741	727
72	Terres Roug.	74 80	74 70	74 70	75 60
185	Thomson-Br.	195	195	195	195
155	U.I.S.	155	154 80	154 80	151 80
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
194 ..	Gen. Electric	215 ..	215 80	215 90	215 70
183 ..	Gen. Motors	198 ..	199 50	199 50	198 ..
22 ..	Goldfields	23 45	C 22 80	22 80	22 40
43 ..	★ Harm. Co.	48 90	47 90	48 15	47
215 ..	Hoechst Akti.	218 ..	211 50	212 50	211 50
25 ..	Imp. Chem.	24 20	23 80	23 75	23 35
116 ..	Imperial Oil	117 10	117 80	117 80	115 80
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
260	West Driéf.	274 80	269	270 10	267 ..
111	West Deep.	118 50	116 50	118 50	117 80
191	West Hold.	203 80	202 ..	202	202 ..
3 50	Zambia Cop.	3 20	3 20	3 20	3 15

* VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; c. : coupon détaché ; d. demandé ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation unique, portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 3/7	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 098	4 121	4 12
Canada ($ can. 1)	3 995	4 004	4 03
Allemagne (100 DM)	172 490	172 550	172 ..
Belgique (100 fr.)	11 510	11 527	11
Danemark (100 krd.)	73 920	73 920	74 50
Espagne (100 pes.)	7 282	7 290	7 30
Grande-Bretagne (£ 1)	9 030	9 041	9 10
Italie (100 lires)	0 647	0 647	0 64
Norvège (100 krs.)	82 120	81 670	82 25
Pays-Bas (100 fl.)	165 975	166 450	166 ..
Portugal (100 esc.)	16 880	16 820	15 75
Suède (100 krs.)	103 250	103 150	103 ..
Suisse (100 fr.)	162 225	162 400	163

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 3/7
Or fin (kilo en barre)	22375 ..	22150 ..
Or fin (kilo en lingot)	22450 ..	22195 ..
Pièce française (20 fr.)	247	241
Pièce française (10 fr.)	179 50	173
Pièce suisse (20 fr.)	229 70	225 10
Union latine (20 fr.)	215 ..	211 10
Souverain	215 50	210 20
Pièce de 20 dollars	1028 60	1011 20
Pièce de 10 dollars	512 50	508 60
Pièce de 5 dollars	347 40	351
Pièce de 50 pesos	900 ..	892 ..
Pièce de 10 florins	197 ..	194 80

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

A Beyrouth

La crainte des enlèvements a succédé à celle des mitraillages

De notre envoyé spécial

Beyrouth. — Malgré un retour au calme progressif et une lente reprise de l'activité économique, la peur continue de paralyser de nombreux quartiers de Beyrouth. Dès la tombée de la nuit, et bien que les forces de sécurité intérieur (F.S.I.) aient pris position dans la journée de jeudi aux principaux points névralgiques (y compris à Chyah et à la Quarantaine, les deux derniers « points chauds »), les rues sont vides où les half-tracks des F.S.I. circulent. A la crainte des mitraillages succède en effet comme au début de juin, une nouvelle obsession : celle des enlèvements. Seize personnes ont ainsi disparu depuis jeudi matin. Dans la plupart des cas, si l'on en croit les noms publiés dans la presse, il s'agit de chrétiens. Et des cadavres continuent d'être retrouvés chaque jour à Beyrouth (douze dans la journée de jeudi). Certaines des victimes (mains ligotées et yeux bandés) paraissent bien avoir été exécutées ed sang-froid.

Les responsables de ces enlèvements ne sont pas identifiés — on parle officiellement « *d'éléments incontrôlés* ». Il pourrait s'agir des membres d'un groupe *religieux extrémiste « Les fils* d'Ali », dont le chef, un ancien repris de justice, a été condamné à mort par la résistance palestinienne.

Dans une déclaration qui a surpris par sa fermeté, M. Camille Chamoun, ministre de l'intérieur, a souligné, à l'issue d'un premier conseil des ministres consacré à la sécurité, la gravité de la vague d'enlèvements, en insistant auprès de la résistance palestinienne pour qu'elle apporte son concours au rétablissement de l'ordre. « *Si les éléments auteurs de rapts ne cessent pas leurs agissements*, a-t-il ajouté, *cela risque de nous ramener à l'état de tension que nous estimons avoir pu aujourd'hui dissiper, grâce à l'action conjuguée des responsables du gouvernement, des F.S.I et des chefs de la résistance.* »

M. Raymond Eddé, dirigeant chrétien du Bloc national, tout en proclamant son appui au gouvernement, a réclamé un amendement du décret-loi du 5 mars 1959 qui permettrait d'appliquer la peine de mort aux auteurs de rapt. Les Kataëb se déclarent, de leur côté, satisfaits des premières mesures de sécurité, mais insistent pour que soient arrêtés et jugés les auteurs d'enlèvements « *de quelque parti qu'ils soient* ».

S'ils se déclarent eux aussi déterminés à contribuer au rétablissement de l'ordre, les partis de gauche — le parti socialiste progressiste de M. Kamal Joumblatt et le Front de lutte nationale — se sont rangés officiellement dans l'opposition. A l'issue d'un congrès populaire, tenu jeudi à Beyrouth, ils ont déclaré que « *la composition du gouvernement ne reflète en aucune façon le rapport des forces politiques qui s'est manifesté sur le plan populaire* ». Le congrès populaire, qui doit publier un nouveau programme d'action politique, a dénoncé « *la collusion qui existe entre certains organismes de l'Etat et les Kataëb* ».

J.-Cl. GUILLEBAUD.

En Inde

PLUSIEURS ORGANISATIONS POLITIQUES SONT INTERDITES

New-Delhi (A.F.P., Reuter). — Le gouvernement indien a interdit, vendredi 4 juillet, plusieurs organisations politiques. Sont notamment visés par cette mesure, la secte hindouiste Ananda Marg, le Rashiriya Swayansevak Sangh (R.S.S.), mouvement de jeunesse du parti nationaliste hindou Jan Sangh, le parti musulman Jamat-E-Islami et l'organisation révolutionnaire maoïste des naxalites.

NOUVELLES BRÈVES

● *Le conflit du « Parisien libéré »* a été l'occasion, jeudi 3 juillet, en fin d'après-midi, d'une manifestation à Saint-Ouen, où le conseil municipal a tenu une réunion extraordinaire en pleine rue Michelet, à côté de l'imprimerie où se fabrique le quotidien de M. Amaury.

A cette réunion exceptionnelle des élus de la ville, présidée par le sénateur et maire (communiste) Fernand Lefort, assistaient plusieurs centaines d'ouvriers du Livre. A l'issue de la séance, le conseil a adopté à l'unanimité une résolution exigeant : le retrait de toutes les forces de police extérieures à la ville, la dissolution des milices patronales et l'ouverture de négociations entre le *patronat* et le *Syndicat* du Livre.

Peu avant 19 heures, conseillers municipaux en tête, les ouvriers d'imprimerie, scandant « *Non aux licenciements* », se sont formés en cortège pour se rendre à la mairie de Saint-Ouen.

● *S.N.C.F. : de nouvelles perturbations dans la banlieue nord de Paris* ont encore été constatées, le 4 juillet, en raison de la prolongation des consignes données par les agents de conduite C.G.T. et C.F.D.T. Le trafic n'était assuré qu'à 40 % sur la ligne de Mitry, à *50 % sur la* ligne de Creil, à 80 % sur la ligne de Pontoise et les autres lignes du réseau de la banlieue nord.

SELON L'INSEE

Les industriels prévoient toujours une baisse de leur production

Personne en France, sauf les membres du gouvernement, ne voit poindre de reprise économique dans un proche avenir. Pour certains, comme M. Malterre, dans son rapport au Conseil économique et social, le redémarrage ne s'effectuerait au mieux que l'an prochain. « *Si l'on analyse les chances de redressement, il faut*, écrit-il, *reconnaître que les inquiétudes ont grandi.* » Pour d'autres, tel le Conseil national du patronat français, la dépression l'emporte encore : « *Les préoccupations et les incertitudes sur l'évolution au cours des prochains mois ne se sont pas dissipées.* » Ce pessimisme est confirmé par la dernière enquête, réalisée en juin, par l'INSEE auprès d'environ deux mille deux cents chefs d'entreprise.

L'Institut national de la statistique note même une certaine dégradation dans les pronostics des industriels : ceux-ci, qui s'attendaient en mai à une amélioration de leurs activités, sont revenus sur ce jugement le mois dernier, et prévoient encore une baisse de leur production. Les stocks de produits finis restent élevés, ayant toutefois, indique *l'INSEE, commencé de diminuer*. Les carnets de commandes en France et pour l'étranger demeurent très bas ; mais, alors qu'ils se réduisaient rapidement, ils se sont stabilisés depuis quatre mois. En compensation, les hausses des prix à la production « *devraient rester très modérées* » au cours des mois à venir.

L'activité économique n'en finit *pas d'atteindre le fond* de la récession. Et les experts continuent de l'interroger sur le taux de croissance de la France en 1975. Pour le BIPE (Bureau d'informations et de prévisions économiques), la progression de la production intérieure brute (P.I.B.) serait, au mieux, quasiment nulle cette année (+ 0,2 %), à condition que la reprise soit assez nette à l'automne. A son défaut, la croissance serait franchement négative (— 1,6 %), ce qui se traduirait par un chômage encore plus important (1,5 million de personnes). Cette seconde hypothèse est considérée par le BIPE comme la plus probable, étant donnée la lenteur du redémarrage de l'économie internationale.

Les experts de la Commission européenne font, en tout cas, dans leur dernier rapport trimestriel, preuve de prudence, ne se sentant pas en mesure d'affirmer que « *le fléchissement de la conjoncture ait atteint son point le plus bas. Tout au plus peut-on constater, avec quelques certitudes, que les tendances récessives s'atténueront progressivement* ». Pour la France, ces experts estiment que la croissance de la P.I.B. sera nulle en 1975.

Dans les principaux pays, la situation économique reste sombre. En Allemagne fédérale, la production industrielle a stagné en mai, tandis que, pour le sixième mois consécutif, le nombre des chômeurs est resté en juin supérieur au million, sans changement par rapport à mai. Toutefois le chômage partiel, qui touche 800 000 travailleurs, a diminué de 110 400. Enfin, aux Etats-Unis, la diminution « *officielle* » des sans-emploi — 8,6 % de la population active en juin contre 9,2 % en mai — provient de corrections statistiques, ne traduisant aucune amélioration dans la situation du marché du travail. Plus de 8 millions d'Américains restent sans emploi et le chômage de longue durée (plus de quinze semaines) a même augmenté, frappant près de 3 millions de personnes.

Sur les marchés monétaires

STABILISATION

A la veille du week-end, les cours *des principales monnaies se sont* stabilisés sur les marchés des changes, où un grand calme règne après les échanges fiévreux des derniers jours. Le dollar a consolidé sa remontée, s'établissant à 4,11 F sur la place de Paris, tandis que le franc remontait légèrement par rapport aux monnaies du « serpent », notamment vis-à-vis du deutschemark, coté 1,72 F contre 1,7240 F.

La Bundesbank a décidé, jeudi, d'abaisser de 10 % les réserves obligatoires des banques allemandes, libérant ainsi 4 milliards de DM (environ 7 milliards de francs).

Une décision attendue

M. J.-J. SERVAN-SCHREIBER QUITTE LA PRÉSIDENCE DU PARTI RADICAL

M. Jean-Jacques Servan-Schreib janvier une réforme des statuts comité directeur du parti radic *réuni au siège, place de Valois*, qu se démettait de ses fonctions président du parti. Cette décisi était attendue, d'une part parce q le mandat de M. Servan-Schreil *arrive à son terme à l'automne p* chain, et qu'il n'est pas renouvelat d'autre part parce que le présid sortent n'avait pas réussi à fa adopter par le congrès du mois *janvier* sa *réforme* des statuts parti. Le député de Meurthe-Moselle avait alors annoncé intention de ne pas rester à la tête parti, car il se sentait alors « *l'hom politique le plus victime d'attaq de critiques et de malentendus vol taires* ». Plus récemment, il a précisé qu'il ne briguerait au poste de direction à la Fédéra des réformateurs. M. Servan-Sch ber s'estime mobilisé pour d'au tâches de réflexion et d'ac politiques.

(*M. Jean-Jacques Servan-Schrei* avait été élu secrétaire général parti radical en octobre 1969. 28 juin 1970, à la faveur d'une é tion législative partielle, il est député de la première circonsc tion de Meurthe-et-Moselle aprè démission de M. Souchal, dé U.D.R., et il s'apparente au gr socialiste, puis rejoint les i inscrits.

Le 17 octobre 1971, il devient sident du parti radical, au cour congrès de Suresnes, et fonde décembre, avec M. Jean Lecar le Mouvement réformateur. E député en mars 1973, il se pron le 16 mai 1974 pour la candida de M. Giscard d'Estaing à l'E *et est nommé ministre des r* mes le 28 mai. Il doit quitte gouvernement le 9 juin suivant raison de son opposition à la p suite de la campagne d'essais cléaires.)

A Marseille

LE P.-D. G. DE MOBIL OIL FRANCE EST INCULPÉ D'ENTENTE ILLICITE

M. Paul Mostini, président-*directeur général de la société* Mobil Oil France, a été inculpé, jeudi 3 juillet, d'entente illicite sur le marché des produits pétroliers et d'entrave aux adjudica*tions, par M. Elie Loques, doyen* des juges d'instruction de Marseille.

M. Mostini est le dixième sident d'une *grande* compa à être inculpé. Trente et un recteurs régionaux ont fait l'o de la même inculpation, apr plainte déposée le 2 juin par M. Roger Bodourian, revendeur libre qui accusait compagnies pétrolières de l'a poussé à la faillite.



A B C D E F H

Le numéro du « Monde » daté 4 juillet 1975 a été tiré à 523 557 exemplaires.